This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BIBLIOTHÈQUE
D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL
Dirigée par M. Georges Paulet

V. DEVILLE

MANUEL
DE
GÉOGRAPHIE
COMMERCIALE

TOME I

PARIS
BERGER-LEVRAULT ET Cie ÉDITEURS
5, rue des Beaux-Arts, 5

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — Rue des Glacis, 18, NANCY.

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
Class

les plus autorisés, échappant à tout parti pris de doctrine, sacrifiant les développements purement théoriques au souci d'une instruction réellement utile et pratique, cette Bibliothèque pourra rendre en même temps de précieux services aux industriels et aux négociants désireux de parfaire leur éducation technique et de se tenir toujours, comme leurs concurrents étrangers, au courant de la législation commerciale, des procédés et des faits commerciaux : elle constituera ainsi la véritable **Bibliothèque du commerçant.**

OUVRAGES PARUS

Code annoté du Commerce et de l'Industrie. Lois, décrets, règlements relatifs au commerce et à l'industrie, avec un commentaire tiré des circulaires ministérielles, de la jurisprudence du Conseil d'État et de la Cour de cassation, par Georges PAULET, chef de bureau au Ministère du commerce. 1891. Un volume grand in-8 sur deux colonnes, broché. . . **15** fr. Relié en demi-chagrin, plats toile. . **18** fr.

Code de Commerce et Lois commerciales usuelles, avec des notions de législation comparée, à l'usage des élèves des Facultés de droit et des Ecoles de commerce, par E. COHENDY, professeur à la Faculté de droit et à l'École supérieure de commerce de Lyon. 3e édition. 1900. Un volume in-18, relié en percaline gaufrée . . . . . **2** fr.

Recueil des Lois industrielles, avec des notions de législation comparée, à l'usage des élèves des Facultés de droit et des écoles industrielles et commerciales, par E. COHENDY, professeur à la Faculté de droit et à l'École supérieure de commerce de Lyon. 2e édition. 1898. Un volume in-18, relié en percaline gaufrée. . . . . **2** fr.

Les Tribunaux de commerce. Organisation, compétence, procédure, par A. HOUYVET, docteur en droit, ancien agréé près le tribunal de commerce de la Seine, professeur de législation commerciale et industrielle à l'École supérieure de commerce de Paris, avec une préface de M. F. RATAUD, professeur honoraire à la Faculté de droit de Paris. 1894. Un volume in-8, relié en percaline gaufrée. . . . . **4** fr.

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — Rue des Glacis, 18, NANCY.

Bibliothèque d'Enseignement commercial

OUVRAGES PARUS (*Suite*).

Manuel pratique des Opérations commerciales, par A. DANY, directeur de l'École supérieure de commerce du Havre, ancien chef de comptabilité, ancien professeur à la société mutuelle des employés de commerce du Havre. *Nouvelle édition. 1901.* Un volume in-8, relié en percaline gaufrée . . . . . **5 fr.**

Manuel de Géographie commerciale, par V. DEVILLE, agrégé, professeur au Lycée Michelet. (*Ouvrage récompensé par la Société de géographie commerciale de Paris.*) 1893. Deux volumes in-8 avec cartes et diagrammes, reliés en percaline gaufrée. . . . . **10 fr.**

Précis d'Histoire du Commerce, par H. CONS, recteur de l'Académie de Poitiers, ancien professeur à la Faculté des lettres de Lille, à l'École supérieure de commerce de Lille et à l'Institut industriel du Nord. 1896. 2 volumes in-8, reliés en percaline gaufrée . . . . . **8 fr.**

Principes généraux de Comptabilité, par E. LÉAUTEY, professeur de comptabilité, ancien chef de bureau au Comptoir national d'Escompte, et A. GUILBAULT, ancien chef d'administration de la Société métallurgique de Vierzon. 1895. Un vol. in-8, relié en percaline gaufrée . **5 fr.**

Les Transports maritimes. Éléments de droit maritime appliqué, par HAUMONT et LEVAREY, avocats, professeurs à l'École supérieure de commerce du Havre. 2e édition. 1898. Un volume in-8, relié en percaline gaufrée. . . . . **4 fr.**

Armements maritimes, cours professé à l'École supérieure de commerce de Marseille, par C. CHAMPENOIS, capitaine au long cours, ancien commandant aux Messageries maritimes. 1895. Deux volumes in-8 avec 140 figures, reliés en percaline gaufrée . . . . . **10 fr.**

Monnaies, poids et mesures des principaux pays du monde. Traité pratique des différents systèmes monétaires et des poids et mesures, accompagné de renseignements sur les changes et les timbres d'effets de commerce, etc., par A. LEJEUNE, directeur de l'École supérieure de commerce de Marseille. 1894. Un volume in-8, relié en percaline gaufrée. . . . . **5 fr.** (*Épuisé.*)

Manuel de préparation aux concours d'entrée des Écoles supérieures de commerce, contenant le développement des programmes officiels des concours d'entrée (arithmétique, algèbre, géométrie, physique, chimie, géographie, histoire, comptabilité). *3e édition. 1899.* Deux volumes in-8, reliés en percaline gaufrée . . . . **10 fr.**

Annuaire de l'Enseignement commercial et industriel. 4e année, 1895 (dernière parue). Un volume in-18, de 760 pages, cart. **3 fr.**

Les frais de port en sus, à raison de 75 centimes pour l'envoi par la poste d'un volume de 4 ou 5 fr.; plusieurs volumes peuvent être réunis dans un colis postal de 3 kilogr. (*85 centimes*), *ou 5 kilogr.* (*1 fr. 05*), *ou 10 kilogr.* (*1 fr. 50*).

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — 18, rue des Glacis, NANCY.

EXAMENS ET CONCOURS

Les Carrières administratives. *Nouveau guide des candidats* aux emplois des ministères et des grandes administrations, par S. Chabrillat et A. Saillard. In-8, broché . . . . . 5 fr. — Relié . . . . . 6 fr.

Les Emplois publics. *Guide des aspirants* aux carrières administratives, par Métérié Larrey. 2e édition. In-12, broché. . . . 4 fr. — Relié . . . . 5 fr.

Les Écoles françaises civiles et militaires. Programmes, études, titres, diplômes, service militaire, par Andréani. In-8 . . . . . 5 fr.

Inspection du travail. — **Le Travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans l'industrie.** Commentaire de la loi du 2 novembre 1892, par L. Bouquet. 3e édition. In-8, broché . . . . . 6 fr. — Relié . . . . 7 fr.

Inspection du travail. — **Réglementation du travail dans l'industrie.** Code annoté par A. Duprat et A. Saillard. In-8, broché. 5 fr. — Relié. 6 fr. 50 c.

Inspection du travail. — **Réglementation du travail industriel.** Commentaire pratique, par P. et A. Razous. 1901. Vol. in-8, br. 6 fr. — Relié . 7 fr. 50 c.

Inspection du travail. — **Traité pratique de Mécanique et d'Électricité industrielles,** par G. Caye et A. Saillard. Tome I. 1901. Volume in-8 avec 312 figures, relié. . . . . 12 fr.

Inspection du travail. — **L'Assainissement des ateliers et des usines.** Commentaire du décret du 10 mars 1894, par P. Razous. 1901. Vol. in-8, br. 5 fr.

Organisation des pouvoirs publics. 1re partie du *Précis de Droit*, spécialement à l'usage des candidats aux carrières administratives, par A. Thibault et A. Saillard. In-12, broché. . . . . 4 fr. — Relié . . . . . 5 fr.

Administration centrale du Ministère des finances et Trésorerie d'Afrique. *Guide pratique des candidats aux examens,* par J. Josat. In-8. . . 3 fr. 50 c.

Administration des Contributions indirectes. — *Guide pratique des surnuméraires, avant et après le concours,* par Roussan et Josat. *Partie administrative.* 3e édition. In-8 . . . . . 3 fr. 50 c.

— *Partie scientifique.* **Notions élémentaires sur la physique et la chimie,** par Bardy, directeur du laboratoire des contributions indirectes. In-8. 3 fr. 50 c.

Recueil de Rédactions sur des sujets d'économie politique et sur des questions financières ou administratives. Sujets et questions donnés aux différents *concours aux grandes administrations financières de l'État,* par J. Josat, ancien sous-chef de bureau au ministère des finances. Un volume in-8. . 8 fr.

Les Aspirants Percepteurs. Manuel du candidat aux emplois de percepteur surnuméraire et de percepteur-receveur municipal, par Ch. M. L., percepteur-receveur municipal. 10e édition refondue. 1901. Un volume in-12 de 512 pages, broché . . . . . 4 fr. — Relié en percaline . . . . . 5 fr.

Programme des examens des Aspirants Percepteurs. — *Percepteurs surnuméraires :* Concours des candidats ; examens professionnels. — *Examens des sous-officiers :* Lois et décrets ; arrêtés et circulaires ministérielles. 1901. In-12, br. 1 fr.

Contributions directes. — Conférences écrites pour la préparation aux examens des surnuméraires-contrôleurs, par D. Millet. 2e édition. Volume in-12, broché . . . . . 4 fr. — Relié en percaline . . . . . 5 fr.

Manuel de préparation pour l'examen des Douanes, par un employé de la Direction générale des douanes. 8e édition. 1898. In-8, broché . . . . . 2 fr.

Manuel du candidat à l'emploi de Commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, par A. Laplaiche. 1re partie : **Étude des matières du programme.** 6e édition, avec 166 figures. 1900. Un volume in-12 de 1047 pages, broché. . . . . 10 fr. — Relié . . . . . 11 fr. 50 c.

— 2e Partie. — **Solutions** des questions posées aux candidats de 1878 à 1899 avec 114 figures. Un vol. in-12 de 701 pages, br. 7 fr. 50 c. Relié. 8 fr. 50 c.

Manuel du candidat à l'emploi d'Inspecteur particulier de l'Exploitation commerciale des chemins de fer, par A. Laplaiche. 4e édition. Un volume in-12 de 1,118 pages, avec 107 figures, relié en percaline. . . . . 15 fr.

Manuel du candidat à l'emploi de Contrôleur comptable du service du contrôle des chemins de fer, par A. Laplaiche. Un volume in-12 de 691 pages, avec 97 figures, broché. . . . 7 fr. 50 c. — Relié. . . . . 8 fr. 50 c.

De l'Administration des enfants assistés. *Manuel du Candidat à l'Inspection.* Répertoire méthodique de la législation et des instructions ministérielles, par A. Métérié-Larrey et Drimont. 1897. Vol. in-12, broché. 4 fr. — Relié. 5 fr.

MANUEL

DE

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

BIBLIOTHÈQUE D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

Publiée sous la direction de M. GEORGES PAULET

MANUEL

DE

Géographie Commerciale

ÉTUDE ÉCONOMIQUE

DES DIFFÉRENTES PARTIES DU MONDE

ET PARTICULIÈREMENT DE LA FRANCE

PAR

VICTOR DEVILLE

PROFESSEUR AGRÉGÉ AU LYCÉE MICHELET

Ouvrage récompensé par la Société de Géographie commerciale de Paris

TOME I

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
18, RUE DES GLACIS

1893

HF1025
.D4
v.1

GENERAL

PRÉFACE

Ce Manuel a été présenté au concours ouvert en 1888 et en 1890 par la Société de géographie commerciale de Paris, et a obtenu une double récompense. Dans le rapport du 4 juin 1889, le regretté M. Pigeonneau, au nom du jury spécial[1], reconnaissait que mon mémoire, bien qu'*incomplet, est original, intéressant et d'une incontestable valeur*[2].

Quelques changements ont été apportés à ce premier travail. Le plan a été modifié : j'ai renoncé au groupement par régions géographiques pour adopter le groupement par grandes voies commerciales ; je me suis surtout appliqué à donner, sur tout ce qui intéresse le commerce extérieur, régime douanier, produits importés et exportés, grands ports marchands, etc., des renseignements empruntés aux publications qui font autorité en cette matière. J'ai mis principalement à contribution, pour cette partie, le *Bulletin consulaire français*, le *Bulletin consulaire belge*, l'*Économiste français*, le *Journal des Économistes*, le *Moniteur officiel du commerce*, etc. Le résultat

1. Ce jury était composé de MM. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, Cheysson, inspecteur général des Ponts et chaussées, professeur à l'École des mines et à l'École des sciences politiques, Pigeonneau, professeur à la Sorbonne, Lourdelet, Pra, Guerlain, Ney, d'Orgeval et Gauthiot.

2. *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, n° 4, tome XI, 1888-1889.

118629

du second concours a été proclamé à la séance du 12 décembre 1891. Je crois à propos de donner, pour ce qui me concerne, quelques extraits du rapport de M. Pigeonneau :

« Dans une introduction qui trahit un géographe expérimenté et un écrivain maître de sa plume, l'auteur esquisse à larges traits la géographie physique du globe et en déduit les directions que la nature impose aux grands courants commerciaux, mettant ainsi en pleine lumière une vérité qu'oublient quelquefois les géographes et les statisticiens et que les commerçants ne doivent pas méconnaître : les relations étroites qui existent entre la géographie physique et la géographie économique.....

« Sauf quelques omissions et quelques erreurs inévitables dans une œuvre d'une pareille étendue, il répond à tous les points du programme tracé par le donateur[1]; il puise ses renseignements aux sources les plus autorisées et les plus récentes; il prouve qu'il a beaucoup lu et qu'il a lu avec méthode; son exposition est claire et bien ordonnée, son style d'une correction élégante; il a joint à son travail des diagrammes et des tableaux intéressants; les cartes sont moins instructives, elles ajoutent peu de chose à celles qui figurent dans tous les atlas. Pourquoi faut-il qu'il se soit cru obligé de prendre parti entre les écoles d'économistes qui ferraillent depuis un siècle et qui en arrivent trop souvent à se battre sur notre dos? Ce qu'on demandait, c'étaient des faits et non des doctrines :

1. 2,000 fr. ont été donnés par un membre de la Société de géographie commerciale, qui désire garder l'incognito, pour récompenser les mémoires présentés au concours.

il avait recueilli assez de faits et les avait présentés d'une manière assez habile pour pouvoir se dispenser des théories..... »

Je crains que le Rapporteur ne se soit ici mépris sur ma pensée. Je ne prends parti pour aucune des deux écoles qui cherchent à faire prédominer leurs doctrines. *A priori*, je ne suis ni libre-échangiste ni protectionniste. Les questions douanières sont très complexes; c'est pourquoi les solutions auxquelles se sont arrêtés les gouvernements sont très diverses. Le libre-échange pur n'existe qu'en théorie : l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, la Hollande, qu'on représente comme fermement attachées aux doctrines du *fair trade*, savent, lorsque leur intérêt l'exige, faire fléchir les principes. La tendance des peuples est aujourd'hui de revenir à la protection. Faut-il simplement se contenter d'énoncer ce fait? J'ai cru devoir en donner l'explication, au moins pour la France, la Russie, les États-Unis et quelques autres États importants. Il n'y a pas lieu pour cela de faire de la théorie ni d'exposer des doctrines : les causes qui ont fait généralement adopter tel ou tel régime douanier sont exclusivement du domaine de la géographie ; elles sont tirées de l'état de l'agriculture et de l'industrie, de l'abondance des matières premières propres à être manufacturées, des richesses du sous-sol, de la multiplicité des voies de communication, etc. Se placer à ce point de vue pour examiner les taxes douanières d'un État, c'est, on l'avouera, faire acte de géographe et non d'économiste.

J'ai remanié quelques parties du manuscrit récompensé

en 1891 : la géographie économique de la France a été considérablement augmentée; en Afrique, la région du Congo et le Sahara m'ont paru mériter un peu plus de développements. Il est intéressant de savoir quel parti les Belges savent tirer de cette colonie de l'État libre, dont le commerce prend un plus grand essor d'année en année; le Sahara compris dans la zone d'influence française a été récemment l'objet d'études que nous ne devons pas ignorer : s'il n'a pas une grande importance au point de vue des échanges et des richesses du sol, il sera le lieu de passage du Transsaharien.

Pour me conformer à l'esprit et à la lettre même du programme du concours, j'avais usé avec beaucoup de réserve de la statistique. Je lui ai restitué la part qui lui revient dans une géographie commerciale. Quoique placés généralement en dehors du texte, ces chiffres, pris dans les publications officielles et les annuaires de statistique, méritent toute l'attention du lecteur.

Je ne puis citer — tant la liste en serait longue — les nombreux ouvrages que j'ai consultés ni les articles parus dans les diverses revues de géographie et dont j'ai tiré parti. Je crois devoir cependant faire une exception pour la *Géographie économique*, en trois volumes, de M. Marcel Dubois, qui a obtenu un si vif et si légitime succès. C'est un ouvrage précieux que liront avec plaisir tous ceux qui s'intéressent à cette étude.

Paris, 17 janvier 1893.

V. DEVILLE.

MANUEL

DE

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

INTRODUCTION

NOTIONS SOMMAIRES DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

GRANDES ROUTES CONTINENTALES ET MARITIMES

Chapitre Ier. — EUROPE PHYSIQUE

Rapports de la géographie commerciale et de la géographie physique. — La géographie physique est le fondement même de la géographie commerciale ; nul n'ignore quelle influence exercent le climat et la composition du sol sur la répartition des cultures ; on admet que l'activité industrielle d'une nation est en raison directe des richesses de son sous-sol et surtout de l'abondance du charbon de terre, source de toute force motrice, et de la facilité avec laquelle elle peut se procurer les matières premières que transforment les manufactures ; les routes et les canaux, en activant la circulation des produits, en facilitant leur distribution sur les différents points du globe, sont les principaux agents de la production des richesses. Or les grandes voies commerciales, celles que les hommes et les marchandises empruntent encore de nos

jours, ont été tracées d'après la configuration du sol ; elles suivent la direction des grandes vallées et franchissent les massifs montagneux par les cols les plus bas ou les plus facilement accessibles.

Une étude sommaire du relief du sol est donc nécessaire avant d'aborder la géographie commerciale.

Aspect général de l'Europe. — L'Europe, comprise entre le 36° et le 71° de latitude septentrionale, a 10 millions de kilomètres carrés de superficie ; c'est la plus petite des cinq parties du monde ; elle représente le tiers de l'Afrique, le quart de l'Asie et des deux Amériques. Mais c'est la plus découpée et la plus finement articulée des terres de notre planète. La mer pénètre si profondément sur ce continent et a, surtout dans la partie occidentale, formé tant de golfes, de baies, de criques de toutes dimensions et de toutes formes, que cette portion de l'Europe, avec ses presqu'îles bizarrement découpées et son cortège d'îles et d'archipels, semble, selon l'expression de Montesquieu, taillée en morceaux. A surface égale, l'Europe a une étendue de côtes double de celle de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Australie. Si on pense avec Karl Ritter « que la variété de structures, la complication des formes, la richesse en îles et en péninsules sont pour un continent un signe d'organisation plus haute, c'est-à-dire mieux appropriée au développement des sociétés humaines », on s'explique pourquoi l'Europe est à la tête des nations civilisées.

Nos montagnes ne sont nulle part un obstacle aux communications ; elles ne ressemblent pas à ces masses gigantesques et uniformes qui couvrent l'Asie et l'Amérique ; elles sont entrecoupées de vallées profondes, et de nombreux seuils facilitent le passage d'un versant à l'autre. Enfin, l'aspect de notre continent se trouve diversifié à l'infini par cette succession de montagnes, de plaines et de plateaux qui avait déjà frappé Strabon.

On ne trouve pas en Europe de vastes régions désolées par la sécheresse, comme le Sahara, l'Arabie, le plateau de l'Iran, le grand Plateau central de l'Asie, l'intérieur de l'Australie, parce que nos cours d'eau, également répartis, répandent partout la vie et la fécondité.

Enfin, dernier avantage, notre continent est presque entièrement compris dans la zone tempérée. On n'y a pas à souffrir des chaleurs énervantes des régions tropicales ni des froids des régions polaires. Ce climat tempéré laisse aux Européens le libre développement de leurs facultés actives.

I. — EUROPE CENTRALE

Les Alpes. Grandes routes commerciales du massif. — Les Alpes forment le massif montagneux le plus important de l'Europe ; elles se développent, depuis le golfe de Gênes jusqu'au coude du Danube, près de Buda-Pest, sur une longueur de 1,500 kilomètres. La partie centrale renferme les massifs les plus élevés, qui atteignent de 3,500 à 4,500 mètres ; là se forment et s'alimentent les plus grands cours d'eau de notre continent. Elles s'épanouissent aux deux extrémités, à l'ouest, jusqu'aux bords du Rhône, par les *Alpes de Provence,* du *Dauphiné* et de *Savoie,* à l'est, jusqu'au Danube, par les *Alpes de Styrie,* de *Carinthie* et de *Carniole.* Elles s'abaissent brusquement au sud sur la plaine du Pô ; mais sur leur flanc septentrional s'appuient deux plateaux : le *plateau helvétique,* le plus élevé de l'Europe, et le *plateau souabo-bavarois.*

Les Alpes n'ont jamais été, malgré leur masse, un obstacle aux communications ; de tout temps, les peuples qui habitent les deux versants ont pu entrer en relations par des cols faciles à franchir. Le passage le plus fréquenté au moyen âge était le col du *Brenner.* La route partant de Ve-

nise, la plus grande place de commerce de l'époque, remontait l'Adige par Vérone, traversait le Tyrol, atteignait l'Inn à Innsbruck, descendait le Lech par *Augsbourg,* qui était une grande ville de banque, et aboutissait à *Nuremberg,* d'où elle bifurquait, d'une part sur Leipzig et Hambourg, en suivant l'Elbe, et de l'autre sur Francfort par la vallée du Main. Cette dépression du Brenner, aujourd'hui entre les mains de l'Autriche, a été la première sillonnée par une voie ferrée dans le massif central des Alpes. La prééminence commerciale de Venise, jadis la reine de l'Adriatique, est passée à *Trieste,* unie à Vienne par un chemin de fer qui franchit les cols de *Tarvis* et du *Sœmmering*. C'est à *Milan,* dans les plaines de la Lombardie, qu'aboutissent les grandes routes tracées, depuis le commencement de ce siècle, sur les flancs des Alpes centrales par les cols du *Simplon,* du *Saint-Gothard,* du *Bernardino,* du *Splugen* et de la *Maloggia*. Celle du Saint-Gothard n'a pris une importance prépondérante que depuis l'ouverture de la voie ferrée. Le chemin de fer du Saint-Gothard, subventionné par l'Allemagne, rattache les réseaux allemand et suisse au réseau italien, *Gênes, Milan, Venise, Trieste* à *Hambourg, Brême et Anvers*. Il est question de faire de nouvelles percées dans les Alpes centrales, au Simplon et au Splugen : l'Italie, la France, l'Allemagne et la Suisse auraient tout bénéfice à l'établissement de ces nouvelles voies ferrées : la voie du Simplon serait la plus directe avec la France ; celle du Splugen relierait Coire et les villes commerçantes du lac de Constance à la vallée du Pô.

Turin, sur le cours supérieur du Pô, est le centre de rayonnement des routes qui franchissent les Alpes occidentales pour pénétrer en France, à travers les cols de *Cadibone,* de *Tende,* de l'*Argentière,* de *Genèvre,* de *Fréjus,* du *Mont-Cenis,* du *Petit* et du *Grand Saint-Bernard*. C'est par le col de Fréjus que passe la voie ferrée de Turin à Lyon, par les vallées de la Doire, de l'Arc et de l'Isère.

Grandes voies de l'Europe centrale.

Par leurs vallées longitudinales, les Alpes sont très accessibles du côté du nord, de l'est, du sud-est, en remontant les cours du Lech, de l'Isar, de l'Inn, de la Salzach, de l'Enns, de la Muhr, de la Drave, de la Save, tous affluents du Danube qu'il a été facile d'unir aux deux grandes vallées transversales opposées du Rhin et de l'Adige, dont ils ne sont séparés que par des seuils peu élevés. Les principales voies ferrées longitudinales sont : 1° le *chemin de fer de la vallée de la Drave à celle de l'Adige* par Klagenfurt, Villach, le col de Toblach et la Rienz, affluent de l'Adige ; 2° le *chemin de fer de l'Arlberg* qui, par les vallées supérieures de l'Enns, de la Salzach, de l'Inn et de l'Ill, affluent de la rive droite du Rhin, unit le réseau autrichien au réseau suisse, et met en communication directe l'empire austro-hongrois avec l'Europe occidentale.

Carpathes et vallée du Danube. Vienne, centre politique et commercial. — Les *Carpathes* et le *Quadrilatère de Bohême* encadrent du côté de l'est et du nord le cours moyen du Danube, depuis *Passau* jusqu'aux *Portes de Fer*. La vallée du Danube conduit à la Forêt-Noire et au Rhin vers l'ouest ; à la mer Noire, à *Constantinople* et à *Salonique* vers l'est. *Ulm, Ratisbonne, Passau, Linz, Vienne, Presbourg, Buda-Pest* sont les principales étapes de cette route, suivie par les croisés au moyen âge, par les Français pour attaquer l'Autriche, et par les Impériaux pour repousser nos attaques. Le Danube est aujourd'hui la grande voie navigable de l'occident à l'orient. Vienne, par sa situation privilégiée sur les rives de ce fleuve et au bord du vaste cirque où s'étendent les plaines hongroises, occupe une position exceptionnelle. Là se croisent les routes de l'occident à l'orient, de Paris et Londres à Constantinople, de la mer du Nord et de la mer Baltique à la mer Adriatique, par les vallées de l'Elbe et de l'Oder et par la *porte Morave*.

II. — EUROPE SEPTENTRIONALE

Plaines de l'Europe septentrionale. Berlin, centre politique et économique de l'Allemagne. — Les plaines de l'Europe septentrionale comprennent *les terres basses* de la *Belgique,* de la *Hollande* et de l'*Allemagne*. La plaine belge a été transformée, par la culture et le desséchement des marais, en champs fertiles. Une partie de la Hollande ou Néerlande, terme qui a la même signification que Pays-Bas, serait submergée, si les habitants n'avaient élevé des digues contre l'invasion de la mer. Le reste de la plaine hollandaise se déroule, plate et unie, avec ses grasses prairies, ses riches polders, terres basses que la patience des Hollandais a transformées en terres de culture, ses jardins couverts de fleurs, ses fermes reluisantes de propreté, ses canaux de desséchement et d'irrigation, et aussi ses tourbières et ses marais (*marais de Bourtange*), qui s'étendent principalement le long de la frontière allemande.

La plaine de l'Allemagne septentrionale, entre l'Ems et l'Elbe, est formée en grande partie de tourbières qui couvrent le Hanovre, et de landes, dont la plus considérable est la *lande de Lunebourg*. La plaine comprise entre l'Elbe et la Vistule, jadis habitée par des peuples slaves aujourd'hui germanisés, est plus accidentée que la précédente et aussi plus fertile. *Berlin* occupe la partie la plus avantageuse de cette plaine de l'Allemagne. Sa position entre l'Elbe et l'Oder lui assure une double ouverture sur la mer Baltique et sur la mer du Nord; au sud, les deux mêmes vallées conduisent au Danube moyen, par le *défilé de Schandau* et le col de Freystadt à Linz d'un côté, par Breslau et les *dépressions de Gesenke* et de la *porte Morave* à Vienne de l'autre; au sud-ouest, par *Leipzig* elle attire, en quelque sorte, le faisceau des routes du Rhin et du Danube supérieur, des Alpes et de l'Italie. Cette

ville était donc dans les conditions les plus favorables pour devenir le centre politique et économique de l'empire.

III. — EUROPE ORIENTALE

Les plaines de la Russie. — L'Europe orientale ou russe est massive, unie, et en dehors du grand courant du *gulf-stream* qui, par l'afflux de ses eaux tièdes, exerce la plus heureuse influence sur le climat de l'Europe nord-occidentale.

L'horizontalité est un des principaux traits des terres russes; l'Amérique, dans le *Far-West,* dans les *llanos* et les *pampas,* et l'Australie nous offrent de ces vastes étendues qui se déroulent avec l'uniformité de la mer. Cette horizontalité se retrouve aussi dans les couches souterraines : tandis que l'Europe occidentale a été profondément bouleversée par des révolutions géologiques, les plaines légèrement ondulées de la Russie n'ont éprouvé que de faibles oscillations. *Moscou,* qui occupe la partie médiane et la plus large de cette immense plaine, et où convergent les routes et voies ferrées, est le véritable centre économique de l'empire russe.

IV. — EUROPE OCCIDENTALE

Le plateau central de la France. — Le *Plateau central* forme le principal accident du sol de la France; il a pour talus à l'est et au sud la *chaîne des Cévennes,* qui se dresse au bord du plateau, du canal du Centre au canal du Midi, en forme de bourrelet montagneux, et qui tombe à pic sur le Rhône à l'est et sur la plaine du Bas-Languedoc au sud. C'est une énorme accumulation de montagnes granitiques et volcaniques, couvrant une superficie d'environ 8 millions d'hectares. Ses limites sont nettement déterminées par les plaines

Paris et les grandes voies de la France.

et vallées qui l'entourent. A l'est, la vallée de la Saône et l'étroit sillon du Rhône la séparent des hautes terres du Jura et des Alpes occidentales ; au sud, les plaines du Bas-Languedoc se développent entre les dernières pentes des Cévennes et la mer ; la *dépression de Naurouze* s'ouvre au sud-ouest, entre le Plateau central et le système pyrénéen ; à l'ouest, s'étend la *plaine de Guyenne* et s'ouvre, entre les *monts du Limousin* et le *plateau de Gâtine*, la *trouée du Poitou* ; on descend au nord sur les *plaines du Berry*, de la *Touraine* et du *Bourbonnais*.

Dépression de Bourgogne, vallées de la Saône et du Rhône, plaines du Bas-Languedoc, col de Naurouze, trouée du Poitou sont en quelque sorte les chemins de ronde, qui permettent de tourner cette grande forteresse du massif central et qui font communiquer les plaines du nord avec le bassin de la Garonne et le littoral méditerranéen. Pour compléter l'unité française, il fallait que dans la masse même du plateau fussent percés un certain nombre de brèches et de passages, pour faciliter les rapports de l'un à l'autre versant : « ainsi le massif angulaire du *Morvan* se trouve presque entièrement séparé du reste des hautes terres par des seuils nombreux ménagés entre les deux vallées parallèles de la Saône et de la Loire..... L'ancien lac de la Limagne, que parcourt l'Allier, ouvre aussi un chemin à travers le mur des Cévennes, dans la direction des bassins du Lot, du Tarn, de l'Hérault, du Gardon, de l'Ardèche[1]. » *Paris*, au point où convergent les routes tracées par les voies historiques du Poitou et de la Bourgogne, et par les vallées de la Marne et de l'Oise, était appelé à devenir, comme lieu de passage, un grand centre commercial.

---

1. Élisée Reclus, *Géographie universelle*, France.

V. — EUROPE MÉRIDIONALE

Les péninsules ibérique, italique et balkanique. — La chaîne des *Pyrénées* sépare nettement l'Espagne de la France. Infranchissables dans la partie centrale, à cause de l'élévation de leurs cols, elles s'abaissent aux deux extrémités, dans les *Albères,* que franchissent la voie ferrée de Perpignan à Barcelone, par le *col de Banyuls,* et une route carrossable par le *col du Perthus,* et dans les Pyrénées occidentales, où l'on a établi une voie ferrée et des routes à travers les *cols de Bélatte,* d'*Ibagnetta,* de *Recevaux,* de *Somport* ou de *Canfranc.*

L'Espagne, prise dans son ensemble, a l'aspect d'un vaste plateau circulaire bordé de toutes parts par des terrasses montagneuses, parfois très élevées. Des brèches pratiquées sur le pourtour de ces monts font communiquer les provinces littorales avec le plateau des Castilles. Ce sont ces brèches qu'utilisent de nos jours les voies ferrées, après avoir été suivies par les peuples dans leurs migrations et par les armées en campagne. La route la plus importante est celle qui, par *Burgos* et le *défilé d'Avila,* passe à *Madrid* et à *Tolède,* laissant à l'est les défilés de *Somo-Sierra* que franchit la route carrossable de Burgos à la capitale, entre en Andalousie par le *défilé de Despeña-Perros,* et finit à *Cadix* et à *Malaga.* Des routes secondaires viennent s'embrancher à cette route principale : 1° par la *dépression de Calatayud,* passe la voie ferrée qui fait communiquer la Castille avec la région de l'Èbre ; 2° toutes les routes des Asturies et de la Galice aboutissent au Douro et rejoignent la ligne principale soit à Valladolid, soit sur le cours moyen du Tage, après avoir franchi le *défilé d'Avila ;* 3° la route du Tage, de Tolède à Lisbonne, est une voie tracée par la nature ; 4° de Valence, d'Alicante, de Carthagène monte un faisceau de routes qui se réunissent à Albacète, et par les plaines de la Manche, atteignent le Tage

à Tolède. Ainsi toutes les routes de la péninsule aboutissent vers le Tage moyen, qui forme le bassin central du plateau. On s'explique pourquoi *Madrid* est devenue, après Tolède, la capitale politique de l'Espagne.

L'*Apennin,* qui se développe, de Gênes à Messine, en un arc de cercle très allongé, partage l'Italie péninsulaire en deux versants très inégaux : celui de la *mer Adriatique,* étroit, abrupt, tourné vers le nord ; celui de la *mer Tyrrhénienne,* dont les plaines vastes, fertiles, ensoleillées, regardent le bassin occidental de la Méditerranée. Sur les bords du *Tibre,* le cours d'eau le plus important de l'Italie péninsulaire, situé à peu près au milieu du littoral occidental, est bâtie *Rome,* la capitale politique de l'Italie.

La partie septentrionale de la péninsule des Balkans, qui a, à peu près, la forme d'un quadrilatère, est massive ; dans aucune autre région de l'Europe on ne trouve des populations moins homogènes ; cette diversité de races n'est que la conséquence du chaos extrême des chaînes et des massifs de montagnes. Une triple rangée de montagnes parallèles, difficiles à franchir, protège et isole la partie méridionale, où grandit et se développe le génie hellénique.

VI. — POPULATION ET RACES DE L'EUROPE

Population comparée de l'Europe. — L'Europe est relativement la plus peuplée des cinq parties du monde ; elle compte environ 340 millions d'habitants, soit 35 habitants par kilomètre carré. Cette densité, de beaucoup supérieure à celle de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Australie, est presque double de celle de l'Asie, la contrée la plus peuplée après l'Europe. La population est très inégalement répartie sur notre continent : la *Belgique* (204 hab. par kil. c.), la *Hollande* (128 hab.), les *Iles Britanniques* (120), l'*Italie* (100), l'*Allema-*

gne (91) et la *France* (71) sont les États dont la population est la plus dense. C'est en Russie (19) et dans les États scandinaves (8) que se trouvent les populations les plus clair-semées.

La France est, de tous les pays de notre continent, celui dont la population croît le plus lentement : la population de l'Allemagne (49,422,000) a doublé depuis 1820 ; la nôtre a à peine augmenté, depuis cette époque, de 8,500,000. L'Angleterre nous atteint déjà (37,808,000 hab.) et va nous dépasser bientôt. En Russie (105,000,000 hab.), l'excédent des naissances sur les décès dépasse un million par an.

Dans une communication récente à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Levasseur a comparé la force de la France, de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, en territoire et en population, à trois époques différentes. En 1700, la France représentait seule le tiers de la force des cinq grandes puissances ; après 1815, elle n'en constitue plus qu'un cinquième, et aujourd'hui en comptant six grandes puissances avec l'Italie, elle ne compte plus que pour un sixième de la force de ces puissances réunies. Nous avons été amoindris par les traités de 1815 et de 1871, legs de la politique impériale. Les autres États se sont considérablement agrandis ; notre population reste stationnaire, tandis que celle des voisins suit une progression rapide, double façon de déchoir.

Sauf 15 à 20 millions de Lapons, Finnois, Mongols et Juifs, la population européenne se partage, à peu près également, en trois grands groupes ou familles, savoir : le *groupe latin,* 105 millions ; le *groupe germanique,* 108 millions ; le *groupe slave,* 106 millions. Les domaines occupés par chacune de ces races sont marqués approximativement par des lignes partant de Trieste, sur l'Adriatique, et aboutissant, l'une à Calais, l'autre à Saint-Pétersbourg. A l'orient de cette dernière sont les Slaves, qui occupent environ les trois cinquièmes

de l'Europe; dans l'intervalle des deux lignes, formant un triangle dont Trieste occupe le sommet, habitent les Germains; à l'ouest de ces derniers sont les peuples de race latine.

VII. — L'EUROPE AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Les armements militaires de l'Europe. — Malgré la diffusion des richesses matérielles, intellectuelles et morales qui composent ce qu'on appelle la civilisation, l'Europe est encore le foyer le plus ardent de cet actif rayonnement. Malheureusement les rivalités politiques des États européens sont, pour la civilisation contemporaine, un danger plus grand que les doctrines erronées qui arment le travail contre le capital. Sans prévoir des conflits d'autant plus graves que les engins de guerre sont plus terribles, il est probable que les armements à outrance, sous lesquels succombent les nations modernes et qui les appauvrissent, déplaceront, au profit du Nouveau-Monde, l'axe de la civilisation et des grandes affaires. Elles ne sauraient, en effet, tenir tête aux États-Unis, de toutes les contrées extra-européennes celle qui reproduit le plus la physionomie de notre continent, pour peu que la grande République suive seulement pendant un demi-siècle la progression des vingt dernières années. Sa population sera alors au moins égale à celle de l'Europe, et quant à sa richesse, nul ne peut dire quelle en sera alors la limite.

La comparaison du budget militaire de l'Union américaine avec celui des grandes puissances occidentales, France, Angleterre et Allemagne, suffit pour se rendre compte des avantages formidables qu'elle possède dans cette lutte pour la vie. La France dépense annuellement, pour la guerre et la marine, 912 millions et demi de francs, ou 24 fr. 40 c. par tête d'habitant; l'Angleterre 792 millions ou 21 fr. par tête;

l'Allemagne 600 millions ou 13 fr. Chaque année, l'Europe prélève 5 milliards de francs pour les dépenses militaires. Les États-Unis, avec une armée permanente de 27,000 hommes, n'inscrivent au budget de la guerre et de la marine que 250 millions ou 4 fr. 50 c. par habitant.

La *Contemporary Review* de Londres estime que ces trois puissances, en conservant sous les armes, en temps de paix, 1,224,000 soldats, sacrifient annuellement le huitième de leur puissance productive. Cette évaluation est bien au-dessous de la vérité, car les hommes ainsi enlevés aux travaux de la paix sont tous dans la fleur de leur force.

A ces charges écrasantes viennent s'ajouter les intérêts de la dette nationale. Les États-Unis ont amorti en dix ans plus de 3 milliards de leur dette qui, avec les excédents annuels de 700 millions, sera dans une autre décade réduite à zéro ; la France, l'Angleterre et l'Allemagne ont une dette de plus de 50 milliards. Les intérêts d'une telle somme représentent annuellement au bas mot 2 milliards à prélever sur le travail de ces nations, et en y ajoutant les charges résultant des services de la guerre et de la marine, c'est à plus de 4,300 millions qu'on peut évaluer la dépense. Les États-Unis n'inscrivent sur leur budget, pour ces trois services, que 762 millions et demi. La dette de tous les États européens, qui était de 75 milliards en 1870, atteignait 115 milliards en 1886.

Les conséquences logiques d'une telle inégalité ne tarderont pas à se manifester dans la lutte agricole et industrielle. Par la masse des produits qu'ils jettent sur l'Europe, les États-Unis ont déjà profondément bouleversé les conditions économiques de l'ancien monde, et provoqué une crise qui dure depuis trop longtemps. Si les États de l'Europe ne mettent pas bientôt un terme à leur fureur des armements, il faut s'attendre à une décadence rapide dans leur puissance productive et dans leur prospérité comparées à celles de la

République américaine. Une telle décadence ne pourrait être prévenue que si on trouvait le moyen d'accroître la population et la richesse de l'Europe plus rapidement que celles des États-Unis. Or ce moyen n'existe pas, et les charges que ce régime militaire fait peser sur le vieux monde poussent des légions d'émigrants par delà l'Atlantique. Si les nations européennes cherchaient, de propos délibéré, à se ruiner au profit de la République américaine, elles n'agiraient pas autrement qu'elles ne font.

Les produits de l'Orient. — Un autre danger non moins grave pour l'état économique de l'Europe, c'est l'invasion de notre marché par les produits de la Chine et du Japon. Le jour ne tardera pas à venir où nous devrons compter, sur notre propre sol, avec ces rudes jouteurs. « Chaque année, dit M. A. Bocher, la Chine envoie en Europe, en nombre toujours grossissant, des élèves-ingénieurs et autres qui viennent s'y instruire et, avec cette facilité d'assimilation et d'initiation qui est la faculté essentielle de la race jaune, y acquièrent des connaissances très propres à leur permettre d'utiliser les moyens de production que les fabricants européens se montrent d'ailleurs enchantés de mettre à leur disposition. » Partout où le Chinois s'est trouvé en concurrence avec l'ouvrier européen, il ne tarde pas à devenir pour celui-ci un ennemi redoutable, une cause de ruine et de misère. Travailleurs infatigables, ingénieux, habiles, patients et sobres, les Célestes, par la modicité de leurs prétentions, défient toute concurrence. C'est ce qui leur a fait interdire l'accès des établissements hollandais des îles de la Sonde, des colonies anglaises d'Océanie et du territoire de l'Union américaine. Déjà ils ont conquis tous les marchés de l'Extrême-Orient ; leurs marchandises, grâce à un bon marché contre lequel il nous est impossible de lutter, pénètrent partout. L'heure approche où, après avoir éliminé l'importation étrangère des places de l'Asie, ils se feront à leur tour expor-

tateurs[1]. Ainsi, tandis qu'en Asie et dans le Nouveau-Monde, les peuples s'appliquent à développer tous les éléments de la richesse, l'Europe garde sous les armes plusieurs millions d'hommes, dont l'entretien absorbe des capitaux considérables.

Chapitre II. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DES AUTRES PARTIES DU MONDE

I. — ASIE

Vue d'ensemble. — Rien ne sépare nettement l'Asie de l'Europe; les monts Ourals et le fleuve Oural ne sont pas une limite: des deux côtés de cette longue ligne de faîte, c'est la même horizontalité du sol, les mêmes plaines immenses et monotones, le même climat glacial, la même flore, la même faune. Sauf pour les dimensions — l'Asie est quatre fois plus vaste que l'Europe — les deux continents offrent une certaine analogie dans la disposition des montagnes et des plateaux: sur l'Himalaya s'appuient les plateaux de l'Asie centrale, comme sur les Alpes les plateaux helvétique et

1. Voici en quels termes s'exprimait vis-à-vis d'un correspondant américain, Li-Hung-Tchan, vice-roi du Petchili :

« Avant qu'il se soit écoulé un demi-siècle, la Chine sera couverte de chemins de fer comme d'un filet. Ses immenses ressources minérales seront développées : elle possédera, dans nombre de localités, des hauts fourneaux et des forges, et rien ne semble impossible à ce qu'elle puisse arriver à produire pour l'univers entier. C'est là pour moi la question la plus sérieuse qui puisse menacer votre peuple industrieux (les États-Unis) ainsi que ceux d'Europe.

« Les Chinois se sont montrés, par eux-mêmes, aussi habiles et intelligents qu'aucun autre peuple du monde. Ce sont, à l'occasion, de rudes travailleurs pouvant vivre à meilleur marché que les vôtres. Aussi, lorsque notre pays, ouvert aux chemins de fer, tournera son activité vers la fourniture des marchés du monde, je crois qu'il pourra arriver à les fournir mieux et à meilleur compte que vous-même. C'est là une question que vous devez envisager en face. »

souabo-bavarois ; les plaines de l'Indus et du Gange rappellent celle du Pô ; enfin en Asie comme en Europe, les régions plates se développent principalement dans la partie septentrionale et les hautes terres sont situées au centre et au sud du continent.

Les trois grandes presqu'îles qui terminent l'Asie au sud ressemblent, par leur forme et leur structure, aux trois péninsules que baigne la Méditerranée : l'Arabie est massive, peu découpée, de forme quadrangulaire comme l'Espagne. L'Hindoustan n'est pas sans analogie avec l'Italie ; les deux presqu'îles ont une situation symétrique. L'Himalaya correspond aux Alpes et le Gange au Pô. Ceylan touche à l'extrémité méridionale de l'Hindoustan comme la Sicile à l'Italie. L'Indo-Chine, profondément découpée, s'amincit à l'isthme de Kraw et se prolonge par la presqu'île de Malacca. La péninsule balkanique, plus finement articulée que l'Italie, est unie au Peloponèse par l'isthme étroit de Corinthe.

Mais la structure des hautes terres de l'Europe est mieux organisée et plus variée que celle des mêmes terres de l'Asie : les montagnes sont disposées sur notre continent en massifs autour desquels rayonnent des contreforts qui s'avancent au loin dans les plaines ; de larges vallées, ménageant aux peuples qui habitent les plateaux une issue vers les terres basses, s'ouvrent dans leur épaisseur : « Chaque goutte d'eau, chaque produit du sol, chaque homme y trouve un chemin vers les plaines d'alentour[1]. » En Asie, au contraire, les montagnes, par leur vaste entrecroisement, arrêtent les eaux de l'intérieur qui coulent dans des bassins sans issue vers la mer ; les peuples qui habitent ces régions vivent complètement isolés du reste du monde. La superficie de ces bassins fermés est à peu près égale à celle de l'Europe. Elle comprend toute l'Asie centrale, *Turkestan, plateau de l'Iran, Tibet, Mongolie, désert de Gobi.*

1. Élisée Reclus. *Nouvelle Géographie universelle,* Asie.

Les grands plateaux de l'Asie. — Les plateaux occupent en Asie une plus vaste étendue que les plaines. Le plus important est le grand *Plateau central,* qui s'appuie au sud sur l'*Himalaya,* dont les pics majeurs, les plus hauts du monde, atteignent près de 9,000 mètres, sur l'*Indou-Kouch,* le *Thian-Chan,* l'*Ala-Tau* à l'ouest, au nord sur les monts *Altaï, Sayansk* et *Transbaïkaliens.* Les monts *King-Gan, In-Chan, Péling, Yun-ling, Nan-lin* forment la bordure orientale. Ce plateau est formé de plusieurs plateaux secondaires : le *Tibet,* le plus élevé du globe (4,000 à 4,500 m.), la *Mongolie,* vaste région en grande partie déserte, et, à la rencontre de l'Himalaya et des Thian-Chan, le *Pamir,* qui forme le trait d'union entre le Plateau central et le plateau de l'Iran.

Les plaines de l'Asie. — Autour de ce plateau s'étendent de vastes plaines : au nord, la *plaine de Sibérie,* parcourue par de longs fleuves pris par les glaces pendant la plus grande partie de l'année ; à l'est, la *plaine de la Terre Jaune,* arrosée par le *fleuve Bleu* et le *fleuve Jaune,* les deux grandes artères fluviales de la Chine ; au sud, la *plaine du Gange,* une des plus fertiles de l'univers ; à l'ouest, la *plaine du Turkestan russe,* où le désert empiète sur les terres cultivées. Au delà de l'Iran se trouve la *plaine de la Mésopotamie,* fécondée dans l'antiquité par le Tigre et l'Euphrate et aussi renommée par sa fertilité que la célèbre vallée du Nil.

Dans ces plaines de l'Asie orientale et méridionale, isolées les unes des autres par des massifs montagneux presque infranchissables ou par d'immenses étendues désertes, se sont formés des empires qui ont fait faire de grands progrès à la civilisation : la Chine est, avec l'Égypte, le pays dont la civilisation remonte à la plus haute antiquité ; les lettres et les arts brillèrent d'un vif éclat dans l'Inde vers le XIV^e^ ou le XV^e^ siècle avant J.-C. ; les ruines qui couvrent la Mésopotamie témoignent des progrès réalisés par les Assyriens et les Babyloniens.

Population et races. — La population de l'Asie est de 850 millions d'habitants, les deux tiers de la population de l'univers ; elle est clairsemée dans les plaines froides de la Sibérie, sur les plateaux glacés du centre et dans les steppes du Turkestan, de l'Iran et de l'Arabie, mais elle est très dense dans les plaines fertiles de la Chine, de l'Indo-Chine et de l'Hindoustan. Elle se partage en quatre grandes races : la race jaune ou chinoise, représentée par les Chinois et les Indo-Chinois ; la race indo-européenne, qui comprend les Aryas ou Hindous, la race mongolique, qui habite la région de la mer Caspienne et du lac d'Aral, et enfin la race sémitique, à laquelle appartiennent les Arabes de la Mésopotamie et de l'Arabie, les Juifs de la Syrie et de la Palestine.

II. — AFRIQUE

Le littoral africain. — Contrée massive et continentale, l'Afrique n'a sur ses côtes ni grandes presqu'îles, ni golfes profonds ; c'est la contrée de l'univers la moins riche en articulations. Ses côtes, couvertes de sables, de marécages, de lagunes sur leur plus grande étendue, sont inhospitalières et difficilement accessibles. La barre, phénomène particulier à la côte occidentale d'Afrique et qui se manifeste avec une grande intensité sur le littoral du Sénégal et de la Guinée, est un nouvel obstacle souvent difficile à surmonter.

Obstacles à l'exploration de l'Afrique. — Comme dans l'Amérique du sud, avec laquelle l'Afrique offre beaucoup de ressemblance, les montagnes se développent parallèlement aux côtes ; elles se dressent brusquement comme de hautes murailles souvent inaccessibles et sont un obstacle pour pénétrer dans l'intérieur du pays. L'Amérique du sud est cependant d'un accès plus facile : ses fleuves, larges comme des bras de mer, sont navigables sur la plus grande partie de leur cours. L'embouchure des fleuves du continent noir est encore

obstruée par des bancs de sable, et leur cours moyen et inférieur embarrassé de chutes, de rapides et de cataractes. Aussi l'Afrique est encore la contrée la moins connue du globe. L'insalubrité du climat, la chaleur torride des régions situées sous les tropiques, les forêts impénétrables qui couvrent l'intérieur, l'hostilité des tribus sauvages dont quelques-unes sont encore anthropophages, offrent de grands obstacles à l'exploration de ce vaste continent.

Grandes routes commerciales. — D'intrépides explorateurs ont attaqué de tous côtés le continent africain et conquis à la science et au commerce ce monde naguère à peu près inconnu en dehors des côtes. Au premier rang de ces courageux pionniers se place le docteur *Livingstone,* qui a exploré la région du Zambèze et du Congo supérieur. *Cameron* a le premier, après Livingstone, traversé l'Afrique australe de l'est à l'ouest. *Speke, Grant, Burton* et *Baker* ont reconnu la vallée supérieure du Nil; enfin *Stanley* a descendu le cours du Congo, de sa source à son embouchure. Français, Anglais, Allemands recherchent les voies les plus sûres et les plus commodes pour amener, sur leurs possessions de la côte, les produits de l'intérieur. Le problème de la pénétration du Soudan occidental par le haut *Sénégal* et le haut *Niger* est résolu; mais les Anglais, établis à l'embouchure du Niger, drainent la partie la plus riche et la plus peuplée de ce mystérieux Soudan qu'ils ont atteint par la *Bénué;* le massacre de la mission *Flatters* a fait abandonner, pour le moment, le projet d'établissement d'une voie ferrée partant des ports algériens vers les États soudaniens ; pendant longtemps encore, les Touaregs seront les seuls intermédiaires entre le Maroc, la Tripolitaine et les opulentes et populeuses contrées du Soudan central. Dans le Congo français, les vallées de l'Oubanghi et de la Sangha, que remontent les missions dirigées par Dybowski, successeur du malheureux Crampel, Maistre et de Brazza, nous ouvriront une voie de pénétration vers les régions du lac

Tchad qu'on a appelées les Indes Noires; le *Congo,* dont le réseau fluvial offre un développement de 12 à 14,000 kilomètres, est déjà parcouru par des bateaux à vapeur qui le remontent, à partir du Stanley-Pool, sur plusieurs centaines de lieues. Mais la route commerciale la plus importante est celle du *Nil,* dont les Anglais cherchent à se rendre les maîtres; ils possèdent les issues de cet immense couloir: au nord, ils se sont établis en Égypte; au sud, des seuils faciles à franchir aboutissent à leurs possessions de la côte du Zanguebar. La récente exploration de Stanley permet de supposer que des relations commerciales pourront être établies, par l'*Arouhouimi,* entre le Congo et la région des grands lacs.

Configuration physique. — L'Afrique est maintenant connue dans ses traits généraux; elle forme un immense plateau, plateau rectangulaire au nord et au centre, plateau triangulaire dans l'Afrique australe. Quatre bastions dominent le plateau de l'Afrique septentrionale: au sud, le *massif montagneux de l'Abyssinie,* qu'entaillent profondément le *Nil Bleu* et le *Takazzé,* les monts de *Kong* et du *Fouta-Djallon,* ensemble de hautes terres, où le Sénégal et le Niger puisent leurs premières sources, et où, par suite de la disposition du sol en étages superposés comme dans le plateau abyssin, toutes les cultures pourront réussir et les blancs s'acclimater; au nord, les plateaux arides et faiblement peuplés de l'*Atlas* et le plateau calcaire et désolé de *Barka* (1,000 m.). Le massif montagneux que domine le sommet volcanique du *Cameroon* (4,000 m.) et les monts *Baginsé* (1,200 m.) forment du côté du sud la limite entre l'Afrique septentrionale et le plateau de l'Afrique australe.

L'Afrique méridionale forme un vaste plateau triangulaire dont la pointe est tournée vers le sud. Ce plateau s'appuie à l'est et à l'ouest sur deux chaînes littorales. La chaîne orientale, coupée par de nombreuses brèches que franchissent les cours d'eau, *Limpopo, Zambèze,* etc., qui descendent de l'inté-

rieur, est la plus élevée. A l'ouest, la seconde chaîne forme une bordure de hautes terres d'aspect et de forme variables, mais de moyenne altitude.

Population et races. — Le docteur Nachtigal estime à 200 millions d'habitants la population de l'Afrique. En dehors des *Égyptiens*, des *Maures*, des *Berbères* ou *Kabyles*, des *Arabes*, des *Abyssins* et des colons européens établis dans la Berbérie et dans les républiques sud-africaines, l'immense majorité des peuplades de l'Afrique n'a pas dépassé le degré inférieur de la civilisation, celui de la vie agricole ; un grand nombre ne vit encore que des produits de la pêche ou de la chasse, et de la cueillette des fruits.

III. — AMÉRIQUE

Vue d'ensemble. — « Cette partie du monde se compose de deux triangles dirigeant vers le sud leur sommet le plus aigu et se reliant l'un à l'autre par un isthme très étroit. Les deux moitiés de l'Amérique, dont l'une appartient en entier à l'hémisphère septentrional, tandis que l'autre est tropico-méridionale, forment deux continents parfaitement distincts, et cependant elles offrent une si grande analogie de structure qu'elles constituent évidemment un seul couple. Toutefois, l'Amérique du nord est plus grande que sa compagne du sud dans la proportion d'un septième environ et ses contours sont beaucoup plus accidentés[1]. »

Configuration physique. Grandes voies commerciales. — Comme en Afrique, les hautes terres de l'Amérique s'élèvent près des côtes ; elles sont disposées du nord au sud, en travers des vents et des courants qui viennent d'Europe, mais nulle part ces hautes chaînes, *Monts Rocheux* dans l'Amérique du nord, *Cordillère des Andes* dans celle du sud, ne sont un obstacle infranchissable ; très élevées sur le littoral occiden-

1. Élisée Reclus, *Les Phénomènes terrestres*.

tal sur lequel elles s'inclinent en pentes rapides, elles s'abaissent progressivement vers l'Atlantique. Sur ces massifs montagneux considérables, la nature a pratiqué de larges brèches que les Américains du nord ont déjà utilisées pour l'établissement de leurs voies ferrées transcontinentales, de l'un à l'autre Océan. C'est le 1er juillet 1862 que le président Lincoln signait le décret fixant le tracé du chemin de fer du Pacifique. Les travaux avancèrent rapidement ; on sentait bien quelle source de richesse, de prospérité, cette voie ferrée serait pour les États-Unis, qui allaient pouvoir exploiter les immenses richesses de la région du Far-West. Le 10 mai 1869 fut opérée la jonction des rails venant de l'Océan Atlantique avec ceux qui venaient du Pacifique. Désormais la locomotive allait pouvoir franchir les Monts Rocheux par le col Evan's, situé à 2,520 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette voie ne pouvait suffire à l'immense trafic de la grande République ; presque parallèlement à cette première, une deuxième a été établie, passant elle aussi par les grands lacs pour aboutir, par Saint-Paul, Orégon et Olympia, tout près de l'île de Vancouver et de la Colombie britannique. Une troisième se développe dans le sud, unissant les Angeles sur la côte du Pacifique à la Nouvelle-Orléans, Galveston et Matamoros, dans le golfe du Mexique, par un triple embranchement qui part de Paso-del-Norte.

Les Canadiens, eux aussi, ont construit leur ligne du Pacifique ; de toutes les lignes de ce continent, c'est celle qui offre la voie la plus courte au commerce, bien qu'elle ait une longueur de 4,932 kilomètres. Les Américains du sud sont moins avancés ; s'ils n'ont pas encore leurs voies de pénétration, cela tient aux obstacles physiques qu'oppose la contrée. Cependant les Argentins poussent activement leurs lignes ferrées vers le *col de la Cumbre,* par où se fera la jonction entre le réseau de la Plata et celui du Chili, de Buenos-Ayres à Valparaiso, d'un océan à l'autre ; cette voie ferrée, établie en un point où

le continent sud-américain est très rétréci, n'a que 1,360 kilomètres.

La nature a pourvu le nouveau continent d'un réseau fluvial des plus développés. Ces grands fleuves, Mississipi, Saint-Laurent, Amazone, Plata, qui roulent vers la mer un volume d'eau suffisant pour porter, sur plusieurs centaines de kilomètres, les navires marchands du plus fort tonnage, ont été les premières artères commerciales du Nouveau-Monde et rendent encore, malgré le développement des voies ferrées, de précieux services pour le transport des marchandises et des voyageurs.

Plaines et cours d'eau. — C'est vers l'Océan Atlantique que s'inclinent les vastes plaines et que se jettent les grands fleuves de l'Amérique ; c'est de ce côté-là aussi que s'est dirigée l'émigration européenne et que s'est portée l'activité commerciale et industrielle. Les hautes terres n'occupent, ainsi qu'en Europe, que la plus faible partie du continent américain : des plaines immenses, d'une fécondité sans pareille, *terres froides* du Dominion, *savanes* ou *prairies* du Mississipi, *llanos, selvas, pampas* de l'Amérique du sud, couvrent de vastes étendues.

L'Amérique, par la disposition de ses hautes terres, par son allongement, par son voisinage du grand courant du gulf-stream, se distingue, comme l'Europe, des autres parties du monde par la multiplicité, l'heureuse répartition et l'abondance de ses cours d'eau navigables jusqu'au pied des montagnes qui leur donnent naissance. Aussi le désert n'a nulle part envahi, comme en Afrique et en Asie, de vastes étendues. L'Amérique possède les fleuves les plus longs et les plus abondants du monde. Le *Saint-Laurent,* avec les lacs dont il est le déversoir, et le *Mississipi* sont deux admirables artères navigables ; le *Mackenzie* pourrait leur être comparé, s'il ne se jetait dans une mer glacée ; mais l'*Amazone* et ses innombrables affluents constituent le réseau navigable le plus

considérable du monde. L'Amérique du sud possède encore la *Plata* et l'*Orénoque*.

Le littoral. — L'Amérique du nord est, après l'Europe, le plus découpé des continents. Les rivages que baigne l'Océan Atlantique renferment un grand nombre de golfes, de baies, d'estuaires profonds (*mer de Baffin, baie d'Hudson, golfe de Saint-Laurent, golfe du Mexique,* etc.) et projettent au loin de longues péninsules, *Labrador, Acadie, Floride, Yucatan*. Ils sont aussi parsemés d'un grand nombre d'îles et d'archipels (*Terre-Neuve, Grandes et Petites Antilles,* etc.). L'Amérique du sud, massive comme l'Afrique, et de forme rudimentaire, a des contours plus rectilignes ; elle ressemble encore au continent noir par sa forme régulière et presque géométrique et par son manque absolu de péninsules.

Population et races. — La population de l'Amérique dépasse actuellement 116 millions d'habitants. Elle est, en grande majorité, d'origine européenne. L'Amérique du nord a été surtout peuplée et colonisée par des peuples de race germanique, Anglo-Saxons, Germains, Scandinaves ; les latins, Espagnols, Portugais, Français, Italiens, se dirigent principalement vers l'Amérique centrale et méridionale, Plata, Brésil, Chili, etc.

Régime politique. État de la civilisation. — Il y a à peine cent ans, toute l'Amérique était sous la dépendance politique de l'Europe. Les Anglais dominaient dans le nord ; l'Espagne possédait le Mexique, l'Amérique centrale, l'Amérique méridionale, sauf le Brésil ; c'était tout un monde d'une superficie plus de 20 fois supérieure à celle de la métropole. Le Portugal avait le Brésil, dont l'étendue égale les quatre cinquièmes de l'Europe. Si les Anglais cherchaient à tirer le meilleur parti des richesses du sol de leurs colonies d'Amérique, les Espagnols et les Portugais les avaient soumises à un régime économique qui consistait à les isoler du reste du monde et à les exploiter au profit de la métropole. Les habitants ne pou-

vaient trafiquer ni avec l'étranger, ni avec les autres colonies ; le caprice des gouverneurs décidait seul de la nature et de la répartition des cultures ; c'est ainsi que le Chili devait cesser de cultiver la vigne et l'olivier, pour consommer uniquement les vins et huiles d'Espagne.

Les États-Unis s'affranchirent les premiers en 1783 ; de 1811 à 1822, les colonies espagnoles et portugaises de l'Amérique se constituèrent en États indépendants. De tels changements ne sont pas sans danger quand ils s'opèrent d'une façon brusque. Ces peuples illettrés et n'ayant pas la première notion des droits et des devoirs des citoyens se donnaient des constitutions libérales calquées sur celle des États-Unis. Pendant longtemps encore le succès de leur indépendance fut leur unique souci, et lorsque la guerre avec l'Espagne fut terminée, les généraux, animés d'ambition personnelle, se disputèrent le pouvoir les armes à la main : c'est ainsi que la guerre civile désola l'Amérique latine, des bords de la Plata aux frontières des États-Unis. Tel est le mal dont les anciennes colonies espagnoles ont toutes plus ou moins souffert ; elles sont allées alternativement de l'anarchie au despotisme et du despotisme à l'anarchie, jeu dangereux qui en a épuisé quelques-unes au point d'en mourir. D'autres, plus heureuses, comme le Chili, la Plata, sans avoir mis fin à l'ère des *pronunciamentos,* se sont cependant appliquées à développer leurs richesses naturelles.

« Malgré cela et au milieu des orages, ces républiques ont résolu dans le sens de l'humanité, de la raison et de la justice, les questions les plus formidables : questions de races, questions de travail, questions économiques. L'esclavage ayant été aboli chez elles et l'égalité des races s'y trouvant réalisée, le travail y a pris pour base le principe même de la liberté. L'instruction publique s'est répandue sur tous les citoyens, sans distinction d'origine et quelle que fût la couleur de leur visage. C'est ainsi que Caracas, Buenos-Ayres,

Santiago du Chili, Lima, Quito, Bogota, Montevideo, sans oublier la capitale du Paraguay, ont produit des œuvres de littérature, d'histoire, de géographie, d'archéologie et de politique qui parfois se distinguent par la libre allure et l'animation du style, par la franchise de la pensée.

« Grâce à l'accroissement des moyens de communication, à l'établissement de plus en plus fréquent de négociants de l'Europe et de l'Amérique du nord, la situation matérielle s'est considérablement améliorée, aussi bien pour les États que pour les particuliers ; les transactions commerciales, de plus en plus nombreuses, ne laissent plus de place pour les pronunciamentos[1]. »

IV. — OCÉANIE

Grandes divisions de l'Océanie. — Les îles et les archipels, sur toute l'étendue de l'Océan Pacifique, forment un monde à part qui a reçu le nom d'Océanie. Les plus vastes, les plus riches et les plus peuplés sont situés à l'ouest. Ce continent comprend trois parties distinctes :

1° La *Malaisie* ; 2° l'*Australasie* ; 3° la *Polynésie*.

La Malaisie est considérée, dans son ensemble, comme une dépendance de l'Asie. Elle comprend les îles de *Sumatra, Java, Bornéo, Célèbes, les Philippines*, etc. L'Australasie ou Asie australe est formée de l'Australie, dont la superficie est presque égale à celle de l'Europe, et des îles ou archipels adjacents, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie, îles Fidji, Nouvelle-Guinée, etc. Les autres archipels situés à l'est de la Malaisie et de l'Australasie appartiennent à la Polynésie.

Les naturels de l'Océanie sont groupés sous trois races différentes : les indigènes de la Malaisie sont de race jaune ;

1. Deberle, *Histoire de l'Amérique du sud*. — Malgré les révolutions dont le Brésil, le Venezuela, le Chili et la Plata ont été le théâtre récemment, les progrès économiques de ces républiques de l'Amérique latine ne sont pas contestables.

ils sont réputés pour être rusés, astucieux, mais intelligents; les naturels de l'Australie, les Canaques de la Nouvelle-Calédonie, les Alfourous et les Papous de la Nouvelle-Guinée sont de race noire; ils sont en décroissance d'une période à l'autre et disparaissent devant l'élément européen qui forme des colonies de plus en plus nombreuses; les Polynésiens sont dispersés dans les autres îles ou archipels. Ils se distinguent des races précédentes par la couleur de leur teint, légèrement olivâtre, la beauté de leurs traits et leur haute stature. Ils vivent à l'état de nature, dans des îles qui produisent, sans travail, tout ce qui leur est nécessaire, sous un climat qui les dispense même de se vêtir.

Chapitre III.

GRANDES ROUTES COMMERCIALES DU MONDE

Les routes commerciales de l'Asie dans l'antiquité. — Dès la plus haute antiquité il a existé des relations commerciales entre l'Occident et l'Orient. Sous Auguste, il vint à Rome une ambassade du pays des Sères (Chine). Lorsque Rome, assiégée par Alaric au v^e^ siècle, voulut échapper au pillage, elle livra aux barbares des tissus de soie et des quantités considérables d'épices. Ces produits, comme les perles fines et les pierres précieuses dont se paraient les matrones, et les parfums dont elles faisaient usage, venaient des pays de l'Orient. Au temps de Pline (du I^er^ au II^e^ siècle), ces importations étaient évaluées annuellement à plusieurs millions de francs.

Le moyen âge consommait aussi des marchandises venues d'Asie; à ce commerce s'enrichissaient les Vénitiens, les Génois et indirectement les Mongols et les Maures. Quelles routes suivaient ces produits pour venir jusqu'en Occident ?

C'est ce qu'on a ignoré jusqu'au jour où Vasco de Gama trouva la route par le Cap. Il n'est pas sans intérêt de connaître quelles étaient les voies commerciales de l'antiquité et du moyen âge, parce que quelques-unes servent encore au transport des produits de l'Orient et que, par ces routes historiques et commerciales, qui ont facilité les échanges et les migrations des peuples, passeront les voies ferrées de l'avenir unissant l'Europe à l'Asie.

En examinant une carte d'Asie, on remarque que les affluents du cours supérieur de l'*Indus* se rapprochent de la haute vallée du *Gange,* comme pour permettre de passer facilement de l'une à l'autre ; c'est par là que se fait de nos jours la jonction, par voie ferrée, entre ces deux fleuves. La *rivière de Caboul,* affluent de droite de l'Indus, nous conduit au cœur même de l'Afghanistan. De l'autre côté de l'Indou-Kouch coule l'*Amou-Daria* (Oxus) qui, dans l'antiquité, finissait dans la mer Caspienne. De cette mer au Pont-Euxin, les produits de l'Orient empruntaient les vallées opposées du *Cyrus* (auj. Koura) et du *Fash* (auj. Riou) ; en face, le Pont-Euxin et le *Danube* ouvraient la route de l'Occident. La longueur du trajet — il fallait 12 jours pour aller de l'Inde aux bords de la mer Noire — les transbordements et les changements de mains que subissaient ces marchandises en décuplaient le prix.

Bactres (aujourd'hui Balk), capitale de la Bactriane, était l'entrepôt le plus considérable des produits de l'Inde. Là aussi aboutissait une route venant du pays des Sères (Chine) ; elle partait de la vallée du *fleuve Bleu,* atteignait le *Tarim,* franchissait les monts Célestes par des gorges profondes, passait à Bactres, d'où elle gagnait la mer Caspienne par l'Oxus. Une route plus septentrionale traversait les monts Tarbagataï par des passes fréquentées encore de nos jours, coupait le *Sihoun,* se dirigeait sur *Samarcande* et de là sur Bactres ; c'est l'ancienne route de la soie.

De Bactres, d'autres routes allaient vers la Méditerranée par les riches contrées de la Mésopotamie. La plus importante finissait à *Babylone,* ville immense et grand centre de consommation ; de là les marchandises étaient transportées par caravanes soit à *Béryte* (auj. Beyrouth), soit dans les provinces grecques qui bordaient l'Archipel. L'entrepôt de Babylone était encore alimenté par des produits qui arrivaient, en suivant la route de mer, par le golfe Persique et l'Euphrate.

Tel était dans l'antiquité le réseau asiatique des routes commerciales. Les Romains, au commencement de notre ère, cherchèrent surtout à développer par mer les transactions entre l'Orient et l'Occident, parce que les peuples qui dominaient dans les vallées de l'Oxus et du Sihoun, les Asi comme les appellent les annales chinoises, craignant de perdre les bénéfices de ce commerce, firent tout pour empêcher les relations directes entre la Chine et l'empire romain. Deux routes maritimes se présentaient : celle du *golfe Persique* avec le *Tigre* et l'*Euphrate* pour prolongement, celle de la *mer Rouge* et du *Nil*. Les Romains commercèrent avec l'Inde surtout par cette dernière. *Alexandrie* devint alors le grand entrepôt des produits de l'Orient. Chaque année 200 navires remontaient le fleuve, emportant des vins d'Italie, de Sicile et d'Asie Mineure, des métaux, des armes, des tissus. Cette flotte gagnait la haute Égypte couverte de cités opulentes, et arrivait jusqu'à *Coptos ;* de là, les marchandises étaient, par voie de terre, transportées jusqu'à *Bérénice,* d'où l'on gagnait la mer des Indes par la mer Rouge. En automne, on repartait avec un fret de retour consistant en perles, pierres précieuses, soie, poivre et autres épices, parfums, etc. Le voyage durait un an. Une flotte venait à Alexandrie charger ces produits précieux si péniblement obtenus.

Les routes commerciales entre l'Europe et l'Asie pendant le moyen âge. — A la chute de l'empire romain, les Byzan-

tins, avec leur capitale située sur les confins de l'Europe et de l'Asie, furent les intermédiaires entre l'Orient et l'Occident. Ils conservèrent ce rôle jusqu'au jour où les Génois, les Vénitiens, les Amalfitins s'emparèrent du commerce dans la mer Noire et dans la Méditerranée. Du côté de l'Orient les Perses, avec lesquels ils furent souvent en lutte, voulurent les empêcher de gagner le pays des Sères, et interdirent aux Sogdiens le transport de la soie à Byzance, voulant se réserver le monopole de ce trafic. C'est à ce fait que se rattache la célèbre introduction de la graine de ver à soie en Europe, dans un bâton creux, par les soins d'un moine grec.

Mais au VIII^e^ siècle une révolution nouvelle se produit: les Arabes se rendent maîtres de toute l'Asie occidentale jusqu'aux monts Himalaya, et le commerce par terre et par mer passe dans leurs mains. Les échanges entre l'Orient et l'Occident se firent par le golfe Persique et par *Bagdad*; là s'entreposaient les marchandises destinées à être expédiées, par les routes déjà connues, vers les ports de *Trébizonde, Brousse, Acre, Latakié, Jaffa,* où venaient les chercher les marchands de Venise, de Gênes, de Pise et d'autres villes. Venise, que sa position géographique désignait comme l'intermédiaire entre l'Orient et l'Europe centrale, avait presque le monopole de ce trafic. De cette ville, ces produits étaient dirigés sur *Bruges,* grande cité marchande, sur *Hambourg* et *Lubeck,* par les routes qui passaient par Vérone, Augsbourg, Nuremberg, etc.; ils arrivaient dans les ports de la mer Baltique par la route qui franchissait les cols de Toblach, de Sœmmering et atteignait la porte Morave.

La puissance grandissante des Turcs et les conquêtes faites dans l'Asie centrale par les Mongols, qui voulaient se poser en intermédiaires forcés et coûteux des transactions, modifièrent encore les voies commerciales d'Orient en Occident. Le golfe Persique fut peu fréquenté, Bagdad perdit sa prééminence commerciale; la route principale fut celle qui, par la

mer Rouge et le Nil, pénétrait dans les États du Soudan d'Égypte. Le Soudan joua, dans le monde musulman, un rôle commercial aussi considérable que celui des Vénitiens en Europe. Alexandrie devint encore une fois le grand point d'attache de l'Occident. Sous la domination des Mongols, les caravanes abandonnèrent la vallée de l'Oxus, qui était restée jusque-là la grande voie des nations, pour se diriger sur le Sihoun et de là atteindre la mer Caspienne, d'où l'on pouvait remonter les fleuves Oural et Volga ou gagner la mer Noire.

Découverte de la route du Cap. — Après la découverte de la route du Cap par Vasco de Gama (1498), la Méditerranée cessa d'être la grande mer de navigation. Les produits de l'Orient arrivèrent directement par l'Océan en Europe; la prééminence commerciale appartint bientôt aux villes et aux États situés sur l'Océan Atlantique; ce fut la ruine du commerce de Venise et des villes maritimes de l'Italie. Lisbonne, qui vendait les marchandises de l'Orient à un bon marché qu'expliquent la disparition des douanes d'Égypte, l'absence de transbordement et la diminution des frais de transport, fut le rendez-vous des commerçants de toute l'Europe et devint une des villes riches de notre continent.

Continuant à naviguer dans l'Océan Indien, les Portugais franchirent le détroit de Malacca et découvrirent les îles aux Épices. Enfin ils arrivèrent à Macao, et ce jour-là ils mirent à néant les voies de terre, toujours pénibles et semées de périls, qui menaient de la Chine aux marchés de l'Asie centrale. Pendant cinq siècles, le domaine du commerce s'est rétréci dans l'Asie occidentale, et les rapports de peuple à peuple y sont devenus plus difficiles.

Le canal de Suez. — L'ouverture du canal de Suez (1869) a modifié cet état de choses; un immense courant commercial s'est produit de la Méditerranée vers l'Extrême-Orient; les relations ont commencé à se renouer, sur terre, de proche

en proche, et la reconquête du terrain perdu s'accomplit rapidement.

Le canal de Suez, en modifiant, au profit de la Méditerranée et au préjudice du Cap, la grande route commerciale, a produit dans les relations de l'Orient et de l'Occident des changements dont l'Angleterre a surtout éprouvé le contrecoup. La situation qui lui est faite n'est pas sans analogie avec celle de Venise, après le voyage de circumnavigation de l'Afrique par Gama. La différence n'est que dans la façon dont les événements ont été acceptés. Venise mit toutes ses forces au service du Soudan pour fermer la route du Cap, et ne tenta rien pour la suivre. L'Angleterre, qui fut opposée, au début, au percement de l'isthme, a été la première à en profiter, dès qu'il fut ouvert au commerce.

Londres était, avant l'ouverture du canal, le grand entrepôt des matières premières et des produits de l'Orient ; ces marchandises, qui arrivent chaque jour en plus grand nombre, sont transportées, il est vrai, en majeure partie sur des navires anglais ; mais ces navires les déposent à Odessa, Trieste, Venise, Gênes, Marseille, qui sont devenus des centres de distribution pour l'Europe méridionale et centrale, comme Hambourg et Anvers pour le nord.

La nouvelle route commerciale a rendu possibles les exportations de blé indien, qu'on déclarait, avant 1870, impraticables, à cause de la longueur de la navigation. Ces blés firent leur première apparition, sur les marchés de l'Europe, en 1874 ; les exportations pour ce produit se sont élevées progressivement de 100,000 tonnes à 1,400,000. L'agriculture européenne en a reçu un choc terrible ; les profits des *farmers* du Far West ont été considérablement réduits. Enfin, le développement des manufactures de coton à Bombay a enlevé au commerce anglais une partie de ses débouchés dans l'Extrême-Orient, et a jeté un trouble profond dans la production des filatures de Manchester. Et ce n'est là qu'un commence-

ment ; car pour bien des objets, les manufactures indiennes, bénéficiant d'une main-d'œuvre à très bas prix, pourront de plus en plus lutter avec celles de l'Europe.

Projets de jonction entre l'Europe et l'Asie. — Le Transcaspien. — Actuellement la route maritime de l'Europe en Chine, au Japon et dans l'Inde est la plus fréquentée ; mais le moment ne paraît pas éloigné où des relations commerciales importantes s'établiront entre les deux continents par voies ferrées. Les tracés projetés ne diffèrent pas sensiblement des voies commerciales suivies dès l'antiquité, bien que des peuples nouveaux détiennent les clefs de ces importants passages.

Un premier projet, proposé par Rawlinson, consiste à relier Constantinople à l'Inde par *Téhéran, Hérat, Caboul* et *Peichawer*. D'après un tracé de M. de Lesseps, le rattachement entre l'Inde et l'Europe se ferait avec les chemins de fer russes par *Peichawer, Balk, Samarcande, Khodjent* et *Taschkend* pour aboutir à *Orenbourg* ou *Iekaterinbourg*. Les Russes vont poser les rails de la ligne qui unira Pékin à Moscou, par *Irkoutsk, Krasnoyarsk, Tomsk* et *Tiumen*, parallèlement à la grande route du *Trakt* ou de la *Caravane*. Ils ont déjà construit la ligne de Batoum à Bakou, à travers l'isthme caspien et 1,500 kilomètres de la voie ferrée circulaire qui, partant de *Ouzon-Ada*, sur la mer Caspienne, atteint *Samarcande* et se soudera aux chemins de fer de l'Europe à *Iekaterinbourg*, par *Taschkend* et *Semipalatinsk*. De ce long ruban de fer partiront d'autres lignes dans la direction de l'Inde, par Caboul et Peichawer, et du Céleste-Empire, en suivant la plaine fertile et peuplée entre le fleuve Bleu et le fleuve Jaune, pour aboutir à *Singam* ou à *Shanghaï*. La vallée de l'Euphrate et du Tigre est une voie tout indiquée pour le tracé d'une ligne ferrée partant du golfe d'Alexandrette pour aboutir à Bagdad et Bassorah. C'est en prévision de la construction de ce chemin de fer que les Anglais ont pris Chypre.

La distance entre l'Extrême-Orient et l'Europe sera consi-

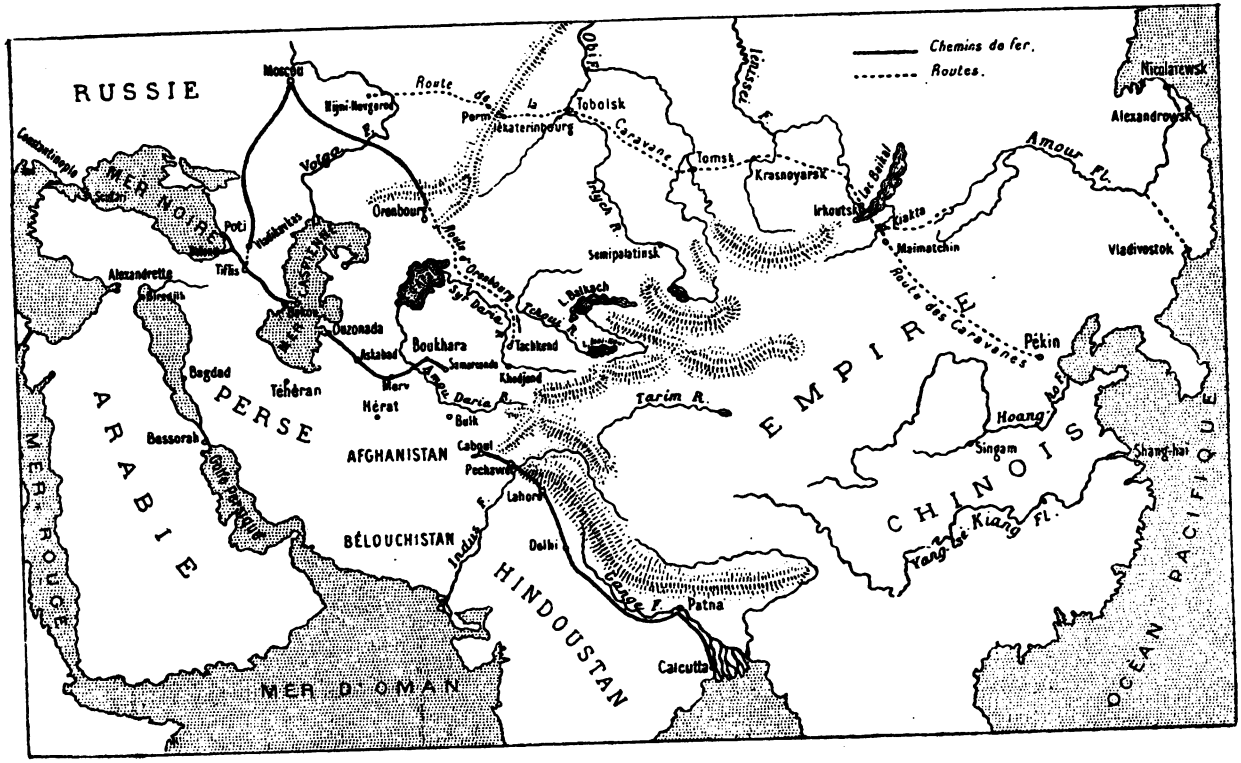

Carte pour les tracés des chemins de fer à travers l'Asie centrale et occidentale.

dérablement diminuée, et beaucoup de produits de la Chine et du Japon, qui nous parviennent par la route maritime, suivront la voie de terre. Une nouvelle révolution économique, dont il est difficile actuellement de prévoir les résultats, se produira alors. Bien des contrées du vaste continent asiatique, isolées en ce moment du reste du monde, développeront les productions de leur sol ; les richesses minérales de la Chine, à peine soupçonnées, seront livrées à l'exploitation ; de nouveaux États naîtront à la vie industrielle.

Routes d'Europe en Asie par l'Océan Glacial. — Dès le XVI^e^ siècle, les Hollandais cherchèrent à pénétrer dans la mer qui baigne les contrées de l'Extrême-Orient en longeant les côtes de la Sibérie ; c'est le passage du N.-O., qui a été trouvé seulement de nos jours par le savant Nordenskjold (1878-1879), et dont le commerce ne tirera qu'un mince profit. Une route plus fréquentée est celle qui, par la mer Blanche, conduit à l'estuaire de l'Obi ; de là, en remontant le fleuve, on arrive dans l'Irtich navigable jusqu'à Vernoié, où des caravanes prennent les marchandises.

Christophe Colomb. La route de l'Orient par l'Occident. — Tandis que Vasco de Gama cherchait la route des Indes en contournant l'Afrique, Christophe Colomb croyait la trouver en naviguant toujours vers l'ouest. Parti de Palos en 1492, il aborda dans l'archipel des Antilles qu'il explora, et aperçut l'embouchure de l'Orénoque. L'Amérique était découverte. Le problème de la route des Indes se posait de nouveau dans des conditions différentes : il s'agissait de trouver sur la côte méridionale du nouveau continent le passage qui conduisait au grand Océan ; c'est en 1521 que Magellan franchit le fameux détroit qui porte son nom. La flottille traversa l'Océan Pacifique, atteignit les Philippines et les possessions portugaises de l'Hindoustan, puis revint en Europe par le cap de Bonne-Espérance. La deuxième route maritime des Indes était trouvée.

Progrès de la navigation. — L'étude des vents et des courants des deux Océans — le gulf-stream sur l'Atlantique et le kuro-sivo sur le Pacifique — a eu pour résultat d'abréger pour les voiliers la durée des voyages. Les perfectionnements que notre siècle a apportés dans l'art des constructions navales et surtout l'application de la vapeur à la navigation ont considérablement diminué les distances. En 1818, on mettait 28 jours pour se rendre d'Europe en Amérique ; ce voyage se fait actuellement en 6 jours.

Routes de terre et d'eau en Amérique et en Afrique. — Nous avons vu comment s'opérait, dans l'intérieur du continent américain, le mouvement des hommes et des marchandises de toute espèce, par l'admirable réseau des voies navigables et les grandes voies ferrées transcontinentales ; nous connaissons aussi les routes commerciales qui unissaient et qui uniront encore un jour l'Europe et l'Asie.

Au point de vue de la circulation, qui centuple les forces productives d'un pays, l'Afrique est la contrée la moins bien partagée. La grande route commerciale du Nil à l'Océan Indien, qui drainera aussi une partie des produits du Congo moyen et supérieur, sera une des plus importantes de celles que les Anglais, avec le concours de Stanley, travaillent à ouvrir au commerce. Des bateaux à vapeur sillonnent déjà le Niger, depuis Bamako jusqu'à son embouchure, et le cours supérieur et moyen du Congo et de ses affluents, une des meilleures voies pour le commerce, lorsqu'un chemin de fer ira de la côte au Stanley-Pool au-dessous duquel commencent les cataractes et les rapides. Oran, Alger et Tripoli sont les amorces des routes qui, à travers le Sahara, s'avancent lentement vers l'intérieur du Soudan, encore inaccessible de ce côté aux Européens.

Importance commerciale de la Méditerranée. — Toutes ces voies terrestres et maritimes, par lesquelles les hommes échangent leurs produits sur toute la surface de la terre, convergent vers la Méditerranée, qui a pris de nos jours une

importance commerciale considérable. Elle est le centre du commerce entre l'Europe et le monde entier. L'Angleterre, qui possédait déjà les portes d'entrée et de sortie de cette mer, qui par Malte domine les deux versants, a encore mis la main sur l'*Égypte* et l'*île de Chypre*. Par l'occupation de l'Égypte, elle dispose absolument du canal de Suez, et par Chypre, elle commande les routes de terre qui vont des côtes d'Asie Mineure dans les Indes et les voies ferrées qui sillonneront un jour ces régions. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie cherchent, de leur côté, de nouvelles issues à leurs produits vers la Méditerranée ; le percement du *Saint-Gothard* a ouvert au commerce allemand *Gênes* et les ports italiens ; le raccordement des chemins de fer turcs au réseau serbe et autrichien a fait de *Salonique* le grand entrepôt des produits autrichiens et allemands à destination de l'Orient.

Chapitre IV. — GRANDES LIGNES DE NAVIGATION

I. — SERVICES DE PAQUEBOTS

Progrès de la navigation. — La mer n'est plus aujourd'hui l'*Océan ténébreux, l'abîme infranchissable ;* le marin peut l'explorer dans presque toute son étendue. Près de 200,000 navires la parcourent dans tous les sens ; les traversées maritimes deviennent de plus en plus nombreuses, et c'est par centaines de mille que l'on compte le nombre des voyageurs qui vont chaque année d'un bord à l'autre de l'Atlantique.

Les Portugais et les Espagnols furent, au XVI^e^ siècle, les matelots les plus hardis, et à leurs grands navigateurs revient l'honneur des plus belles découvertes de l'époque. D'autres peuples, Hollandais, Anglais, Français, portant une partie de leur activité sur les mers, visitèrent à leur tour les régions nouvellement explorées, fondèrent des comptoirs et des colo-

nies et prirent rang parmi les grandes puissances maritimes du XVII[e] siècle. Au commencement de ce siècle, les Américains, à peine échappés au joug de l'Angleterre, se font une place considérable comme rouliers de la mer. Ils construisent des voiliers rapides, et luttent avec les Anglais pour les transports maritimes à bon marché. Un des leurs, Fulton, construit le premier bateau à vapeur, et ils inventent les *clippers*, voiliers à quatre mâts, qui vont aussi vite que les steamers.

Après la guerre de Sécession en 1865, les Américains ne construisent plus autant de navires ; leur marine marchande diminue peu à peu, et leurs transports maritimes passent insensiblement aux navires marchands étrangers : de 1840 à 1846, les Américains faisaient 86 p. 100 de leurs transports par mer ; en 1861, ils tombent à 61 p. 100, en 1866, à 30 p. 100 et en 1882 à 16. Ce sont les Anglais, dont les paquebots les mieux aménagés et les plus rapides transportent aussi les voyageurs et les marchandises à un prix qui défie toute concurrence, qui sont les maîtres incontestés des mers. Leur pavillon flotte sur tous les Océans, et, par leurs lignes de bateaux à vapeur, ils sont en communication directe avec toutes les parties du monde. Les services étrangers ne parviennent à lutter contre ceux de l'Angleterre que grâce à de fortes subventions de l'État [1].

---

1. Liste des 10 principales compagnies de navigation maritime du monde, d'après le tonnage brut de l'ensemble de leur flotte :

	NAVIRES.	TONNES.
1° Lloyd de l'Allemagne du Nord	66	221,603
2° British India	91	199,096
3° Messageries maritimes	62	192,681
4° Peninsular and Oriental	48	187,684
5° Compagnie générale transatlantique	64	165,635
6° Florio Rubattino	105	161,687
7° Wilson Line	84	147,162
8° Hamburg american	44	136,659
9° Allan Line	42	130,156
10° Lloyd autrichien	76	123,565

(*Bureau Veritas.*)

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lignes de la Méditerranée. — Un grand nombre d'États commerçants sont groupés autour de cette mer intérieure, qui n'est qu'un golfe de l'Atlantique. La France, avec *Marseille, Cette,* Oran, Alger et les ports de la Tunisie, domine dans le bassin occidental; l'Espagne compte sur ce même bassin *Barcelone,* Valence, *Malaga,* et l'Italie, *Gênes,* Livourne, Naples Palerme, Messine, et sur la mer Adriatique, Venise; dans le bassin oriental, *Constantinople* est une des places de commerce les mieux situées; les ports austro-hongrois de *Trieste* et de Fiume et les ports russes d'*Odessa* et de *Batoum* sont ensuite les plus importants; viennent après les ports de *Smyrne,* d'*Alexandrie,* de Port-Saïd, du Pirée, de la Roumanie sur le Danube, et enfin Tripoli et les mouillages du Maroc. *Gibraltar* et *la Valette* (Malte) sont à la fois de grands entrepôts et des citadelles de premier ordre aux mains des Anglais.

Les compagnies maritimes qui sillonnent la Méditerranée sont, pour l'Angleterre, les Cunard, la ligne Anchor de Glasgow, la Péninsulaire orientale, une des plus puissantes.

La France possède :

1° Les Messageries maritimes, qui desservent l'Algérie, le Levant, la Turquie, les ports de la mer Noire et du Danube;

2° La Compagnie transatlantique, qui fait le service postal de l'Algérie, de la Tunisie, touche à Tripoli, au Maroc, au sud de l'Espagne, à Malte, aux ports de l'Italie occidentale; les Chargeurs réunis ont aussi organisé un service régulier entre Marseille et l'Algérie;

3° La Compagnie insulaire de navigation, qui dessert la Corse, Nice, la Sardaigne, l'Espagne, l'Algérie, l'Italie, le Levant, la Turquie;

4° La Compagnie de navigation mixte Touache, qui visite l'Algérie et le Maroc;

5° La Compagnie de navigation marocaine et arménienne Paquet, qui va, d'un côté, à Gibraltar et aux côtes du Maroc, et, de l'autre, à Constantinople, Trébizonde et Batoum;

6° La Compagnie française de navigation à vapeur Cyprien Fabié, dont les quatre lignes de navigation vont sur la Syrie, Oran, New-York, la Plata et Rosario.

Trieste est le siège du Lloyd austro-hongrois qui parcourt toute la Méditerranée, va dans l'Inde et en Chine. L'Adria a organisé un service mensuel sur Trieste, Venise, Marseille, Bordeaux, le Havre et Londres.

Pour l'Italie il faut citer : la Compagnie de navigation générale, qui va de Gênes à Alexandrie, Smyrne, Salonique et Odessa; la Compagnie Rubattino, de Gênes à Tunis.

La Compagnie russe de navigation à vapeur, dont le siège est à Odessa, visite Alexandrie par Smyrne, Beyrouth et Jaffa.

La Compagnie khédiviale d'Égypte va d'Alexandrie à Constantinople par la Syrie, et dessert aussi la mer Rouge de Suez à Aden.

Lignes de l'Océan Indien. — Les lignes de l'Océan Indien vont de la Méditerranée à la mer Rouge par le canal de Suez, grand canal de navigation maritime à niveau, c'est-à-dire sans écluses. La route par le cap de Bonne-Espérance, par laquelle on allait, avant 1869, de l'Europe dans l'Inde et en Chine, n'est plus fréquentée que par les voiliers et les steamers qui vont chercher les céréales et les graines oléagineuses de l'Inde et les laines d'Australie. Le trafic par le canal de Suez, qui abrège d'un tiers la durée de la traversée par l'ancienne route, s'accroît d'une période à l'autre : en 1870, 486 navires jaugeant 436,000 tonnes franchissaient le canal; il était de 3,440 jaugeant 9,440,000 tonnes en 1888 et de 3,425 jaugeant 9,605,745 tonnes en 1889. Sur ce nombre, les trois quarts sont anglais, représentant les trois quarts du tonnage aussi. La France, qui a de grands intérêts dans les mers de l'Orient, vient au deuxième rang avec 168 navires jaugeant 361,813 tonnes. Puis viennent les Hollandais, qui possèdent l'archipel de la Malaisie, les Allemands, dont le commerce avec les

contrées du Pacifique s'est considérablement accru, les Italiens, qui ont d'importants établissements sur la mer Rouge et la côte orientale d'Afrique, les Austro-Hongrois, les Espagnols et les Russes. Au dernier rang se placent les Japonais, qui commencent à venir en Europe, les Belges, les Américains, les Portugais et enfin la ligne postale Khédivié.

A la tête des compagnies anglaises sont la Compagnie péninsulaire et orientale, qui part de Southampton, touche à Port-Saïd, Bombay, Ceylan, Calcutta, Penang, Singapore, Hong-Kong, Shanghaï, Yokohama, et la British India Steam navigation company, qui part de Londres, dessert l'Afrique orientale, Zanzibar, Mozambique, le golfe Persique, l'Inde, Batavia.

La ligne Clan a établi un service de Liverpool à Bombay, à Kurrachee et en Chine. L'Ocean steamship company va de Liverpool dans l'Inde, en Chine et au Japon. La ligne Anchor fait le trajet de Glasgow et de Liverpool à Bombay et à Calcutta. La ligne Holl et les lignes Castle et Glen, rivales de la ligne Clan, transportent surtout le thé, de Chine en Angleterre. Chaque année, à la fin de mai, un navire de chaque compagnie part de Hankéou et Shanghaï, et lutte de vitesse pour gagner la prime de 250,000 fr. que reçoit celui qui arrive le premier aux docks de Londres.

La ligne Castle, qui part de Londres, a pour principaux points d'escales Singapore, Bangkok, Penang, Hong-Kong, Shanghaï, Hiogo, Manille.

Puis viennent les lignes Inch, Wilson, City, Bird, Ben, Star, Union, Harrison, Japan, et enfin la Persian steam ship company, qui va de Marseille à Djeddah, Bender-Abbas, Bushire, Bassorah, Bagdad.

Au premier rang des lignes françaises pour le service de l'Indo-Chine et de l'Australie vient la compagnie des Messageries maritimes, qui s'est chargée d'un service annexe entre Saïgon et Manille, Saïgon et Haïphong. Une autre ligne

annexe, établie depuis 1888, dessert la Réunion, Maurice, Madagascar et l'Afrique orientale (Zanzibar).

La Compagnie maritime de navigation part de Marseille, va en Cochinchine et au Tonkin. Une société anglaise a établi un service de steamers qui vont de Marseille au golfe Persique. La Compagnie havraise péninsulaire va du Havre à Madagascar et Maurice.

La Compagnie générale de navigation italienne fait le trajet de Gênes à Bombay et à Singapore.

La Hollande a établi trois services de paquebots :

1° Le Rotterdam Lloyd, de Rotterdam à Batavia ;

2° La ligne stoomvaart Maats Insulinde, qui part d'Amsterdam et dessert Batavia, Sourabaya, Macassar ;

3° Le stoomvaart Maats Neerlande, qui part d'Amsterdam et visite Batavia, Samarang, Sourabaya.

Le Lloyd austro-hongrois va de Trieste à Bombay et Hong-Kong.

La ligne belge orientale fait le trajet d'Anvers à l'Extrême-Orient.

Les Allemands ont établi la Deutsche Dampfschiffs-Rhederei, qui part de Hambourg pour la Chine et le Japon. L'Espagne a deux lignes : celle du marquis de Campo et celle de la Compagnie des tabacs des Philippines, qui vont toutes les deux à Manille.

Lignes de l'Atlantique. — Les lignes de l'Atlantique unissent l'Europe aux deux Amériques et à l'Afrique occidentale.

Le commerce entre l'Europe et l'Amérique a pris un développement considérable, depuis la seconde moitié de ce siècle ; il a été favorisé par le mouvement d'indépendance qui a affranchi l'Amérique anglo-saxonne et latine de l'Angleterre, de l'Espagne et du Portugal, et par le grand courant qui jette annuellement environ un million d'émigrants européens dans les États de l'Amérique du nord et du sud.

On s'explique dès lors l'importance des services maritimes entre ces deux parties du monde.

Les explorations de Livingstone, de Cameron, de Stanley et de Brazza, l'ouverture au commerce libre de cette immense région du Congo, les nombreux comptoirs anglais, français, portugais, allemands de la côte occidentale, ont développé les échanges entre l'Europe et l'Afrique.

I. *Atlantique du nord.* — *New-York* est le grand port marchand de l'Union et de l'Atlantique du nord; il fait à lui seul les deux tiers du commerce extérieur. Il entre dans ce port et il en sort tous les jours de grands paquebots qui débarquent des passagers, des émigrants, des marchandises de toutes les parties du monde. *Boston, Philadelphie,* Baltimore, Charleston, la *Nouvelle-Orléans,* pour les États-Unis, *Halifax, Québec,* Montréal, pour le Canada, sont les autres ports les plus actifs.

Une des plus anciennes, des plus riches et des plus puissantes compagnies anglaises transatlantiques est la Compagnie Cunard, dont le siège est à Liverpool. Les autres compagnies anglaises sont la Compagnie Guion, la Compagnie Allan, les lignes Anchor, de Glasgow, les Compagnies Beaver, Furnes, Inman, Dominion, National, White-Star, les lignes Monarch, State, American, qui possèdent les navires les plus rapides, les mieux tenus et les mieux commandés. La plupart de ces paquebots visitent les Antilles, le Mexique, l'Amérique centrale, la Colombie, le Venezuela, la Guyane.

Parmi les autres compagnies qui font le service entre l'Angleterre, le Mexique et les Antilles, il faut accorder une mention à la West-India and Pacific steamship company, qui part de Liverpool, et à la Royal Mail, de Southampton.

En France, la Compagnie générale transatlantique peut lutter, pour la vitesse et l'aménagement de ses navires, avec la Compagnie Cunard. Elle possède 5 grands paquebots, la *Normandie,* la *Bretagne,* la *Champagne,* la *Guyenne* et la *Touraine.*

Il y a des départs toutes les semaines du Havre pour New-York, et tous les quinze jours pour les Antilles alternativement de Pauillac, de Saint-Nazaire ou du Havre. Depuis 1885, la Franco-canadienne va du Havre à Halifax, Québec et Montréal.

La Compagnie des transports à vapeur part tous les mois du Havre pour New-York et la Nouvelle-Orléans.

La Compagnie bordelaise de navigation à vapeur va tous les 15 jours de Bordeaux à New-York.

L'Allemagne a établi trois services :

1° La Compagnie hambourgeoise-américaine, qui part de Hambourg pour New-York toutes les semaines, et d'Anvers pour les Antilles tous les mois ;

2° Le Lloyd-nord-allemand, qui part de Brême pour New-York toutes les semaines. Elle dessert aussi l'Australie et l'Extrême-Orient ;

3° Le Stettiner Lloyd, compagnie allemande-américaine, qui a des départs pour New-York toutes les semaines.

La Compagnie belge, Red-Star, va d'Anvers à New-York toutes les semaines, et d'Anvers à Philadelphie tous les mois.

La Compagnie italienne de navigation générale fait tous les 15 jours le trajet de Naples à New-York.

La Compagnie transatlantique, de Barcelone, part deux fois par mois pour Porto-Rico, la Havane, et touche, dans le premier voyage, à la Vera-Cruz, dans le second, à Sabanilla, Carthagène et Colon.

Les Antilles espagnoles et ces mêmes ports sont desservis encore par les paquebots-poste marquis de Campo. Une nouvelle ligne espagnole va depuis 1885 de Barcelone à New-York.

Les Américains n'ont que deux lignes : l'une, l'American steamship company, va de Philadelphie à Liverpool, et aussi aux Antilles, au Mexique, à Colon ; l'autre, l'Atlas, va de New-York à Colon.

La Compagnie transatlantique mexicaine a organisé un service mensuel de la Vera-Cruz au Havre.

II. *Lignes de l'Atlantique du sud.* — Ces lignes desservent toutes les côtes de l'Amérique méridionale, depuis l'équateur jusqu'au passage de Magellan, d'où elles atteignent le Pacifique, et toute la côte de l'Afrique occidentale jusqu'au cap de Bonne-Espérance, ainsi que quelques ports de l'Océan Indien.

Le paquebot anglais de la Pacific steam navigation company part de Liverpool, touche Bordeaux, Lisbonne, va à Pernambouc, Montevideo, passe le détroit de Magellan et remonte la côte du Pacifique, en faisant escale à Valparaiso, Arica, Islay, Callao, le port de Lima.

Le Royal-Mail fait la traversée de Southampton à Buenos-Ayres.

Les principaux départs de France ont lieu par :

1° Les Messageries maritimes, de Bordeaux-Pauillac à Buenos-Ayres, avec escale à Lisbonne, Dakar, Pernambouc, Bahia, Rio-de-Janeiro, Montevideo ;

2° Les Transports maritimes, de Marseille à la Plata, et les Chargeurs réunis, du Havre à Buenos-Ayres et Rosario ;

3° La Compagnie maritime Boissière, qui va du Havre à Montevideo, franchit le détroit de Magellan et va à Valparaiso et à Callao.

L'Allemagne a établi deux lignes : le Lloyd du Nord, de Brême au Brésil et à la Plata ; le Kosmos, de Hambourg à Montevideo et Valparaiso. La maison Woermann a inauguré, pour 1891, un service régulier de vapeurs pour la côte occidentale d'Afrique. Les départs ont lieu une fois par mois pour le Maroc, Cameroon, le Congo, la Côte d'Or et les ports du Nord jusqu'à Liberia.

En Espagne, la Compagnie des paquebots-poste marquis de Campo dessert le Brésil, la Plata et les ports du Pacifique jusqu'à Callao.

La Compagnie américaine de navigation à vapeur part de New-York pour le Brésil et la Plata.

Au Brésil, des compagnies subventionnées parcourent l'Amazone.

Les lignes anglaises qui desservent la côte occidentale d'Afrique sont :

1° L'Union steamship company, qui part de Southampton et relâche à Madère, l'Ascension, Sainte-Hélène, le Cap, Natal, Mozambique et Zanzibar ;

2° L'African steamship company, qui part de Liverpool pour Loanda, avec escale à Madère, Ténériffe, Sierra-Leone et le Congo ;

3° La Castle Mail Packet company, qui va de Londres à Mozambique, par Madère, Sainte-Hélène, le Cap, Natal, Maurice et Bourbon.

En France, il y a les Messageries maritimes qui font le service de Bordeaux à Dakar et Gorée par Lisbonne. On vient d'établir un service bimensuel qui part alternativement du Havre et de Marseille pour le Congo.

La Mala real portugueza dessert les colonies portugaises de la côte orientale et de la côte occidentale.

Lignes du Pacifique. — Les paquebots peuvent se rendre d'Europe au Pacifique, soit par le canal de Suez et l'Océan Indien, soit par l'Océan Atlantique en doublant le cap Horn. Quelques lignes partent de Panama et de San-Francisco et ne sortent pas de l'Océan Pacifique.

Les lignes qui passent par le canal de Suez et vont en Australie sont :

La Compagnie péninsulaire orientale, qui quitte à Colombo la ligne principale de l'Extrême-Orient et va à King George's Sound, Adelaïde, Melbourne et Sydney ;

La British India, qui part de Colombo, passe à Singapore, Batavia et finit à Brisbane ;

La ligne anglo-australienne et la ligne Victoria de Liver-

pool à Melbourne, la ligne des paquebots à vapeur de Londres à Melbourne, la ligne Orient qui part de Southampton, double le cap de Bonne-Espérance, touche aux ports australiens et revient par le canal de Suez.

La ligne Eastern and Australian, subventionnée par la colonie de Queensland, part de Brisbane, passe à Batavia, Singapore, Ceylan, Suez, Gibraltar et Londres.

Les Messageries maritimes vont de Marseille à Aden, aux Seychelles, à la Réunion, Maurice, puis de là à Adelaïde, Melbourne, Sydney et enfin à Nouméa. Cette compagnie a établi, depuis 1885, un service annexe de la ligne d'Australie, pour relier la Réunion et Maurice avec Madagascar et Mozambique avec escales à Tamatave, Sainte-Marie, Vohémar, Diégo-Suarez, Nossi-Bé, Mayotte et Majunga.

La maison Tandonnet, de Bordeaux, a organisé un service de vapeurs qui vont à Nouméa et en Australie par le Cap.

Une ligne allemande part de Hambourg pour l'Australie, par le canal de Suez. Une ligne belge part d'Anvers pour la même destination.

Une compagnie américaine, la Pacific Mail steamship company, a établi 3 lignes sur le Pacifique :

1° La ligne de San-Francisco en Australie par Honolulu, les îles Fidji, Auckland, la Nouvelle-Zélande, Sydney, et escale sur Nouméa ;

2° La ligne de San-Francisco à Yokohama, Shanghaï et Hong-Kong ;

3° La ligne de Panama à Vancouver par Acapulco et San-Francisco.

La Compagnie du chemin de fer de Panama a établi une ligne de steamers de Panama à Acapulco par tous les ports de l'Amérique centrale, Punta-Arenas, Costa-Rica, San-Juan, Realejo, la Union, Libertad, San-José, Champerico.

Toute la côte du Pacifique de l'Amérique méridionale est desservie par les navires à vapeur de la compagnie anglaise,

Pacific South Navigation, qui va de Panama à Valparaiso, par Buenaventuro, Guayaquil, Payta, Lambayèque, Hunchaco, Callao, Chincha, Iquique, Cobija, Caldera, Huesco, Coquimbo.

Une compagnie chilienne de bateaux à vapeur va de Callao à Punta-Arenas, dans l'Amérique centrale, en touchant tous les ports de la côte du Pacifique.

II. — CABLES SOUS-MARINS

Utilité des télégraphes et câbles sous-marins. — Personne ne conteste les avantages que retire le commerce de ces lignes de paquebots ; mais quels services ne lui rendent pas encore les télégraphes électriques et les câbles sous-marins ! Que seraient les affaires de commerce et de Bourse, si les communications par l'électricité venaient à cesser immédiatement ? A quelles modestes proportions se trouveraient réduits les ordres d'achat et de vente ! Les relations internationales seraient rares, et le marché se ressentirait souvent de ce manque de nouvelles politiques, qui jouent un si grand rôle dans les spéculations de toute nature. Je ne parle pas des services, précieux à d'autres titres, que rend le télégraphe aux marins qui attendent dans le port que la tempête annoncée se soit calmée et aux pêcheurs norvégiens qu'il prévient du passage du poisson. Les lignes télégraphiques terrestres, dont la longueur a doublé depuis 20 ans, couvrent le globe d'un réseau de fils dont les mailles sont de plus en plus serrées. C'est en 1854 que Cyrus Field et Gisborne conçurent l'idée d'unir l'ancien et le nouveau continent par un fil électrique. L'entreprise réussit, et en 1866 des dépêches furent échangées, par câble sous-marin, entre l'Europe et l'Amérique. Depuis cette époque, un grand nombre de câbles ont été immergés, unissant notre continent à toutes les parties du monde. La longueur totale des câbles du globe était, en 1892, de 140,344

milles, soit environ 260,000 kilomètres. Les grandes artères de ce mode rapide de communication suivent naturellement la direction des grands courants commerciaux.

Câbles sous-marins orientaux. — 36,000 kilomètres de fils sous-marins ont été immergés de *Falmouth* à *Adelaïde*. Cet immense fil touche *Lisbonne* et *Gibraltar* pour gagner *Malte*, où aboutissent des fils d'Europe et d'Afrique. De Malte, il se continue par mer jusqu'à *Alexandrie*, il traverse le territoire égyptien pour plonger de nouveau à Suez, puis franchit l'Océan Indien d'Aden à Bombay, où il emprunte, pour arriver à *Madras*, le territoire de l'Hindoustan; dans cette ville, il plonge de nouveau jusqu'à *Singapore*. Là, le courant se bifurque, l'un se dirige sur l'Australie par *Java* et *Palmerston* (Port-Darwin), traverse ce continent du nord au sud et finit à *Adelaïde*, l'autre atteint la Chine et le Japon avec atterrissements à *Saïgon*, *Hong-Kong*, *Amoy*, *Shanghaï* et à *Nagasaki*. Ce grand réseau de l'Extrême-Orient aboutit à *Vladivostok*, où commence la ligne télégraphique qui traverse la Sibérie, en longeant la route du *trakt*, et se noue au réseau russe à *Perm*. A ce fil de la Sibérie viennent se souder plusieurs embranchements, dont le plus important descend au sud vers le Turkestan, la Perse et l'Hindoustan.

Le projet de traversée de l'Océan Pacifique, mis en avant en 1872, est aujourd'hui un fait accompli. Un câble part de *Sydney*, atteint la *Nouvelle-Zélande*, les *îles Fidji*, *Honolulu*, dans les îles Sandwich, et aboutit à *Vancouver*, sur la côte canadienne. On projette de rattacher de même l'Australie à l'Union américaine.

Les possessions anglaises de l'Afrique australe communiquent avec l'Inde par un câble sous-marin qui va du Cap à Ceylan, par Zanzibar, Maurice et la Réunion. Cette même partie de l'Afrique est rattachée à l'Angleterre par la ligne du *Cap* à *Lisbonne*, qui atterrit à *Saint-Paul-de-Loanda*, à *Dakar*, à *Saint-Louis*, aux *Canaries* et à *Madère*.

Enfin Constantinople est le point d'attache de câbles qui vont vers trois directions : 1° la ligne de Fao ; 2° la ligne de Hannequin ou Téhéran, et 3° la ligne d'El-Arich.

1° *Ligne de Fao.* — De Constantinople, les dépêches passent en Asie Mineure, à *Angora, Diarbekir* et *Bagdad,* pour atteindre *Fao,* au fond du golfe Persique. De là un câble plonge dans le golfe et suit le littoral de la mer d'Oman jusqu'à *Kurrachee* et *Bombay,* où cette ligne se rattache au câble venant d'Aden.

2° *Ligne de Hannequin.* — Cette ligne n'est qu'une déviation de la précédente ; elle sort de la Turquie d'Europe à *Hannequin,* point frontière entre la Turquie et la Perse, entre en Perse et passe à *Téhéran,* d'où le courant électrique se répand dans le Turkestan.

3° *Ligne d'El-Arich.* — De Constantinople les dépêches peuvent à Diarbékir suivre la direction d'*Alep* et *El-Arich,* traverser l'Égypte jusqu'à Suez, où elles prennent le câble de la mer Rouge.

Câbles sous-marins occidentaux. — Dix câbles sous-marins, dont 8 anglais et 2 français, établissent des communications rapides entre l'Europe et l'Amérique, par Terre-Neuve et Saint-Pierre. *Lisbonne* est le point d'attache de la ligne sous-marine qui aboutit à *Pernambouc.* Des câbles longent toute la côte de l'Amérique du sud, d'une part sur *Bahia, Rio-de-Janeiro, Montevideo, Buenos-Ayres,* et d'autre part sur *Para,* les *Guyanes,* d'où ils plongent pour relier les principales *Antilles* les unes aux autres, et se terminer, par *la Havane,* à l'extrémité méridionale de la *Floride.*

L'Angleterre, à cause de sa situation insulaire, est unie au continent par un grand nombre de câbles, qui aboutissent en Suède et Norvège, Danemark, Hollande, Allemagne, Belgique, France, Espagne et Portugal ; on n'en compte pas moins de 8 entre les côtes anglaises et françaises. Un câble sous-marin a été immergé de Marseille à Barcelone. Cinq

câbles de la côte française à la côte algérienne assurent des communications rapides entre la France et l'Algérie. Des câbles sous-marins vont d'Italie aux îles qui en dépendent, puis en Corse, à Malte, en Grèce et en Turquie (Otrante à Punta-Secca).

PLAN DE L'OUVRAGE

Conclusion. — De cette étude des grandes voies commerciales du monde se dégagent le plan et les divisions de ce travail.

On étudiera d'abord les forces productives des États qui, comme la France avec ses possessions africaines, l'Italie, la Grèce, la Turquie avec ses dépendances d'Asie et d'Afrique, les royaumes et principautés de la péninsule des Balkans, sont situés sur la grande voie commerciale partant de la Méditerranée pour aller en Orient. L'Angleterre est aussi une grande puissance méditerranéenne par Gibraltar, Malte, Chypre et l'Égypte, stations principales de cette route maritime. La Russie tient par la Transcaucasie, le Turkestan et la Sibérie, les routes de terre qui conduisent dans l'Extrême-Orient ; elle domine politiquement la Perse, et par là elle commande toutes les routes qui, à travers l'Asie occidentale, se dirigeront vers l'Inde.

L'étude des pays de l'Afrique méridionale et orientale viendra ensuite. Le Cap commande la vieille route des Indes par le sud de l'Afrique ; dès la plus haute antiquité, même aux temps des Pharaons, des relations commerciales ont existé entre les habitants de la côte orientale d'Afrique et les Hindous ; les îles de cette côte sont des points de relâche importants pour les navires qui naviguent vers l'Inde.

L'Hindoustan, qui joue un rôle si important dans la vie économique de l'Angleterre, nous révélera ses ressources de

toutes sortes et ses prodigieuses richesses. De là nous passerons dans cet Extrême-Orient, Indo-Chine, Chine et Japon, ouvert depuis peu au commerce européen.

Nous reviendrons ensuite en Europe, pour l'étude économique des contrées dont l'Atlantique est la grande route commerciale pour l'échange de leurs produits avec les peuplades de l'Afrique occidentale. C'est aussi à travers cet Océan, qui unit plus qu'il ne sépare, que se sont établis des rapports étroits entre le vieux monde et le nouveau. La géographie économique de l'Amérique terminera donc le chapitre des contrées océaniques.

Les îles et archipels du Pacifique, dont l'importance commerciale date du milieu de ce siècle, seront étudiés en dernier lieu.

PREMIERE PARTIE

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE MÉDITERRANÉENNES

Chapitre Ier. — FRANCE

I. — AGRICULTURE

I. — GÉNÉRALITÉS

Terres incultes. — Le territoire non cultivé comprenant les landes, bruyères, tourbières, marécages, rochers et montagnes qui ne sont ni gazonnées ni boisées, a une superficie de plus de 6 millions d'hectares, savoir :

	HECTARES.
Landes, pâtis, bruyères	3,889,171
Terrains montagneux et rocheux. .	1,958,750
Terrains marécageux.	328,297
Tourbières.	46,319
Superficie non cultivée . .	6,222,537

Cette étendue correspond à 11.8 p. 100 de la superficie totale du territoire français. On remarquera que les tourbières n'occupent pas un centième et les terrains marécageux cinq centièmes de la superficie des terres non cultivées.

En Angleterre, la proportion des terres incultes est moindre que partout ailleurs ; les marécages ont été desséchés, les landes transformées en terres cultivées, les montagnes ont

été boisées ou gazonnées. L'Irlande et l'Écosse renferment, au contraire, beaucoup de terres incultes. La Hollande, pays à dunes et à marais, a une proportion de terres incultes plus élevée que chez nous ; en Belgique et en Allemagne, elle est beaucoup plus faible, 7 à 8 p. 100 seulement.

Les surfaces non cultivées sont surtout considérables dans les départements suivants : Basses-Pyrénées et Alpes-Maritimes, où elles occupent près de la moitié du territoire (40 p. 100), dans les départements de la Bretagne (37.7 p. 100), dans les Pyrénées-Orientales (39.5 p. 100), dans les Basses-Pyrénées (36.9 p. 100), dans les Hautes-Pyrénées (33.6 p. 100), dans le Vaucluse, le Var, l'Hérault et la Lozère (28 p. 100).

Appropriation du sol. Progrès à réaliser. — La surface des terres non cultivées se restreint d'une période à l'autre. En 1862, on comptait 6,546,193 hectares de terres incultes ; elle était de 6,579,983 en 1852 ; c'est une diminution de 33,745 hectares en 10 ans. Ce chiffre est au-dessous de la réalité ; si on tient compte de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice, qui avait augmenté de 270,000 hectares par rapport à 1852 la superficie des terres incultes, la surface des terres non cultivées mises en valeur est, pendant cette période décennale, de plus de 300,000 hectares. Depuis 1862 jusqu'en 1882, nos agriculteurs ont conquis à la culture près de 700,000 hectares de terrains occupés par la bruyère et les landes. C'est ainsi que l'appropriation du sol, commencée dès la conquête romaine, se poursuit encore de nos jours. Depuis 20 siècles, notre terre s'est graduellement dépouillée de ses forêts ; les parties marécageuses, comme la Sologne et les Dombes, ont été desséchées ; le littoral sablonneux de la Méditerranée, longtemps considéré comme stérile, a été planté de vignes. Les ingénieurs, en multipliant les canaux d'irrigation, ont rendu à la culture les plaines arides comme celles de la Crau. La région marécageuse de la Camargue est assainie par des

rigoles de desséchement et mise en valeur; on y a planté près de 10,000 hectares de vignes, produisant plus d'un million d'hectolitres de vin. Le boisement de nos côtes sablonneuses a été pour les habitants des Landes une source de richesse; le colmatage des grèves (Basse-Seine, Mont-Saint-Michel, moëres de la Somme) a fourni aux riverains des terres de première qualité.

Les départements qui ont le plus réduit le domaine des terres incultes sont :

	DIMINUTION.		DIMINUTION.
Landes	207,556	Loir-et-Cher . .	42,521
Gironde	120,097	Vienne	38,433
Corse	72,649	Hautes-Alpes . .	29,473
Loire-Inférieure .	61,800	Finistère. . . .	28,429
Puy-de-Dôme. .	53,994	Indre	28,419

Ce ne sont pas là les seuls progrès réalisés dans la culture. La chimie a permis de corriger les terres par des amendements, d'augmenter leur rendement, sans interrompre la culture, par l'addition d'engrais plus actifs que les engrais de ferme. L'agronomie, devenue une science, enseigne aux cultivateurs à donner au sol la plante qui lui convient, pendant que la mécanique leur livre des instruments perfectionnés, charrues à vapeur, batteuses, moissonneuses, etc. De nouvelles cultures ont été introduites (prairies artificielles, maïs, betterave à sucre, pomme de terre, ramie) et nos races d'animaux domestiques ont été améliorées par le croisement avec des races étrangères, dont quelques-unes ont été acclimatées (mérinos d'Espagne, cheval arabe, bœuf Durham). C'est ainsi que le domaine agricole s'est accru de siècle en siècle, et que le rendement des terres a augmenté.

Mais il nous reste encore beaucoup à apprendre pour retirer du sol tout ce qu'il peut produire ; actuellement nous venons

en Europe au 4e rang pour l'intensité de la production agricole. Les Belges et les Anglais obtiennent, sur des terres qui ne sont pas plus fertiles que les nôtres, des rendements de beaucoup supérieurs. Le rendement des terres en Allemagne est, à surface égale, un peu plus élevé qu'en France. Nous avons donc un double résultat à poursuivre : restreindre l'étendue des terres incultes ; augmenter le revenu net annuel de la propriété foncière, qui est à peine de 3 p. 100.

Terres cultivées. — Les terres cultivées s'élèvent en France à 44,400,000 hectares, soit 83.84 p. 100 de la surface totale. Les terres labourables, c'est-à-dire les terres qui, travaillées à la charrue ou à la bêche, donnent chaque année des récoltes variées, représentent 59 p. 100 de l'ensemble des terres mises économiquement en valeur.

Les 41 p. 100 restants du territoire sont occupés par les terres productives non soumises à la charrue, dont 23 p. 100 en bois et forêts, 18 p. 100 en vignes, prés naturels, herbages et cultures complémentaires.

État de la propriété. L'agriculture est la première de nos industries. — La propriété est très divisée en France ; avant la Révolution on comptait déjà 4 millions de propriétaires. Depuis, le nombre des possesseurs du sol n'a fait qu'augmenter ; il y a aujourd'hui près de 5 millions et demi de propriétaires fonciers, possédant chacun, en moyenne, de 6 à 7 hectares[1]. Le sol est aussi morcelé dans les autres contrées de l'Europe, à l'exception cependant des Iles Britanniques, de la Hongrie et de la Russie, où domine la grande propriété. 18 à 20 millions d'habitants s'occupent ou vivent en

---

1.

	NOMBRE d'exploitations.
Très petite culture (0 à 1 hectare)	2,167,667
Petite culture (1 à 10 hectares).	2,635,030
Moyenne culture (10 à 40 hectares).	727,222
Grande culture (plus de 40 hectares)	142,088

France du travail des champs ; aussi l'industrie agricole, par le nombre des bras qu'elle emploie et des bouches qu'elle nourrit, comme aussi par la valeur et la variété de ses produits, est encore et toujours notre grande source de richesse et la plus importante de nos industries.

II. — CULTURE DES CÉRÉALES.

Importance de cette culture. Comparaison avec l'étranger. — La culture des céréales occupe un peu plus du quart de la surface totale du territoire[1], et la valeur de leurs produits atteint la somme de 5,375 millions de francs dont 4,175 pour les grains et 1,200 pour la paille.

Voici le tableau de la répartition des céréales par espèce au point de vue de leur surface, de leur rendement et de la valeur de leurs produits pour l'année 1890 :

	HECTARES cultivés.	PRODUCTION TOTALE en grains.	PRODUCTION TOTALE en paille.	VALEUR totale.
		Hectolitres.	Quint. métr.	Francs.
Froment.	7,146,878	119,436,872	181,754,605	3,156,800,497
Seigle. .	1,643,556	25,913,368	41,946,250	543,595,655
Orge . .	920,716	18,840,185	15,711,606	266,341,385
Méteil. .	313,621	5,164,547	8,962,968	129,274,489
Avoine .	3,702,110	94,436,457	69.574,724	978,148,848
Maïs . .	548,362	9,967,793	7,975,508	166,438,909
Sarrasin.	645,476	11,165,679	8,996,426	126,839,064
Millet . .	35,890	477,913	359,126	7,786,602
	14,966,609	285,402,814	335,281,213	5,375,225,449

Il résulte de là que près du tiers de la surface du terri-

1.

	HECTARES.		HECTARES.
En 1852.	15,400,000	En 1882.	15,100,000
En 1862.	15,600,000	En 1890.	14,966,609

toire agricole et plus de la moitié de la superficie des terres labourables sont consacrés à la culture des céréales.

La Belgique seule en Europe cultive, proportionnellement à son étendue totale, plus de céréales que la France.

Au point de vue de l'intensité de la production, nous venons après l'Angleterre, la Belgique, le Danemark, la Hollande et l'Allemagne. Nous produisons 1,961 hectolitres par 100 hectares de terres ensemencées ; en Angleterre, la production atteint 3,165 hectolitres de grains par 100 hectares cultivés en céréales ; avec une production égale à celle du Royaume-Uni, nous récolterions sur nos 15 millions d'hectares 180 millions d'hectolitres de grains de plus, et nous réaliserions par cela même une plus-value de près de 2 milliards et demi de francs. On voit quelle marge énorme notre agriculture a devant elle pour accroître les ressources alimentaires du pays, et quelle influence considérable elle pourrait exercer sur le développement de la population.

En Belgique, le rendement par hectare est un peu inférieur à celui de l'Angleterre ; il atteint 2,567 hectolitres par 100 hectares de terres ensemencées. Si l'intensité de production par hectare cultivé était en France la même qu'en Belgique, notre récolte s'augmenterait de 90,600,000 hectolitres de grains valant 1,250 millions de francs.

Le Danemark (2,460 hectol. par 100 hectares), la Hollande (2,450) et l'Allemagne (2,000) se placent avant nous pour l'intensité de la production.

Les pays les plus grands producteurs de céréales sont :

1° Les États-Unis, sinon pour l'étendue en culture, du moins pour la masse des grains produits (951 millions d'hectolitres de grains) ; 2° la Russie (615 millions d'hectolitres) ; 3° la France (285) ; 4° l'Allemagne (258) ; 5° l'Autriche-Hongrie (220).

La production totale des céréales dans les pays qui pu-

blient les relevés de leurs récoltes s'élève à plus de 3 milliards d'hectolitres, savoir :

	HECTOLITRES.
Europe	1,712,000,000
États-Unis.	951,000,000
Autres pays (Australie, Indes). . . .	410,000,000
TOTAL	3,073,000,000

Ce chiffre est certainement au-dessous de la vérité, car dans cette statistique ne figurent pas la Chine, la plupart des États de l'Amérique du sud, l'Afrique. Ces 3 milliards d'hectolitres sont estimés à 35 milliards de francs, chiffre colossal qui montre le trafic immense auquel les produits de la culture des céréales doivent donner lieu à la surface du globe.

Les départements qui viennent au premier rang pour la culture des céréales et dont les terres ensemencées représentent plus de 50 p. 100 des terres labourables sont :

Morbihan et Landes 81 p. 100, Basses-Pyrénées 80, Ille-et-Vilaine 72, Hautes-Pyrénées 70, Lot 69, Creuse et Manche 67, Tarn-et-Garonne et Savoie 66, Ain 65, Ardèche, Calvados, Corrèze, Isère, Haute-Loire 64, Haute-Saône, Finistère, Gironde 63, Seine-Inférieure, Gers, Meuse, Haute-Marne 62, Cantal, Charente-Inférieure, Haute-Vienne, Côte-d'Or, Rhône 61, Charente, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Meurthe-et-Moselle, Tarn 60, Ariège, Dordogne, Haute-Garonne, Vaucluse, Mayenne, Somme, Seine-et-Marne 59, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Eure, Orne, Lot-et-Garonne, Lozère, Marne, Nièvre, Oise 58.

Froment. — Le froment est la céréale la plus cultivée en France. La superficie qui lui est consacrée représente 47.64 p. 100 de la surface totale des céréales. En 1888 elle était de 7,191,149 hectares qui ont produit 96,400,000 hectolitres valant 2,156,800,497 fr. ; en 1890, de 7,061,739 hectares ayant donné 116,916,000 hectolitres.

Le diagramme ci-dessous résume l'ensemble de la production du blé depuis 1830.

En prenant la moyenne des dix dernières récoltes, on trouve un rendement moyen de 1,540 hectolitres par 100 hectares ensemencés en blé, soit 15,40 hectolitres à l'hectare[1]. En

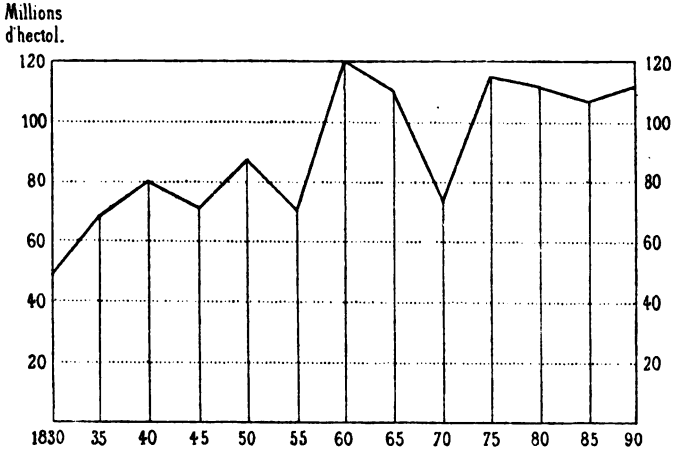

Production du blé.

Belgique, il est de 1,960 hectolitres par 100 hectares ou de 19,60 par hectare. L'écart, en faveur de la Belgique, est en moyenne de 472 hectolitres par 100 hectares cultivés en froment, ou de 4,20 hectolitres par hectare. Si, en France, la production par hectare était la même qu'en Belgique, nous

1. Nombre moyen d'hectolitres à l'hectare :

1883	15,2	1888	13,6
1884	16,2	1889	16,3
1885	15,8	1890	16,5
1886	15,4	1891	13,5
1887	16,1		

Récolte du blé :

	HECTOLITRES.		HECTOLITRES.
1887	112,456,000	1890	119,436,000
1888	98,740,000	1891	81,889,000
1889	108,309,000		

récolterions 33 millions d'hectolitres de plus chaque année, ce qui porterait notre production moyenne annuelle de froment à 135 millions d'hectolitres ; elle serait largement suffisante pour suffire à tous les besoins de l'alimentation et de l'industrie. Nous aurions même un léger excédent à exporter.

Dans le Royaume-Uni, la production par 100 hectares est encore supérieure à celle de la Belgique ; elle atteint 2,800 hectolitres, soit 28 hectolitres à l'hectare, c'est-à-dire que les cultivateurs anglais obtiennent un rendement par hectare double de celui que nous réalisons, année moyenne, et d'un tiers plus élevé que celui de la Belgique. Avec un rendement proportionnellement égal, la France pourrait non seulement suffire à ses besoins, mais fournir à l'exportation une masse considérable de froment, puisqu'elle arriverait à récolter 201 millions d'hectolitres de blé, en moyenne, chaque année.

L'Allemagne ne consacre à cette culture que 1,821,327 hectares, produisant année moyenne 36,800,000 hectolitres. Le rendement par hectare est de 16.2. Le Danemark (21.4) et la Hollande (22.70) ont, à surface égale, un rendement plus élevé que le nôtre.

Le tableau suivant donne les rendements par hectare des principaux pays producteurs de blé :

France	15,04	Hongrie	10,33
Angleterre	28,00	Russie.	8,10
Belgique.	21,50	Espagne	14,00
Hollande.	22,70	Portugal.	8,00
Allemagne	16,20	Italie	10,80
Danemark	22,10	Grèce	11,90
Suède	18,00	États-Unis	10,90
Norvège	22,16	Canada	12,30
Autriche.	14,12		

La France avec son rendement actuel est, après les États-Unis, le pays le plus grand producteur de froment du globe entier, comme on peut le voir par le tableau ci-après :

Production du blé dans les principaux États du globe.

	RÉCOLTE MOYENNE des 5 dernières années en milliers d'hectolitres.
États-Unis et Canada	191,250
France	108,750
Russie	105,000
Indes anglaises	95,700
Autriche-Hongrie	49,300
Allemagne	32,000
Angleterre	27,550
Espagne	63,800
Italie	51,475
Australie	15,950
Roumanie	8,700
Chili et République Argentine	8,700
Égypte	5,800
Belgique	5,800

Importation et exportation du froment. — Les différents pays producteurs de céréales fournissent chaque année environ 100 millions de quintaux métriques à l'exportation, d'après les documents officiels pour les États-Unis, le Canada et les Indes Britanniques, et d'après Scherzer pour les autres pays[1].

1.

PAYS D'EXPORTATION.	QUANTITÉS ANNUELLES de froment exportées.	
	Hectolitres.	Quint. mét.
États-Unis	52,719,000	40,593,878
Canada	3,009,000	2,317,217
Chili	1,833,000	1,430,000
République Argentine	384,000	300,000
Australie	4,072,000	3,135,000
Indes Britanniques	7,207,000	5,549,596
Égypte	1,025,000	800,000
Algérie	945,000	738,000
Tunisie	180,000	138,000
Turquie d'Asie	1,920,000	1,500,000
TOTAUX des pays extra-européens	73,294,000	56,502,581
Exportation des pays européens	44,500,000	37,703,000
	117,794,000	94,205,581

En Europe, la Russie, la Hongrie et les États danubiens seuls ont un excédent d'exportation.

Voici les quantités de blé exportées en moyenne par ces contrées depuis quelques années :

	QUINTAUX MÉTRIQUES.
Russie	17,614,000
Autriche-Hongrie	913,000
Roumanie	3,502,000
Serbie	216,000
Bulgarie	1,585,000
	23,830,000

Tous les autres pays d'Europe présentent des excédents d'importation.

Voici les quantités importées en moyenne par les principaux États de l'Europe :

	QUINTAUX MÉTRIQUES.
France	13,522,000
Grande-Bretagne et Irlande	33,300,000
Allemagne	2,414,000
Italie	2,013,000
Belgique	3,463,000
Hollande	1,958,000
Suisse	2,460,000
Suède	143,000
Espagne	426,000
Portugal	707,000
Grèce	715,000
Norvège	60,000
	61,333,000

Les 23 à 24 millions de quintaux métriques disponibles en Russie, en Hongrie et dans les États danubiens ne suffisent pas à combler le déficit constaté dans les États de l'Europe centrale et occidentale. Il leur a fallu recourir aux blés étrangers, et cette quantité de blé fournie par le Nouveau-Monde et

les Indes, loin de décroître, tend à augmenter[1]. Resterons-nous toujours sous la dépendance des pays d'outre-mer pour les céréales? On a vu plus haut qu'en élevant de très peu son rendement, en le mettant au niveau des pays qui l'entourent, il serait facile à l'agriculture française de combler notre déficit en froment et même d'avoir un excédent à écouler au dehors.

Il arrivera un moment où, à cause de l'accroissement rapide de la population de l'Union américaine, les Yankees auront besoin de toute la quantité de froment récoltée sur leur sol. Il est permis aussi d'admettre que les excédents disponibles iront en diminuant, surtout quand la consommation du pain de froment sera partout ce qu'elle est dans l'Europe occidentale.

Production départementale. — Si, par une ligne perpendiculaire au méridien de Paris, on partage la France en deux parties à peu près égales, on trouve que celle qui est au nord présente, année moyenne, un rendement supérieur de 3 à 4 hectolitres par hectare à celle de la portion méridionale. Les départements les plus grands producteurs de froment sont, en effet, le Nord, l'Eure-et-Loir, la Seine-et-Marne, le Pas-de-Calais, la Somme, la Vendée, le Tarn-et-Garonne, l'Aisne, la Seine-et-Oise et l'Oise.

Seigle. — Le seigle est la céréale des pays pauvres; c'est pourquoi on le cultive surtout dans les régions de la France où le sol est le plus maigre, dans le Plateau central, en Bretagne, dans les Landes, dans la Brenne et la Sologne, sur les craies arides de la Champagne pouilleuse.

---

1. Exportation des céréales en 1888-1889 :

	DOLLARS.
États-Unis	123,900,000
Canada	9,876,000
Indes	15,943,000

La surface ensemencée en seigle est le dixième de celle cultivée en céréales (1,500,000 hect. environ). La production oscille de 20 à 28 millions d'hectolitres[1]. Le rendement moyen par hectare est de 14,05 hectolitres.

Le tableau ci-dessous indique, pour les principaux pays de production, le nombre d'hectares cultivés, la production totale et le rendement par hectare en 1890 :

	SURFACE TOTALE cultivée.	PRODUCTION.	RENDEMENT par hectare.
	—	—	—
France . . .	1,600,000	25,000,000	16,38
Belgique . .	277,639	5,788,261	20,03
Allemagne. .	5,927,210	88,821,000	15,00
Russie . . .	25,980,000	241,400,000 260,000,000 (Pologne compr.)	8,92
Autriche . .	1,915,419	23,886,000	12,43
Hongrie. . .	1,098,000	15,100,000	13,74

On voit, d'après ce tableau, que l'aire consacrée à cette céréale est, en Belgique, égale à celle du froment ; qu'en Autriche-Hongrie, la production du seigle est à peu près celle du froment ; qu'en Allemagne elle est plus du double, et presque triple en Russie.

La production de l'Europe en seigle est à peu près égale à celle du froment ; elle s'élève à 490 millions d'hectolitres environ ; en y ajoutant celle de l'Amérique du Nord, on arrive pour le monde connu à environ 500 millions d'hectolitres, valant de 5 à 6 milliards de francs.

Orge. — L'orge est moins cultivée que le seigle. Cette culture couvre en France 1 million d'hectares environ, produi-

---

1. Production de seigle :

	HECTOLITRES.
	—
En 1882	28,560,000
En 1887	23,700,000
En 1890	25,913,400

sant près de 20 millions d'hectolitres. La production du monde connu est de 300 millions d'hectolitres, dont 234 millions pour l'Europe seule, savoir :

	HECTOLITRES.
France	20,000,000
Angleterre	28,000,000
Belgique	1,252,000
Hollande	1,800,000
Allemagne	36,226,000
Danemark	8,332,000
Autriche-Hongrie	18,230,000
Russie	45,461,854

Comme on le voit, la Russie est le plus grand pays producteur d'orge. Après la Russie viennent, par ordre d'importance décroissant, l'Allemagne et l'Angleterre.

Les départements qui se placent au premier rang pour la production de cette céréale sont : Mayenne, Manche, Pas-de-Calais, Sarthe, Deux-Sèvres, Ille-et-Vilaine et Finistère.

Avoine. — L'avoine est, après le froment, la céréale la plus importante. Elle occupe à peu près le quart de la superficie consacrée aux céréales, et donne, année moyenne, 80 à 90 millions d'hectolitres, valant près de 1 milliard de francs.

La distribution géographique est à peu près celle du froment : elle réussit beaucoup mieux dans les régions froides et humides du nord, du centre et de l'ouest, que dans les départements méridionaux, où elle a surtout à redouter la sécheresse.

Les départements qui produisent le plus d'avoine sont en effet :

Eure-et-Loir, Seine-et-Oise, Pas-de-Calais, Somme, Seine-et-Marne, Oise, Aisne, Nord, Seine-Inférieure, etc.

L'Europe produit, année moyenne, 565 millions d'hecto-

litres ; la récolte des pays extra-européens est évaluée à 176 millions d'hectolitres. La production totale atteindrait donc près de 800 millions d'hectolitres d'une valeur de plus de 5 milliards de francs. Voici les principaux pays producteurs d'avoine :

	HECTOLITRES.		HECTOLITRES.
France.	90,798,000	Autriche-Hongrie	52,282,000
Angleterre . . .	64,630,000	Russie.	200,000,000
Belgique	8,840,000	Suisse.	1,872,000
Hollande. . . .	4,030,000	Espagne	1,481,000
Allemagne . . .	91,924,000	Italie	6,711,000
Suède	16,688,000	Roumanie . . .	2,000,000
Norvège	3,225,000	Bulgarie	3,575,000
Danemark . . .	10,500,000		

Maïs. — La culture de cette céréale n'est pas possible partout en France, parce qu'elle exige une plus grande somme de chaleur que le froment. L'aire qu'elle embrasse est limitée au nord par une ligne qui, partant de la Rochelle, irait vers le nord-est jusqu'à l'embouchure de la Vienne, couperait la Loire au-dessous de Tours, s'infléchirait vers le sud en contournant le Plateau central pour aboutir près de Lodève à la chaîne des Cévennes ; de là, la ligne remonterait le long des montagnes du Vivarais, du Lyonnais, de la Côte-d'Or, pour s'arrêter au massif des Vosges et redescendre vers le sud en suivant le pied des Alpes pour finir près de Menton.

Au sud de cette ligne, on peut cultiver le maïs en vue du grain ; au nord, il n'est plus possible de le cultiver que comme plante fourragère.

Les départements qui produisent le plus de maïs sont, par ordre d'importance : Basses-Pyrénées, Haute-Garonne, Landes, Tarn, Dordogne, Lot. Cette culture est donc, comme on le voit, concentrée dans le sud-ouest.

La production du maïs pour l'Europe s'élève à 145 millions d'hectolitres, savoir :

	HECTOLITRES.
France	9,967,000
Autriche-Hongrie	35,282,000
Italie	31,334,000
Roumanie	25,000,000
Espagne	13,173,000
Bulgarie	8,557,000
Portugal	7,800,000
Russie	6,788,000
Turquie d'Europe	4,230,000
Serbie	1,800,000
Grèce	982,000
Alsace	165,000
	145,078,000

En dehors de l'Europe, la culture du maïs a pris un développement prodigieux aux États-Unis. Elle occupe dans le bassin du Mississipi des espaces immenses ; la production a atteint, en 1884, 632 millions d'hectolitres et dépasse aujourd'hui 700 millions d'hectolitres.

Sarrasin et millet. — Le sarrasin est, comme le seigle, une culture des terres pauvres. Il n'occupe qu'une faible étendue (2.6 p. 100 des terres labourables). Sa production n'a quelque importance qu'en Bretagne et dans le centre (Cantal, Creuse, Corrèze).

Le millet n'est cultivé que dans quelques parties du midi. Les départements qui en produisent le plus sont : Gironde, Vaucluse, Landes, Gard, Lot-et-Garonne.

III. — CULTURES INDUSTRIELLES

Importance de ces cultures. Comparaison avec l'étranger. — Les cultures industrielles occupent une superficie de 370,000 hectares environ, donnant des produits d'une valeur de près de 240 millions de francs.

Le tableau ci-dessous indique la répartition et la valeur des différentes cultures industrielles en France :

	HECTARES CULTIVÉS.		
	En 1862.	En 1882.	En 1889.
Graines oléagineuses.	201,500	136,846	60,000
Plantes textiles. Lin . . .	105,500	44,000	35,000
Plantes textiles. Chanvre .	100,000	63,500	56,000
Betterave à sucre. .	136,500	240,000	226,000
Tabac	18,000	13,700	16,500
Houblon.	5,000	3,600	3,100

On voit, d'après ce tableau, que ces cultures, à l'exception de la betterave, perdent du terrain d'une période à l'autre ; la betterave à sucre occupe à elle seule plus de la moitié de la surface consacrée aux cultures industrielles. Les plantes textiles viennent ensuite. Les graines oléagineuses sont en décroissance marquée. Cette décadence s'explique par la concurrence étrangère, par l'emploi des huiles minérales pour l'éclairage et par la consommation, de plus en plus grande, de l'huile d'olive. Les plantes industrielles donnent à l'hectare un revenu supérieur aux céréales ; en revanche, elles exigent un capital d'exploitation très considérable. C'est pourquoi leur développement est, en général, pour un pays un signe relatif d'activité et de richesse agricole et commerciale. L'Angleterre, dont l'agriculture est très avancée et dispose de capitaux considérables, est cependant pauvre en cultures industrielles. Cela tient à sa situation géographique, à la rigueur et à l'âpreté de son climat. Aucune culture industrielle n'est possible en Écosse. On ne cultive guère en Angleterre que le houblon, et le lin en Irlande.

Les cultures industrielles occupent en Belgique une superficie relativement plus grande qu'en France : environ 3.27 p. 100 du territoire total ; en France, cette proportion n'est que de 0.71. Il est vrai qu'on ne compte pas au nombre

des cultures industrielles l'olivier et le mûrier, qui couvrent de vastes étendues dans le midi de la France.

En Allemagne, la surface totale des plantes industrielles est de 689,700 hectares, c'est-à-dire 1.27 p. 100 du territoire de l'empire. L'Allemagne cultive plus de betteraves à sucre que la France (338,000 hect.), beaucoup plus de tabac et de houblon, et à peu près autant de graines oléagineuses et de plantes textiles.

En France, ce sont surtout les départements septentrionaux qui se placent au premier rang pour les cultures industrielles. Ce sont, par ordre d'importance : Nord, Aisne, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Saône-et-Loire, Calvados, Eure. Dans le midi de la France, et particulièrement dans le bassin méditerranéen, ces plantes jouent un rôle secondaire.

Cultures oléagineuses. — Les plantes oléagineuses cultivées en France sont : le colza, la navette, l'œillette et la cameline. On consacre à la culture du colza et de la navette près des 9/10 de la superficie consacrée aux plantes oléagineuses. La production annuelle est évaluée à 2 millions d'hectolitres de graines, dont 731,000 hectolitres sont livrés aux huileries agricoles qui en tirent 276,000 hectolitres d'huile environ.

Le colza est surtout répandu dans l'ouest : Seine-Inférieure, Calvados, Eure, Vendée, et dans l'est : Saône-et-Loire, Ain. La navette domine dans l'est : Haute-Marne, Côte-d'Or, Jura, Ain. L'œillette est surtout cultivée dans les départements septentrionaux : Somme, Pas-de-Calais, Aisne, qui fournissent près des 9/10 de la production totale. Les régions du nord, de l'ouest et de l'est sont à peu près les seules où l'on rencontre les cultures de plantes oléagineuses.

En Belgique, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, comme en France, la culture des plantes oléagineuses perd du terrain. Aussi l'agriculteur européen ne produit pas de quoi suffire à la consommation en graines et fruits oléagineux.

La France demande, pour sa part, à l'Inde et à l'Afrique des quantités considérables de colza, de sésame, d'arachides et autres graines oléagineuses. Elle en importe annuellement plus de 5 millions de quintaux métriques d'une valeur de 150 à 180 millions de francs.

Cultures textiles. — Le lin et le chanvre occupent environ le quart des terres consacrées à la culture industrielle, et donnent des produits dont la valeur atteint près de 80 millions de francs.

Bien que le chanvre puisse être cultivé partout en France, cette culture est à peu près cantonnée dans la région de l'ouest : dans le Maine-et-Loire, la Sarthe, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan.

La culture du lin est moins importante. Ce textile est surtout cultivé dans la région septentrionale : Nord, Pas-de-Calais, Somme, et dans l'ouest : Manche, Maine-et-Loire, Côtes-du-Nord, Vendée, etc.

La France est loin de se suffire en substances textiles[1]. Elle en importe chaque année des quantités considérables. Elle demande annuellement à l'étranger plus de 100 millions de francs de lin et de chanvre.

Les pays qui se placent, en Europe, au premier rang pour le lin sont :

	HECTARES.		QUINTAUX MÉTRIQUES.	
Russie.	781,000	produisant	3,100,000	de filasse.
Autriche-Hongrie .	98,575	—	501,000	—
France	35,000	—	240,000	—
Italie	68,340	—	198,734	—

1. Produits :

	1889.	1888.	1887.	1886.	1885.
	q. mét.	q. mét.	q. mét.	q. mét.	q. mét.
Chanvre, graine récoltée .	183,401	183,718	186,134	»	»
Filasse.	391,205	387,216	425,583	434,708	496,076
Lin, graine récoltée. . . .	180,352	172,194	216,583	220,639	224,253
Filasse.	240,866	220,137	283,733	301,592	380,123

(*Annuaire statistique de la France*, 1891.)

Les principaux pays producteurs de chanvre en Europe sont :

	QUINTAUX MÉTRIQUES.	
Russie	1,640,000	de filasse
Italie	960,000	—
Autriche-Hongrie	740,000	—
France	394,000	—

Betterave à sucre. — La betterave à sucre est la plus importante des plantes industrielles ; c'est une de celles qui jouent le plus grand rôle dans l'exploitation du sol de la région du nord, où elle alimente l'une des plus grandes industries du pays.

57 départements se livrent à cette culture, mais 15 ne cultivent que la betterave à sucre ; parmi ces derniers, 9 fournissent à eux seuls près des 9/10 de la production totale, savoir :

	QUINT. MÉTR.		QUINT. MÉTR.
Nord	20,649,000	Seine-et-Marne	4,413,000
Aisne	16,873,000	Seine-et-Oise	2,424,000
Pas-de-Calais	14,877,000	Ardennes	1,457,000
Somme	11,829,900	Eure	1,354,000
Oise	8,284,000		

Cette culture est en progrès chez nous depuis un demi-siècle ; cependant, nous ne venions, avant 1884, qu'au troisième rang, en Europe, parmi les pays producteurs de betteraves, après l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, qui obtenaient des variétés dont on tirait 11 p. 100 de sucre, tandis que nous n'en obtenions que la moitié. Grâce aux bienfaisants effets de la loi de 1884, qui prélève l'impôt sur la betterave, non plus sur le poids du sucre obtenu, mais sur le poids de betterave mis en œuvre, d'après un taux de rendement théorique, nos cultivateurs ont travaillé avec ardeur à obtenir des rendements plus élevés que ceux qui étaient fixés par la loi, afin de profiter des exemptions de droits stipulées en

leur faveur. Ce résultat a été atteint. 7,000,000 de tonnes de betteraves ne donnaient en 1884 que 418,000 tonnes de sucre; la même quantité produisait, en 1888, 800,000 tonnes, c'est-à-dire le double à peu près.

Si l'on étudie la distribution géographique de la betterave à sucre, on constate que son centre principal se trouve dans les riches plaines du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne. De là, elle gagne les Ardennes et les départements du nord-est, et, au sud, les anciens départements de l'Ile-de-France. Elle pénètre ensuite vers la région du centre, dans les riches terres de l'Auvergne, et dans quelques départements de l'ouest et du midi [1].

L'Allemagne consacre à cette culture une superficie (337,000 hect.) plus grande que celle de la France.

La culture de la betterave à sucre a fait aussi de grands progrès en Autriche-Hongrie (242,000 hect.) et en Russie (413,500 hect.).

Le tableau ci-dessous donne la production moyenne en sucre des principaux États de l'Europe :

	TONNES de 1,000 kilogr.
France	800,000
Allemagne	925,000
Autriche-Hongrie	435,000
Russie	525,000
Belgique	90,000
Hollande et autres pays. . .	40,000
	2,815,000

La fabrication du sucre de betterave est une des grandes

1. Surfaces ensemencées :

	HECTARES.		HECTARES.
1886.	213,328	1888.	201,381
1887.	194,425	1889.	226,341

(*Annuaire statistique de la France*, 1891.)

industries européennes ; elle a pris un grand développement et tend à dépasser celle du sucre de canne, comme on peut le voir par le tableau ci-dessous :

	SUCRE		TOTAL.
	de canne.	de betterave.	
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
En 1851. . . .	978,000	162,000	1,140,000
En 1861. . . .	1,120,000	490,000	1,610,000
En 1871. . . .	1,700,000	1,400,000	3,100,000
En 1885. . . .	2,100,000	2,500,000	4,600,000
En 1891. . . .	»	2,815,000	»

Tabac. — L'État s'est réservé le monopole de la fabrication et de la vente du tabac ; cette plante réussit partout en France, surtout dans la partie méridionale ; mais la culture n'en est pas libre ; le Gouvernement ne l'autorise que dans 22 départements, et encore l'a-t-il rigoureusement réglementée.

Les départements du sud-ouest : Lot-et-Garonne, Lot, Dordogne et Gironde, sont ceux qui s'adonnent avec le plus de succès à cette culture. Elle est encore permise dans les départements suivants : Nord, Pas-de-Calais, Ille-et-Vilaine, Corrèze, Puy-de-Dôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Haute-Saône, Hautes-Pyrénées et Landes. Un peu plus de 16,000 hectares sont consacrés à cette culture.

La quantité de tabac livrée à la consommation était, en 1888, de 36,020,985 kilogr., dont 24,805,716 kilogr. ont été fournis par la culture indigène. Le reste a été acheté à l'étranger, aux États-Unis, à Cuba, aux Philippines, en Turquie, etc. Ces achats représentent une valeur de 36,231,000 fr.

La France est le pays où le tabac coûte le plus cher ; c'est également un de ceux où l'on en consomme le moins. Toutes les nations du nord de l'Europe nous dépassent de beaucoup

sous ce rapport. Ainsi, tandis que la consommation annuelle ne dépasse pas chez nous 800 grammes par tête, elle est de 2,500 grammes en Belgique, de 2,000 en Hollande, de 1,500 en Allemagne, de 1,240 en Autriche, de 1,020 en Norvège, de 1,000 en Danemark, de 940 en Hongrie et de 830 en Russie[1].

La Belgique cultive relativement plus de tabac que la France. En Allemagne, la culture du tabac occupe presque deux fois plus de surface que chez nous. L'Autriche le cultive aussi sur une grande échelle. Hors d'Europe, ce sont les États-Unis et les Indes Britanniques qui produisent le plus de tabac.

On évalue la production totale du monde à 780 millions de kilogrammes, dont 200 millions pour l'Europe.

Houblon. — Après le tabac vient le houblon, comme étendue et comme valeur. 22 départements, groupés principalement dans le nord et l'est, se livrent à cette culture. Au premier rang sont le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, la Seine-Inférieure, l'Aisne, les Ardennes. Dans un second groupe se placent les Vosges, l'Aube, la Haute-Saône, la Côte-d'Or et Saône-et-Loire.

IV. — CULTURE MARAÎCHÈRE

Légumes. — La culture maraîchère, surtout aux environs de Paris, et aussi en province, à proximité des grandes villes, depuis que les voies ferrées permettent de transporter les légumes frais à de grandes distances, a pris le plus grand développement[2]. Le midi, grâce à la douceur de son climat, et la Bretagne, où le gulf-stream attiédit la température, se livrent avec succès à la culture des primeurs. Parmi les

1. M. de Foville, *France économique*.
2. 430,000 hectares rapportant, à raison de 2,100 fr. l'hectare, environ 900 millions de francs.

légumes, la pomme de terre tient le premier rang pour la valeur de la récolte et par ses qualités nutritives. Aussi cette culture a-t-elle fait des progrès considérables : 829,000 hectares lui étaient consacrés en 1852 ; de nos jours, on la cultive sur 1 million et demi, c'est-à-dire que la superficie des terres ensemencées à doublé depuis 40 ans ; mais la production a triplé pendant la même période[1]. De nouveaux progrès ont été réalisés dans ces dernières années, depuis que les procédés de culture recommandés par M. Girard ont été adoptés. Actuellement, la culture améliorée des pommes de terre productives et riches, de la variété Richter's imperator, et d'autres variétés aussi remarquables, ainsi que l'application à cette culture des procédés intensifs, sont des faits acquis.

La France produit annuellement 140 à 150 millions d'hectolitres de pommes de terre ; la Russie et l'Allemagne en récoltent chacune à peu près deux fois autant.

Fleurs et fruits. — La rapidité des communications a donné plus d'importance à la production des fruits, qui peuvent être transportés frais à de grandes distances. Cette culture est encore négligée en France, surtout dans le midi, où le climat se prête cependant, par sa variété, à la maturation des fruits des pays tempérés et des pays chauds. Les statistiques n'indiquent ni la quantité produite ni la valeur de la production. L'exportation des fruits donne lieu cependant à un commerce qui varie entre 40 ou 50 millions de francs, les raisins non compris. Quelques régions se sont acquis une réputation méritée pour la qualité de leurs fruits : la Normandie est renommée par ses poires et ses pommes ; la Picardie, la

1. Pommes de terre :

Surface cultivée	1,454,794 hectares.
Production	106,998,419 quintaux.
Valeur	552,426,913 fr.

(*Annuaire statistique de la France.* 1891.)

Basse-Bourgogne, les Vosges, le Jura, le Doubs produisent des quantités considérables de cerises ; le châtaignier (435,000 hect.) et le noyer sont surtout cultivés dans le Plateau central ; la Provence, le Roussillon, le Languedoc produisent beaucoup d'amandes ; les meilleures figues viennent de Provence et du Roussillon ; les horticulteurs de Montreuil, près de Paris, excellent à donner à leurs pêches toute la saveur d'un fruit mûri sous un beau soleil ; mais Perpignan et Ille, dans les environs, gardent la primauté pour ces fruits ; l'oranger, le citronnier, le mandarinier, le cédratier, le grenadier, le jujubier croissent dans les Pyrénées-Orientales, le Var, les Alpes-Maritimes et la Corse ; ces mêmes départements produisent les raisins les plus parfumés, muscat, blanquette, chasselas, vendus sur nos marchés comme raisins de table.

Les fleurs donnent lieu à Nice et à Paris à un commerce considérable, sur l'importance duquel les statistiques sont muettes.

La culture des fruits et des fleurs en serre commence à être pratiquée en France depuis quelques années. Les Anglais et les Belges, qui ont la houille à bon marché, sont nos maîtres pour ces essais de cultures forcées. A Épinay, à Thomery, à Roubaix, à Tourcoing, à Bailleul, on cultive des raisins et des pêches, à Sarcelles des ananas, des fraises à Fontenay-aux-Roses et à Bourg-la-Reine, des asperges à Argenteuil.

V. — CULTURE DE LA VIGNE.

Importance de cette culture. — La vigne, par la valeur de ses produits, est une des richesses les moins contestées de la France. Elle est cultivée à peu près partout, sauf sur quelques points élevés du Plateau central et dans les départements trop humides du littoral de la mer du Nord et de la

Manche, savoir : le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, la Seine-Inférieure, le Calvados, la Manche, l'Orne, les Côtes-du-Nord et le Finistère. La région méditerranéenne, Roussillon, Bas-Languedoc, Provence, Comtat-Venaissin, est surtout sa zone d'élection, mais elle ne donne des produits recherchés dans le monde entier que dans le Bordelais, la Bourgogne et la Champagne.

De 2,614,000 hectares en 1872, l'étendue des terres cultivées en vigne est tombée graduellement, par suite des ravages du phylloxéra, à 2,096,000 en 1883, à 2,041,000 en 1884 et à 1,817,787 en 1889[1]. La superficie des vignobles est à peine le vingt-cinquième de celle des terres cultivées, et cependant la vigne pourrait, sans nuire aux autres cultures, occuper 5 à 6 millions d'hectares. Tous les terrains lui conviennent ; mais elle ne donne des produits estimés que dans les terrains rocailleux et schisteux.

La production a été gravement atteinte. Nous sommes retombés, depuis 1880, sous le rapport du rendement, aux chiffres du commencement de ce siècle, 25 à 30 millions d'hectolitres ; la moyenne a été pendant les années les plus prospères, c'est-à-dire entre les années 1865 et 1875, de 50 à 60 millions d'hectolitres. L'année 1875 sera probablement la plus abondante de ce siècle ; la vigne a donné, d'après les statistiques, 83,836,000 hectolitres. Le diagramme ci-contre figure, sous une forme graphique, la production vinicole de la France, depuis le commencement du XIX^e^ siècle. On constate que la production des vins a suivi une progression ascendante pendant la première moitié de ce siècle. En 1850,

1. Nombre d'hectares plantés en vigne :

	HECTARES.		HECTARES.
1880.	2,204,459	1885.	1.990,586
1881.	2,699,923	1886.	1,959,102
1882.	2,135,349	1887, ...	1,914,159
1883.	2,095,927	1888.	1,843,580
1884.	2,040.579	1889.	1,817,787

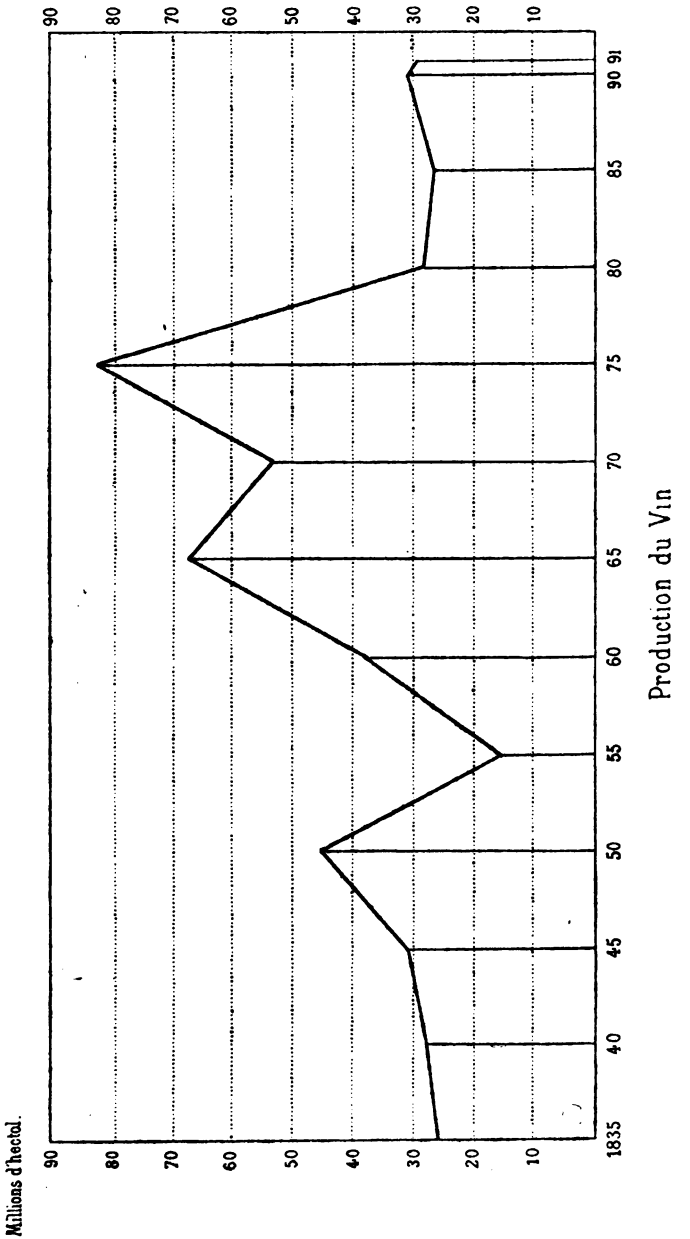
Millions d'hectol.
90
80
70
60
50
40
30
20
10
1835
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90 91
Production du Vin

une baisse se produit ; l'oïdium fait alors son apparition et ravage nos vignobles, qu'on n'a pas trouvé les moyens de préserver. Les récoltes diminuent jusqu'en 1855, époque à laquelle le soufrage est généralement pratiqué et détruit l'oïdium. Alors commence la période la plus prospère de la viticulture française ; pendant 20 ans, la production s'élève graduellement et atteint son maximum en 1875. Le phylloxera a porté alors une grave atteinte à cette source de prospérité : le terrible fléau se propage d'abord dans toute la région méditerranéenne, avec une rapidité foudroyante ; le Gard et le département de Vaucluse sont les premiers frappés ; puis de là, il se développe dans toute la vallée du Rhône d'un côté et le long du littoral de la Méditerranée de l'autre, occasionnant partout des pertes irréparables : 800,000 hectares de vigne, valant plus de 2 milliards et demi de francs [1], étaient détruits en 1888 ; les revenus dont nos viticulteurs se trouvaient frustrés n'étaient pas inférieurs à 500 millions de francs, d'après les calculs les plus modérés. Depuis 1880, la production des vins a rarement dépassé 30 millions d'hectolitres ; elle oscille généralement entre 25 et 30 millions.

En dehors du phylloxera, qui attaque les racines et les radicelles, et de l'oïdium, qui flétrit la feuille et le raisin, les viticulteurs ont à combattre d'autres maladies qui attaquent la vigne et altèrent la qualité de nos vins, depuis le mildew qui attaque la feuille, le black-rot qui pourrit la grappe, jusqu'au pourridié et à l'anthracnose. La vigne est en outre exposée à l'invasion d'insectes nuisibles, cochylis, altises, pyrales, etc.

L'introduction des cépages américains, utilisés comme porte-greffes, a permis la reconstitution de la vigne française.

---

1. On évalue à 3,400 fr. l'hectare les vignes non phylloxérées et les vignes phylloxérées à 1,638 fr. M. Lalande, dans l'*Économiste français* du 4 février 1888, évalue à 10 milliards les pertes résultant pour la France du phylloxera.

Les viticulteurs languedociens, provençaux, roussillonnais, ont déjà consacré à cette œuvre des sommes considérables, et des milliers d'hectares de vignes nouvelles, aujourd'hui en plein rapport, ont été plantés en quelques années. Ce travail de reconstitution se poursuit lentement, parce que, en dehors des capitaux qui sont nécessaires pour le conduire à bonne fin, il y a encore la question plus délicate de l'adaptation, c'est-à-dire du choix des cépages américains, d'après la composition du sol[1]. On est arrivé, par des sélections patientes, conduites avec beaucoup d'intelligence et de méthode, à d'heureux résultats; dans quelques départements, le problème est loin d'être résolu; la région pierreuse des Charentes et le sol calcaire de Lot-et-Garonne attendent toujours le cépage qui permettra de reconstituer les vignes qui faisaient la richesse de ces régions.

Groupe du Bordelais. — Au premier rang vient le groupe du Bordelais, dont les vins, fort appréciés des Anglais dès le XIV^e^ siècle par leur bouquet et leur finesse, étaient, au dire de Froissart, enlevés par des flottes de 200 voiles. Les crus de la Gironde ne sont prisés chez nous à leur valeur que depuis la fin du XVIII^e^ siècle.

Le Médoc produit les vins les plus renommés par leur arome, leur finesse et leur bouquet; ils renferment un principe ferrugineux qui les fait apprécier par la médecine, comme vins toniques et reconstituants. On divise les vins du Médoc, suivant leurs qualités, en crus paysans, crus artisans, crus bourgeois et grands crus. Le prix des crus bourgeois varie de 300 à 800 fr. le tonneau de 4 barriques; celui des grands crus oscille de 2,000 à 6,000 fr.

Les grands crus du Médoc, fort rares dans le commerce, sont : le Château-Laffite, le Château-Latour, le Château-Margaux et le Château-Haut-Brion. Parmi les crus secon-

1. Vignes nouvellement plantées en 1889 : 271,122 hectares.

daires, les plus estimés sont le Saint-Julien et le Saint-Estèphe, à Pauillac, vins corsés, moelleux, pleins de sève et de bouquet. Blanquefort produit des vins bourgeois et artisans d'une bonne qualité.

Les cépages les plus répandus dans le Médoc sont le cabernet-sauvageon, qui donne les grands crus, et le gros cabernet ou carmenet.

La région des Graves produit des vins rouges pleins de finesse, mais beaucoup plus corsés que ceux du Médoc; ils sont fort appréciés en Amérique. Les crus les plus estimés sont les vins de Talence, Mérignac, Grandignan et Villenave-d'Ornon. La partie argilo-calcaire des Graves produit, sur les coteaux de la rive droite du Ciron, les meilleurs vins blancs du monde, Château-Yquem, Château-Vigneau, Barsac, Sauternes, qui se vendent de 6,000 à 12,000 fr. le tonneau.

L'arrondissement de Libourne donne des vins rouges très renommés. Les plus estimés sont produits par les coteaux de Saint-Émilion, parallèles à la Dordogne; ce sont, dit-on, les bourgognes de la Gironde; ils ont, en effet, en dehors des qualités communes aux vins du Bordelais, finesse, sève agréable, bouquet particulier, l'éclat et la générosité des vins de Bourgogne. Les vins de Pomerol ont quelques-unes des qualités des grands crus du Médoc, mais ils sont moins capiteux que les vins de Saint-Émilion. Fronsac produit des vins de côte qui sont chauds, parfumés, très fins et de premier choix. Dans les plaines d'alluvion situées au pied des coteaux, on récolte les vins de Palus, corsés et colorés. Les environs de Blaye donnent des vins qui sont classés au premier rang parmi les meilleurs vins ordinaires du Bordelais.

L'Entre-Deux-Mers produit de bons vins blancs et des vins rouges trés appréciés. On estime les vins blancs de Sainte-Croix-du-Mont, de Langoirans, de Beaurech, de Cadillac.

A ce groupe du Bordelais, on peut rattacher les vins de la

Dordogne, les vins du Quercy (Lot), du Tarn et du Lot-et-Garonne, les vins de l'Armagnac, les vins des Landes et les vins du Béarn.

La Dordogne produit des vins rouges et blancs, légers et spiritueux, mais dont le bouquet est peu prononcé ; les plus estimés sont les vins blancs de Montbazillac et de Saint-Nexans, et les vins rouges des arrondissements de Nontron et de Ribérac.

On récolte dans le Quercy des vins agréables consommés sur place, et des vins noirs destinés aux coupages.

Le Tarn produit les meilleurs vins du Languedoc ; l'arrondissement de Gaillac donne un vin capiteux et foncé, employé par le commerce de Bordeaux, pour donner de la couleur et du corps aux vins du Médoc et des Graves. Les vins du Roc, près d'Albi, les vins de Cambon, de Cunac et de Rouffiac, sont classés parmi les meilleurs crus des environs d'Albi. Les vins blancs de Saurs ou de Lisle rappellent la blanquette de Limoux.

La vigne constitue la principale richesse du département de Lot-et-Garonne ; on y compte cependant peu de crus estimés. Les plus appréciés sont les vins blancs de Clairac et de Buzet. Les vins rouges de ce département sont colorés et spiritueux, comme les vins du Roussillon ; aussi sont-ils recherchés pour les coupages.

Les vins de l'Armagnac produisent les meilleures eaux-de-vie de France après celles des Deux-Charentes. Les plus estimées sont celles qui proviennent des vignes plantées en terrains siliceux, à Vic-Fezensac et à Eauze.

Les Landes ne produisent, en général, que des vins légers et de médiocre qualité, surtout dans la Chalosse. Les vins rouges et blancs de Capbreton ont cependant la finesse et le bouquet du Bordeaux et la générosité du Bourgogne.

Les crus de Jurançon et de Vicbille, près de Pau, dans le Béarn, jouissent d'une réputation très ancienne.

Groupe de Bourgogne. — Les vins de Bourgogne, longtemps seuls recherchés en France, peuvent rivaliser avec ceux du groupe précédent ; à l'étranger ils sont moins connus, parce qu'ils supportent mal le transport par mer. Les meilleurs crus sont produits sur les coteaux pierreux, colorés en rouge par l'oxyde de fer, exposés au midi ou au soleil levant, entre la Dheune et l'Ouche, dans le département de la Côte-d'Or, ainsi désigné à cause de la richesse de ses produits ; c'est là la vraie Bourgogne, « aimable et vineux pays ». La Côte-d'Or comprend la côte de Nuits et la côte de Beaune. La côte de Nuits produit le Chambertin, le Clos-Vougeot, le Romanée-Conti et le Nuits ; sur la côte de Beaune, on récolte le Corton, le plus cher des vins de Bourgogne, le Beaune, le Pomard, le Volnay, noms illustres connus dans tous les pays civilisés, le Montrachet, qui est, sans contredit, le vin blanc le plus exquis de la côte de Beaune, le Meursault et la Goutte-d'Or, vins blancs qui ont aussi de la délicatesse et du bouquet. « Les plus grands crus de la côte de Nuits se vendent un tiers au-dessus des premières cuvées de Beaune. Les prix des vins de la Côte-d'Or s'établissent chaque année, après la récolte : la vente qui a lieu, dans les premiers jours de novembre aux enchères publiques, des vins des hospices de Beaune, provenant de divers crus situés sur Beaune, Pomard, Volnay, Savigny et Aloxe, donne aux cours une sorte d'authenticité [1]. »

Le cépage le plus répandu est le gamay, dans les vignes plantées en plaine ou sur les basses côtes ; mais le meilleur plant, celui qui donne les crus les plus renommés de la Bourgogne, est le pinot ou pineau.

Plus au sud, les pentes du Mâconnais et du Beaujolais, et au nord, les coteaux de l'Yonne et de l'Aube (Basse-Bourgogne) produisent des vins moins aristocratiques.

---

1. Bainier, *Géographie générale*, France.

C'est l'arrondissement de Mâcon qui possède les vignobles produisant les meilleurs vins rouges et blancs: au premier rang, se placent les Thorins et le Moulin-à-Vent de Romanèche, vins délicats et chauds, puis viennent les vins de Saint-Amour, de Pruzilly, de Saint-Vérand, de Leynes. Les vins blancs de Pouilly, de Solutré, de Fuissé et de Davayé sont l'honneur du Mâconnais.

Le Beaujolais produit des vins légers, mais fort agréables; les crus les plus connus sont ceux de Chenas, de Juliénas, de Fleurie, de Moulin-à-Vent, de Morgon, de Chiroubles.

Les vins de la Basse-Bourgogne (Yonne et Aube) jouissent, depuis un temps immémorial, d'une réputation méritée; ils ont moins de bouquet que ceux de la Haute-Bourgogne, mais ils ont de la finesse, du corps et un parfum charmant.

On estime surtout les vins du Tonnerrois, de l'Auxerrois, de Joigny, de l'Avallonnais, d'Irancy, et surtout les vins blancs de Chablis, d'une limpidité remarquable, et les vins rouges des Riceys, dans l'Aube.

Au groupe de Bourgogne, on peut rattacher les vins de l'Ain et du Jura. Les coteaux du Bugey produisent les meilleurs crus de l'Ain; on estime aussi ceux d'Ambérieu, de Lagnieu, de Seyssel, et les vins des coteaux du Revermont.

Le Jura produit des vins communs, des vins fins rouges, des vins blancs ordinaires, des vins secs, des mousseux, des fins rosés ordinaires, des vins de pulsart, des vins jaunes secs de demi-liqueur ou de garde, dans les arrondissements de Lons-le-Saulnier, de Poligny et de Dôle. Les crus les plus estimés sont ceux d'Arbois, de Salins, de l'Étoile, de Poligny, de Voiteur, de Ménétru-le-Vignoble, de Fontenay, de Château-Chalon, de Lons-le-Saulnier, de Dôle, de Saint-Amour.

Groupe de Champagne. — C'est le département de la Marne, qui produit les meilleurs vins fins, employés pour la

fabrication du Champagne, dans les arrondissements de Reims et d'Épernay. Ces vignobles sont situés sur les coteaux exposés au soleil levant, qui bordent les deux rives de la Marne, depuis Cumières jusqu'à Vertus, et sur les flancs de la montagne de Reims, depuis la Marne jusqu'à l'Aisne. C'est avec les raisins noirs que se fabriquent les vins blancs mousseux les plus estimés. « Avant de mettre le vin en bouteilles, on fait les cuvées, c'est-à-dire qu'on mélange les différents crus de la Marne, en diverses proportions, de façon à obtenir le meilleur vin possible, en réunissant les diverses qualités attribuées à chaque vignoble. Ainsi on accorde plus de corps et plus de solidité aux vins de la montagne de Reims, comprenant principalement Sillery, Verzenay, Mailly, Verzy, Ambonnay, Bouzy, etc.; plus de douceur et de moelleux aux vins de la rivière de la Marne, comprenant Mareuil, Ay, Hautvillers, Dizy, etc.; enfin plus de légèreté et de finesse aux vins des montagnes d'Épernay, de Pierry, de Cramant, d'Avize, du Mesnil, etc.[1] » Tous ces crus sont moins connus que les marques Cliquot, Rœderer, Moët et Chandon, Montebello, etc.

La production des vins de Champagne s'est considérablement développée depuis un demi-siècle; d'après les données de la chambre de commerce de Reims, elle n'était que de 6 millions et demi de bouteilles en 1845; elle arrive à 12 millions en 1864, à près de 16 millions en 1869 et à plus de 22 millions en 1873, dont près de 19 millions ont été exportées en Angleterre, en Allemagne, en Russie, aux États-Unis, dans l'Amérique du Sud et dans les Indes.

Groupe des Charentes. — La région des Charentes est une des plus éprouvées par le phylloxera; les tentatives, faites jusqu'à présent pour reconstituer les vignes détruites, n'ont pas donné les résultats espérés; les plants américains, choisis

1. Bainier, *Géographie générale*, France.

comme porte-greffe, dépérissent dans ce calcaire crayeux, qui compose la plus grande partie du sol des Charentes et qui donnait, avec la vigne française, les eaux-de-vie les plus fines, sur les coteaux situés près des bords de la Charente. La fabrication des eaux-de-vie de vin s'est considérablement réduite depuis 1875. Cependant on livre encore dans le commerce des eaux-de-vie de Cognac, fabriquées, en grande partie, avec des alcools de marcs et de betterave. Les eaux-de-vie les plus délicates provenaient de ces terrains légers, de formation crétacée, compris entre Segonzac et Barbezieux, et qu'on désigne sous le nom de Grande-Champagne ou Champagne de Cognac ; au nord se développe une plaine crayeuse, qui s'étend vers l'est jusqu'au bourrelet rocheux qui borde la Charente ; c'est la Petite-Champagne ; les eaux-de-vie qu'on en retirait n'étaient pas aussi fines que celles de la plaine précédente. Cognac, situé sur les confins des deux Champagnes, monopolise le commerce des eaux-de-vie. Les revenus rémunérateurs de la vigne poussèrent les propriétaires des Charentes à défricher les bois qui couvraient la rive droite du fleuve ; d'où le nom d'eaux-de-vie des Bois donné aux esprits provenant des vignes cultivées dans ces terrains. On distinguait, et le commerce emploie encore ces dénominations, le fin Bois, le bon Bois, le petit Bois, le moyen Bois et les derniers Bois. Ce produits sont inférieurs, comme qualité, à ceux de la Petite et de la Grande-Champagne.

En résumé, les *grande* et *fine* champagnes ne sont produites que sur un territoire comprenant une vingtaine de communes, et dont Cognac occupe le centre. Les eaux-de-vie de cette région acquièrent, en vieillissant, ce goût de rancio, cet arome moelleux qui leur ont valu cette réputation universelle.

Au deuxième rang viennent les eaux-de-vie des Borderies, sur la rive droite de la Charente, à peine inférieures aux champagnes.

L'eau-de-vie des *fins Bois* est plus sèche, moins moelleuse, plus *courte,* selon l'expression locale, que les précédentes. Elle provient de vignes s'étendant en cercle assez régulier autour des trois autres crus. Agrandissant encore le cercle, on trouve les *bons Bois,* de qualité un peu moindre ; enfin, en dernière catégorie, se placent les *derniers Bois,* qui sont fournis par tout le reste des deux Charentes.

Groupe du Midi. — Le groupe du Midi, comprenant le Roussillon, le Bas-Languedoc, la Corse et la Provence, est encore au premier rang pour la quantité.

Les vins du Roussillon se distinguent par leur force alcoolique et leur couleur ; ils sont généralement employés par les négociants du Bordelais pour les coupages ; ces vins sont produits sur les coteaux pierreux des Corbières-Orientales (Estagel, Corneilla, Maury, Tautavel, Salses, Rivesaltes, etc.). On récolte aussi dans cette province des vins qui peuvent rivaliser avec ceux de Chypre, avec le Xérès et le Malaga d'Espagne et le Porto du Portugal ; tels sont le Macabeo et le Malvoisie de Salses, de Rivesaltes et de Corneilla-de-la-Rivière, le muscat de Rivesaltes, qui a sur celui de Chypre une supériorité marquée, le Cosperons, le Collioure et surtout le Banyuls qui, par ses qualités toniques et reconstituantes, est l'objet d'une grande consommation. Le commerce livre encore des grenaches, extraits du cépage de même nom, vins sucrés et liquoreux. Le gros vin du Roussillon, conservé en fût pendant une dizaine d'années, se dépouille et prend une couleur de pelure d'oignon ; on le désigne sous le nom de rancio. On récolte aussi dans le Roussillon des vins de table légers et agréables ; les plus estimés sont produits dans le canton de Thuir, principalement à Terrats.

L'Aude produit aussi des vins colorés et spiritueux, qui peuvent rivaliser avec ceux du Roussillon, dans l'arrondissement de Narbonne, principalement à Fitou et à Leucate. Le vignoble de Limoux produit les meilleurs vins du départe-

ment; il fournit à la consommation des vins ordinaires d'excellente qualité, ayant du bouquet et de la chaleur, et un vin blanc doux et mousseux, qui est fort apprécié ; c'est la blanquette de Limoux. Les vins du Minervois sont surtout appréciés comme vins de table.

L'Hérault récoltait, avant les ravages du phylloxera, le cinquième de la production totale, estimée à 60 millions d'hectolitres environ. Nulle part, en France, on n'obtenait un rendement à l'hectare supérieur à celui que retiraient les viticulteurs de l'Hérault. Ces vins, généralement récoltés dans la plaine, étaient légers et faibles en alcool ; comme ils ne se conservaient que difficilement, ils étaient généralement distillés pour la fabrication des trois-six. La plus grande partie du vignoble de l'Hérault se trouve reconstituée sur plant américain, et ce département se place encore de nos jours au premier rang pour l'abondance de ses produits[1]. Il continue à produire, pour la consommation, des vins rouges qui ne sont pas sans valeur ; les crus de Saint-Georges, près de Montpellier, et de Saint-Cristol, sont des vins de table de premier ordre. Les coteaux fournissent des vins ordinaires très agréables, et des vins foncés et spiritueux, comparables aux meilleurs roussillons. Comme vins de liqueur, le muscat de Frontignan, de Lunel et de Maraussan (près Béziers) se place après celui de Rivesaltes.

Le Gard produit aussi des vins très foncés et très spiritueux, employés pour les coupages. Quelques crus, principalement ceux de Tavel, Roquemaure, Lirac, Chusclan, Saint-Geniès, Langlade, aux environs de Nîmes, peuvent être rangés parmi les fort bons vins de table. Sur le territoire de Saint-Gilles, on produit le tokay-princesse, qui rivalise avec le tokay de Hongrie.

1.

	HECTOLITRES.
Production de 1886.	3,750,000
— 1887.	3,747,000
— 1888.	4,508,000

Le climat chaud et sec de la Corse convient à merveille à la culture de la vigne. Cette île pourrait produire de gros vins de coupage, des vins fins analogues à ceux d'Italie, d'Espagne et du Portugal et de bons vins de consommation courante. La vigne n'occupe qu'une faible portion du territoire, et les capitaux manquent aux viticulteurs corses pour faire de nouvelles plantations. Les crus les plus connus sont ceux de Corte, vins rouges légers et agréables, et du cap Corse, vins blancs très fins, qu'on emploie pour la fabrication du madère et du muscat.

La Provence produit des vins colorés, forts et généreux, sur les coteaux des Bouches-du-Rhône et du Var, et des vins blancs et rouges liquoreux, d'un goût agréable, à Cassis, Roquevaire, la Ciotat, dans les Bouches-du-Rhône.

Groupe du Rhône. — Le groupe du Rhône fournit d'excellents vins, qui ne manquent ni de bouquet ni de corps. Dans le département de Vaucluse, on estime surtout le cru de Châteauneuf-du-Pape. L'arrondissement de Tournon produit les meilleurs vins rouges de l'Ardèche et le vin blanc mousseux de Saint-Peray. Dans la Drôme, les vins de l'Hermitage, commune de Tain, sont classés parmi les meilleurs vins rouges de France; on produit encore, à l'Hermitage, des vins blancs et du vin de paille très recherchés. Les vins des côtes dn Rhône jouissent d'une réputation méritée; au premier rang se placent les vins blancs de Condrieu et surtout les vins de la Côte-Rôtie.

Groupe du Centre et de la Loire. — Le centre de la France ne produit que des vins médiocres; ils manquent généralement de bouquet et surtout de corps. Aux environs de Clermont, on récolte les vins de Chauturgue, qui passent pour les meilleurs de l'Auvergne. Dans la Nièvre, il faut citer les vins blancs de Pouilly-sur-Loire.

La Touraine produit d'excellents vins. Saint-Avertin, près de Tours, donne le vin le plus connu et le plus estimé de la

province. Les vins de Bourgueil ont du moelleux et du bouquet. Les vins blancs de Vouvray sont très fins et très capiteux. Le département de Maine-et-Loire récolte des vins blancs et rouges qui jouissent d'une réputation méritée. Les environs d'Angers et de Saumur produisent les meilleurs crus. On fait à Saumur des vins blancs mousseux qui n'ont ni la légèreté ni la finesse du champagne. — Gien, Montargis et Pithiviers, dans le Loiret, cultivent la vigne et produisent des vins ordinaires ; ceux de Jargeau et de Beaugency sont plus agréables et plus délicats.

Production du vin. — L'Europe produit annuellement

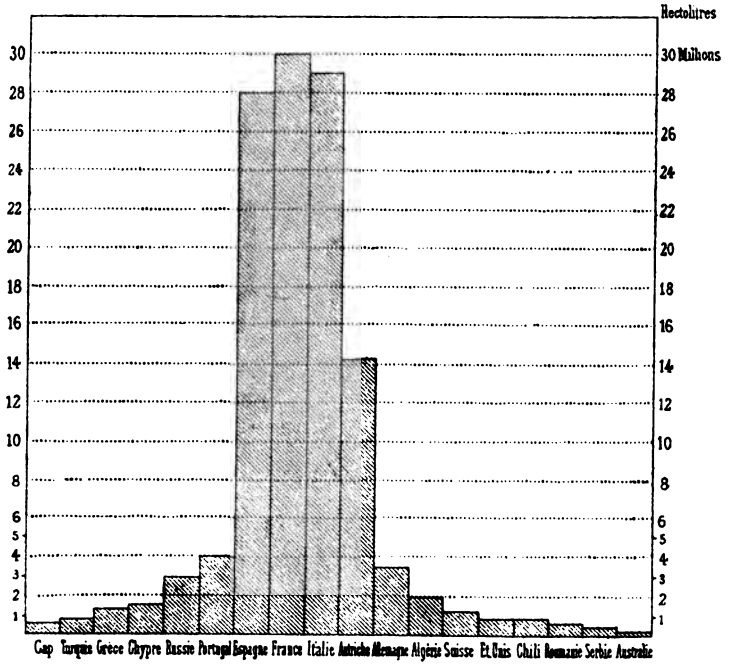

plus de 100 millions d'hectolitres de vin ; la production de

la France représente, à peu près, le quart de celle de l'Europe [1]; l'Espagne et l'Italie, qui ont depuis quelques années considérablement développé leurs vignobles, nous disputent le premier rang pour la quantité.

La figure de la page précédente donne, pour tous les États du monde qui cultivent la vigne, la production moyenne des cinq dernières années.

On remarquera qu'aux États-Unis et en Australie, où la culture de la vigne a fait dans l'espace de quelques années des progrès remarquables, la production est encore sans importance.

Importation et exportation des vins. — Notre exportation et notre importation ont dû naturellement subir le contre-coup du faible rendement de nos vignobles. L'importation, qui n'avait jamais atteint 200,000 hectolitres avant 1865, a progressé graduellement depuis 1879, ainsi que le représente le diagramme ci-contre, et a dépassé en 1891, 11 millions d'hectolitres. En même temps, la Grèce et la Turquie importent annuellement plusieurs millions de kilogrammes de raisins secs, dont on fabrique plus de 3 millions d'hectolitres de mauvais vin, et les propriétaires obtiennent, par l'addition d'eau sucrée sur les marcs, 3 millions environ de vins dits de seconde cuvée [2].

Notre exportation, après avoir dépassé 3 millions d'hectolitres en 1879 et 1880, est à peine aujourd'hui de 2 millions.

---

1. Production des vins, en millions d'hectolitres, en France, en Espagne et en Italie depuis 1887 :

	FRANCE.	ITALIE.	ESPAGNE.
1887.	24,3	34,2	»
1888.	30,1	32,5	»
1889.	23,2	21,1	»
1890.	30.1	29,4	29,8
1891.	30,0	34,9	34,0

2. Vins artificiels fabriqués en France :

1890 . 3,587,744 hectol. dont 1,704,744 hectol. de vin de raisins secs.
1891 . 6,239,579 — 4,292,850 — —

En compensation, nous exportons des vins de marque, tandis que nous importons des vins ordinaires.

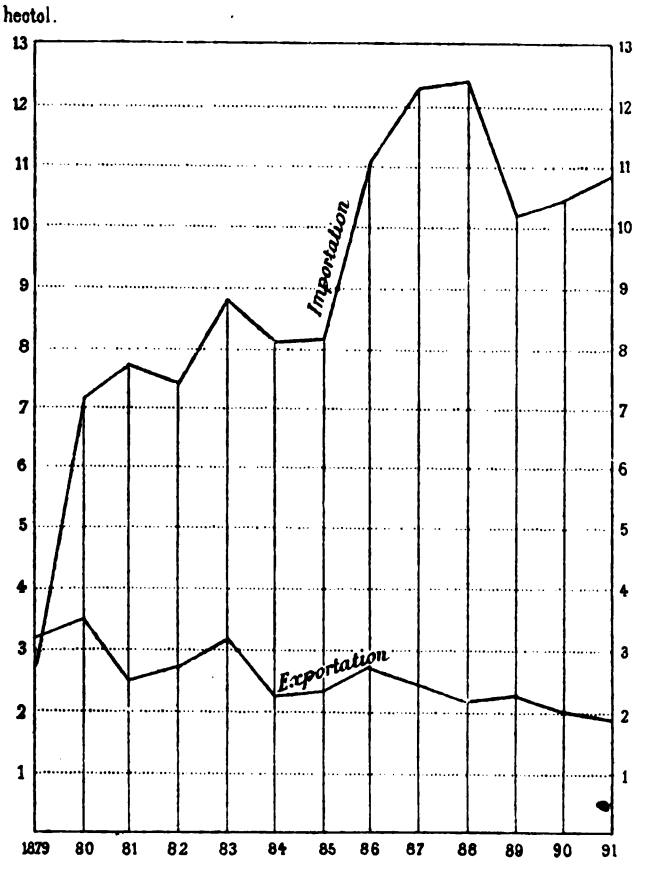

Importation et exportation des Vins.

Avant 1887, c'est d'Italie que nous tirions la plus grande partie des vins importés. La rupture du traité de commerce, en 1888, a réduit à moins de cent mille hectolitres les expé-

ditions faites par nos voisins d'au delà les Alpes[1], et les vins d'Espagne ont, depuis lors, de plus en plus envahi notre marché : les trois quarts des vins importés sont aujourd'hui d'origine espagnole. Ces vins sont surtout recherchés pour les coupages, car, en dehors de quelques milliers d'hectolitres de Malaga, Xérès, Alicante, etc., nous importons principalement des vins ordinaires, recherchés à cause de leur couleur et de leur richesse en alcool. On verra plus loin que cet alcool n'est pas toujours le produit naturel de la fermentation des raisins, et que les vins espagnols sont accusés, avec quelque raison, de servir de véhicule aux plus mauvaises eaux-de-vie allemandes.

L'Algérie et la Tunisie, où les vignes se multiplient, pourront livrer au commerce français, dont les achats en Espagne diminueront forcément par suite des tarifs plus élevés qui frappent ces vins à leur entrée, un stock considérable de vins de coupage[2].

Nos exportations se font en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, dans les Pays-Bas, en Russie; en dehors de l'Europe, les pays qui reçoivent le plus de vins français sont : les États-Unis, les républiques de l'Amérique du Sud, l'Égypte, les Indes et les contrées de l'Extrême-Orient.

Voici, d'après les statistiques officielles, le tableau des im-

---

1. Vins italiens exportés en France :

1887.	2,703,000 hectol.	1889.	101,500 hectol.
1888.	1,040,000 —	1890.	19,800 —

2. Importation des vins :

	1891.	1890.	1889.
Espagne.	9,394,485	7,656,203	6,878,380
Italie	10,676	19,810	101,479
Portugal.	23,420	195,498	869,087
Algérie	1,841,307	1,959,056	1,580,735
Tunisie	11,486	9,991	1,934
Autres pays	586,778	677,725	807,897
Totaux	11,868,152	10,518,283	10,239,512

portations et des exportations des vins et des raisins secs depuis 1879 :

ANNÉES.	IMPORTATION en millions d'hectolitres.	VALEUR en millions de francs.	RAISINS SECS. — Valeur des importations en millions de francs.	EXPORTATION des vins en millions d'hectol.
1879. . . .	2,938	107,5	40,8	3,017
1880. . . .	7,219	297,9	63,6	3,488
1881. . . .	7,839	316,5	37,3	2,572
1882. . . .	7,537	295,2	31,9	2,618
1883. . . .	8,980	360,0	39,0	3,093
1884. . . .	8,115	319,0	49,6	2,470
1885. . . .	8,182	361,0	95,3	2,580
1886. . . .	11,011	489,9	88,4	2,704
1887. . . .	12,277	545,0	98,0	2,402
1888. . . .	12,364	»	»	2,118
1889. . . .	10,239	385,5	»	2,166
1890. . . .	10,518	315,3	»	1,943 [1]
1891. . . .	11,868	356,0	»	»

On remarquera que les importations ont considérablement augmenté après 1879, tandis que nos exportations ont une tendance à diminuer. C'est ce que traduit le diagramme de la page 95.

La vente et l'achat des vins donnent lieu en France à un commerce des plus importants. Cette, Béziers, Montpellier, Nîmes, Narbonne pour le Bas-Languedoc, Rivesaltes et Perpignan pour le Roussillon, Bordeaux, Cognac, Tonnay-Charente pour la région du sud-ouest, Beaune, Dijon, Chalon-sur-Saône et Mâcon pour la Bourgogne, Épernay et Reims pour la Champagne, sont les principaux marchés. L'entrepôt de Bercy approvisionne Paris et la banlieue.

Production du cidre. — La Normandie, la Picardie, la Bretagne et quelques départements du centre cultivent le

1. 11 premiers mois.

pommier à cidre, qu'on a planté, depuis quelques années, dans un grand nombre de départements où l'on ne consommait que du vin avant le phylloxera. L'usage du cidre tend à se répandre en France.

La production du cidre varie de 10 à 20 millions d'hecto-

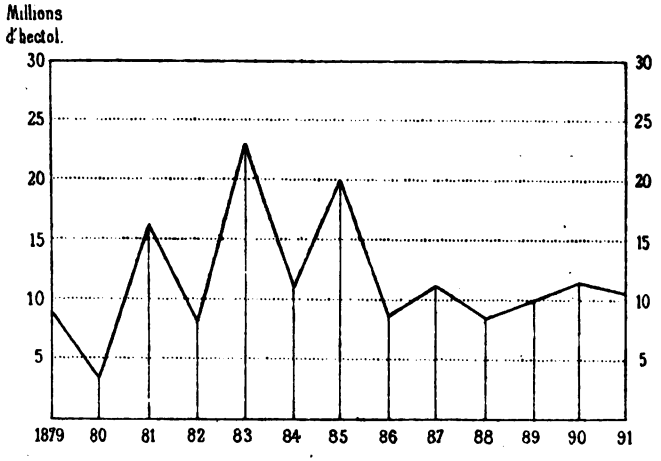

Production du cidre.

litres, chiffre qui est rarement dépassé. Valeur : 100 à 200 millions de francs.

Voici les chiffres de la production depuis 1879 :

	MILLIONS d'hectolitres.		MILLIONS d'hectolitres.
1879.	7,7	1886.	8,3
1880.	5,5	1887.	13,4
1881.	17,1	1888.	9,8
1882.	8.9	1889.	11,1
1883.	23,5	1890.	12,0
1884.	11,9	1891.	11,0
1885.	20,0		

Le diagramme ci-dessus reproduit fidèlement ces indications.

Les départements qui produisent le plus de cidre sont :

	1887.	1890.
Ille-et-Vilaine . . .	2,449,000 hectol.	3,352,070 hectol.
Côtes-du-Nord . .	» —	1,002,205 —
Morbihan	1,030,000 —	850,532 —
Seine-Inférieure .	1,246,000 —	755,222 —
Calvados	1,840,000 —	752,007 —
Eure	» —	748,058 —
Manche	1,566,000 —	619,713 —
Orne	941,000 —	456,564 —

VI. — PRAIRIES ET PATURAGES. PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

Importance de cette culture. — Le tableau suivant donne la superficie des différentes cultures fourragères et la valeur de la production :

	SUPERFICIE.	VALEUR de la récolte.
Racines fourragères	553,700	322,700,000 fr.
Plantes fourragères annuelles . .	813,300	227,700,000
Prairies artificielles	2,845,000	746,621,000
Prés naturels	4,115,400	876,831,000
Herbages pâturés	1,711,000	159,923,000
TOTAUX	10,068,400	1,933,775,000 fr.

On voit que l'ensemble des cultures fourragères occupe une superficie de 10,068,400 hectares ; si on y joint les landes, pacages, pâtis et bruyères, on arrive à un total de plus de 16 millions d'hectares, c'est-à-dire à une superficie représentant le quart du territoire cultivé.

Les prés naturels et les prairies artificielles tiennent la tête pour l'étendue du terrain et la valeur des produits récoltés. Les racines fourragères occupent une surface restreinte, mais leurs produits représentent une valeur proportionnellement élevée.

Les départements qui s'adonnent surtout à la culture fourragère forment deux groupes : le premier, qui est le plus important, comprend la Normandie, la Vendée, le Maine et les

Charentes, c'est-à-dire toute la bande de territoire qui s'étend de l'embouchure de la Seine à celle de la Gironde ; le second occupe le Plateau central et embrasse le Puy-de-Dôme, le Cantal, l'Allier, la Nièvre, le Cher, Saône-et-Loire, la Creuse. Les départements du premier groupe ont plus de 30 p. 100 de leur surface territoriale en fourrages ; dans le centre, cette proportion s'élève à 34 et 36 p. 100.

En Allemagne et en Belgique, la proportion des prairies et pâturages se rapproche beaucoup de celle de la France. L'Angleterre a près de deux fois plus de terres en fourrages que la France ; près de la moitié de son territoire est occupée par les prairies et les plantes fourragères.

Les statistiques témoignent que les cultures fourragères sont en progrès en France depuis 1840 :

De 1840 à 1862, l'accroissement des prairies artificielles et naturelles a été de 2,019,162 hectares.

De 1862 à 1882, il a été de 1,282,031.

Depuis cette époque, beaucoup de terres en Normandie, en Flandre, en Picardie et dans d'autres régions de la France, ont été tranformées en prairies.

Une grande amélioration s'est réalisée aussi en ce qui concerne l'arrosage. Les prairies irriguées ont augmenté de 552,150 hectares.

Si le développement des prairies naturelles et artificielles s'est poursuivi régulièrement, le rendement a augmenté dans une progression plus grande encore, ainsi que cela ressort du tableau suivant :

	1840.	1862.	1882.
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Prairies artificielles . . .	4,725,700	10,366,000	13,480,000
Prairies naturelles, prés temporaires, herbages pâturés	10,520,203	16,009,500	18,528,519
Totaux.	15,245,903	26,375,500	32,008,519
Produit moyen par hectare.	2,640 kilogr.	3,381 kilogr.	3,527 kilogr.

1. — Animaux domestiques.

Richesses animales de la France. — La richesse d'un pays en animaux domestiques est en raison directe de l'intensité de sa production fourragère. A ce point de vue également, l'agriculture française est en progrès.

Le tableau suivant donne le nombre et la valeur des animaux de ferme :

ESPÈCES.	NOMBRE D'ANIMAUX.		VALEUR approximative (en milliers de francs).
	1882.	1839.	
Chevaline	2,837,952	2,881,919	1,361,300
Mulassière	250,600	234,662	107,161
Asine	395,800	376,366	47,700
Bovine.	12,996,900	13,518,252	3,086,400
Ovine	23,809,000	21,996,731	571,900
Porcine	7,147,000	6,037,743	573,000
Caprine	1,851,100	1,505,470	30,700

Si on ajoute à ces chiffres la valeur des animaux de basse-cour estimée à 161,436,000 fr., on trouve que la valeur des animaux domestiques est représentée par une somme de près de 6 milliards de francs [1].

Il ressort du tableau ci-dessus que la France est surtout riche en gros bétail ; l'espèce bovine compte à elle seule pour plus de la moitié de la valeur totale des animaux ; la race chevaline vient ensuite, non pour le nombre, mais pour la valeur. La population ovine est en décroissance depuis une vingtaine d'années ; elle représente, comme valeur, un capi-

1. Produit des animaux en 1889 :

		VALEUR.
Lait	77,234,241 hectolitres.	1,196,342,654 fr.
Laine	588,435 quintaux.	90,668,773
Miel	7,043,846 kilogr.	9,771,669
Cire	2,080,741 kilogr.	4,720,077

(*Annuaire statistique de la France*, année 1891.)

tal égal aux animaux de race porcine. La chèvre et l'âne, animaux des pays pauvres et montagneux, ont la plus petite part dans le capital cheptel de la France.

Distribution géographique. — Quelle est la distribution géographique du bétail entre les différents départements de France ? Les départements qui entretiennent le plus de bétail, par hectare, sont le Nord, la Mayenne, la Seine-Inférieure, le Calvados, la Manche ; puis viennent le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne, l'Orne, la Sarthe, la Vendée et les départements bretons. Ces départements forment une zone continue qui occupe tout le littoral de l'Océan et de la Manche, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à la frontière belge ; ces mêmes départements sont aussi, comme nous l'avons vu, les plus riches en herbages.

Une seconde zone comprend les départements de l'Allier, de l'Ain, de Saône-et-Loire, du Cantal et du Puy-de-Dôme.

Les départements les plus pauvres en bétail appartiennent au littoral méditerranéen, Corse, Var, Alpes-Maritimes, Hautes et Basses-Alpes, Pyrénées-Orientales, Bouches-du-Rhône.

Espèce chevaline. — L'élevage du cheval a de nos jours la plus grande importance, parce qu'on l'emploie de plus en plus, de préférence au bœuf, comme bête de trait, et que le Gouvernement, depuis l'accroissement des effectifs militaires, contribue à augmenter notre richesse chevaline. Notre sol et notre climat sont des plus favorables à cet élevage ; nos produits valent aujourd'hui ceux des Anglais et des Américains du Nord. Les éleveurs exerceraient la plus utile influence sur la production de tout le pays, en dirigeant le choix des étalons et des poulinières et en exigeant des cartes d'origine de tous les poulains qu'ils achètent. Ils doivent, en effet, se persuader que nous pouvons produire les meilleurs chevaux du monde, comme nous produisons les meilleurs vins, et que nous pouvons non seulement subvenir à nos propres besoins, mais encore fournir à ceux des autres pays.

Les principales races sont : le cheval de gros trait comprenant le cheval boulonnais, flamand, cauchois, breton des Côtes-du-Nord et poitevin ; le cheval de trait léger, qu'on élève dans le Perche, en Bretagne, dans les Ardennes et en Lorraine ; le cheval de selle et carrossier, qui est fourni par la race anglo-normande, du Conquet, bigourdane améliorée ou tarbesane ; enfin les petits et moyens chevaux de selle, qui sont fournis par les races du Bocage, du Béarn, des Landes, de la Corse et de la Camargue.

Les chevaux de trait se trouvent surtout dans la région du nord (Aisne, Nord, Oise et Somme), dans les départements avoisinant Paris (Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir), dans les départements du centre (Yonne et Loiret), et enfin dans la Seine-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine et l'Eure.

Les chevaux de gros trait existent principalement dans le Calvados, l'Eure, la Sarthe, les Ardennes, le Pas-de-Calais et l'Orne. Les agriculteurs de la Beauce et du Perche élèvent surtout le cheval percheron.

En dehors des chevaux de gros trait, la Bretagne élève encore à Corlay, dans les Côtes-du-Nord, et à Carhaix, dans le Finistère, des chevaux de selle d'un prix supérieur, et une race carrossière au Conquet (Finistère).

Si on divise la France en deux parties à peu près égales, par une ligne transversale allant de l'embouchure de la Gironde à Lons-le-Saulnier, on trouve que toute la portion au nord de cette ligne possède le plus de poulains et constitue la région par excellence d'élevage du cheval, et que la région située au sud élève très peu de poulains.

Les départements qui ont le plus d'importance pour l'élevage sont : la Mayenne, le Finistère, la Manche, les Côtes-du-Nord, le Calvados, l'Orne, la Seine-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine et la Sarthe. Ces 9 départements possèdent environ 40 p. 100 de la population totale des poulains en France.

L'Allemagne ne possède pas, proportionnellement, plus de chevaux que la France. La Russie est de tous les pays du monde celui qui offre le plus de ressources en chevaux ; c'est la contrée de l'Europe qui en exporte le plus. Après la Russie, la Hongrie a une grande importance comme pays d'élevage.

Le mulet est surtout recherché dans les pays méridionaux, à cause de sa sobriété. Le principal centre d'élevage est la région de l'ouest, principalement les Deux-Sèvres, la Vienne et la Vendée. Les départements des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, des Landes, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées forment une deuxième région de production mulassière. La Savoie, la Drôme, l'Isère, l'Ardèche, le Gard, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône constituent un dernier groupe d'élevage.

L'Espagne est la contrée de l'Europe qui possède le plus de mulets ; on en compte près d'un million de têtes. C'est pour ainsi dire le seul animal de trait du pays.

C'est dans l'ouest (Vienne), le centre (Cher et Indre), le sud-ouest (Dordogne, Basses-Pyrénées), qu'on trouve le plus grand nombre d'ânes. Puis viennent la Corse, l'Allier, la Nièvre, la Corrèze, le Tarn.

Espèce bovine. — Le bœuf rend plus de services que le cheval ; aussi les animaux de l'espèce bovine sont-ils au moins 4 fois plus nombreux que ceux de l'espèce chevaline. Les principales races sont : la race flamande, la race normande, la race bretonne, la race mancelle, la race charolaise, la race de Salers, la race limousine, la race franc-comtoise.

La race flamande est une excellente laitière ; elle peuple le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme. La race normande, qui peuple la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Orne, le Calvados et la Manche, donne moins de lait que la race précédente, mais ce lait est plus riche en beurre. Elle fournit le beurre estimé d'Isigny et de Gournay. La race bretonne, rustique et de petite taille, a des facultés laitières très prononcées. Ce lait

sert à la fabrication du beurre de Bretagne, très estimé, mais qui n'a pas la finesse de celui de Normandie. La race mancelle, qui vient après les précédentes pour la quantité de lait, a une disposition très prononcée pour l'engraissement précoce.

La race charolaise, croisée avec la race Durham, se développe vite et s'engraisse facilement. Elle fournit des animaux dont la charpente osseuse est aussi réduite que possible, au grand avantage des parties charnues. Elle est élevée dans les départements de Saône-et-Loire, de l'Allier, de la Nièvre, de la Côte-d'Or, de l'Yonne et du Cher. La race de Salers, dans le Cantal, est forte et vigoureuse. Elle fournit un lait riche en beurre, qu'on emploie pour la fabrication de fromages (formes du Cantal). Dans le Limousin, on élève des bœufs à la forte charpente. La race comtoise, répandue dans la région du Jura, est bonne laitière et a une grande aptitude à l'engraissement.

Au point de vue de la répartition des bœufs et vaches, on constate que les bœufs à l'engrais sont surtout nombreux dans le nord-ouest et dans l'ouest (Mayenne, Maine-et-Loire, Sarthe, Finistère, Vendée, Calvados, etc.), que les vaches laitières sont en très grand nombre dans les départements bretons, en Normandie, en Flandre et dans le Jura. La préoccupation d'obtenir des bœufs de trait ou de travail est aujourd'hui secondaire, par suite du développement des moyens mécaniques de culture et de la préférence accordée au cheval, plus fort et surtout plus vigoureux que le bœuf.

On peut diviser la France en 3 régions principales pour le nombre de têtes d'animaux de l'espèce bovine comparé à la surface territoriale : la première, située au nord-est et au nord-ouest, comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais, d'une part, et de l'autre, les départements normands et bretons ; la deuxième, placée au centre, est composée des départements de l'Allier, de la Nièvre, Saône-et-Loire, Ain, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Vienne, Creuse, etc. A ce groupe on peut rattacher le Jura et le Doubs. Un troisième est situé

au sud-ouest, et est formé par les départements de Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Gers et Haute-Garonne.

C'est dans le bassin méditerranéen qu'on rencontre le moins de bœufs.

Les pays grands producteurs de bœufs, en Europe, sont : la Russie, l'Allemagne et la France ; hors d'Europe, les États-Unis, la République Argentine, le Canada et l'Uruguay. Le gros bétail donne lieu à un commerce considérable. Les pays européens exportateurs sont, par ordre d'importance : les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark, dont l'excédent des exportations sur les importations est de 100,000 à 150,000 têtes de gros bétail ; puis viennent : la Serbie, l'Italie, la Suède, la Russie, l'Autriche-Hongrie. Les plus forts pays importateurs sont : les Iles Britanniques, la Belgique, la France, la Suisse, le Portugal et la Norvège.

C'est des États-Unis, du Canada, de la République Argentine, etc., que l'Europe tire la plus grande partie du gros bétail dont elle a besoin. Mais le transport à grandes distances du bétail sur pied est très onéreux, et les exportateurs sont exposés à des pertes qui varient de 5 à 6 p. 100. Pour éviter ces risques, les pays d'outre-mer exportent des viandes abattues. Les États-Unis, le Canada, l'Australie, la République Argentine, l'Uruguay ont créé de grands établissements, où l'on abat et prépare les viandes destinées à l'exportation. La Russie tend à suivre leur exemple. L'Allemagne devient, à son tour, un pays exportateur de viande fraîche.

L'Angleterre est, jusqu'à présent, le principal pays importateur de viande de bœuf fraîche, salée et conservée par des procédés artificiels. En France, les importations de viandes fraîches se développent aussi. Elles étaient de 62,231 quintaux en 1883 et se sont élevées à 94,826 quintaux en 1886. Mais les importations du bétail vivant ont diminué depuis cette époque. En 1885, le Parlement a élevé les droits sur les bœufs de 15 à 38 fr., et la production du bétail vivant s'est développée

dans des proportions énormes, ainsi que l'a constaté M. Grandeau. Avant 1885, nous achetions pour 173 millions de bétail à l'étranger ; en ce moment, ces achats ne dépassent pas 11 millions. Nos éleveurs ont comblé la différence.

Espèce ovine. — Les départements du centre qui possèdent le plus de moutons, sont : l'Aveyron, la Creuse, l'Indre, la Haute-Vienne, la Corrèze, le Cher, le Puy-de-Dôme. Il y en a beaucoup aussi dans la Beauce et la Brie, dans l'Aisne, l'Eure-et-Loir, la Seine-et-Marne, en Champagne et dans les départements pyrénéens.

La Creuse et la Haute-Vienne se placent au premier rang, pour l'élevage. L'Aveyron vient ensuite, à cause de l'importante fabrication de fromage de Roquefort, qui se fait avec du lait de brebis ; le Tarn, le Gard, les Bouches-du-Rhône et l'Hérault forment un troisième groupe.

Dans l'Indre, le Cher et le Loir-et-Cher, on élève la race berrichonne, d'où Paris tire ses moutons les plus estimés. Le département d'Eure-et-Loir est le centre principal de la production des moutons mérinos, métis-mérinos et dishley-mérinos.

Les départements des Pyrénées, comprenant les Landes, la Drôme, Vaucluse, l'Aude, viennent dans un bon rang comme pays d'élevage.

En résumé, les régions de la France les plus riches en moutons sont la Beauce, la Brie, la Sologne, le Berry, le Plateau central, le Languedoc et la Provence. La région pauvre en moutons comprend : la Normandie, la Bretagne, et tous les départements situés sur la frontière de l'est et du sud-est.

La France occupe en Europe, comme pays producteur d'animaux de l'espèce ovine, le quatrième rang après la Russie, les Iles Britanniques et l'Allemagne.

En dehors de l'Europe, les pays qui produisent le plus de bêtes ovines sont : les États-Unis, la République Argentine, la colonie du Cap, l'Australie et l'Uruguay.

Les pays d'Europe importateurs de moutons sont : la France, la Grande-Bretagne, la Belgique et la Suisse.

Les pays d'Europe exportateurs sont : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Italie, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas.

Espèce porcine. — L'espèce porcine est précieuse pour la petite et la grande culture ; le porc est un animal assimilateur par excellence ; il utilise les déchets de cuisine, de légumes, les résidus de grains, etc., et il arrive, après un an, à son entier développement ; il peut alors être abattu. Les départements qui nourrissent le plus de porcs sont : l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Finistère, Maine-et-Loire, la Sarthe, la Manche, la Haute-Vienne, la Vienne, la Charente, pour la région de l'ouest ; l'Allier, l'Aveyron, le Puy-de-Dôme, la Corrèze, pour le centre ; le Pas-de-Calais, au nord ; la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, les Vosges, Saône-et-Loire, pour l'est ; l'Ardèche et la Drôme au sud-est ; la Dordogne, au sud-ouest ; la Haute-Garonne, le Tarn et les Basses-Pyrénées. Ces départements possèdent à eux seuls près de la moitié du nombre total des animaux de l'espèce porcine.

La principale région de l'élevage comprend tout le Plateau central et les départements pyrénéens.

Les pays exportateurs de porcs en Europe sont : la Russie, la Serbie, le Danemark, la Roumanie, l'Autriche-Hongrie. La France tend à devenir pays d'exportation. Le plus gros pays importateur de porcs est l'Allemagne. Puis viennent le Portugal, la Suisse et la Grande-Bretagne.

Ce sont les États-Unis qui fournissent la majeure partie des viandes de porc expédiées en Europe. Chicago et Cincinnati possèdent les plus grandes tueries de porcs du monde entier. L'Union américaine possède à elle seule plus de porcs que la Russie, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne et l'Italie réunies. Elle peut, grâce à son immense production de maïs, pratiquer avanta-

geusement l'élevage et l'engraissement du porc dans une énorme proportion.

Espèce caprine et animaux de basse-cour. — La Corse, l'Ardèche, la Drôme possèdent le plus grand nombre d'animaux de l'espèce caprine ; puis viennent les départements du centre et les régions des Pyrénées et des Alpes. Dans le Mont-d'Or lyonnais, on fait avec du lait de chèvre un fromage estimé.

On n'évalue pas à moins de 200 millions les revenus de la basse-cour, en France, œufs et volailles. Nous exportons annuellement plus de 35 millions de francs d'œufs, principalement en Angleterre. Les régions les plus riches en volailles sont la Flandre, l'Artois, la Picardie, la Normandie, dans le nord, le Poitou et la Saintonge à l'ouest, le Périgord au sud-ouest, la Haute-Garonne au sud, la Bourgogne et la Bresse à l'est.

Les races de volailles les plus estimées sont celles de Crèvecœur et de Houdan. Il faut citer encore les poulardes de la Bresse, les chapons du Maine, les canards de Rouen, les oies de Toulouse et les dindes de Barbezieux.

Abeilles. — Le nombre des ruches d'abeilles est à peu près stationnaire depuis un demi-siècle ; on en compte environ 1,649,009. La récolte du miel oscille entre 7 millions et 11 millions de kilogrammes, selon que l'année est bonne ou médiocre. Les départements qui comptent le plus de ruches sont : le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, la Manche, pour la région du nord ; l'Aude, l'Hérault, la Savoie et les Pyrénées-Orientales. Le miel de Narbonne, produit par des abeilles qui butinent les plantes parfumées des Corbières, est justement renommé. On a fait une réputation au miel du Gâtinais et de Bretagne.

Vers à soie. — L'élevage des vers à soie est une industrie qui s'exerce à peu près exclusivement dans la vallée du Rhône. Au premier rang se placent le Gard, l'Ardèche, la Drôme

et le Vaucluse, qui produisent surtout des cocons ; puis viennent l'Isère, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault, le Var, les Basses-Alpes, les Alpes-Maritimes et les Pyrénées-Orientales. L'industrie séricicole a été gravement éprouvée par la

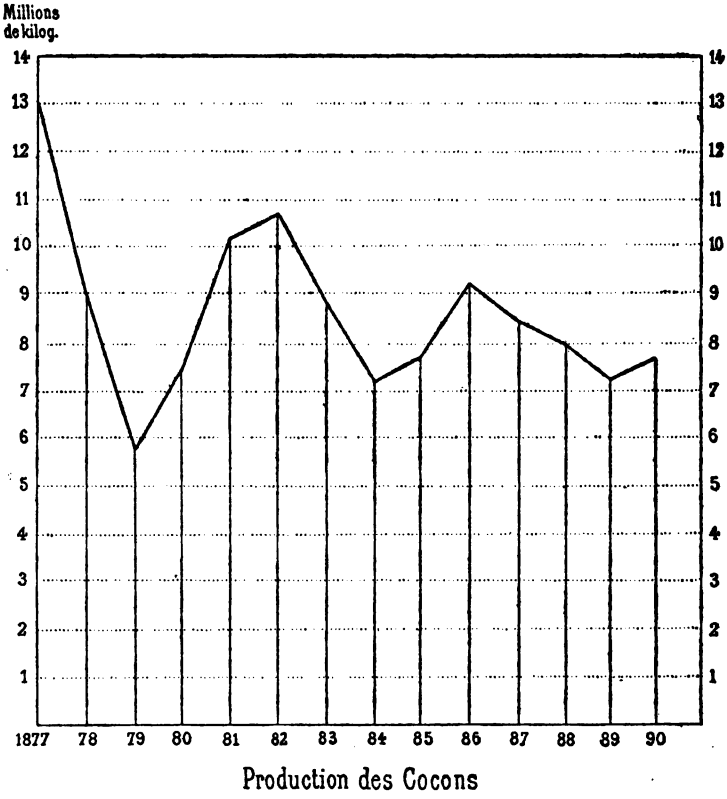

Production des Cocons

pébrine, maladie des vers à soie, et par la concurrence des soies de Chine, du Japon, de l'Orient et de l'Italie ; nous produisions avant 1853, 25 millions de kilogrammes de cocons ; la production est tombée à 7 ou 8 millions ; c'est à peine le dixième de ce que consomment nos fabriques.

Cette industrie tend à disparaître ainsi que le montrent le diagramme ci-avant et les chiffres donnés plus bas[1]. Tant que le kilogramme de cocons a été coté à 7 et 8 fr., les sériciculteurs français pouvaient encore essayer de lutter, mais de 1872 à 1889, le prix des cocons est tombé de 45 p. 100.

On s'explique dès lors la décadence de cette industrie agricole, qui a été si prospère dans la vallée du Rhône. C'est là une source de production trop précieuse pour qu'on ne consacre pas à son relèvement les plus sérieux efforts. Le ministre de l'agriculture se propose d'organiser de nouvelles stations de recherches et d'études séricicoles et l'enseignement théorique et pratique de la sériciculture dans les écoles primaires de 2,000 communes. Notre production de soies brutes pourrait alors tripler et quadrupler en peu d'années. Il n'y aurait pas de cabanes de paysan, dans nos campagnes, où l'on n'élève quelques claies de vers à soie. En Chine, c'est par millions que l'on compte le nombre de ces petites éducations ; il en est de ces insectes comme de nos animaux de basse-cour. Puisque nos soies ne peuvent être utilisées que pour des étoffes riches, pourquoi ne produirait-on pas, pour satisfaire aux exigences de la consommation, des soies de moindre qualité, des soies de vers sauvages ?

2. — Pêche maritime. Pisciculture.

Pêche côtière et grande pêche. — La pêche maritime est, pour nos vaillantes populations maritimes, une source d'importants revenus, surtout depuis que les chemins de fer permettent de transporter dans les grandes villes le poisson frais. Elle occupe environ 140,000 marins et 25,000 bateaux ; la

1.

	1887.	1888.	1889.	1890.
Nombre des sériciculteurs. .	136,338	142,711	141,101	142,556
Quantités de graines mises en incubation	257,706kg	275,224kg	254,165kg	253,915kg
Production totale en cocons .	8,575,673	9,549,906	7,409,830	7,799,423

valeur totale des produits de la pêche est évaluée, par les statistiques officielles de 1891, à 86,973,817 fr. [1].

Sur nos côtes de la mer du Nord, de la Manche et de l'océan Atlantique, on pêche principalement le hareng, le maquereau, la sole, le homard, la langouste, les crevettes, etc., et dans la Méditerranée, la sardine, l'anchois, le thon, etc. Quelques ports de la mer du Nord et de la Manche arment seuls pour la grande pêche, qui comprend la pêche de la morue, sur le banc de Terre-Neuve, et la pêche de la baleine et du cachalot, dans les mers du Nord. Chaque année, dans le courant d'avril, quelques centaines de bateaux quittent nos ports de Dunkerque, de Boulogne, de Saint-Valery-en-Caux, de Dieppe, de Fécamp, de Granville et de Saint-Malo, et font voile vers nos possessions de Saint-Pierre et de Miquelon, pour pêcher la morue, et aussi le cabillaud, la langouste et le homard.

Pêcheries. Ostréiculture. — Près de 50,000 établissements de pêche, parcs, viviers, réservoirs, etc., ont été établis, près de nos côtes, pour la multiplication du poisson. Sur ce nombre, on compte près de 30,000 parcs à huîtres, s'étendant sur une surface de 13,000 hectares. Le bassin d'Arcachon et le Morbihan sont les principaux centres de production. Pour l'élevage et l'engraissement, nos centres de Marennes et de la Tremblade (Charente-Inférieure), de Courseulles (Calvados), de Saint-Waast-de-la-Hougue, de Cancale, de Vivier-sur-

1. Valeur de la pêche de quelques-uns de nos principaux ports :

Boulogne	5,406,384 fr.	Quimper	1,293,931 fr.
Fécamp	5,543,760	Douarnenez	1,119,372
Dunkerque	3,050,320	Groix	2,042,012
Trouville	2,066,860	Le Croisic	4,568,848
Saint-Valery-s.-Somme	1,468,510	Nantes	2,122,270
Dieppe	1,447,641	Les Sables-d'Olonne	1,941,837
Cherbourg	1,408,670	La Rochelle	1,783,955
Granville	2,610,000	Cette	2,016,379
Saint-Malo	2,561,250	Martigues	1,721,503
Paimpol	1,717,001	Port-Vendres	953,905
Concarneau	1,638,483	Le Barcarès	835,924

Mer, des Sables-d'Olonne, de Cette, de la Seyne, de Corse, jouissent d'une réputation méritée.

Pisciculture. — La plupart de nos rivières, jadis si poissonneuses, sont à peu près dépeuplées ; c'est par la pisciculture que nous pourrons revoir le poisson aussi abondant qu'il l'était jadis : « La culture de l'eau, sortie désormais de la période des tâtonnements et des incertitudes, est devenue une science ainsi que la culture de la terre..... L'eau ne donnera tout ce qu'elle peut donner que lorsqu'elle sera traitée comme la terre, c'est-à-dire régulièrement cultivée et ensemencée. Seulement le produit de l'eau sera toujours supérieur à celui de la terre..... L'aquiculture est un art dans lequel les plus petits moyens peuvent donner les plus grands résultats.... L'eau a toujours rendu au centuple ce qui lui a été donné[1]. » Il suffit pour s'en convaincre de constater les résultats obtenus par nos voisins. En Angleterre, dès les premiers essais de pisciculture artificielle, qui eurent lieu en 1863, le produit des élevages du saumon fut de 350,000 fr. ; cinq ans plus tard, il s'élevait à 750,000 fr., et aujourd'hui à près de 4 millions. Partout en Allemagne, en Suisse, en Russie, les établissements consacrés à la pêche ont vu quintupler leur production. Les progrès les plus remarquables ont été obtenus par les Américains du Nord ; en 1880, le produit de la pêche était de 215 millions de francs ; en 1882, il atteignait 500 millions de francs. « Cette progression étonnante n'est pas due à l'extension de la pêche seule. Grâce à la pisciculture, pratiquée de plus en plus avec une activité infatigable, et dont les opérations embrassent même des espèces marines ; grâce aux efforts tentés pour augmenter l'exportation, ce chiffre d'un demi-million de francs ira chaque année en s'accroissant, et on ne peut pas dire où il s'arrêtera. Il est impossible de donner, dans un espace aussi restreint, un résumé même suc-

1. P. Vincent, *Du Progrès de la pisciculture en France.*

cinct des travaux gigantesques — le mot n'est pas trop fort — entrepris aux États-Unis pour l'augmentation des richesses des eaux. Dès sa découverte, la méthode artificielle pour la multiplication du poisson a été appliquée avec la grandeur et la persévérance incomparables que ce pays sait apporter dans la réalisation des idées pratiques et fécondes[1]. »

Bien que la pisciculture soit une science éminemment française, c'est à peine si elle commence chez nous à entrer dans le domaine de la pratique. Depuis quelques années seulement, des essais d'empoissonnement ont été faits sur nos fleuves ; des œufs d'alose et de saumon, artificiellement fécondés, ont été déposés dans la Seine et la Loire ; ces mêmes fleuves ont reçu des alevins par milliers. Ces opérations doivent être poursuivies sur d'autres cours d'eau. Les résultats obtenus à l'étranger doivent nous faire espérer que nos rivières seront bientôt repeuplées.

VII. — BOIS ET FORÊTS

Superficie des bois et forêts. Comparaison avec l'étranger. — Le domaine forestier a une superficie de 9,455,225 hectares, c'est-à-dire 17.80 p. 100 de la superficie territoriale. L'étendue des bois et forêts suit une progression constante depuis la seconde moitié de ce siècle. En 1840, elle était de 8,804,254 hectares ; elle s'élevait en 1862 à 9,317,200 hectares, soit une augmentation de 512,876 en 22 ans. En 1882, elle atteint 9,455,225 hectares ; c'est une augmentation de 138,025 hectares pour une période de même étendue. En Allemagne, l'étendue des bois et forêts représente 13,900,000 hectares, soit 25.72 p. 100 de la surface du territoire. L'Autriche-Hongrie, la Suède et la Russie sont aussi plus riches en forêts que la France. Le tableau ci-après donne, pour les principaux États de l'Europe, la surface totale des bois et fo-

1. P. Vincent, ouvrage cité.

rêts et le rapport des surfaces à production ligneuse au territoire total :

PAYS.	SURFACE TOTALE des bois et forêts.	PROPORTION des bois et forêts par 100 hectares.
	Hectares.	
France	9,455,225	17.80
Russie	212,000,000	40.00
Inde	16,774,000	37.80
Norvège	7,660,000	24.00
Autriche	9,426,500	31.41
Hongrie	9,274,200	28.80
Allemagne	13,900,612	25.72
Espagne	10,560,000	20.80
Suisse	771,400	18.70
Roumanie	2,221,000	16.90
Italie	4,654,000	15.70
Belgique	489,420	16.61
Grèce	610,000	11.90
Grande-Bretagne et Irlande	1,129,500	3.60

Production et consommation du bois. — Voici, d'autre part, le tableau de la production et de la consommation du bois dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique :

PAYS.	PRODUCTION TOTALE en bois.	CONSOMMATION.
	Mètres cubes.	Mètres cubes
France	25,070,140	31,488,000
Grande-Bretagne et Irlande	3,920,000	12,740,000
Allemagne	40,600,000	40,600,000
Russie	179,200,000	171,360,000
Autriche-Hongrie	55,440,000	52,640,000
Italie	13,440,900	14,280,000
Espagne et Portugal	5,600,000	8,960,000
Belgique et Hollande	1,960,000	3,080,000
Suède et Norvège	25,200,000	18,620,000
États-Unis	86,800,000	86,800,000
Canada	8,700,000	6,160,000
TOTAL	445,930,140	446,728,000

Valeur : 6,800,000,000 fr.

On voit, d'après ce tableau, que l'Allemagne se suffit à peu près pour la consommation du bois, et que la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, la Belgique consomment plus de bois qu'ils n'en produisent. C'est de Russie, de Suède-Norvège, du Canada, de l'Autriche-Hongrie qu'ils tirent ce qui leur est nécessaire pour leurs besoins.

Au point de vue de l'intensité de la production, nous venons, avec une production de 2,659 mètres cubes par hectare, après la Grande-Bretagne (3,470), l'Autriche-Hongrie (2,964), l'Allemagne (2,921), l'Italie (2,887) et la Belgique-Hollande (2,741). En Suède-Norvège, la production par hectare n'est que de 1,031 et de 0,845 en Russie.

Répartition des bois et forêts. — Les bois et forêts ne sont pas uniformément répartis sur le territoire de la France. La région du sud-ouest est la plus boisée ; elle comprend les Landes, la Gironde, la Dordogne et le Lot, qui ont une superficie boisée (1,186,685 hect.) représentant 35 p. 100 de leur surface territoriale.

Dans la région du nord-est, comprenant les départements des Ardennes, de la Meuse, de la Marne, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Haute-Marne, on compte 1,022,125 hectares, soit 33 p. 100 de leur surface totale. Le troisième groupe est formé par les départements de l'Ain, du Doubs, de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de la Haute-Saône, du Jura et de Saône-et-Loire ; la surface boisée qui est de 1,154,353 hectares, représente 25 p. 100 de leur superficie. Au centre, les départements du Cher, du Loiret, de Loir-et-Cher et le Nivernais forment un quatrième groupe ayant 588,414 hectares, équivalant à 21 p. 100 de leur territoire. Dans la région de la Méditerranée, le Var et la Corse ont une superficie boisée de 443,850 hectares. La région des Alpes, comprenant les départements des Alpes-Maritimes, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, la Savoie et l'Isère, possède 762,131 hectares de bois représentant 22 p. 100 de leur surface. La région pyrénéenne

est peu boisée ; les départements des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées et de la Haute-Garonne n'ont que 21 p. 100 de leur superficie en bois et forêts. Le Plateau central est encore moins boisé. Les régions du nord, comprenant la Flandre, l'Artois, la Picardie, et de l'ouest, comprenant l'ancienne Bretagne, ont très peu de surfaces boisées.

Espèces cultivées. — On trouve dans nos forêts toutes les espèces cultivées en Europe : en général, le chêne, le hêtre, le charme, le frêne, qui poussent lentement pour un siècle pressé comme le nôtre, sont remplacés par des essences rapides, le sapin, le pin, le mélèze, le bouleau, le saule[1]. Dans le Midi, principalement dans les départements méditerranéens, on a fait, depuis 20 ans, de nombreuses plantations d'eucalyptus.

C'est donc plutôt la qualité que la quantité qui nous manque ; aussi devons-nous importer des quantités croissantes de bois du nord, de bois d'ébénisterie et de bois de luxe (acajou, palissandre, etc.), pour une valeur d'environ 200 millions de francs.

Culture de l'olivier. — L'olivier est surtout cultivé dans la région de la Méditerranée, dans les départements des Alpes-Maritimes, du Var, des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de Vaucluse, du Gard, de la Drôme, de l'Ardèche, des Basses-Alpes et en Corse.

On évalue la surface des champs d'oliviers à environ 150,000 hectares. Les arbres les plus beaux sont à Menton et aux environs de Nice. C'est une source importante de revenus : la production moyenne de l'huile d'olive est évaluée

---

1. Surface occupée dans les forêts par les 10 essences les plus importantes :

	HECTARES.		HECTARES.
Chêne rouvre ou pédonculé	2,663,740	Chêne yeuse	367,412
Hêtre	1,745,209	Pin maritime	275,559
Charme	1,102,237	Épicéa	275,559
Sapin	642,971	Mélèze	183,706
Pin sylvestre	413,339	Pin d'Alep	45,926
		Diverses	1,469,650

à 1 million et demi d'hectolitres, valant 35 millions de francs[1]. On estime surtout l'huile d'olive de Nice, de Grasse, d'Aix, d'Arles, de Salon ; le Gard produit aussi à Saint-Bonnet, à Saint-Gervasy, à Uzès, etc., des huiles d'excellente qualité.

Mûrier. — Le mûrier réussit principalement dans la vallée du Rhône et dans la plus grande partie de la vallée de la Saône. La feuille constitue une excellente nourriture pour les vers à soie. Les départements qui comptent le plus de mûriers sont le Gard, le Vaucluse, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère et le Rhône. La production des feuilles ne suffit pas aux besoins de notre industrie séricicole[2].

II. — PRODUCTION MINÉRALE

I. — COMBUSTIBLES MINÉRAUX

Production de la houille et de l'anthracite. Comparaison avec l'étranger. — Aujourd'hui la richesse minérale la plus précieuse est, sans contredit, la houille ; elle est véritablement le *pain* de l'industrie ; elle est devenue encore, par la fatalité des choses, le facteur principal dans les guerres modernes, aussi nécessaire que la poudre et les armes de guerre ; cette considération explique pourquoi le gouvernement encourage la production de nos houillères, en frappant d'un droit de 1 fr. 20 c. par tonne, représentant le 10e de sa valeur, la houille étrangère qui entre en France.

Nos principaux gisements sont situés dans le nord, sur le

---

1. Production de l'huile d'olive :

	QUINTAUX.		QUINTAUX.
1886	1,680,687	1888	2,343,234
1887	1,548,912	1889	1,344,570

2. Feuilles de mûrier, production en quintaux :

1886	2,130,427	1888	2,082,260
1887	2,137,277	1889	2,083,920

pourtour du Plateau central, au Creuzot, à Saint-Étienne ; à Alais, à Graissessac dans l'Hérault, ou dans l'intérieur du Plateau, à Decazeville, Saint-Aubin, Cransac, Commentry, etc.

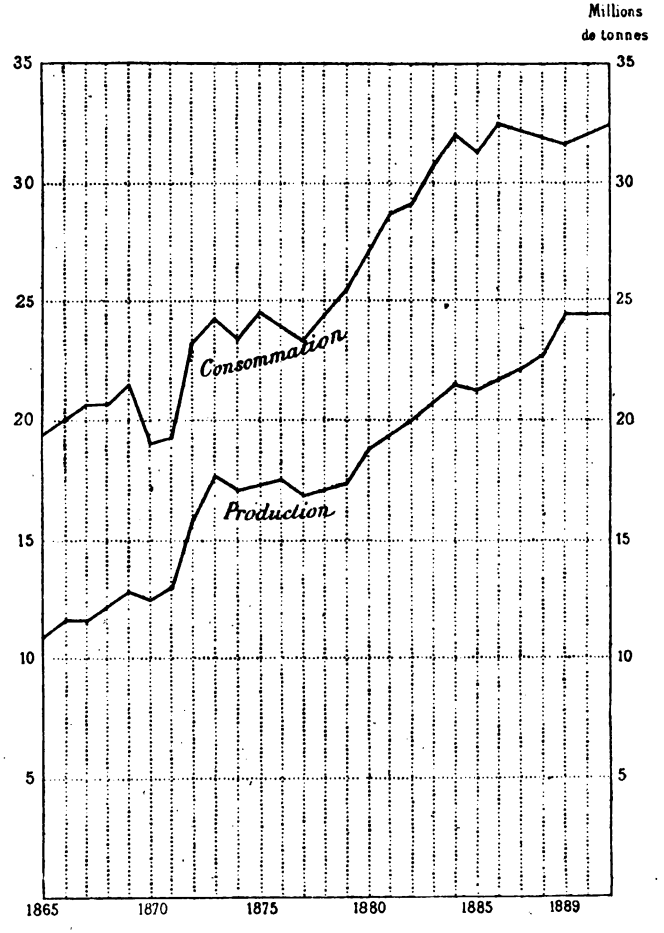

Les mines de houille ont, en France, une superficie de 557,178 hectares. Ce domaine exploitable est fort restreint, si on le compare aux immenses gisements de l'empire chinois

et des États-Unis d'Amérique, auprès desquels l'Angleterre elle-même paraît presque pauvre en combustible minéral.

La quantité extraite annuellement a progressé, ainsi que la consommation, d'une période à l'autre ; c'est ce que traduit le diagramme de la page précédente. Depuis 1889, l'extraction de la houille dépasse légèrement 24 millions de tonnes, en augmentation de 2 millions sur les années précédentes ; c'est une quantité bien faible, si on la compare à la production de l'Angleterre (180 millions de tonnes), des États-Unis (135 millions de tonnes) et de l'Allemagne (85 millions de tonnes). La production de l'Autriche-Hongrie, qui n'était que de 20 millions de tonnes en 1889, s'élève aujourd'hui à 25. La Belgique, 20 fois plus petite que la France, en extrait 20 millions de tonnes. Les 24 millions de tonnes de houille française représentent à peine le 20e de la production générale, qui est estimée à 485 millions de tonnes.

Notre infériorité éclate surtout dans l'outillage d'exploitation et dans le prix de revient du précieux minerai. La tonne de houille extraite de nos mines coûte deux fois plus cher que le prix moyen de la tonne de houille étrangère.

Bassins houillers. — Le groupe du nord, prolongement du bassin houiller qu'on exploite à Liège, Namur, Charleroi et Mons, est le plus important pour la surface des gisements et la quantité de houille extraite : il fournit à lui seul près de la moitié de la production de la France. Il comprend les gisements qui s'étendent de la Sambre à l'Escaut (bassin d'Anzin, de Valenciennes, de Denain, d'Aniche, de Condé) et le bassin du Pas-de Calais, dont les centres principaux d'extraction sont : Lens, Nœux, Liévin, Hardinghem. L'établissement d'Anzin est colossal. Indépendamment de l'immense développement des travaux souterrains, il y a de vastes ateliers à la surface, tels que scieries, fonderies, forges, etc., consacrés à la fabrication de toutes les machines et de tous les appareils dont l'exploitation a besoin. Une

grande partie de la houille de ce bassin est consommée sur place ; l'autre alimente les usines des départements situés dans la vallée supérieure et moyenne de la région de la Seine.

Le groupe du centre a trois bassins d'une grande richesse : celui du Creuzot, le bassin de Saint-Étienne et le bassin d'Alais.

Le bassin du Creuzot, de Blanzy et d'Épinac s'étend sur une portion du terrain d'Autun, de Châlon et de Charolles. Le canal du Centre, qui le traverse dans toute sa longueur, donne une grande valeur aux divers gîtes qu'il renferme. Les principales mines en activité sont celles du Creuzot, de Blanzy, d'Épinac, de Montceau-les-Mines, de Montchanin, de la Chapelle-sous-Dun. Ce bassin fournit de la houille à la Haute-Bourgogne, à la Franche-Comté et à toute la vallée de la Loire. Ces mines ont produit en 1889, 1,350,798 tonnes de houille. L'exploitation du Creuzot, commencée en 1837, fournit à elle seule près de la moitié, qui se trouve à peu près toute consommée dans la célèbre usine à fer de ce nom.

A ce bassin on peut rattacher les gisements houillers de la Haute-Saône, qui fournissent de la houille grasse à Belfort, à Mulhouse et aux départements de la Haute-Marne et des Vosges. Les principaux centres d'extraction sont à Ronchamp et à Gouhenans. La production a été de 202,835 tonnes en 1889.

Le bassin de la Loire est le plus important par sa position et l'excellence du combustible qu'on en extrait. Il vient, pour la surface des terrains exploités, après le groupe du nord. Il occupe toute la largeur de cette zone étroite du Forez, qui sépare la Loire du Rhône, au point où ces deux fleuves, s'approchent l'un de l'autre. Il traverse en outre la vallée du Rhône, car on le retrouve dans l'Isère.

On divise ces mines en deux groupes : celui de Saint-Étienne, dont les produits s'écoulaient par la Loire, avant la création des chemins de fer, et celui de Rive-de-Gier, qui

versait naguère tous les siens sur le Rhône. Les centres d'exploitation les plus connus sont: Saint-Étienne, Rive-de-Gier, Firminy, Saint-Chamond, Andrézieux, la Ricamarie, etc. Le bassin de Saint-Étienne est le plus riche : il fournit deux variétés de houille bien distinctes : la houille dite *maréchale* et la houille dite *soignat*. La houille maréchale est celle que l'on carbonise de préférence pour les hauts fourneaux. On estime que les gisements reconnus peuvent donner 500 à 600 millions de tonnes ; la quantité extraite, en 1889, s'est élevée à 3,468,132 tonnes. Par une circonstance qui résulte de son heureuse position, le bassin de la Loire peut alimenter Marseille et les usines de la vallée du Rhône, Lyon, et la région qui s'étend de Lyon à Genève, Mulhouse, les établissements industriels de la vallée de la Loire, Nantes et Paris.

Le bassin du Gard est le troisième par ordre d'importance. On exploite la houille à Alais, la Grand'Combe, Bessèges, Robiac, Portes, Sénéchas, la Levade. Le développement de l'industrie dans le sud-est de notre territoire, l'essor de la navigation à vapeur et celui de notre commerce dans le Levant sont intimement unis à l'avenir de ce bassin. L'extraction s'est élevée en 1889 à 1,814,215 tonnes.

A ce groupe, on peut rattacher les bassins de Saint-Gervais et de Graissessac, dans l'Hérault, dont la production a été, en 1889, de 217,431 tonnes. Les charbons de Graissessac, de la variété appelée demi-flambants, sont propres aux chemins de fer et à la navigation à vapeur. Ils trouvent un écoulement facile sur tout le littoral de la Méditerranée.

La houille est exploitée dans 6 départements du Plateau central, savoir : Tarn, Aveyron, Puy-de-Dôme, Allier, Creuse et Nièvre. L'ensemble de la production s'élève, pour les 6 départements, à 2,644,159 tonnes. Les départements de l'Allier et de l'Aveyron en tirent à eux seuls plus de la moitié (1,661,274 t. en 1889).

Les gîtes houillers les plus importants dans l'Allier sont

ceux de Commentry et de Montvicq, dans l'arrondissement de Montluçon; ils ont fourni en 1889, 851,311 tonnes de houille consommée en grande partie dans les usines du département et des environs.

Le département de l'Aveyron possède les mines de Saint-Aubin, Decazeville, Villefranche-de-Rouergue, Cransac et Millau. Decazeville fournit une houille grasse, propre à la fabrication du coke, mais mélangée de schistes; elle a besoin d'être triée avec soin. La production de ce bassin s'est élevée en 1889 à 809,963 tonnes; il approvisionne de combustible minéral toute la région du sud-ouest.

Le bassin de Carmaux, dans le Tarn, vient au troisième rang par ordre d'importance, parmi les bassins houillers du Centre. On en a retiré en 1889, 334,500 tonnes de houille qui s'écoule dans toute la région du midi.

Les bassins de Decize, dans la Nièvre, de Saint-Éloy et de Brassac dans le Puy-de-Dôme, d'Ahun dans la Creuse, sont moins importants.

Le tableau ci-dessous indique, par départements, la production de la houille et la valeur en francs:

	PRODUCTION. — Tonnes.	VALEUR. — Francs.
Nord	4,416,185	37,641,503
Pas-de-Calais	7,877,213	73,355,756
Saône-et-Loire	1,350,798	14,809,333
Haute-Saône	202,836	377,450
Loire	3,139,655	40,805,264
Haute-Loire	190,859	2,569,058
Isère	137,618	1,695,127
Hérault	217,431	3,077,761
Aveyron	809,963	7,513,399
Allier	851,311	9,715,841
Tarn	334,500	4,541,494
Puy-de-Dôme	293,883	1,921,636
Nièvre	178,936	1,979,429
Creuse	172,556	1,893,634

Consommation de la houille. — La France consomme plus de houille qu'elle n'en extrait. La production s'est élevée en 1891 à 24 millions de tonnes; la consommation a dépassé 32 millions de tonnes. Depuis 1865, nous demandons annuellement à l'étranger de 6 à 8 millions de tonnes, représentant une somme de 70 à 95 millions de francs.

Nos départements du Nord et du Pas-de-Calais tirent principalement la houille de la Belgique; les industriels de l'Est sont obligés de s'approvisionner en Allemagne. Les départements situés sur la Manche et ceux de la côte occidentale, plus près des bassins houillers de Newcastle et surtout du Pays de Galles, que de ceux de France, s'alimentent de houille d'Angleterre, qui arrive dans nos ports de Dieppe, Rouen, Nantes, Bordeaux; mais la houille anglaise ne pénètre guère dans l'intérieur au delà de Tours, Poitiers, Périgueux et Toulouse qui peuvent la recevoir de la région du Centre, et elle est moins demandée dans nos départements du littoral méditerranéen, à cause du voisinage des bassins de Graissessac et d'Alais.

Sur les 8 millions de tonnes importées, la moitié vient de Belgique, le tiers de l'Angleterre et un dixième de l'Allemagne.

Le tableau suivant donne la production, la consommation et les prix moyens de la houille dans les principaux États du monde:

PAYS.	PRODUCTION en millions de tonnes.	CONSOMMATION en millions de tonnes.	PRIX MOYEN de la tonne.
Angleterre. . . .	180	160	6f,71c
États-Unis. . . .	135	100	6 ,86
Allemagne. . . .	85	40	5 ,85
France	24	33	12 ,33
Belgique.	20	10	9 ,53
Autriche	20	25	5 ,87

Lignite et tourbe. — En dehors de la houille et de l'an-

thracite, on emploie encore comme combustible minéral le lignite et la tourbe.

Le lignite est un combustible charbonneux d'origine végétale. Il est de formation plus ancienne que la tourbe, et plus moderne que la houille et l'anthracite. Il s'allume et brûle facilement avec flamme. On distingue plusieurs variétés de lignites : le *lignite compact,* qu'on nomme aussi jais, qui est susceptible de poli ; on l'emploie pour faire des bijoux de deuil ; le *lignite fibreux,* ordinairement de couleur brune, et qui porte des traces d'organisation plus apparente ; c'est la variété la plus commune ; le *lignite terreux* ou friable, d'un noir brunâtre, employé à l'amendement des terres. Mais c'est surtout comme combustible que l'on emploie le lignite dans un grand nombre d'usines.

La production du lignite a été, en 1889, de 430,865 tonnes valant 3,866,497 fr. C'est dans les Bouches-du-Rhône que se trouve l'exploitation de lignite la plus considérable de France ; elle est comprise entre l'Arc, l'étang de Berre, les chaînes de l'Estaque, de l'Étoile, de la Gardelaban et l'Huveaune. On exploite encore du lignite dans le Gard, l'Hérault, l'Aisne, les Vosges.

La tourbe, qui vient au dernier rang parmi les produits de nos bassins carbonifères, peut, dans l'exercice de quelques-unes de nos industries, remplacer avantageusement le bois ou la houille. Elle offre de très grands avantages ; la combustion s'établit difficilement en commençant, mais dès qu'elle est bien allumée, elle jette beaucoup de flamme. Cependant, la tourbe fournit, à poids égal, moitié moins de calorique que la houille. On l'emploie aussi, depuis quelques années, avec avantage comme engrais. Son exploitation est évaluée à 205,000 tonnes. Les départements qui en produisent le plus sont : la Somme, le Pas-de-Calais, l'Aisne, l'Oise, Seine-et-Oise, la Loire-Inférieure.

II. — MINERAIS MÉTALLIFÈRES

Minerai de fer. Principaux centres d'extraction. — Les mines de fer, par leur nombre et leur importance, occupent le premier rang en France, après les mines de houille.

La superficie des mines de fer exploitées était, en 1889, de 151,610 hectares ; la production des mines et minières a été de 2,841,751 tonnes valant 9,471,078 fr., savoir :

	TONNES.	VALEUR.
Mines de fer.	2,275,573	7,888,572
Minières	566,184	1,582,506

Depuis quelques années, la production est stationnaire ; elle a considérablement diminué depuis la seconde moitié de ce siècle ; cela ressort du tableau ci-dessous :

ANNÉES.	PRODUCTION en milliers de tonnes	ANNÉES.	PRODUCTION en milliers de tonnes.
1847	3,464	1876	2,393
1856	4,608	1882	3,467
1862	4,087	1884	2,977
1863	4,096	1887	2,579
1866	3,890	1889	2,275

Les principaux centres d'extraction sont :

1° La région du nord-est, comprenant le département de Meurthe-et-Moselle, d'où l'on tire du minerai de fer oolithique, principalement aux environs de Nancy et de Longwy. Nous avons perdu, en 1870, les mines d'Ottange, de Hayange et Moyeuvre. Malgré ces pertes, le département de Meurthe-et-Moselle est au premier rang pour la production du minerai : il fournit les quatre cinquièmes de la production actuelle (2,261,246 tonnes en 1889).

2° La région de la Champagne et de la Bourgogne, compre-

nant les gisements des Ardennes, le riche gisement de Vassy dans la Haute-Marne et les gisements de Saône-et-Loire qui alimentent l'usine du Creuzot.

3° Le groupe du Jura, dont les principaux centres d'exploitation sont près de Vesoul, à Fraisans, à Champagnole, à Audincourt, et qui fournit un minerai oolithique d'excellente qualité.

4° Le groupe du Plateau central, avec les départements du Gard, de l'Aveyron et de l'Ardèche, pays riches en minerais. L'Ardèche fournit les seuls gisements de fer oligiste exploités en France.

5° Le groupe des Alpes, qui produit du minerai de fer spathique, de qualité supérieure, pour la fabrication de l'acier. Ce minerai est fourni par l'Isère, à Allevard, à Vizille, à Bourg-d'Oisans, et par la Savoie.

6° Dans les Pyrénées, Vic-Dessos, Rancié, pour l'Ariège; Fillols et le Canigou pour les Pyrénées-Orientales. Ces deux départements fournissent le minerai de fer le plus riche de France.

7° La région du sud-ouest, qui produit un minerai médiocre qu'on exploite dans le Lot-et-Garonne et dans les Landes.

Les départements qui se placent au premier rang pour la production du minerai de fer sont:

	PRODUCTION en millions de tonnes.	VALEUR du minerai extrait.
Meurthe-et-Moselle . . .	2,261	6,281,680 fr.
Pyrénées-Orientales . . .	51	530,373
Isère	37	349,403
Haute-Marne	102	307,419
Saône-et-Loire	93	231,342
Gard	49	367,892
Lot-et-Garonne	36	181,125

La production de nos mines et minières est insuffisante

pour les besoins de notre industrie ; nous importons annuellement plus d'un million de tonnes[1] de minerai d'Algérie, d'Allemagne, du Luxembourg, d'Espagne et de Belgique.

Nous venons, en Europe, au quatrième rang pour la quantité de minerai de fer extraite, après l'Angleterre (14,700,000 t.), l'Allemagne (7,830,000 t.), l'Espagne (5,610,000 t.) et la Belgique (3,171,000 t.).

Pyrites de fer. — On exploite les pyrites de fer pour la fabrication de l'acide sulfurique, dans les départements de l'Ardèche, du Gard et du Rhône. La production a été, en 1889, de 203,814 tonnes valant 3,071,905 fr.

Plomb et argent. — Le plomb argentifère est le minerai métallifère le plus important en France, après le minerai de fer. L'exploitation de 1889 a fourni 19,412 tonnes valant 4,213,981 fr. Pontgibaud (Puy-de-Dôme), Vialas (Lozère), Largentière (Hautes-Alpes), sont les centres d'extraction les plus considérables.

On évalue la production générale du minerai de plomb à 1,023,000 tonnes. Les pays qui en extraient le plus sont : l'Espagne (540,000 t.), l'Allemagne (183,000 t.), l'Autriche-Hongrie (102,000 t.), l'Angleterre (49,000 t.), la Russie (38,000 t.) et l'Italie (35,000 t.).

Nous en consommons annuellement 50,000 à 60,000 tonnes ; nous demandons ce qui nous manque à l'Espagne, à l'Italie, à l'Algérie et à l'Angleterre.

Cuivre. — La France est très pauvre en minerai de cuivre.

La statistique officielle fixe à 6 tonnes la quantité de cuivre extraite de nos mines. C'est de l'étranger que nous tirons presque tout le minerai de cuivre traité dans nos usines.

1.

	TONNES.
En 1887	1,155,000
En 1888	1,311,000

La production du minerai se répartit ainsi qu'il suit, d'après les documents officiels de l'année 1889 :

	TONNES.		TONNES.
Espagne. . .	3,202,000	Russie . . .	108,000
Prusse . . .	564,000	Portugal. . .	69,000
Chili	111,000		

Manganèse. — Le manganèse est surtout exploité dans le département de Saône-et-Loire, à Romanèche. On évalue la production française, en 1889, à 11,068 tonnes valant 303,788 francs.

Zinc. — La production du zinc est en progrès ; elle était à peine de 5,000 tonnes en 1869 ; elle s'est élevée à 15,000 tonnes en 1876 ; à 16,700 tonnes en 1887 ; elle était, en 1889, de 20,702 tonnes, d'une valeur de 482,769 fr. Nous produisons à peine le tiers de ce que consomment nos usines. D'après les statistiques officielles, la production totale des mines de zinc serait, en 1889, de 1,123,000 tonnes. La Prusse est au premier rang avec 708,000 tonnes ; puis viennent : l'Italie (87,000 t.), la Belgique (80,000 t.), l'Espagne (74,000 t.), la Norvège (50,000 t.), la Suède (36,000 t.), la Grèce (43,000 t.). Nous consommons trois fois plus de zinc que nous n'en produisons ; la Prusse, la Belgique, l'Angleterre, et en dehors de l'Europe, le Chili et les États-Unis alimentent pour les deux tiers notre marché.

Antimoine, étain, nickel. — L'antimoine (789 t. en 1889) et l'étain nous viennent, en grande partie, de l'étranger (Angleterre et les Pays-Bas) ; le nickel nous est fourni par la Nouvelle-Calédonie.

Nous donnons dans le tableau ci-après la production minérale de la France et des principaux pays du monde.

TABLEAU.

	HOUILLE.	MINERAI de FER.	PLOMB.	CUIVRE.	ZINC.	ÉTAIN.
	Millions de t.	Millions de t.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Grande Bretagne. . .	180	14,7	49,000	9,000	23,000	14,000
États-Unis	135	12,5	»	103,000	46,000	»
Allemagne	85	7,8	183,000	564,000	708,000	»
Autriche-Hongrie . .	25	»	102,000	»	»	»
France	24	3,1	20,000	3,000	20,702	»
Belgique	20	3,2	»	»	80,000	»
Espagne	1	5,6	540,000	3,202,000	74,000	»
Russie	5	»	38,000	108,000	»	»
Italie	»	»	35,000	»	87,000	»
Suède et Norvège. .	»	0,9	12,000	»	86,000	»
Chili.	»	»	»	111,000	»	»
Portugal	»	»	»	69,000	»	»

Sel gemme et sel marin. — Le sel est extrait, soit des marais salants de l'Océan et de la Méditerranée, soit des entrailles de la terre.

C'est la région de l'Est qui possède les mines de sel gemme les plus riches de France; nous avons perdu les mines de Vic, de Moyenvic, de Dieuze et de Château-Salins; mais nous exploitons celles de Varangéville, près de Nancy, et de Saint-Nicolas. Le département de Meurthe-et-Moselle marche au premier rang avec une production de 371,201 tonnes, valant 5,684,841 fr. Le Jura, la Haute-Saône et le Doubs viennent ensuite. Il y a des salines très importantes à Salins, Lons-le-Saunier, Gouhenans, Arc et Senans.

On estime la production du sel gemme à 464,205 tonnes. Les départements les plus riches en sel gemme sont :

Meurthe-et-Moselle . .	375,201 tonnes	valant	5,684,841 fr.
Jura	25,524	—	829,540
Haute-Saône.	25,415	—	695,002
Doubs	20,337	—	650,084
Landes.	8,718	—	313,848
Haute-Garonne . . .	4,302	—	124,758

Le sel marin le plus estimé provient des salins du Midi, du littoral méditerranéen, parce qu'il est à peu près sec. Les marais salants les plus renommés sont situés dans l'Aude, l'Hérault, le Gard, les Bouches-du-Rhône et le Var; les salins d'Hyères, de Berre, de Peccais, de Pérols sont les plus connus.

Voici, d'après les statistiques officielles, les départements les plus importants au point de vue de la production du sel marin :

Bouches-du-Rhône. . . .	58,485 tonnes	valant	709,423 fr.
Hérault	27,250	—	817,500
Var.	27,567	—	275,670
Loire-Inférieure.	20,352	—	814,080
Aude	9,848	—	250,464
Gard	8,600	—	137,600
Vaucluse.	4,133	—	195,078
Pyrénées-Orientales . . .	1,650	—	33,009

En résumé, l'industrie minière, qui consiste à tirer du sol les substances diverses qui s'y trouvent enfouies, est une des plus importantes. Elle occupe 112,000 ouvriers, 4,280 chevaux et 87,300 chevaux-vapeur. Les statistiques de 1891 évaluent, pour 1889, à 26,542,855 tonnes les produits extraits de ces mines, valant 265,146,071 fr. La houille figure pour la plus grosse part dans cette somme; elle représente une valeur de 232,995,395 fr.; puis viennent, par ordre d'importance, le minerai de fer (9,471,078), le sel gemme (8,400,620), le plomb argentifère (4,213,981), le sel marin (3,587,378), les pyrites de fer (3,071,905). Avec les produits des carrières, estimés à 165 millions de francs, la valeur totale de l'industrie extractive en France atteint 430,146,071 fr.

III. — INDUSTRIE

I. — INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE

1. — Production de la fonte, du fer et de l'acier.

Usines métallurgiques. Leur groupement. — L'industrie des forges a subi, depuis la seconde moitié de ce siècle, une notable transformation : les hauts fourneaux au combustible végétal ont diminué d'année en année, tandis que ceux qui employaient le charbon de terre ou le coke progressaient régulièrement. Cette substitution du combustible minéral au combustible végétal a eu pour résultat de faire grouper les usines à fer autour des bassins houillers, et de leur faire abandonner, dans une certaine mesure, les districts exclusivement forestiers.

Au premier rang vient la région du Nord, qui possède le riche bassin houiller d'Anzin, de Valenciennes, de Lens, de Nœux, etc. ; le minerai de fer, qu'on n'extrait qu'en petite quantité, vient en grande partie de Belgique par canaux, et aussi par mer, d'Espagne et d'Algérie. Cette région réunit donc tous les éléments d'une industrie métallurgique active[1] ; Lille et ses faubourgs, Fives, Moulins, etc., possèdent d'immenses usines d'où sortent des machines et des locomotives, Anzin, Denain, Douai, Maubeuge, Fourmies, etc., des forges, des hauts fourneaux et des fonderies. A ce groupe on peut rattacher l'usine si active de Marquise, près de Boulogne, les ateliers de puddlage et les laminoirs de Montataire (Oise), les établissements de Guise (Aisne), qui fabriquent surtout des appareils de chauffage, d'Ivry et de Saint-Denis, qui cons-

1. Production métallurgique :

	FONTE.	VALEUR.	FER.	VALEUR.	ACIER.	VALEUR.
	Tonnes.	Francs.	Tonnes.	Francs.	Tonnes.	Francs.
Nord.	231,803	10,532,121	307,555	40,608,771	84,988	11,078,778
Pas-de-Calais .	85,391	5,442,328	430	137,600	51,002	5,875,655
Seine	»	»	53,395	6,866,969	2,176	1,105,476

(*Statistique industrielle de la France*, 1891.)

truisent toutes sortes de machines et fabriquent de la fonte moulée, et les ateliers Eiffel, à Levallois-Perret.

Le minerai de fer abonde dans les hautes vallées de la Moselle, de la Meuse et de la Marne ; on employait, pour le réduire, le charbon de bois qu'on tirait des forêts de l'Argonne, des Ardennes et des Vosges ; on l'a remplacé par la houille, qui arrive facilement par eau d'Allemagne. Nancy, Frouard, Pont-à-Mousson, Longwy, Jœuf sont au premier rang pour la production de la fonte. Le Val-d'Osne et Sommevoire, pour la fabrication des fontes artistiques, Saint-Dizier, Vassy (Haute-Marne), Stenay (Meuse), Charleville, Carignan et Monthermé dans les Ardennes, sont d'autres centres importants du groupe de l'Est.

La Bourgogne, où le minerai et le combustible sont en abondance, possède le Creuzot, l'établissement métallurgique le plus complet de France. Cette ville n'était, il y a un demi-siècle, qu'un misérable hameau ; elle occupe aujourd'hui dans ses 17 hauts fourneaux, dans ses ateliers de construction, sa fonderie, sa verrerie, 17,000 ouvriers. Le minerai de Bourgogne et du Berry ne suffit pas à alimenter cette immense fournaise, qui tire le surplus de l'île d'Elbe, de l'Algérie et de l'Espagne (Bilbao). Les forges de Nevers, Decize, Guérigny, Imphy, Fourchambault (Nièvre), les hauts fourneaux de Vierzon, les fonderies de Bourges et Rosières (Cher), les forges de Montluçon, Commentry (Allier), de Champagnole (Jura), d'Audincourt (Doubs), d'Aillevillers (Haute-Saône), sont comme les satellites du Creuzot[1].

1. Production métallurgique :

	FONTE.	VALEUR.	FER.	VALEUR.	ACIER.	VALEUR.
	Tonnes.	Francs.	Tonnes.	Francs.	Tonnes.	Francs.
Meurthe-et-Moselle. .	911,009	44,544,858	42,368	6,022,320	37,873	5,921,539
Haute-Marne. .	45,340	3,691,383	65,777	9,446,880	14,637	2,599,045
Ardennes . . .	20,475	1,085,175	67,851	10,464,998	22,038	5,168,476
Saône-et-Loire.	70,109	5,258,175	71,044	10,058,290	48,911	20,209,730
Jura	»	»	12,358	1,867,795	5,496	952,320
Allier.	26,451	2,782,515	31,630	6,082,690	10,360	3,802,275

(*Statistique industrielle de la France*, 1891.)

Les établissements de la région de la Haute-Loire se groupent autour de Saint-Étienne, dont Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Terre-Noire, Firminy, Euzières, Chambon et Givors ne sont que des dépendances. On y produit surtout de l'acier. Saint-Étienne a la spécialité des armes à feu. A ce groupe on peut rattacher les forges d'Allevard, Voiron, Bourg-d'Oisans et Vienne (Isère).

Le groupe des Cévennes et du Plateau central a l'inappréciable avantage de trouver à proximité le combustible et le minerai ; aussi possède-t-il les importantes aciéries d'Alais, de Bessèges, les forges et hauts fourneaux de la Grand'Combe, de la Voulte et du Pouzin, et, sur le Plateau central, les fonderies et forges de Decazeville, de Saint-Aubin, de Cransac et de Graissessac[1]. Marseille, où arrivent facilement par eau la houille d'Alais et de Saint-Étienne, et par mer, du minerai de fer de l'Algérie, de l'île d'Elbe et de la Sardaigne, est un grand centre métallurgique.

On extrait, dans la région des Pyrénées, du minerai de fer aussi riche que celui de Suède ; mais le combustible minéral fait absolument défaut. Les nombreuses forges catalanes, qui n'employaient que du charbon de bois, ont presque toutes éteint leurs fourneaux. Il n'en reste plus que 7 situées principalement dans l'Ariège, à Vic-Dessos, Rancié, Pamiers, Foix, etc. Ria, près de Prades, à proximité des mines de fer

---

1. Production métallurgique :

	FONTE. — Tonnes.	VALEUR. — Francs.	FER. — Tonnes.	VALEUR. — Francs.	ACIER. — Tonnes.	VALEUR. — Francs.
Loire	36,376	2,387,006	36,523	7,993,060	68,490	26,119,787
Rhône	12,700	896,400	»	»	»	»
Isère	13,375	1,099,850	4,006	673,950	4,751	1,922,633
Gard	53,363	3,535,082	14,089	2,004,863	34,643	4,784,493
Ardèche	37,933	2,364,137	»	»	»	»
Aveyron	6,467	323,350	10,207	1,398,550	»	»

(*Statistique industrielle de la France*, 1891.)

de Fillols et du Canigou, possède l'établissement métallurgique le mieux outillé de la région.

Le département des Landes est le plus important de la région du Sud-Ouest. On fabrique dans les Landes et la Gironde, avec des minerais venant principalement d'Espagne, de la fonte et de l'acier, dans les forges et hauts fourneaux de Labouheyre, de Beaulac, près de Bazas, de Bordeaux[1]. Les usines d'Excideuil, de Nontron, sont de médiocre importance.

Production de la fonte, du fer et de l'acier. — La production de la fonte, du fer et de l'acier a suivi une progression ascendante, depuis le commencement du siècle jusqu'en 1882; elle reste à peu près stationnaire depuis cette époque[2].

---

1. Production métallurgique :

	FONTE. — Tonnes.	VALEUR. — Francs.	FER. — Tonnes.	VALEUR. — Francs.	ACIER. — Tonnes.	VALEUR. — Francs.
Ariège	7,364	651,515	5,330	1,399,760	2,931	903,180
Pyrénées-Orientales	3,816	552,650	182	56,420	»	»
Landes	59,396	4,310,182	5,053	869,180	34,378	4,255,495

(*Statistique industrielle de la France*, 1891.)

2. Production de la fonte :

	TONNES.		TONNES.
1819	112,000	1882	2,039,000
1850	406,000	1884	1,872,000
1860	898,000	1886	1,517,000
1880	1,725,000	1889	1,683,349
		1890	1,734,000

Production du fer :

1810	69,000	1880	966.000
1830	148,000	1882	1,073,000
1840	237,000	1884	877,000
1850	246,000	1886	767,000
1860	532,000	1889	816,973
1869	904,000	1890	809,000

Production de l'acier :

1836	5,300	1882	458,200
1855	22,000	1884	502,900
1860	29,800	1886	427,600
1869	110,200	1889	517,294
1880	388,900	1890	529,000

L'acier a longtemps été considéré comme un métal de luxe, à cause de son prix de revient (804 fr. la tonne); par les nouveaux procédés appliqués d'abord par Bessemer et les frères Martin, le prix de ce métal a baissé de 75 p. 100. La production a subi une hausse correspondante : elle a centuplé depuis environ 50 ans; de 5,300 tonnes en 1836, elle a passé à 529,000 en 1890.

Malgré les progrès accomplis, notre production métallurgique est inférieure à celle de l'Angleterre et de l'Allemagne en Europe, et hors d'Europe, à celle des États-Unis, ainsi qu'on en jugera par le tableau suivant, qui donne, pour les principaux États, les quantités produites en fer, fonte et acier :

	FONTE. — Tonnes.	FER. — Tonnes.	ACIER. — Tonnes.
Angleterre	8,456,000	2,290,000	3,570,000
États-Unis	6,594,000	2,000,000	2,946,000
Allemagne	3,913,000	1,900,000	1,900,000
France	1,734,000	809,000	529,000
Autriche-Hongrie .	799,000	473,000	280,000
Belgique	832,000	577,000	215,000
Russie	482,000	323,000	225,000
Suède	423,000	303,000	225,000
PRODUCTION TOTALE.	23,233,000	8,675,000	9,890,000

Le prix du fer, de la fonte et de l'acier fabriqués dans nos usines est beaucoup plus élevé qu'en Angleterre, en Allemagne et en Belgique [1]. C'est que la nature a favorisé nos voisins, dont les bassins houillers et les gisements de fer, placés à proximité les uns des autres et mieux outillés offrent de grandes facilités pour l'exploitation. C'est pourquoi le Gouvernement

1. Prix moyen du fer et de l'acier :

	FER. —	ACIER. —
France	153 fr. la tonne	244 fr. la tonne
Belgique	119 —	114 —

a cru devoir protéger cette industrie, en établissant un droit de 3 fr. pour 100 kilogr. sur la fonte et de 5 à 6 fr. sur les fers. Le fer et l'acier sont, au même titre que la houille, des produits de première nécessité, en cas de guerre ; dans quel danger ne serions-nous pas, si, par la suppression de ces droits, nos maîtres de forges étaient obligés d'éteindre leurs hauts fourneaux et ne produisaient qu'une partie du fer, de l'acier et de la fonte qui nous sont nécessaires !

Bien que la production du fer, de la fonte et de l'acier dépasse un peu les besoins de notre pays et laisse ressortir, chaque année, un excédent de l'exportation sur l'importation [1], il est difficile à nos fabricants de lutter avec l'Angleterre et la Belgique, qui peuvent produire à des prix qui défient toute concurrence. Depuis 1870, l'Allemagne a considérablement développé sa production houillère et son industrie métallurgique ; elle se place aujourd'hui au second rang, en Europe, pour la production de la fonte, du fer et de l'acier.

2. — Autres métaux industriels.

Cuivre. — La production du cuivre, qui était de 3,000 à 4,000 tonnes en 1878, est tombée à 2,000 environ depuis 1887, provenant à peu près entièrement de minerais étrangers. Les principales fonderies de cuivre sont celles de Saint-Denis, de Romilly (Eure), d'Imphy (Nièvre), de Biache-Saint-Waast, près d'Arras, de Maromme (Seine-Inférieure).

Les États-Unis avec 104,000 tonnes sont au premier rang pour la production de ce métal ; puis viennent : la Grande-Bretagne (76,000 t.), l'Espagne (71,000 t.) et le Chili (50,000 t.). La production totale est estimée à 371,000 tonnes.

1.

	FONTE.	FER.	ACIER.
Importation	35,300	65,200	10,400
Exportation	92,200	98,700	37,100

Plomb. — On constate aussi, depuis quelques années, une diminution sur la fabrication du plomb. Nos usines en produisaient annuellement, en moyenne, 10,000 tonnes de 1878 à 1884 ; depuis cette époque, elles n'en fournissent que 4,000 à 6,000 tonnes par an.

Nos principales fonderies de plomb sont situées à Marseille, au Havre, à Rouen, à Bordeaux et à Biache-Saint-Waast.

Les contrées qui marchent au premier rang pour la production de ce métal sont : l'Espagne (235,000 t.), les États-Unis (164,000 t.), l'Allemagne (110,000 t.), la Grande-Bretagne (48,000 t.), l'Australie (21,000 t.). On évalue la production générale à 630,000 tonnes.

Zinc. — Le zinc provient principalement du département du Nord, qui possède des usines à d'Auby et à Dorignies, près de Douai ; on y travaille surtout le minerai d'Espagne. Des gisements de calamine sont depuis peu traités par la société anonyme des usines à zinc du Midi, au Bousquet-d'Orb (Hérault). Il y a, dans l'Aveyron, les usines de Panchot. La production du zinc dans le monde est de 349,000 tonnes. Nous venons au 6e rang, après la Prusse qui est en tête de ligne avec 136,000 tonnes, la Belgique, dont la production atteint 82,500 tonnes, les États-Unis (51,000 t.), la Hollande (29,000), la Grande-Bretagne (19,500), la France (18,000).

Métaux précieux. — La production des métaux précieux est beaucoup moins élevée. L'Allemagne produit annuellement 402,000 kilogrammes d'argent, la France 80,000 et l'Espagne 65,000. La production européenne de l'argent est bien inférieure à celle du Nouveau-Monde, où les États-Unis fabriquent 1,556,000 kilogr. et le Mexique 1,335,000 tonnes d'argent.

La Russie est, pour ainsi dire, le seul pays d'Europe qui possède des mines d'or. Il n'existe ailleurs que des placers ou des filons de peu d'importance. Les États-Unis et l'Australie sont les contrées les plus riches en gisements aurifères et

dont la production totale de l'or est la plus élevée[1]. L'Afrique depuis la découverte des placers des Républiques du Transvaal et du Fleuve-Rouge se place après les États-Unis et l'Australie parmi les pays producteurs d'or.

Étain, antimoine, etc. — Nous produisons encore 5,000 à 6,000 tonnes d'étain, 169 tonnes d'antimoine, 30 tonnes de nickel et environ 15 tonnes d'aluminium dans l'usine de Salindres (Gard).

La part de la France, dans le total de la production métallique du globe, est d'un peu plus de 3 millions de tonnes, soit de 6 p. 100. La part de la fonte, du fer et de l'acier est d'environ 3 millions; les autres métaux figurent pour un peu moins de 40,000 tonnes.

3. — Industries qui mettent en œuvre les métaux.

Le fer, la fonte, l'acier et les autres métaux sont transformés, dans des usines particulières, en machines, outils, instruments et armes de toutes sortes. Nous dirons quelques mots des industries qui mettent en œuvre les divers métaux.

Machines diverses. — Les centres les plus importants pour la fabrication des machines à vapeur sont le Creuzot, Lyon, Paris, Lille et son faubourg Fives, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, etc. Le Creuzot, Fives-Lille, fabriquent principalement des locomotives; Paris, Lyon, Bordeaux, Arles, s'adonnent à la construction des voitures et

1. Production des métaux précieux :

	ARGENT. — Kilogr.		OR. — Kilogr.
États-Unis. . . .	1,566,000	États-Unis. . . .	49,353
Mexique	1,385,000	Russie	35,000
Allemagne . . .	402,000	Autriche	37,000
Bolivie	230,000	Chine.	13,000
France	80,000	R. S.-Africaine. .	12,000
Perse.	75,000	France	105
Espagne	65,000		

wagons ; les machines employées pour l'industrie textile se font à Paris, Lyon, Lille, Rouen, Saint-Quentin ; les machines à coudre à Paris, Lyon et Lille ; les machines agricoles à Paris, Saint-Denis, Liancourt (Oise), à Indret, faubourg de Nantes, à Dijon, Bourges, Bordeaux, etc.

Quincaillerie. — La quincaillerie comprend la fabrication d'une infinité d'objets, depuis la fabrication des ustensiles de ménage, des clous et boulons, des serrures et charnières, jusqu'aux instruments de chirurgie.

Les Ardennes, le département du Nord et les Vosges produisent beaucoup de clous et de pointes ; la boulonnerie s'exerce aussi en grand dans les Ardennes. La fabrication des ustensiles de ménage en fer battu et étamé a lieu surtout dans l'Est, dans le Doubs, les Vosges et Meurthe-et-Moselle. La serrurerie se fait principalement en Picardie, dans l'arrondissement d'Abbeville, dans l'Orne, à Laigle. Les cinq principaux centres pour la coutellerie française sont : Thiers (Puy-de-Dôme), Nogent et Langres (Haute-Marne), Châtellerault (Vienne) et Paris. Thiers fabrique surtout des articles communs et demi-fins, Nogent, la coutellerie fine et demi-fine. Châtellerault fait des rasoirs et des couteaux de table.

L'industrie de la coutellerie consiste, pour Paris, à monter les pièces de luxe fabriquées en province. Paris est aussi sans rival pour les instruments de chirurgie. La chaudronnerie est une industrie répandue un peu partout en France ; les trois centres les plus importants pour la petite chaudronnerie sont : Villedieu (Manche), Aurillac et Saint-Flour (Cantal). La grande chaudronnerie, consistant dans la fabrication de cuves et chaudières, s'exerce surtout dans les grands centres, à Paris, Lille, Amiens, Marseille, Lyon, Bordeaux, Nantes.

Fabrication des armes. Fonderies. — Les armes blanches et les armes à feu se fabriquent à Châtellerault, Tulle et Saint-Étienne, pour le compte de l'État. Paris et Saint-Étienne sont justement renommés pour la fabrication des

armes de luxe. Les principales fonderies de canons sont situées au Creuzot, à Bourges, Toulouse, Ruelle.

Instruments de précision. Appareils de chauffage. Aiguilles et épingles. — Les balances et instruments de précision se font à Paris, à Lyon et à Marseille. Guise, dans l'Aisne, est justement renommé pour la fabrication des appareils de chauffage ; cette industrie s'exerce encore à Paris, à Lille, à Valenciennes, à Lyon et à Toulouse. Laigle et Rugles sont les deux centres les plus importants de la fabrication des épingles et aiguilles. Les plumes métalliques se font à Laigle et à Boulogne.

Chantiers de contruction pour les navires. — Dans les constructions maritimes, le fer et l'acier tendent de plus en plus à remplacer le bois. L'État a établi des ateliers dans tous nos arsenaux maritimes ; mais le plus important, par le nombre des ouvriers employés et des navires construits, est celui de Toulon. L'industrie privée a établi d'importants chantiers de construction, pour la marine marchande et la marine militaire, dans tous nos grands ports, à Marseille et la Ciotat, au Havre, Saint-Nazaire, Bordeaux. Les Forges et Chantiers de la Méditerranée possèdent à la Seyne un des plus importants établissements de France. Pour favoriser cette industrie, l'État a accordé, aux termes de la loi du 29 janvier 1881, des primes aux constructeurs, en compensation des charges que le tarif des douanes leur impose[1].

Bronzes d'art. — Paris n'a pas de rivale pour les bronzes d'art et pour l'orfèvrerie et la bijouterie. Nos bronzes d'art sont recherchés du monde entier. Paris fabrique des pièces d'orfèvrerie, taille et monte les diamants et les pierres précieuses.

---

1. Tonnage des navires construits :

1882	57,000 tonnes.
1884	57,000 —
1890	32,502 —

Horlogerie. — L'industrie de l'horlogerie a pour centre principal Besançon, qui possède une école d'horlogerie florissante, et quelques localités de la haute montagne, où l'on fabrique des pièces détachées. Besançon fabrique des montres ordinaires et surtout des chronomètres et des montres de précision. Montbéliard et Beaucourt font des montres et des pendules à bas prix. On évalue la fabrication bisontine à 99 p. 100 de la production totale. La Savoie compte quelques fabriques d'horlogerie à Cluses, qui fournit des ébauches, pignons, roues, etc., à Sallanches et à Thônes. Saint-Nicolas-d'Aliermont, près de Dieppe, fabrique des pendules et de l'horlogerie commune.

4. — Industries situées dans les régions houillères.

Tuileries, poteries, fabriques de faïences et de porcelaines. — Les industries dérivées des produits des carrières et qui emploient la houille, l'anthracite ou la tourbe comme combustible minéral, sont très florissantes en France.

Les briqueteries et les tuileries sont nombreuses, mais les mieux outillées et les plus connues sont celles de Montchanin, en Bourgogne, et de Saint-Henry, près de Marseille.

L'industrie de la poterie est depuis longtemps prospère en France ; nos musées de Paris et de la province possèdent des pièces remarquables produites par les potiers de Rouen et de Nevers.

La France fabrique toutes sortes de poteries ; la faïence commune a pour centres Nevers, Tours, Bouchain, Condé, Denain, Saint-Amand (Nord) et Paris. La faïence fine, préparée avec des argiles plastiques de belle qualité, se fabrique à Gien (Loiret), à Montereau, Creil, Choisy-le-Roi et Bordeaux, qui possède une manufacture importante à Bacalan. Nous avons perdu la fabrique de Sarreguemines.

On exploite à Limoges et à Saint-Yrieix du kaolin, argile

blanche très pure, qui forme la substance plastique de la pâte à porcelaine. Limoges et Saint-Yrieix ont été pendant longtemps les seuls centres de la fabrication de la porcelaine; mais cette industrie s'est ensuite établie dans les contrées riches en combustible, à Vierzon, à Méhun-sur-Yèvre, à Champroux (Allier), à Saint-Amand (Nord). Sèvres possède une manufacture nationale, dont les produits admirables sont appréciés du monde entier. C'est encore dans les environs de Paris que s'est développé l'art de la décoration de la porcelaine.

Verrerie et cristallerie. — La verrerie et la cristallerie sont aussi des industries qui se sont placées à proximité des bassins houillers. Les verreries les plus importantes sont celles de Rive-de-Gier, de Saint-Étienne (Loire), de Lyon et de Givors (Rhône), d'Anzin, Aniche et Fresne (Nord), de Quiquengrogne (Aisne), la plus ancienne de France, de Chagny, de Blanzy et d'Épinac (Saône-et-Loire), d'Alais (Gard), de Bordeaux, etc.

La cristallerie a pour centres principaux Baccarat (Meurthe-et-Moselle), dont les produits sont connus du monde entier, Clichy-la-Garenne, Pantin, Fourmies et Lyon.

La fabrication des glaces a pris, en France, un grand développement. Les fabriques les plus connues sont celles de Saint-Gobain et de Cirey, dont les produits sont fort recherchés par leur beauté, leur limpidité et leur solidité. On fabrique encore des glaces à Aniche, Jeumont et Rocquignies, (Nord), à Montluçon et à Chauny (Aisne).

II. — INDUSTRIES TEXTILES

Importance de l'industrie textile. — L'industrie textile est la plus importante des industries françaises: elle occupe environ 1 million de personnes; elle produit annuellement pour près de trois milliards de francs de produits, dont on exporte environ pour 800 millions, sous forme de fils et de tissus.

1. — Industrie du coton. Filatures et tissages.

Industrie du coton. — La filature et le tissage du coton datent, en France, de l'administration de Colbert ; mais ces industries n'ont pris une véritable importance que vers la seconde partie du XVIII[e] siècle. En 1790, la France manufacturait environ 5 millions de kilogrammes de coton. L'Angleterre appliqua la première les machines à la filature et réalisa des bénéfices considérables. Deux industriels français, Richard et Lenoir, montèrent, sous le premier Empire, des fabriques avec l'outillage perfectionné de nos voisins d'outre-Manche. L'industrie cotonnière se développa rapidement chez nous ; mais les guerres de la fin de l'époque impériale et les invasions qui suivirent la ruinèrent à peu près complètement. Sous la Restauration, la filature et le tissage du coton prirent, grâce aux tarifs protecteurs qui leur assuraient le marché intérieur, un grand développement. Aussi les statistiques constatent une progression constante dans l'importation et la transformation du coton. Le tableau suivant donne les quantités introduites en France et transformées à diverses époques :

	KILOGR.		KILOGR.
1787 . . .	5,000,000	1856 . . .	74,000,000
1813 . . .	8,000,000	1866 . . .	86,000,000
1820 . . .	20,000,000	1877 . . .	98,000,000
1825 . . .	27,000,000	1889 . . .	113,000,000
1836 . . .	34,000,000	1890 . . .	126,000,000
1846 . . .	48,000,000		

Matière première. — La plus grande partie, les deux tiers environ du coton brut, nous vient des États-Unis par le Havre, qui est le grand marché cotonnier de France ; nous tirons le reste de l'Égypte, qui produit du coton à longue soie, des Indes, de la Turquie, du Brésil. Des essais de culture du cotonnier avaient été tentés en Algérie, principalement dans

la province d'Oran, à l'époque de la guerre de Sécession ; de 4,000 kilogr. en 1853, la production monta à 104,000 en 1858, à près de 500,000 en 1864 et à 800,000 ou 900,000 kilogr. en 1866 ; mais après la guerre d'Amérique, nos cotons algériens, qui n'étaient pas préparés avec tout le soin désirable, furent délaissés, et le nombre des planteurs se réduisit d'année en année. Aujourd'hui, cette culture est à peu près abandonnée dans notre colonie africaine.

Statistique de l'industrie du coton. — En 1875, le nombre des broches en activité pour l'industrie du coton en France était, d'après la statistique officielle, de 4,644,167 ; en 1890, ce chiffre est réduit à 3,785,353 ; c'est une diminution, pendant ces quinze années, de plus de 850,000 broches.

Tandis que la puissance productive de la filature française diminue, nous voyons se développer l'industrie similaire des peuples voisins.

Nous donnons, d'après le *Journal officiel* du 29 avril 1891, le nombre des broches en activité dans les principaux pays industriels.

	NOMBRE DE BROCHES.		
	1874.	1885.	1890.
Grande-Bretagne.	37,515,772	40,120,451	40,511,934
	1876.		
Indes Orientales.	1,100,112	2,110,847	2,894,635
	1880.		
États-Unis . . .	10,679,000	13,375,000	14,405,000
Europe continentale. .	»	22,750,000	24,575,000
	1875.		
France.	4,340,000	4,500,000	3,785,000

Si le nombre des broches a diminué en France, les quantités de coton absorbées tendent à augmenter. Comment concilier l'accroissement des matières premières employées par la filature française avec la diminution des engins de production ? Cela tient surtout au perfectionnement de l'outillage ; les anciens métiers ont été remplacés, et des usines neuves

ont été édifiées dans les mêmes conditions que les filatures modèles de l'Angleterre. Cette augmentation s'explique encore par la modification apportée à la nature du produit ; nos filateurs, comme la plupart des filateurs du continent, ont grossi le numéro des filés produits ; c'est ainsi que la quantité de coton en laine a augmenté en France, bien que le nombre des engins de production ait diminué dans une proportion désastreuse.

La consommation du coton a considérablement augmenté dans le monde. M. Grandgeorge évalue l'augmentation, pour la période de 1870 à 1879, à 110 p. 100 pour l'Europe continentale, à 140 p. 100 pour les États-Unis et à 1,015 p. 100 pour les Indes anglaises. Nous venons, pour la consommation du coton en laine, au second rang dans l'Europe continentale, après l'Allemagne, ainsi qu'on en jugera par le tableau suivant:

	BALLES de 206 kilogr.
Allemagne	850,000
France	700,000
Russie d'Europe	600,000
Espagne et Portugal	450,000
Italie	400,000
Suisse	400,000
Autriche-Hongrie	400,000
Belgique	180,000
Autres pays	80,000
	4,060,000

La consommation de la Grande-Bretagne est parfois égale à celle de l'Europe continentale et la dépasse souvent.

	GRANDE-BRETAGNE.	EUROPE CONTINENTALE.
	Kilogr.	Kilogr.
1876-1877	576,568,800	443,940,000
1884-1885	622,059,000	589,806,000
1889-1890	721,538,000	767,925,000

Enfin, tandis que l'exportation de nos filés est insignifiante et n'atteint qu'une moyenne de 750,000 kilogr., les

importations se sont accrues dans des proportions alarmantes, ainsi qu'on peut le voir par le tableau suivant :

	FILS SIMPLES, écrus, blanchis, et teints.	FILS RETORS, écrus, blanchis, et teints.	TOTAUX.
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
1867-1876. . . .	3,542,000	454,000	3,996,000
1877-1881. . . .	8,936,000	1,109,000	10,045,000
1883-1889. . . .	10,197,000	1,566,000	11,763,000

Pour le tissage, les statistiques officielles comptent près de 80,000 métiers mécaniques et environ 28,213 métiers à bras. Le nombre de ces derniers tend à diminuer.

La valeur des tissus de coton exportés par l'Angleterre, qui était à peine de 500 millions en 1835, atteignait 1 milliard en 1860 et 1,500 millions en 1888. Nos exportations s'élevaient aux mêmes époques à 54,750,000 et à 113,905,000 fr.[1].

Centres de l'industrie du coton. — Avant la perte de l'Alsace, Mulhouse était la première cité cotonnière de France ; c'est aujourd'hui Rouen qui tient la tête ; ses tissus sont connus du monde entier sous le nom de rouenneries. On compte, dans le groupe normand, plus d'un million et demi de broches et environ 14,000 métiers. Les statistiques constatent une diminution sensible du nombre des broches pour le département de la Seine-Inférieure : ce département comptait, en 1869, 1,491,333 broches ; en 1890, il n'y en avait que 1,062,027, soit une diminution de 30 p. 100 environ[2].

Les principaux centres cotonniers de la Normandie sont : Rouen, Sotteville, Maromme, Saint-Etienne-du-Rouvray,

1. Exportation des tissus de coton :

1890	110,858,000 fr.
1891	105,036,000 fr.

2. Nombre de broches de la Normandie :

Seine-Inférieure	1,062,027
Eure	304,439
Orne	92,012
Calvados	79,266
	1,537,744

Barentin (Seine-Inférieure), Romilly, Radepont, Fleury-sur-Andelle (Eure), Condé-sur-Noireau (Calvados) et Flers (Orne), qui ont des filatures et des ateliers de tissage. Rouen et la banlieue (Darnétal surtout), fabriquent des tissus à bas prix, qui trouvent un grand débouché en Algérie et s'exportent depuis peu dans nos possessions d'Asie ; Évreux, Condé-sur-Noireau et Flers fabriquent d'excellents coutils, Falaise de la bonneterie, Bolbec des rouenneries et des indiennes.

La région du Nord[1], qui fait mouvoir autant de broches (1,500,000 broches environ) que la Normandie, compte trois centres presque d'égale importance, Lille, Roubaix et Tourcoing. Lille produit surtout des filés en numéros fins pour les tulles et dentelles, pour les mousselines, etc. ; Roubaix fabrique des articles mélangés de coton, de laine et de fil ; Lille et Tourcoing s'adonnent à la même spécialité. Amiens est célèbre pour ses velours de coton, qui rivalisent avec ceux d'Angleterre. Saint-Quentin fabrique des mousselines et des gazes, des nansouks, cretonnes, jaconas, etc. Dunkerque fabrique de fortes cotonnades.

Le groupe de l'Est est un des plus importants, après les régions de la Normandie et du Nord, pour la filature et le tissage du coton. De nombreux établissements ont été créés, sur le versant français des Vosges, par des industriels alsaciens, après la guerre de 1870 ; Épinal est devenu un centre industriel et commercial considérable ; le nombre des broches et des tissages s'est développé d'année en année, surtout dans le département des Vosges[2].

---

1. Nombre de broches du groupe du Nord :

Aisne	60,172	Pas-de-Calais . . .	76,116
Nord.	1,389,280	Somme.	79,052

2. Nombre des broches de la région de l'Est :

Vosges.	566,762	Meurthe-et-Moselle .	86,250
Belfort.	102,446	Doubs	53,636
Haute-Saône	90,458		

Métiers mécaniques de la région de l'Est : 18,500.

Épinal produit surtout des calicots; Senones, Saint-Dié, Remiremont, Charmes, sont les autres centres importants du même département. Bar-le-Duc fabrique des articles courants; Nancy, des fils pour broderie.

Le groupe du Lyonnais a pour centre Tarare; Villefranche-sur-Saône, Thisy et Roanne sont pour ainsi dire ses annexes. Tarare produit surtout des mousselines unies, brodées et brochées, des cretonnes, des couvertures de coton unies et mélangées, des tarlatanes, qui s'exportent en très grandes quantités, des gazes unies, façonnées, blanches, etc., très recherchées sur les marchés de l'Orient.

Vichy, dans l'Allier, et Clermont-Ferrand fabriquent des articles bon marché (toiles de Vichy); Troyes, des finettes; Claye (Seine-et-Marne), des tissus de coton imprimés pour ameublement, des chemises et des mouchoirs de couleur.

Toulouse a aussi, depuis 1870, quelques filatures de coton.

2. — Industrie de la laine.

Progrès de l'industrie de la laine en France. — « Nulle industrie ne nous fait plus d'honneur au dehors. Sa réputation est bien établie sur les marchés étrangers, et il est tel article dans lequel elle n'a jamais rencontré de concurrences sérieuses. Aucun signe de force ne vaut celui-là. A un autre titre, cette industrie se recommande aux hommes qui l'ont bien observée : elle a de grands ménagements pour la vie et la santé des ouvriers. Dans la série des machines qu'elle met en activité et des opérations qu'elle embrasse, il n'en est point qui puisse exercer une influence nuisible, user les forces avant l'âge, altérer profondément les organes[1]. »

Les progrès dans cette branche de l'industrie datent des croisades : les tisseurs italiens cherchèrent à imiter les tapis et

1. Louis Reybaud.

étoffes de laine de l'Orient ; au moyen âge, la Flandre produisait les draperies les plus estimées ; l'Angleterre, dès le commencement du XIVe siècle, se mit à tisser, à son tour, les laines qu'elle exportait jusque-là en Flandre. La France n'occupa longtemps qu'un rang secondaire pour cette industrie ; les progrès les plus remarquables datent du milieu du XVIIe siècle. Nicolas Cadeau fonda alors à Sedan la première fabrique de draps fins, façon d'Espagne et de Hollande. Vers cette même époque, les Maures, chassés d'Espagne, fondèrent d'autres manufactures à Carcassonne. Colbert prodigua à cette industrie les plus grands encouragements : il attira en France le Hollandais Van Robais, qui s'établit à Abbeville. Elbeuf, Louviers, Reims, Vienne, Amiens, virent grandir leurs corporations de drapiers. La révocation de l'Édit de Nantes faillit compromettre ces beaux résultats : nos plus habiles ouvriers passèrent en Allemagne et en Angleterre.

Le croisement avec le mouton mérinos d'Espagne améliora nos races indigènes et la qualité de la matière première ; dès lors, la France fabriqua des lainages qui pouvaient soutenir la comparaison avec ce qui se faisait de meilleur en Europe. Aujourd'hui nous venons au premier rang pour cette industrie.

Statistique de l'industrie de la laine. — En 1888, nos industriels ont consommé 206 millions de kilogrammes de laine en suint, et 221 en 1889. Pendant les mêmes années, l'Angleterre en a transformé 196 et 213 millions. Il convient de remarquer que dans les quantités consommées par l'industrie anglaise sont compris le poil de chèvre et l'alpaga, qui y figurent pour un contingent élevé ; si on n'avait relevé que la laine de mouton, l'écart en faveur de la France serait plus important. Quoi qu'il en soit, l'industrie lainière française, qui se trouvait, avant 1860, dans un état d'infériorité marqué vis-à-vis de l'industrie anglaise, l'emporte aujourd'hui pour la quantité et aussi pour la perfection de ses produits. La production

manufacturière totale de la laine est évaluée, en prenant pour base les estimations les plus modérées, à plus de 400 millions de francs. Le total des salaires représente de 325 à 350 millions de francs.

La production française des laines brutes est, en chiffre rond, de 59 millions de kilogrammes c'est-à-dire à peine le quart de ce que nous travaillons [1]. Si l'on considère que nos suints ont un rendement moyen de 30 p. 100, tandis que ceux d'Australie et de la Plata rendent en moyenne 36 et 38 p. 100, on reconnaîtra que les 59 millions de tonte française équivalent seulement à 42 millions de kilogrammes de suints étrangers. Encore faut-il remarquer que sur l'ensemble de nos troupeaux, à peine le quart de l'effectif est composé de bêtes dont la laine se rapproche plus ou moins du type de la laine mérinos demi-fin. Il est nécessaire de mélanger cette laine à des laines étrangères ou de faire un triage minutieux qui en élève le prix d'une façon excessive. Ce sont les laines de la Plata, de l'Uruguay, de l'Australie et du Cap qui forment le fond de notre consommation ordinaire.

« Pendant longtemps, les grands marchés lainiers de Londres pour les laines d'Australie, et d'Anvers pour celles de Buenos-Ayres et de Montevideo, ont été les uniques sources d'alimentation de nos peignages et de nos filatures. Depuis quelques années, un mouvement nouveau s'est produit. Les négociants de Roubaix, de Tourcoing et de Reims se sont affranchis de cette sujétion. Ils se sont mis en rapport direct avec les producteurs d'Australie et d'Amérique, ils ont fondé des comptoirs sur les lieux mêmes de production et ils ont fait des importations directes, soit pour leur compte, soit pour celui des filateurs qui leur remettent des ordres d'achat au moment de la tonte. De là un mouvement toujours grandissant de notre exportation et de notre transit, le tout au

1. La consommation annuelle est d'environ 1,900,000 quintaux métriques.

grand bénéfice de nos ports français et plus particulièrement de Dunkerque, qui est devenu le marché lainier le plus important du continent. Nos exportations de laines brutes qui, de 1847 à 1856, ne dépassaient pas en moyenne 2 millions de kilogrammes, ont été de 26,750,000 en 1888 et de 32,392,000 en 1889[1]. »

L'industrie des laines peignées s'est considérablement développée[2]. Les départements qui sont au premier rang pour ce genre d'industrie sont :

	BROCHES.		BROCHES.
Nord	1,717,729	Eure	86,105
Marne	298,502	Isère	58,018
Oise	63,638	Tarn	54,595
Ardennes	253,431	Hérault	41,388
Aisne	216,800	Pas-de-Calais	26,000
Somme	124,718	Belfort	23,744
Seine-Inférieure	95,125		

Les broches en activité s'élèvent à 3,329,138, et le nombre des métiers mécaniques à 44,700. Les métiers à bras tendent à diminuer. Il est de 25,300.

Principaux centres de l'industrie des laines. — Le groupe du Nord possède les centres les plus importants : Roubaix, Tourcoing, Fourmies, Amiens, Saint-Quentin, Abbeville, etc. Roubaix et Tourcoing font tous les genres, les articles de consommation courante, la nouveauté et les tissus exportés en Orient. Ces deux villes sont un merveilleux exemple de ce que peuvent, en matière d'industrie, l'initiative, l'intelligence et l'activité. Amiens fabrique les velours d'Utrecht, les peluches, les popelines, et travaille aussi le poil de chèvre

1. *Économiste français* du 7 mars 1891.
2. Exportation des fils de laine :

1890	34,694,000 fr.
1891	26,704,000

qu'elle tire d'Angleterre. Saint-Quentin et Guise excellent surtout dans la fabrication des draps légers; Abbeville produit des draps à bras prix.

La Normandie, où l'industrie de la laine était si florissante au XVII^e^ siècle, ne compte plus guère, comme sièges principaux de l'industrie de la laine, qu'Elbeuf et Louviers. La fabrique d'Elbeuf a beaucoup perdu de son activité; elle a été pendant longtemps l'émule de Sedan pour la fabrication des draps fins; aujourd'hui, Elbeuf fabrique surtout de la nouveauté. Un grand nombre de fabriques sont aussi condamnées au chômage à Louviers, qui produit surtout des draps à bas prix et de qualité inférieure. Caudebec-lès-Elbeuf, Pont-Authou, les Andelys (Eure), Vire et Saint-Lô doivent leur activité industrielle à l'industrie lainière.

La multiplication des troupeaux de moutons a favorisé, en Champagne, la filature et le tissage de la laine. Sedan, Reims, Rethel, sont les trois centres importants. Sedan conserve son ancienne réputation de fabriquer les draps les plus fins et les plus beaux de France. Reims fabrique surtout des flanelles et des mérinos.

Dans la région du Rhône, Vienne en Dauphiné fabrique des draps à bon marché; aux environs de Chambéry, quelques établissements produisent des draps Renaissance avec des débris de laine provenant de vieux habits effilochés.

La vie pastorale a conduit les habitants du Languedoc et des Cévennes à filer et à tisser les laines; les chutes abondantes de la montagne leur fournissent la force motrice à peu de frais. Lodève, Bédarieux (Hérault), Mazamet, Castres (Tarn) et Privas ont les fabriques les mieux outillées et les plus actives. Au second rang viennent Carcassonne, Limoux (Aude), Saint-Pons, Saint-Chinian, Clermont-l'Hérault, etc. Le fond de la fabrication languedocienne consiste en draps résistants, particulièrement à l'usage de l'armée et du peuple, se recommandant plutôt par l'usage que par l'apparence.

Dans le centre, Limoges fabrique des droguets, des étoffes communes pour la consommation des campagnes ; Romorantin et Châteauroux, des draps pour les armées de terre et de mer, concurremment avec Mazamet, et pour les administrations publiques et les compagnies de chemins de fer. Tours et Orléans produisent aussi des draps.

Nous ne pouvons passer en revue les diverses branches de l'industrie lainière ; mais nous devons signaler le mouvement si intéressant qui s'est produit sur l'industrie des tapis. Un moment nos fabricants se sont crus ruinés par le régime économique inauguré en 1860 ; il leur paraissait impossible de lutter avec l'industrie anglaise. Les fabricants d'Halifax n'ont pas eu les succès qu'ils avaient espérés, le consommateur français s'étant bientôt aperçu que le bas prix de ces produits ne rachetait pas l'infériorité de leur qualité et le manque absolu de goût. La concurrence a stimulé nos industriels ; nous sommes aujourd'hui sans rivaux pour la fabrication des tapis de luxe : l'exposition du Centenaire a montré que les fabriques d'Aubusson, de Felletin et de Beauvais ont conservé le privilège du goût et du style. Paris, Tourcoing, Roubaix, Amiens, Abbeville, Tours, Limoges, fabriquent aussi des tapis estimés. L'État possède, à Paris, les Gobelins, transformés sous Louis XIV en manufacture nationale ; ils fournissent des modèles à l'industrie privée.

Le châle riche, principalement le cachemire, se fait à Paris ; Lyon et Reims font des châles de qualité moyenne, et Nîmes les châles à bon marché.

Exportation et importation. — En résumé, l'industrie du tissage, sans être aussi prospère que celle de la filature, soutient victorieusement la lutte contre la concurrence étrangère. Malgré une concurrence acharnée et la création de nombreuses fabriques en Europe et aux États-Unis, le chiffre de nos exportations se maintient à des chiffres élevés. Les importations restent stationnaires avec une tendance à décroître,

tandis que le chiffre des exportations augmente[1]. Cette situation est due aux efforts faits depuis 10 ans à Roubaix, Tourcoing et Reims et plus récemment en Picardie, pour fabriquer les draperies en laines peignées et en laine cheviotte, en concurrence avec l'Angleterre et la Belgique.

3. — Industrie de la soie.

Production des soies grèges. — De la bourre de soie on retire un fil extrêmement mince, qu'on triple ou quadruple pour le rendre résistant ; c'est la soie grège qu'on tord, qu'on nettoie, qu'on ébarbe pour enlever toutes les aspérités, dans des usines appelées moulinages. On en compte 800 en France, dispersées dans l'Ardèche (Aubenas, Largentière), le Gard (Alais, le Vigan, Saint-Hippolyte, Ganges), Vaucluse (Avignon), la Drôme, l'Isère, la Loire et le Rhône.

La France est loin de produire la soie grège nécessaire aux besoins de ses manufactures, qu'on évalue à 7 millions de kilogrammes. La production des cocons est, il est vrai, de 8 à 9 millions de kilogrammes ; mais il faut 15 kilogrammes de cocons pour faire un kilogramme de soie ; c'est à peine si nos soies grèges représentent le septième de ce qui est nécessaire à nos métiers. L'Italie, la Chine, le Japon, la Turquie, en importent annuellement pour plus de 250 millions de francs.

C'est Lyon qui est le grand marché de soies grèges de l'Europe. « Par leur hardiesse raisonnée, en même temps que par la solidité de leurs opérations, nos marchands de soie ont su enlever à Londres la suprématie de l'importation des soies de Chine et du Japon et ont fait de Lyon le premier des marchés d'Europe... La fabrique a donc sous la main le plus

1. Exportation des tissus de laine :

1885.	330,100,000 fr.
1890.	361,325,000
1891.	349,827,000

grand marché européen de la soie. C'est un avantage considérable pour elle. Il est à douter que ce soit au profit des détenteurs de la matière première[1]. »

Principaux centres de production. — Les fabriques d'Avignon sont les plus anciennes de notre pays. Grâce aux encouragements que les papes ne cessèrent de leur prodiguer, elles acquirent promptement un très haut degré de prospérité ; mais bientôt il s'en établit d'autres à Nîmes, à Tours et à Lyon. Ce furent celles de Lyon qui se développèrent le plus rapidement. Elles ont été, au XVII^e^ siècle, gravement compromises par la révocation de l'Édit de Nantes ; les trois quarts des métiers furent abandonnés ; industriels et ouvriers, obligés de quitter la mère-patrie, s'établirent à l'étranger, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et en Hollande. Lyon se releva cependant de ce rude coup, et à la fin du XVIII^e^ siècle, aucune fabrique étrangère, même la fabrique italienne dont elle était issue, ne pouvait lutter avec elle. Ce prodige d'élasticité ne s'est pas produit tout seul : il est dû à l'habileté incomparable des ouvriers lyonnais, les canuts, à l'art charmant de certains dessinateurs de génie et aussi aux mesures prohibitives, grâce auxquelles l'industrie lyonnaise put se développer en toute sécurité et arriver à ce point de perfection. On s'accorde à reconnaître que Lyon n'a pas retrouvé de nos jours la prospérité de cette époque. La haute fabrication d'art, nécessairement restreinte, mais qui crée la renommée et met hors de pair, se réduit aujourd'hui à une simple imitation des œuvres du passé. Lyon fabrique toutes sortes de tissus, mais la production des étoffes ordinaires, des tissus mélangés est de beaucoup supérieure à celle des tissus riches[2] ;

1. *Lyon en 1889*, par Ed. Aynard.
2. Fabrique lyonnaise :

Métiers à bras	230,000
Métiers mécaniques	25,000
Valeur des tissus produits	450,000,000 fr.

pour ce qui est des tissus de soie pure, d'une fabrication simple, ils proviennent en majeure partie de l'étranger, de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, voire même du Bengale ; ils viennent recevoir en France, où ils peuvent entrer librement, l'estampille de la fabrique lyonnaise[1]. Avignon fabrique des étoffes légères, Romans, Voiron, Rives, Bourgoing, dans l'Isère, des foulards. « Une fabrique, encore plus récente, dangereuse entre toutes par sa vive intelligence, Roubaix, menace Lyon par le bon marché de ses tissus mélangés et ses imitations adroites de nos plus belles étoffes d'ornement[2]. » La Savoie possède aussi quelques manufactures de soieries dans l'arrondissement de Chambéry.

Le Gard et l'Hérault font de la bonneterie de soie à Nîmes, Saint-Hippolyte, au Vigan, à Ganges, à Sommières. Toulouse, Tours, Nîmes, fabriquent des bas, des gilets, des étoffes d'ameublement ; Paris, des gazes, des tulles, de la passementerie. Les blondes blanches sont fabriquées dans près de 300 établissements en Normandie et à Saint-Pierre-lès-Calais ; elles représentent une valeur de 90 millions de francs.

La fabrication des rubans unis ou brochés, de la passementerie, des lacets est concentré à Saint-Chamond et à Saint-Étienne dans le département de la Loire[3].

Exportation et importation. — Malgré notre supériorité

---

1. Importation des soies pures :

De 1876 à 1886	168,000	kilogr. (en moyenne).
1890	652,975	—

2. *Lyon en* 1889, par Ed. Aynard.

3. Fabrique de Saint-Étienne :

Métiers	21,000
Valeur des rubans fabriqués	103,000,000 fr.

Fabrique de Saint-Chamond :

Fuseaux	1,200,000
Valeur des produits fabriqués.	25,000,000 fr.

incontestée pour les tissus de soie, nos fabricants et marchands doivent toujours se tenir en éveil, en quête de nouveaux perfectionnements et attentifs à tout ce qui se fait au dehors. Nos voisins et rivaux, les Anglais, les Russes, les Allemands, les Autrichiens et les Américains du Nord, protégés par des droits excessifs, ont considérablement développé leur production ; les soieries anglaises et allemandes font à nos produits une concurrence redoutable. Notre exportation s'en est ressentie ; elle a considérablement fléchi depuis quelques années ; elle dépassait, en moyenne, 400 millions de francs. Elle est tombée à 240 millions en 1876, à 223 en 1888, pour se relever un peu en 1889, où l'exportation pour ces tissus a été de 247,880,000 fr.[1]. L'importation a, au contraire, augmenté : elle ne dépassait pas 7 millions en 1870 ; elle est montée à 30 en 1876, et à 41 en 1888[2].

4. — Industrie du lin et du chanvre.

Progrès de l'industrie du lin et du chanvre en France. — L'industrie du lin et du chanvre est une des plus anciennes ; nos grand'mères transformaient la filasse, à l'aide de la quenouille et du rouet, en fil dont le tisserand du village fabriquait des pièces d'étoffe. L'application de la mécanique à ces procédés primitifs a fait faire de grands progrès à cette industrie. C'est un Français, Philippe de Girard, qui a découvert, au commencement de ce siècle, le moyen de filer mécaniquement le lin et le chanvre ; mais son invention, dédaignée ou méconnue en France, a été appliquée à l'étranger, en Autriche,

---

1. Exportation des tissus de soie :

1890	273,928,000 fr.
1891	251,747,000

2. Importation des tissus de soie :

1889	58,100,000 fr.
1890	34,700,000

en Saxe, en Angleterre. C'est en Angleterre que nos filateurs ont été chercher, de 1833 à 1835, ces engins perfectionnés dont l'exportation était rigoureusement interdite. La filature mécanique du lin et du chanvre prit dès lors de grands développements.

Statistique. — Le nombre des broches en activité est, d'après la *Statistique industrielle de la France* de 1891, de 573,977 ; il n'était que de 87,000 en 1840, de 250,000 en 1849 et s'élevait à 600,000 en 1866, à 716,000 en 1873 et à 670,000 en 1883. Cette industrie a donc, comme les précédentes, légèrement perdu du terrain.

Le nombre des métiers à bras tend à diminuer de décade en décade ; sauf quelques centaines de métiers mécaniques, c'étaient les seuls employés au commencement de ce siècle : en 1870, on comptait 10,000 métiers mécaniques et 100,000 métiers à la main ; en 1873, le nombre des métiers à la main diminue de près de moitié (60,000) et celui des métiers à bras s'élève à 17,000 ; en 1883, on ne compte que 19,000 métiers mécaniques et 25,000 métiers à bras. Aussi le tisserand de village tend de plus en plus à disparaître, et la production se concentre dans de grands établissements.

On évalue approximativement la consommation de l'industrie française à 1 million de quintaux pour le lin, à 500,000 ou 600,000 pour le chanvre et à 300,000 pour le jute. La Russie nous fournit, en moyenne, 700,000 quintaux de lin et 150,000 quintaux de chanvre. Le jute vient de l'Inde et de l'Extrême-Orient ; l'importation dépasse 300,000 quintaux[1].

1.

	1889.
Importation du lin (en francs)	50,000,000
Importation de chanvre (en francs)	12,000,000
Importation du jute (en francs)	23,000,000
Valeur totale	85,000,000

Principaux centres de production. — Le département du Nord tient, de beaucoup, le premier rang pour cette industrie ; il possède 380 établissements sur 600, 455,191 broches sur 574,000, 10,000 métiers mécaniques sur 19,000 et 6,250 métiers à bras sur 25,000. Lille, Cambrai, Roubaix et Armentières sont les centres les plus actifs de cette fabrication, qui occupe encore beaucoup de bras à Comines, Bailleul, Valenciennes, Douai, Tourcoing et Dunkerque. Le Nord fabrique tous les genres, depuis les fines batistes et le linge damassé jusqu'aux sacs d'emballage. De là cette industrie a rayonné dans le Pas-de-Calais et la Somme, à Calais, Boulogne, Bapaume, Amiens, Abbeville, etc.

L'industrie du coton et de la laine a favorisé, en Normandie, la fabrication des fils et tissus de lin. Les fabriques et marchés principaux sont à Lisieux, Alençon, Vimoutiers, Orbec, Falaise, Bernay, Vire, Saint-Lô, etc. La Normandie produit surtout des cretonnes, des toiles de ménage et de literie et des coutils pour ameublement.

Dans un 3e groupe, on range l'Anjou, le Maine et la Bretagne. Laval, Saint-Brieuc, Lannion, Châteaulin, Landerneau, Rennes, Loudéac, fabriquent des toiles de lin et de chanvre. Cholet, au centre d'une région industrielle comprenant 120 communes et 10,000 ouvriers, tient la tête ; elle s'est fait une spécialité pour la fabrication des mouchoirs. Chemillé est aussi un centre important pour la fabrication des mouchoirs de lin.

Dans un 4e groupe, on peut comprendre la région du Sud-Ouest et principalement le Béarn, qui fabrique du linge de table et du linge damassé. Bordeaux produit surtout des voiles de navires et possède de vastes corderies, où l'on travaille principalement le chanvre de Riga, de Kœnigsberg et de Manille.

Importation et exportation. — La valeur des fils et tissus fabriqués est évaluée à 500 ou 600 millions de francs.

L'exportation, qui s'est longtemps maintenue entre 20 et 30 millions de francs, a légèrement fléchi dans ces dernières années (18 millions en 1888, 20 millions et demi en 1889) ; la concurrence étrangère s'est fait sentir sur tous les marchés.

Dentelles. — La France est sans rivale pour la fabrication des dentelles, une dernière branche de l'industrie textile, qui occupe dans les villes et dans les campagnes plus de 250,000 ouvrières. Chantilly, Caen, Alençon, Bayeux, sont célèbres dans le monde entier pour leurs dentelles, recherchées par le monde élégant, et qui se distinguent par la finesse de leurs mailles à dessins artistiques, et par la richesse de l'ensemble. Le point d'Alençon est la seule dentelle française entièrement travaillée à l'aiguille ; il est d'une richesse et d'une perfection sans égales.

Bailleul (Nord) et Calais fabriquent des valenciennes fort recherchées ; Mirecourt et le Puy, des dentelles à bon marché.

5. — Autres industries textiles.

Confection, lingerie, etc. — Aux industries textiles, on peut rattacher les confections, modes, etc., qui ont pris un immense développement dans toutes les grandes villes, et principalement à Paris, où se créent les modes, et les industries accessoires du vêtement, bonneterie, cols, cravates, lingerie, éventails, corsets, parapluies, etc., etc. Toutes ces industries sont très prospères et s'exercent dans tous nos grands centres. Leur production atteint annuellement 700 millions de francs, dont plus du tiers est consacré aux transactions extérieures. L'essor de ces industries date de 1860.

Industrie des toiles peintes, des apprêts, du gaufrage, etc. — Dans l'industrie textile, on peut comprendre encore l'industrie des toiles peintes et des toiles d'ameublement, qui s'exerce dans la banlieue de Paris, à Clichy, à Puteaux, à Saint-

Denis, à Claye, etc., et l'industrie des apprêts, du gaufrage et des impressions, représentée par des établissements importants, donnant lieu à des transactions considérables ; ce sont de magnifiques ateliers dans lesquels se prépare ou s'achève le tissu ; des ouvriers, souvent doublés d'un artiste, recouvrent les misères de l'étoffe de tous les charmes de la couleur, pour lui donner l'apparence de la richesse. C'est l'excellente organisation de ces industries qui constitue une des causes de la supériorité de Lyon. Un fabricant de la Prusse rhénane disait en 1859 à M. Louis Reybaud : « Donnez-moi les ateliers de préparation de Lyon, et je transporte Lyon à Elberfeld. »

Les tissus sortant des ateliers de tissage sont soumis à diverses opérations : le foulonnage a pour but de resserrer plus ou moins les fibres ; le calandrage est destiné à rendre lisse la surface des étoffes ; on les soumet encore à des apprêts qui ont pour but de les raffermir, c'est le gommage ; de les étendre en longueur et en largeur, c'est le ramage, ou de les rendre laineux ou pelucheux, c'est le tirage à poil, etc. Il faut aussi mentionner, pour les industries d'apprêts, les procédés d'imperméabilité des tissus.

Conclusion. — En résumé, notre industrie textile reste à peu près stationnaire ; les statistiques constatent que le chiffre des exportations diminue sensiblement pour les tissus de soie et de lin, en comparant les chiffres de 1882 à ceux de 1888 et 1889 ; il y a progrès pour l'exportation des tissus de coton et de laine. C'est ce que résument le diagramme et le tabeau ci-après. Nous venons au second rang, en Europe, pour l'ensemble de la valeur des produits de cette industrie, après l'Angleterre qui nous dépasse de beaucoup. Cette supériorité de nos voisins tient surtout à ce qu'ils fabriquent des étoffes à bas prix, qui ont bonne apparence, et qu'ils vendent par quantités considérables en Afrique, dans les Indes, dans les archipels polynésiens et chez les Américains du Sud. Quelques industriels français se sont outillés pour la fabrication de ces tissus bon

marché destinés à l'exportation. C'est par la vente de ces produits manufacturés, dont ils inondent toutes les parties du

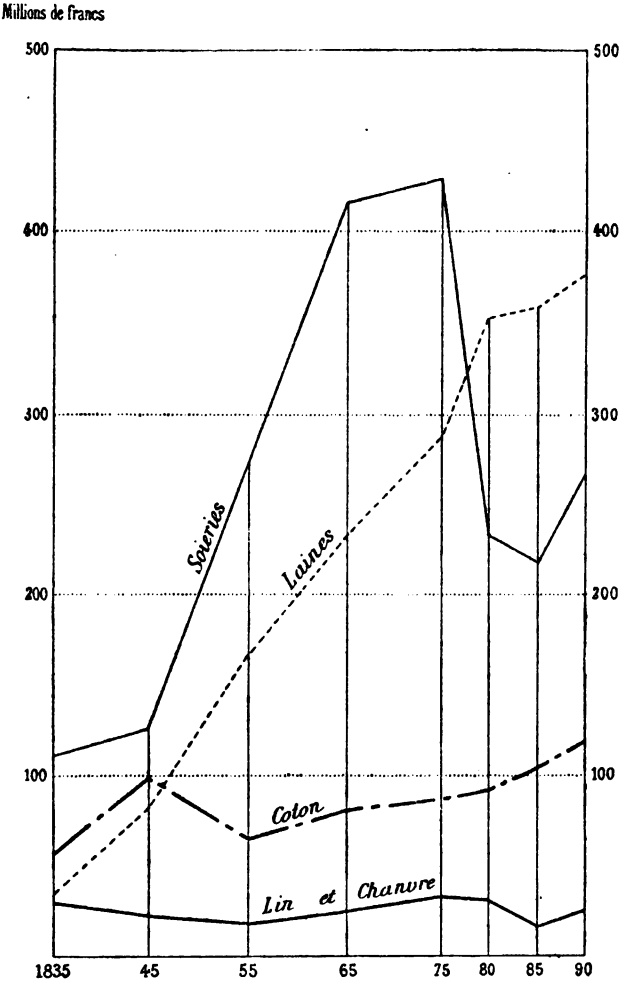

monde, que les fabricants anglais arrivent à une exportation presque quadruple de la nôtre.

	FRANCE. — MILLIERS DE FRANCS.			ANGLETERRE. — MILLIERS DE FRANCS.	
	1889.	1888.	1882.	1891.	1888.
Tissus de laine. .	335,685	323,375	401,900	368,701	499,817
— de soie . .	247,880	223,171	289,700	43,618	66,506
— de coton .	113,905	106,183	97,800	1,302,384	1,508,241
— de lin. . .	9,398	8,292	22,600	82,755	190,750
— de jute . .	4,736	3,859	»	68,250	»
Fils de laine . . .	50,871	37,160	39,900	97,757	101,299
— de coton. . .	3,074	2,661	2,700	279,749	291,427
— de lin	11,240	9,846	4,400	»	»
	776,799	714,547	859,000	2,243,304	2,658,040

III. — INDUSTRIES CHIMIQUES

Tanneries et corroieries. — L'industrie des peaux et cuirs est une des plus importantes et par le nombre des ouvriers qu'elle emploie et par la valeur des produits exportés[1]. Les peaux subissent une première préparation qu'on appelle le tannage ; elle consiste à combiner la peau avec une substance capable de la rendre imperméable à l'eau ; on emploie pour cela le tanin. C'est une industrie communément répandue en France, mais surtout dans les pays d'élevage. Avec les peaux de buffle et de bœuf on fait des cuirs forts ; les peaux de vache, de veau, de cheval servent à fabriquer des cuirs mous.

Le corroyeur fait subir aux cuirs forts différentes préparations, qui ont pour but de les assouplir et de leur donner la couleur et la forme voulue. Cette industrie s'exerce à Paris, Château-Renault (Indre-et-Loire), Vernon, Coulommiers, etc.,

1. Exportation des objets en cuirs et en peaux :

1889	243,504,000 fr.
1890	258,332,000
1891	243,271,000

pour les cuirs forts indigènes, à Abbeville, Givet, Rennes, Pont-Audemer, Saint-Saëns (Seine-Inférieure), pour les cuirs forts étrangers, qu'on importe surtout de la Plata et de l'Uruguay; Millau, dans l'Aveyron, prépare les cuirs connus dans le commerce sous le nom impropre de veaux de Bordeaux ; on fabrique du veau de Bordeaux à Aniane (Hérault), Montpellier, Nantes, Paris, etc. La fabrication du veau ciré est une des plus actives ; nous exportons ce produit jusqu'en Amérique.

Mégisserie. — La mégisserie a pour but de rendre les peaux imputrescibles par l'action de l'alun et du sel ; les mégissiers opèrent sur les peaux de mouton, de chevreau et de chèvre employées à la ganterie. La mégisserie française défie toute concurrence, à cause de l'excellence de ses produits ; c'est l'Hérault qui possède les ateliers les plus importants pour ce genre d'industrie.

Maroquinerie ; ganterie ; sellerie. — Nous sommes toujours au premier rang pour la fabrication des maroquins. Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux sont les centres les plus importants de cette industrie. Les peaux de chèvre servent à la fabrication du maroquin ; l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, les pays du Levant, l'Italie, etc., nous en fournissent de grandes quantités.

La ganterie est par excellence une industrie française ; elle emploie toutes sortes de peaux, des peaux de mouton, de chèvre, de dain, de castor et aussi des peaux de chien, de chat et même de rat. Cette industrie s'exerce dans toutes les grandes villes, mais elle a pour centres principaux : Paris, Grenoble, Millau.

La sellerie française a réalisé des progrès considérables et est aujourd'hui en état de pouvoir lutter avec les produits de l'industrie anglaise. Elle s'exerce dans toutes nos grandes villes.

Cordonnerie. — La cordonnerie a pris, depuis 20 ans, une

grande extension. D'immenses fabriques se sont établies dans tous les centres importants : Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, etc., toutes nos grandes villes, en un mot, se livrent à la fabrication des chaussures ; on estime que la France en produit annuellement pour plus de 600 millions de francs ; nous en exportons pour près de 100 millions de francs dans les contrées de l'Orient et dans l'Amérique du Sud.

Produits chimiques. — Ces industries ont pris, grâce aux progrès de la chimie, un développement considérable. Elles comprennent les matières tinctoriales extraites de la houille dans les usines de Saint-Denis et de Lille ; la préparation des acides à Rouen, de l'acide sulfurique à Montpellier et à Bordeaux, de la potasse à Reims, Elbeuf, Denain, des produits pharmaceutiques à Noisiel, des engrais chimiques à Bordeaux, Paris et Lille, de la dynamite à Paulilles (Pyrénées-Orientales), à Soisy-sous-Étiolles, du sulfate de quinine à Nogent-sur-Seine et à Paris, du caoutchouc et de la gutta-percha à Paris, à Clermont-Ferrand et à Langlée, près de Montargis, de l'essence de térébenthine à Bordeaux.

Savonnerie. — Pour la fabrication du savon, Marseille n'a pas de rivale en France. Bien après viennent Aix, Draguignan, Lyon, Bordeaux, Nantes, Roubaix, Tourcoing, Paris, etc. Les départements qui se placent au premier rang pour la production du savon sont : les Bouches-du-Rhône, la Seine, le Nord, la Loire-Inférieure, le Rhône.

La parfumerie française fabrique des produits recherchés par le monde entier. Cette industrie a son siège principal à Paris et dans la banlieue. Dans le Midi, Grasse, Fréjus, Nice, tiennent un rang important.

Papeteries. — On compte en France environ 500 papeteries réparties sur la surface du territoire ; elles produisent annuellement environ 170,000 tonnes de papier. L'Angleterre seule en Europe nous dépasse.

Les principaux centres pour la fabrication du papier sont :

Rives (Isère), Annonay (Ardèche), Angoulême et Essonnes (Seine-et-Oise), dont les produits sont fort estimés. On trouve encore d'importantes papeteries dans la région septentrionale de la France, dans le Pas-de-Calais et en Normandie, dans la région des Vosges, à Saint-Dié, Remiremont, Épinal, dans la Savoie, la Provence, le Languedoc et dans le Sud-Ouest.

Papier à cigarettes. — La fabrication du papier à cigarettes est une des industries les plus importantes de Perpignan, qui produit surtout la marque Job, connue dans le monde entier.

IV. — INDUSTRIES DE LUXE ET D'ART

Produits divers. — Nous étions, il y a quelques années, sans rivaux en Europe pour les industries de luxe et d'art : nos articles de bijouterie et d'orfèvrerie, nos faïences, vases et porcelaines de Sèvres et de Limoges, nos glaces et cristaux de Baccarat et de Cirey, nos bronzes, nos articles de tabletterie, nos meubles d'art, nos tissus riches étaient recherchés du monde entier. Nos ouvriers n'ont rien perdu de leurs qualités artistiques, les produits qu'ils fabriquent de nos jours se distinguent encore par le bon goût, l'élégance et le fini de l'exécution ; mais l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et la Russie ont fait les plus grands efforts pour lutter avantageusement avec nous ; elles ont multiplié les écoles de dessin et fondé des chaires pour l'enseignement de l'histoire de l'art ; des musées d'art industriel ont été fondés à Vienne, Buda-Pest, Cracovie, Lemberg (Autriche), à Berlin et Munich (Allemagne), à Saint-Pétersbourg et Moscou (Russie), à Naples, Rome, Florence et Venise (Italie), et aujourd'hui les produits de ces États, principalement l'article de Vienne, disputent aux nôtres les divers marchés.

Écoles d'art industriel. — Pour assurer à nos industries

d'art et de luxe cette supériorité que les récentes expositions de Philadelphie, d'Anvers et de Paris n'ont fait qu'affermir, et pour fortifier chez nos ouvriers le goût artistique, on a fondé des écoles de dessin dans les centres industriels importants, à Paris, Lyon, Limoges, etc., le musée des arts décoratifs à Paris, le musée municipal d'art et d'industrie à Saint-Étienne et diverses écoles d'industrie : école Diderot pour le travail du fer, école Crozatier pour le travail du bronze, école Boule pour l'ameublement, école Estienne pour la reliure, manufacture nationale de mosaïque, manufacture nationale des Gobelins et de Beauvais, école nationale des arts industriels de Roubaix, écoles d'horlogerie de Paris et de Besançon, etc.

V. — INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Minoterie. — L'alimentation donne lieu à des industries très importantes. Une des premières est la minoterie ou meunerie, qui transforme le blé en farine. De puissantes machines, mues par la vapeur, remplacent le modeste moulin à vent. Il s'en est établi de considérables dans la Beauce et la Brie, ou à proximité, à Corbeil, à Saint-Maur, Essonnes, Lille, Rouen, Paris, etc., dans la plaine du Haut-Languedoc, à Montauban, Moissac, Toulouse, Agen, en Provence, à Marseille, où l'on moud les grains venus de la Russie et de l'Inde, à Arles, en Bourgogne, à Dijon et Gray. A Montivilliers, près du Havre, on moud les blés d'Amérique.

Pâtes alimentaires. — La fabrication des pâtes alimentaires, vermicelles, nouilles, macaronis, etc., se rattache à la précédente. Les sièges principaux de cette industrie sont : Paris, Lyon, Marseille, Clermont-Ferrand, Nancy et Aix-en-Provence. Bordeaux fabrique des pâtes alimentaires avec des blés durs tirés d'Espagne.

Sucreries et raffineries. — L'industrie sucrière a pris les plus grands développements depuis le commencement de ce

siècle. Il y a d'abord les sucreries ou fabriques de sucre indigène, situées aux lieux mêmes de la production de la betterave, c'est-à-dire dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme. Nos sucres indigènes et les sucres coloniaux ou exotiques sont ensuite raffinés à Paris, Lille, Marseille, Bordeaux, Nantes, le Havre. Nos 530 raffineries et sucreries produisent annuellement environ 800 millions de kilogrammes de sucre [1].

Distilleries. — La fabrication des eaux-de-vie de vin était une industrie florissante avant les ravages du phylloxéra. Nos eaux-de-vie des Charentes, de Cognac, Saintes et Angoulême sont appréciées du monde entier ; puis viennent celles de l'Armagnac, dans les départements du Gers et du Lot-et-Garonne. La Gironde produit des eaux-de-vie de vin blanc très estimées.

En Normandie, on transforme une partie du cidre en eau-de-vie connue sous le nom de Calvados.

Dans le Nord de la France, on extrait l'alcool et l'eau-de-vie de la betterave, des grains, de la pomme de terre, du maïs. Bordeaux et Rouen possèdent les distilleries de maïs les plus actives.

La production des eaux-de-vie et alcools de toute nature dépasse annuellement 2 millions d'hectolitres [2].

Liqueurs et fruits confits. — L'industrie des liqueurs et

---

1. Production du sucre en 1889-1890 : 721,761,665 kilogr.
2. Production des alcools :

	1890. — Hectolitres.	1891. — Hectolitres.
Eaux-de-vie de vin	29,027	36,420
Cidres et poirés	386	925
Sucres et lies	6,557	8,542
Substances farineuses	679,383	744,977
Betteraves	915,770	739,672
Mélasses	622,121	576,290
Autres substances	6,757	16,607
	2,260,001	2,126,433

des fruits confits est fort ancienne et très importante à Bordeaux et dans la région du Sud-Ouest ; Bordeaux fabrique toutes sortes de liqueurs, mais son anisette est justement renommée ; la préparation de la pêche et de la prune dans l'eau-de-vie a une grande importance à Agen, à Bordeaux, à la Réole et dans un grand nombre d'autres localités. Quelques villes excellent dans la fabrication de quelques liqueurs : Dijon est connu pour son cassis, Pontarlier et Lunel pour l'absinthe, Fougerolles pour le kirsch, Cette pour le vermouth ; au couvent de la Grande-Chartreuse, près de Grenoble, on fabrique la liqueur si appréciée de ce nom ; la bénédictine de Fécamp est aussi estimée. Ces deux produits s'exportent dans le monde entier.

Brasseries. — Les brasseries qui produisent les meilleures bières sont situées dans le Nord et dans l'Est de la France. Lille, Arras, Amiens, Rouen, Lyon, Paris, etc., ont d'importantes brasseries ; dans la région de l'Est, on estime la bière de Tantonville et de Maxéville-Nancy.

La fabrication de la bière est en progrès ; elle est évaluée à 9 millions d'hectolitres, quantité insuffisante pour les besoins de la consommation ; la France importe des bières étrangères, principalement d'Allemagne et de Belgique.

Beurres et fromages. — C'est la Normandie et la Bretagne qui produisent le beurre le plus fin de France. Isigny, Gournay, Morlaix et la Prévalaye sont nos grands marchés pour les beurres. Ils approvisionnent Paris et Londres. Nous en exportons annuellement pour 100 millions de francs[1].

La fabrication des fromages mous et des fromages à pâte ferme est importante dans un grand nombre de départements. La Normandie tient la tête pour ces produits ; elle fabrique

---

1. Exportation du beurre :

1890.	109,784,000 fr.
1891.	100,518,000

une grande variété de fromages à pâte très fine : le Camembert, le Neufchâtel, le Pont-l'Évêque et le Livarot. Le Brie est un fromage fort apprécié, surtout aux environs de Paris. Le Marolles est le fromage le plus estimé du Nord.

L'industrie du fromage est pour nos populations rurales des Vosges et du Jura une source importante de revenus ; dans les Vosges, on produit le Gérardmer ou géromé, et dans les fromageries du Jura, le gruyère ou fromage suisse et le Septmoncel. Le Mont-d'or lyonnais est fabriqué avec du lait de chèvre ; dans la fabrication du Sassenage, il entre du lait de chèvre, de brebis et de vache. Le meilleur des fromages français, celui qu'apprécient surtout les gourmets, c'est le Roquefort (Aveyron), fait avec du lait de brebis et conservé dans des caves. Dans la région du Poitou, on estime le chabichou.

Conserves alimentaires. — L'industrie des conserves alimentaires a pris, depuis quelques années, un grand développement. Elle s'exerce pour les légumes et les viandes dans les grands centres, à Paris, Bordeaux, Nantes et dans nos ports de pêche pour le poisson.

Les maisons les plus importantes, pour la fabrication des conserves de viande et de légumes, sont situées à Paris, à Bordeaux, à Nantes, à Marseille, etc. Les ports de la Bretagne, principalement Nantes et Concarneau, préparent les sardines en boîte ; sur les bords de la Méditerranée, Collioure est connu pour ses anchois conservés dans la saumure.

Les viandes salées ou fumées et la charcuterie jouent un grand rôle dans l'alimentation publique. Les Américains du Nord en importent de grandes quantités. On estime, en France, le jambon de Bayonne et de Lorraine, les hures de Reims, les cervelas de Lyon, les saucissons d'Arles et de Lyon, les andouilles de Vire et de Troyes, les rillettes de Tours, les pieds de Sainte-Menehould, etc. Les gourmets apprécient les pâtés de foie gras, de canard, de gibier préparés avec des

truffes du Périgord, de Toulouse, Nérac, Brive, Périgueux, Chartres, les pâtés d'alouettes de Pithiviers.

Confiserie, chocolaterie, etc. — L'énumération de ces industries alimentaires, dont la plupart échappent à toute statistique, par la nature même de leurs produits, consommés aussitôt après leur préparation, serait longue. Nous citerons encore : 1° la confiserie, importante surtout dans les grandes villes : Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, connu par son sucre de pommes, Verdun par ses dragées, Bar-le-Duc par ses confitures de groseilles, Commercy par ses madeleines, Orléans par sa gelée de coing, Clermont-Ferrand par ses pâtes d'abricots, Montélimar pour ses nougats, Carpentras pour ses berlingots, Dijon et Arras par le pain d'épice, Niort par son angélique, Reims par ses biscuits, Nancy par ses macarons, etc. ; 2° la chocolaterie, qui a pour centres principaux : Paris, Noisiel, Bordeaux, Bayonne, Marseille ; 3° la fabrication du vinaigre, à Bordeaux et à Orléans ; 4° la fabrication de la moutarde, à Paris, Bordeaux, Dijon et Caudebec-en-Caux.

VI. — INDUSTRIES DIVERSES

Papiers peints. — L'industrie des papiers peints, qui a pris naissance en France au commencement du XVII^e^ siècle, a fait de nos jours des progrès considérables. Nos produits sont recherchés pour l'élégance du dessin, la variété des motifs, l'harmonie et la richesse des couleurs, et la perfection de l'exécution. Paris est le centre principal de cette industrie qui s'exerce encore à Épinal, Lyon, Toulouse, etc.

Imprimerie. — L'imprimerie s'est surtout développée avec les progrès de l'instruction. Paris, centre intellectuel de la France, tient avec éclat le premier rang pour les publications scientifiques et littéraires, pour les revues et journaux. Dans le voisinage de la capitale se sont établies quelques imprime-

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ries importantes, à Corbeil, Saint-Germain, Clichy, Sceaux, Saint-Cloud, Coulommiers, etc. En province, Lyon, Tours, Avignon, Toulouse, Limoges, Rennes, Lille, Nancy, peuvent rivaliser avec Paris.

Gravure ; lithographie ; imagerie, etc. — La gravure sur acier, sur cuivre, sur bois, l'imagerie, la cartographie, la lithographie, sont en quelque sorte des industries auxiliaires de l'imprimerie. Paris, siège principal pour ces industries, possède les ouvriers les plus habiles ; Épinal et Verdun sont renommés pour l'imagerie commune.

VII. — INDUSTRIE DES TRANSPORTS

1. — Transports intérieurs.

Importance des voies de communication. — La multiplicité et le bon marché des voies de transport, en facilitant la circulation des marchandises, augmentent la prospérité économique d'un État ; un produit qu'on doit consommer sur place, faute de routes pour le transporter, est un produit déprécié. Il ne suffit donc pas qu'un pays soit riche en productions du sol ou de l'industrie ou même en mines ; si son appareil circulatoire est arriéré ou insuffisant, il se trouvera, au point de vue économique, dans une situation d'infériorité évidente vis-à-vis des contrées qui disposeront de moyens de transport commodes, faciles et à bon marché.

Routes. — La plupart des grandes routes construites par les Romains, après la conquête de la Gaule, disparurent après les invasions barbares. Louis XI et Charles VIII réparèrent celles qui existaient encore et en construisirent de nouvelles. Au XVI^e^ siècle, la longueur totale des grandes routes était de 25,000 kilomètres. Henri IV et Sully, son grand voyer, firent beaucoup pour l'entretien des routes. Au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, à l'aide d'allocations annuelles et de la corvée,

de nouvelles routes bien entretenues furent tracées sur notre territoire. A la veille de la Révolution, nous possédions, d'après le témoignage d'Arthur Young, les routes les plus belles de l'Europe, d'une longueur totale d'environ 40,000 kilomètres. Aujourd'hui, l'ensemble de nos voies de terre, routes nationales, départementales et chemins vicinaux, a 671,000 kilomètres de longueur. La circulation intérieure des marchandises est évaluée à 25 milliards de tonnes kilométriques, qui se répartissent ainsi qu'il suit : voies navigables, 3 à 4 milliards, routes 5 à 6 milliards, chemins de fer 14 à 15 milliards. Sans doute, les chemins de fer ont opéré une révolution dans l'industrie des transports, mais ils n'ont rien enlevé de leur ancienne importance aux voies de communication par terre. Les routes parallèles aux voies ferrées ont perdu une grande partie de leur trafic, mais les routes transversales ont vu leur circulation augmenter.

Chemins de fer. — Les essais de chemin de fer faits en France remontent aux années 1823 et 1826 : le premier fut celui de Saint-Étienne à Andrézieux, traîné par des chevaux sur des rails ; il ne servait qu'au transport de la houille.

C'est seulement en 1833, que le gouvernement français s'occupa sérieusement des chemins de fer. En 1835 et 1836, furent concédées les lignes de Paris à Saint-Germain et de Paris à Versailles. Dès l'année 1829, l'Angleterre avait livré à l'exploitation la voie ferrée de Liverpool à Manchester ; en 1842, elle possédait 5,000 kilomètres ; nous en avions 573.

La loi de 1842, qui fixait la part de l'État et des sociétés privées dans les frais d'établissement des voies ferrées et qui réglait le mode d'exploitation, ordonnait la construction de 9 lignes qui constituent les grandes artères de notre réseau, savoir : 1° ligne de Paris sur Nancy et Strasbourg ; 2° ligne de Paris sur Lyon et Marseille ; 3° ligne de Paris sur le Centre, Bourges et Toulouse ; 4° ligne de Paris sur Tours, Bordeaux et Bayonne ; 5° ligne de Paris sur Nantes ;

6e ligne de Paris sur Rouen et le Havre; 7e ligne de Paris sur Lille et la Belgique; 8e et 9e, deux grandes voies transversales de Bordeaux à Marseille par Toulouse, et de Mulhouse à Dijon. Au 31 décembre 1851, sur 5,000 kilomètres concédés, il y en avait 3,500 en exploitation.

Sous l'Empire, les voies ferrées se développèrent rapidement. Trois faits importants caractérisent cette époque : 1° la prorogation des concessions, dont la durée fut portée à 99 ans; 2° la fusion des concessions : les compagnies concessionnaires desservant une même région avaient avantage à fusionner, à cause de la diminution de leurs frais généraux; 3° l'extension rapide du réseau concédé.

Par suite du développement des voies ferrées, une crise éclata en 1857, amenant une rapide dépréciation des cours. Il fallut faire appel à l'État, qui garantissait, pour le nouveau réseau, un revenu net annuel aux compagnies, afin d'assurer l'intérêt et l'amortissement des dépenses d'établissement.

Les compagnies purent dès lors fournir l'exécution des lignes nouvelles concédées; d'autres conventions signées en 1863, 1868, 1873 et 1875 vinrent encore étendre leurs concessions.

Comme les grandes compagnies répugnaient à ajouter à leur réseau trop de lignes peu productives, le Gouvernement accorda, en 1863 et 1868, des concessions à des compagnies nouvelles, compagnie des Charentes, de la Vendée, des Dombes, d'Orléans à Châlons. Avec ces nouvelles voies concédées, le réseau avait, en 1870, une longueur totale de 26,700 kilomètres, dont 18,000 étaient exploités, et en 1875, de 34,300 kilomètres, dont 21,700 exploités.

En 1876, s'ouvre une nouvelle période caractérisée par la création du réseau d'État, le programme Freycinet et les conventions de 1883.

En 1891, la longueur totale du réseau français était de

34,945 kilomètres, dont les dépenses sont évaluées à 14,689 millions.

Nous donnons dans le tableau suivant la longueur exploitée, les recettes et les dépenses et le capital d'établissement:

	LONGUEUR moyenne exploitée.	CAPITAL d'établissement en millions de francs.	RECETTES brutes en millions de francs.	DÉPENSES d'exploitation.
	Kilom.	—	—	—
Nord	3,477	1,237	169	78
Paris-Lyon-Méditerr.	7,845	3,355	322	145
Est	4,359	1,216	133	80
Ouest	4,534	1,317	139	81
Orléans	5,949	1,368	157	79
Midi	2,818	905	85	44
État	2,597	555	34	27

Le tableau ci-dessous peut donner une idée des progrès réalisés sur notre réseau d'intérêt général depuis 40 ans :

	LONGUEUR moyenne exploitée.	CAPITAL d'établissement en millions de francs.	RECETTE totale en millions (impôts déduits).	RECETTES kilométriques.
	Kilom.	—	—	—
1847	1,511	986	65	43,154
1858	8,094	125	346	42,780
1868	15,855	7,718	688	43,390
1878	24,437	10,323	931	43,438
1888	32,128	14,550	1,081	33,636

On voit qu'il s'est produit, dans ces dernières années, une baisse sensible dans la recette kilométrique, par suite de l'impulsion donnée à la construction des lignes à très faible trafic.

Tarifs de pénétration. — Les tarifs de pénétration accordent aux marchandises d'importation étrangère, des prix inférieurs à ceux que paient les marchandises similaires, d'origine nationale.

En général, on justifie ces réductions en disant qu'elles ont pour but, soit de ramener un courant de trafic détourné par

une voie concurrente ou d'ouvrir aux produits d'une certaine région un marché qui sans cela leur serait fermé par la concurrence d'autres centres producteurs, soit de faciliter l'écoulement d'un produit, en lui permettant d'arriver au lieu de consommation à un prix qui en facilite la vente.

« Lorsque les réductions de prix appliquées aux produits étrangers sont basées sur les deux dernières raisons, elles constituent incontestablement un encouragement à l'importation, et s'il s'agit de produits en concurrence avec les produits similaires français, elles doivent être presque toujours condamnées. On peut différer d'avis sur les avantages ou les inconvénients de la protection ou du libre-échange. Mais de quelque opinion que l'on soit, on ne peut contester qu'il appartienne au législateur et non aux compagnies de chemins de fer, même soumises au contrôle de l'administration, de déterminer les conditions sous lesquelles les produits étrangers sont admis sur le marché national, et d'examiner s'il y a lieu de leur en faciliter l'accès, lorsque l'application des tarifs ordinaires ne leur permet pas d'y arriver.

« Les compagnies ont souvent soutenu qu'elles n'entamaient pas le droit de douane, du moment où le prix total, payé depuis le lieu de production jusqu'au lieu de consommation, restait plus élevé pour le produit étranger que pour le produit français. Mais c'est là un système inadmissible. On ne saurait dire que l'on respecte les conditions naturelles de la concurrence, lorsque l'on fait payer à la marchandise étrangère pour 1,000 kilomètres un prix supérieur de 10 à 15 p. 100 à celui que paye pour 300 ou 400 kilomètres, la marchandise française[1]. » Si nous comparons les tarifs auxquels sont soumis, sur nos lignes de chemins de fer, les produits agricoles français et les produits agricoles étrangers, nous y relevons les chiffres suivants qui nous paraissent si-

1. Colson, *Transports et tarifs*.

gnificatifs : de Milan à Paris, les légumes frais, de provenance italienne, payent en grande vitesse 110 fr. la tonne ; de Tarascon à Paris, les légumes frais, de provenance française, payent 155 fr. 25 c. par tonne ; pour les fruits, la différence au profit du produit étranger est encore plus fort : 140 fr. par tonne de Milan à Paris, pour l'expéditeur italien ; 204 fr. 70 c. par tonne de Tarascon à Paris, pour l'expéditeur français. Même inégalité de traitement pour les vins et les raisins d'Espagne : un muid de vin espagnol coûte par chemin de fer 28 fr. 50 c. de transport de Cette à Paris ; un muid de vin français paye 39 fr. 50 c. ; le raisin d'Espagne paye par voie ferrée, de la frontière à Paris, 197 fr. 50 c. la tonne, soit 7 fr. 50 c. de moins que la taxe imposée, pour le même parcours, aux raisins de l'Hérault et du Midi. Les conditions naturelles de la concurrence se trouvent déplacées, au profit de l'étranger, par le fait de ces tarifs, qui sont une véritable prime à l'importation ; on s'explique dès lors pourquoi nos producteurs réclament la suppression des tarifs de pénétration.

Trafic. — Les recettes de nos chemins de fer ont suivi une progression croissante jusqu'en 1883 (voir 2e tableau, p. 176) ; elles se sont élevées, à cette époque, à 1,105 millions ; elles ont légèrement fléchi les années suivantes ; elles ont été de 996 millions en 1886 et de 1,081 en 1888. La circulation des marchandises varie de 14 à 15 milliards de tonnes kilométriques. Pour le transport des marchandises, nous venons au quatrième rang en Europe, après les Iles Britanniques, la Belgique et l'Allemagne ; si nous sommes supérieurs à l'Allemagne pour le nombre des voyageurs, la Suisse nous dépasse légèrement [1].

1.

	NOMBRE de voyageurs par 100 habitants.	NOMBRE de tonnes par 100 habitants.
Iles Britanniques . . .	1,920	750
Belgique	1,100	650
Allemagne	530	430
France	570	250

Voies navigables. — Les cours d'eau, ces chemins qui marchent, et les canaux sont des routes toutes naturelles, commodes et économiques, pour le transport des marchandises lourdes et encombrantes. On évalue à 8,546 kilomètres la partie navigable de notre réseau fluvial et à 4,800 kilomètres la longueur des canaux[1]. Au point de vue des voies navigables, la France est moins bien partagée que la Russie (35,000 kil.), que l'Allemagne (27,450), et, toutes proportions gardées, que l'Angleterre, la Belgique et la Hollande.

La Seine est le plus important de nos fleuves pour la navigation; elle a un cours lent et une profondeur d'eau suffisante pour permettre aux navires de 3,000 tonneaux d'arriver à Rouen; il reste à faire, de Rouen à Paris, des travaux d'amélioration, afin d'arriver à un mouillage de $3^{m},20$, qui convient à une voie de si grand trafic. Un autre projet consiste à faire de Paris un port de mer pouvant recevoir des navires d'un tirant d'eau de $3^{m},50$. L'Oise est, de tous les affluents de la Seine, celui dont la navigation est la plus active; sur la Marne, l'Aisne, l'Yonne, l'Eure circulent un grand nombre de chalands et de bateaux à destination de Paris.

La Loire est le plus irrégulier de nos fleuves. Elle est navigable depuis Roanne, mais la navigation est rendue difficile par les crues, les sécheresses persistantes, le déplacement du chenal navigable et la vitesse de la pente. La navigation est suspendue, pendant la plus grande partie de l'année, d'Orléans à Roanne; au-dessous d'Orléans, elle n'est possible, pendant 6 mois de l'année, qu'avec de faibles chargements. Les principales rivières navigables de la région de la Loire sont : la Maine, l'Allier, la Dore, le Cher et la Vienne.

En dehors du canal du Midi, ligne d'eau continue entre

---

1. Pour l'énumération des canaux, voir la partie géographique du *Manuel de préparation aux Écoles supérieures de commerce.*

Bordeaux et Cette, devenue inutile depuis que la Compagnie du Midi, qui en a obtenu la concession, y maintient des tarifs prohibitifs, le Sud-Ouest n'a que de médiocres voies navigables. La construction du canal maritime entre la Méditerranée et l'Océan, par la dépression de Naurouze, n'est encore qu'à l'état de projet. Le Lot est, après la Garonne, l'artère navigable le plus important de la région ; il arrose des départements riches en vins, en céréales, en produits forestiers ; il traverse le bassin houiller de l'Aveyron, et il croise, à Capdenac, des chemins de fer qui rayonnent dans tous les sens. L'établissement d'une voie navigable de Bordeaux à Bayonne, à travers les Landes, serait un bienfait inappréciable au point de vue de l'assainissement de la région et de l'exploitation des richesses forestières et minières.

La Saône commence à porter bateau à Port-sur-Saône ; elle est devenue navigable à peu de frais. La situation change au-dessous de Lyon : depuis cette ville jusqu'à Arles, le Rhône est difficilement navigable ; il est très rapide, son débit est inégal, son chenal navigable se déplace souvent sur une grande longueur, enfin le mistral, qui souffle souvent avec violence, peut affaler les grands bateaux à la rive et faire sombrer les autres. Impossible d'améliorer le fleuve ; il faut de toute nécessité créer un canal latéral au Rhône, d'Arles à Lyon. Un plan dressé sous la Restauration, et approuvé par le Conseil supérieur des ponts et chaussées, devait suivre la rive gauche et desservir Vienne, Valence, Montélimar, Avignon et rejoindre le port de Bouc, après un trajet de 318 kilomètres. Les conditions sont aujourd'hui changées ; la rive gauche est surtout agricole et possède un chemin de fer qui suffit au transport des produits du sol. La rive droite est au contraire industrielle : les usines de Rive-de-Gier, d'Annonay, de la Voulte, d'Alais, les mines de l'Ardèche, les houillères du Gard, réclament des transports à bon marché. En outre, un canal établi sur la rive droite fournirait de l'eau en

abondance aux environs de Nîmes, pour les irrigations, et aux usines de cette région industrieuse.

La circulation des marchandises sur les cours d'eau navigables et canaux est estimée à 4 milliards de tonnes kilométriques.

Postes et télégraphes. — Les postes et télégraphes rendent les plus grands services au commerce. D'importantes réformes ont été apportées à ce service par les ministres qui l'ont dirigé depuis 1876 : création d'un grand nombre de bureaux de postes et de télégraphes, réduction de la taxe des lettres et des dépêches, etc. L'administration supérieure trouverait encore d'autres améliorations à opérer, en étudiant ce qui s'est fait, depuis quelques années, en Angleterre et en Allemagne, où ce service est des mieux organisés. La longueur des fils télégraphiques dépassait, en 1890, 305,000 kilomètres.

2. — Transports maritimes.

Paquebots et navires marchands. — Nos voies de communication s'amorcent à d'autres routes qui se prolongent dans les pays limitrophes ou viennent aboutir à des ports de mer, d'où des paquebots et des navires de commerce transportent les marchandises dans les différentes parties du monde.

La France est un des États les mieux situés de l'Europe pour le développement de son commerce maritime : par la mer du Nord, elle communique facilement avec les contrées de l'Europe septentrionale ; elle est séparée de l'Angleterre par l'étroit canal de la Manche ; les vents et les courants de l'Océan rapprochent nos ports de l'Atlantique de ceux de l'Amérique du Nord et de l'Afrique occidentale ; enfin, par la Méditerranée, s'établissent des relations faciles avec l'Afrique septentrionale, les Échelles du Levant et les contrées de l'Orient.

Malgré ces avantages, la France, pour le nombre des paque-

bots et des services réguliers, est très inférieure à l'Angleterre, dont elle est presque constamment tributaire; notre marine marchande ne progresse que lentement; elle est cependant protégée par la loi de 1881, qui accorde aux armateurs des primes à la construction et à la navigation. Elle n'arrive, pour le tonnage d'ensemble, qu'au sixième rang après les marines marchandes de l'Angleterre, des États-Unis, de la Suède-Norvège, de l'Allemagne et de l'Italie. Pour le nombre des navires à vapeur, nous nous plaçons immédiatement après l'Angleterre, suivis de près par l'Allemagne et l'Amérique. Un navire à vapeur transporte, à tonnage égal, trois fois et demi autant de marchandises qu'un navire à voiles, parce qu'il effectue une somme de transports beaucoup plus considérable. De sorte que l'importance commerciale de notre marine marchande se trouve légèrement accrue, ainsi qu'on en jugera par le tableau ci-dessous, où, à côté du tonnage total, nous donnons la force réelle, seul terme de comparaison.

	VOILIERS.	VAPEURS.	TONNAGE total.	FORCE réelle.
	Tonnes.	Tonnes.		
Angleterre. . .	5,000,000	4,000,000	9,000,000	20,000,000
États-Unis. . .	2,500,000	400,000	2,900,000	4,000,000
Suède-Norvège.	1,800,000	170,000	1,970,000	2,400,000
Allemagne. . .	800,000	400,000	1,200,000	2,200,000
France	400,000	500,000	900,000	2,100,000
Italie.	875,000	125,000	1,000,000	1,400,000

Le mouvement total des ports, à l'entrée et à la sortie, s'élève à près de 41 millions de tonnes; nous venons après l'Angleterre (74 millions et demi), mais avant les États-Unis (36 millions de t.), l'Allemagne (26) et la Suède-Norvège (24). Les pavillons étrangers ont une part prépondérante dans nos échanges par mer (le cabotage est spécialement réservé aux nationaux). Le tonnage des navires français, entrant dans nos ports ou en sortant, est d'environ 21,270,400 tonnes et

celui des navires étrangers de 18,737,700 tonnes. Le pavillon anglais arrive à lui seul à balancer le nôtre dans nos ports. Il suit de là que notre marine marchande, malgré les primes accordées aux armateurs, est inférieure à nos besoins commerciaux. Cet état stationnaire de notre marine marchande tient à plusieurs causes : nos articles d'exportation ne sont en général ni lourds ni encombrants; le fret de sortie est rare, et les navires qui entrent dans nos ports s'en retournent à vide, enfin le prix du fret est beaucoup trop élevé sur nos navires. Nos vins et eaux-de-vie offraient à notre marine et aux bateaux étrangers un aliment suffisant; mais, depuis bon nombre d'années, nous importons plus de vin que nous n'en exportons. Les marines étrangères trouvent dans les productions de leur sol ou de leur industrie minière et manufacturière de grandes quantités de produits lourds à exporter. L'Angleterre vient au premier rang pour le chiffre des navires et du tonnage, à cause de son immense exportation de houille, de fer et d'autres métaux, de cotonnades et de lainages; c'est sous pavillon anglais que se font les trois quarts des importations de coton, de laines étrangères, de café, de sucre, etc., consommés ou transformés en Europe. La marine américaine exporte des centaines de millions d'hectolitres de céréales, de farines, de viandes salées, de bétail, de pétrole, etc.; la Suède-Norvège a beaucoup de minerai, du bois, du poisson salé, de la glace.

Grands ports de commerce. — « La plupart de nos ports ont longtemps suffi aux progrès de la navigation maritime; depuis que les navires sont devenus plus nombreux et que la marine à vapeur s'est développée, il a fallu presque partout des agencements nouveaux et coûteux. Ne fallait-il pas approprier nos ports aux modifications de la navigation maritime : il faut aujourd'hui à la marine marchande des accès plus libres et plus sûrs, une plus grande profondeur d'eau, des moyens de chargement et de déchargement plus rapides. Les

paquebots font aujourd'hui un service aussi régulier que nos chemins de fer : ils doivent toujours pouvoir entrer, sortir, évoluer, charger et décharger facilement. Or, nos ports de France ne sont pas en état de soutenir la lutte avec les ports de l'Europe du Nord (Londres, Liverpool, Newcastle, Anvers, Amsterdam et Hambourg) et des États-Unis, et si leur condition actuelle devait être maintenue, ils ne soutiendraient même pas la lutte avec les ports du Midi (Gênes, Trieste, Barcelone, etc.), qui semblent vouloir sortir de leur léthargie traditionnelle. Nous ne devons pas oublier que la lutte internationale se concentre sur la grande navigation maritime[1]. »

I. *Méditerranée.* — Marseille est, à tous les points de vue, notre premier port de commerce ; ce port, tel qu'il est, se trouve dans de bonnes conditions de lutte maritime pour le présent et l'avenir : les bassins ont une superficie de 171 hectares avec une profondeur d'eau de 8, 9 et 10 mètres ; les quais ont un développement de 18 kilomètres et une largeur moyenne de 100 mètres. Ils sont bien outillés et parcourus par un chemin de fer dépendant de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Ces avantages assurent à Marseille une grande activité. En 1827, le mouvement du port n'était que de 809,991 tonnes ; en 1860, il avait plus que triplé, et en 1889, il a presque atteint 9 millions de tonnes.

Marseille est le premier port pour les importations de céréales (Russie, Indes), de soies brutes (Chine et Japon), et le plus grand marché pour les huiles de graines (Indes, Sénégal, etc.). Puis viennent, par ordre d'importance, les peaux et cuirs (Maroc, Algérie, Plata), le bétail (Algérie), les fruits, le sucre, le café, les tissus de coton, les vins, la laine, la houille, le minerai de fer, le soufre, le riz, etc. A la sortie figurent les tissus de laine, les cuirs et peaux préparés, les

1. Fournier de Flaix, *Revue scientifique*, 1891.

soies, les céréales, les sucres, les vins, les huiles. Ce mouvement d'échanges représente une valeur supérieure à 2 milliards de francs.

Dans la mer Méditerranée occidentale, Marseille n'a qu'un rival sérieux, c'est Gênes, dont le tonnage a considérablement augmenté, depuis l'ouverture du tunnel du Saint-Gothard. Marseille est le point d'attache d'un grand nombre de lignes de paquebots; il est surtout en relations avec les contrées de l'Afrique septentrionale, l'Asie-Mineure et les contrées de l'Extrême-Orient.

Cette est admirablement situé pour devenir le débouché des produits du Bas-Languedoc; son port est bâti sur une étroite presqu'île entre la Méditerranée et l'étang de Thau; il est desservi par une série de canaux qui lui permettent de rejoindre économiquement le Rhône et le canal du Midi. Des travaux considérables ont été entrepris pour donner un peu plus de profondeur et augmenter la superficie des bassins. C'est le rival de Bordeaux pour le commerce des vins, et de Marseille pour l'importation du soufre et du minerai de fer. Cette importe encore des céréales, des fruits, des bois, et exporte des vins, des tissus de laine, des eaux-de-vie. Le mouvement de la navigation est de 1,855,838 tonnes, cabotage non compris.

II. *Manche.* — Le Havre, sur la rive droite de l'embouchure de la Seine, est notre second port. Ses bassins couvrent une superficie de près de 100 hectares. Ce port laisse fort à désirer: la passe qui s'ouvre sur la mer est trop étroite et d'une profondeur insuffisante; des divers bassins, deux, le bassin de l'Eure et le bassin Bellot seuls, peuvent recevoir les grands transatlantiques. Si on ne se hâte pas de doter le Havre d'un vaste avant-port et de plusieurs bassins avec profondeur en rapport avec les exigences de la navigation, il ne pourra soutenir la lutte avec les grandes compagnies anglaises et américaines. Actuellement, il est moins bien outillé que les

ports de Hambourg, Anvers et Amsterdam, qui ont de l'avance sur lui.

Le Havre est notre plus grand entrepôt pour les cotons et le café ; viennent ensuite à l'entrée, les tissus de soie, les laines, les tissus de coton, les céréales, les peaux et cuirs, le minerai, les bois exotiques de teinture et d'ébénisterie, les vins, huiles, tabacs, etc. ; à la sortie, les tissus de laines, les peaux et cuirs préparés, les tissus de coton, le café, les outils et ouvrages en métaux, les vins, etc. Le Havre fait un grand commerce avec l'Amérique anglaise et les contrées de l'Europe septentrionale ; c'est le point de départ des paquebots de la Compagnie transatlantique. Le Havre a surtout à redouter, depuis l'ouverture du canal de Suez, la concurrence d'Anvers, qui est beaucoup mieux outillé. Le mouvement maritime commercial a été, en 1889, de 4,663,328 tonnes.

L'importance de Rouen, comme port fluvial, a augmenté depuis l'achèvement des travaux exécutés sur la Basse-Seine, qui permettent aux navires de 3,000 et 3,500 tonnes de remonter le fleuve ; le mouvement de la navigation, qui n'était que de 552,000 tonnes en 1872, s'est élevé à 1,229,274 tonnes en 1889. Le port de Rouen reçoit des céréales, des vins, des tissus de laine, des fils, des tissus de coton, de la houille, du coton en laine, etc.; à l'exportation, figurent des sucres, des produits chimiques, des vins, des tissus de coton.

On a fait de nos jours, à Dunkerque, de grands travaux pour le mettre en état de lutter avec les grands ports de la mer du Nord ; il peut communiquer économiquement avec la Belgique, avec les départements du Nord, de l'Est et du Centre, par un magnifique réseau de canaux (canal de Bourbourg, de Dunkerque à Furnes, de Dunkerque à Bergues), et est desservi par le chemin de fer du Nord.

Le mouvement de la navigation, entrées et sorties, s'est élevé, en 1889, à 2,158,343 tonnes, cabotage non compris : Dunkerque dispute à Bordeaux le troisième rang. C'est un

port d'importation et un grand entrepôt de marchandises. Dunkerque reçoit des laines, des céréales, des graines oléagineuses, du nitre, du lin, du coton, etc. C'est le grand marché des laines que tissent les villes du Nord, et après Marseille, le premier port pour la fabrication des huiles de graines.

A l'exportation figurent le sucre, les tissus de laine, les huiles.

Calais est surtout un port de transit pour les voyageurs et les marchandises. L'importation comprend les laines, les bois, les soies, les machines, les céréales, le minerai de fer, etc., et l'exportation, les tissus de soie et de laine, les vins, les machines, les fils et les sucres. Le tonnage des entrées et des sorties s'élève à 832,000 tonnes, cabotage non compris.

Plus important est le mouvement d'échanges de Boulogne, qui atteint 1,082,000 tonnes. Parmi les marchandises importées figurent : les laines, les tissus de laine, les tissus de coton, les tissus de soie, et à l'exportation, les tissus de laine, les peaux préparées, les tissus de coton, les vins, les soies, etc.

Des travaux considérables ont été faits au port de Dieppe, qui peut recevoir, dans son nouveau bassin, des navires de 2,000 à 3,000 tonnes. Aussi le mouvement d'entrées et de sorties des navires a augmenté ; il s'est élevé de 500,000 tonnes à 761,000. A la sortie figurent les tissus de soie et de laine, les œufs, les graines, les cuirs, l'horlogerie, et à l'entrée, les bois, la houille, les fils, les machines, etc.

III. *Océan Atlantique.* — Bordeaux est suffisamment outillé pour la navigation fluviale et le cabotage : des quais ont été construits sur les deux rives, et les navires trouvent une profondeur d'eau de 6 à 7 mètres. Mais Bordeaux n'est pas seulement un port fluvial ; il entretient des relations avec l'Europe, avec tous les États de l'Amérique, de l'Afrique, et en

particulier avec le Sénégal, l'Inde, la Chine, le Japon, l'Australie, l'Océanie. Or, pour la grande navigation, l'installation de Bordeaux est défectueuse : la profondeur d'eau, de 6 à 7 mètres aux heures de marée, n'est pas suffisante pour les grands navires ; l'entrée et la sortie du port offrent de grandes difficultés ; la navigation, en aval de Bordeaux, est obstruée par des dépôts de limon et de cailloux, qui forment des bancs mobiles ; les docks et les magasins sont insuffisants. Pour toutes ces raisons, quelques compagnies à vapeur ont abandonné Bordeaux, et les lignes de paquebots viennent simplement toucher à Pauillac.

Quoi qu'il en soit, Bordeaux occupe le troisième rang parmi nos grands ports : le mouvement de la navigation est de 2,549,502 tonnes. C'est le grand port d'exportation des vins, eaux-de-vie et liqueurs ; puis viennent les tissus de laine, de coton, les conserves alimentaires, les produits chimiques, les fruits, etc. A l'importation, on compte les peaux brutes, les vins, les céréales, le bois, le café, le tabac, etc.

Nantes était au XVIII^e^ siècle et encore au commencement du XIX^e^, le plus grand port marchand après Marseille. Les armateurs nantais étaient surtout en rapports d'affaires avec les Antilles, l'île de France, l'île Bourbon, d'où ils tiraient le café et le sucre ; ils s'enrichissaient aussi avec la traite des noirs. L'ensablement de la Loire-Inférieure a ruiné le port de Nantes, où les navires de 300 tonneaux arrivent difficilement. Saint-Nazaire a été alors créé, à l'entrée de l'estuaire. On y a fait de grands travaux, des bassins, des quais étendus, des bassins de radoub ; c'est le point d'attache des paquebots qui vont dans la mer des Antilles. Le mouvement général de la navigation des deux ports est de 1,292,009 tonnes, savoir : Nantes 295,874 tonnes, Saint-Nazaire 916,135 tonnes. Nantes est resté le grand port des sucres, comme le Havre l'est du café et des cotons, Dunkerque des laines et Marseille des graines oléagineuses.

Bayonne, au confluent de l'Adour et de la Nive, se livrait jadis surtout à la pêche ; c'est aujourd'hui au commerce que les Bayonnais demandent l'aisance et le bien-être. Le mouvement général de la navigation a été, en 1890, de 530,756 tonnes; les marchandises importées et exportées représentent une valeur de 30 millions de francs. Bayonne exporte surtout des résines, des bois, des lainages, de la fonte, du fer; il reçoit des céréales, du poisson sec, salé ou fumé, de la houille, du vin, etc.

IV. — COMMERCE

I. — COMMERCE INTÉRIEUR

Importance du commerce intérieur. — La multiplicité des routes, des chemins de fer, des canaux, en favorisant la circulation des produits, a développé considérablement le commerce intérieur; mais aucune statistique ne nous fournit des renseignements précis sur le chiffre de ce commerce. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il dépasse de beaucoup le commerce extérieur. « On peut se rendre compte de la différence qui doit exister entre les deux commerces, en faisant remarquer que le commerce extérieur ne sert qu'à compléter les approvisionnements du pays ou à écouler le superflu de la production. Que l'on songe d'ailleurs à l'énorme mouvement d'affaires qui a lieu chaque année entre les 38 millions d'habitants de la France. Que l'on considère qu'il n'est pas, pour ainsi dire, d'objet qui, avant d'arriver à la consommation, ne passe par 3 ou 4 intermédiaires et ne donne ainsi lieu à plusieurs opérations commerciales. Que l'on ajoute à ces achats et à ces ventes effectives, les opérations des banques et des institutions de crédit, auxiliaires nécessaires du commerce, et l'on reconnaîtra qu'il n'y a rien d'excessif à attribuer une valeur d'au moins 35 ou 40 milliards au mouvement

du commerce intérieur, soit plus d'un millier de francs par tête [1].

« S'il est impossible, ajoute M. de Foville, de chiffrer sûrement le commerce intérieur de la France dans son ensemble, on sait à peu près l'importance de quelques-uns des éléments particuliers dont il se compose.

« Les ventes d'immeubles, par exemple, sont connues, en raison des droits d'enregistrement dont elles sont passibles ; et, bien que ces droits, devenus exorbitants, ralentissent forcément le mouvement des affaires immobilières, on a vu les mutations de ce genre s'élever de 1,400 millions en 1841 à 3 milliards en 1881.

« Les ventes mobilières taxées montent elles-mêmes à plus de 1 milliard.

« Mais ce sont surtout les produits agricoles et industriels qui donnent lieu, soit comme commerce de gros, soit comme commerce de détail, à un énorme chiffre d'affaires. Les seuls habitants de Paris dépensent pour leur nourriture 1 milliard et demi environ par an, et comme il en est très peu qui s'adressent directement au producteur, cette valeur d'un milliard et demi représente au moins 3 milliards de vente. Le tabac, vendu par l'État aux débitants et revendu par eux aux consommateurs, donne lieu à un commerce de 800 millions. Et ainsi de suite [2]. »

II. — COMMERCE EXTÉRIEUR.

Tarifs douaniers. — Le commerce extérieur comprend le commerce *général* et le commerce *spécial*. Toutes les entrées et sorties, quelles que soient leur provenance ou leur destination, figurent au commerce général ; le commerce spécial

1. Block, *Statistique de la France.*
2. De Foville, *France économique.*

comprend les marchandises destinées à la France et les produits exportés sortant de nos manufactures ou tirés de notre sol. Il y a toujours un écart plus ou moins grand entre les deux : car les marchandises entreposées ou en transit entrent gratuitement et ne figurent pas au commerce spécial. Certaines matières premières, qui entrent en France pour y être travaillées, sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'elles n'acquittent pas de droit d'entrée, à la condition qu'elles seront réexportées sous la forme de produit manufacturé. Le commerce spécial doit nous intéresser particulièrement, parce qu'il nous donne la vraie mesure de la situation économique d'un pays.

Les statistiques constatent un progrès constant et régulier dans nos relations commerciales avec l'étranger, pendant la première moitié de ce siècle. La transformation des moyens de transport, chemins de fer, bateaux à vapeur, au commencement du second Empire, donne une nouvelle impulsion à l'activité commerciale. Le traité anglo-français de 1860 inaugure une ère nouvelle dans l'histoire du commerce international : plus de prohibitions absolues et de taxations excessives ; un tarif conventionnel substitue, aux tarifs prohibitifs, des droits relativement modérés.

L'Angleterre recevait en franchise quelques-uns de nos produits manufacturés (modes, soieries, articles de luxe) et, moyennant de faibles droits (22 fr. l'hectol.), nos vins et eaux-de-vie. La France, de son côté, supprimait les prohibitions sur les produits de l'industrie anglaise, et les remplaçait par des tarifs qui ne pouvaient dépasser 25 p. 100 de la valeur. Cette convention n'a pas été renouvelée en 1881, époque à laquelle elle arrivait à expiration.

La question du régime douanier a été discutée dans nos assemblées politiques en 1891, nos différents traités de commerce arrivant à échéance en 1892. Une majorité s'est formée dans les deux Chambres pour reconnaître qu'il est prudent

de renoncer aux traités à long terme parce que, grâce aux progrès de la mécanique et des sciences appliquées, des inventions nouvelles modifient sans cesse les procédés de la fabrication et produisent souvent, sur les marchés, des perturbations qu'il est impossible de prévoir dans un traité de commerce. Nous nous en tenons au système des tarifs, tarif général ou maximum, qu'on applique aux produits importés par les pays qui soumettent les nôtres à des droits élevés, tarif minimum, dont les avantages peuvent être accordés aux États qui, de leur côté, laissent entrer les nôtres avec un traitement de faveur ; ce tarif minimum a été calculé de manière à ne pas nuire à notre production agricole et industrielle. Nos tarifs de 1892 sont, comparés à ceux de 1860, un pas décisif vers la protection.

Les conditions économiques de la France se sont modifiées depuis 20 ans, c'est-à-dire depuis que nous avons vu surgir de nouvelles puissances commerciales et industrielles; c'est ce que constate M. Chailley-Bert dans ses lettres sur l'Exposition de Paris : « D'abord l'Allemagne, où la grandeur de la nation a communiqué à chaque citoyen une activité, une ambition, une audace souvent heureuse, si bien que l'expansion et les triomphes de l'Allemagne pacifique ont monté de pair avec ceux de l'Allemagne belliqueuse. Puis la Belgique, qui, grâce aux richesses de ses mines, à l'habileté et à l'esprit d'entreprise de ses habitants, et enfin à des travaux publics peu nombreux, mais conçus sagement et vivement conduits, a su prendre dans la production et dans les échanges une des premières places, la première même si l'on ne s'attache qu'au chiffre de la population. Puis, après elle, la Suisse, l'Autriche, l'Italie. En sorte que l'on compte en Europe six puissances qui produisent plus peut-être qu'il n'est raisonnable, qui vendent bon marché et quelquefois à perte, et qui, par ces deux circonstances, — que je voudrais croire transitoires — sont amenées à chercher des débouchés dans le

monde entier. » Ce n'est pas le seul danger qui nous menace ; à l'exemple des Américains du Nord, qui ont considérablement développé leurs industries et tiré admirablement parti des richesses du sol, les autres États de l'Amérique latine, qui sont restés jusqu'à présent des marchés ouverts à nos produits, veulent à leur tour produire tout ce qui leur est nécessaire. Riches au delà de l'imagination, en ressources naturelles de toutes sortes, rencontrant partout chez eux, ici le sol le plus fertile, là les mines les plus abondantes de charbon, de fer, d'or et d'argent, ils veulent tirer parti de tout cela et de tout à la fois.

En même temps, nos charges se sont considérablement accrues ; la dette publique, que la guerre a élevée à 20 milliards, n'a cessé d'augmenter depuis, et dépasse aujourd'hui 25 milliards ; l'ensemble des budgets français, budget de l'État, des départements et des communes, s'élève à plus de 4 milliards ; ce qui fait peser sur chaque Français une moyenne de 110 fr. En Angleterre, cette moyenne est de 75 fr. et de 60 fr. en Allemagne. Nous avons donc à acquitter des impôts plus lourds qu'en aucun pays du monde. Ils pèsent d'un poids écrasant sur notre agriculture et sur notre industrie ; ils sont une des causes de la cherté des produits français. A cela vient s'ajouter, pour notre agriculture, une série de mauvaises récoltes et un fléau terrible, le phylloxera, et pour notre industrie, la cherté plus grande de la houille et du fer par rapport à l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique, nos concurrents les plus directs.

Laisser entrer librement sur notre territoire les produits étrangers d'un prix moins élevé que les nôtres, c'est atteindre la production française dans ses forces vives, c'est la ruiner au grand détriment de la fortune publique. Dans ces conditions, il est de toute justice de soumettre les produits étrangers, à titre de compensation, à une taxe qui soit l'équivalent des charges qui pèsent sur les nôtres.

Voici le tableau du commerce extérieur, tant général que spécial, depuis 1860 :

ANNÉES.	COMMERCE GÉNÉRAL.		COMMERCE SPÉCIAL.		BALANCE en millions.
	Importation en millions.	Exportation en millions.	Importation en millions.	Exportation en millions.	
1860 . .	2,657	3,148	1,897	2,277	+ 380
1865 . .	3,528	4,087	2,642	3,088	+ 446
1875 . .	4,462	4,807	3,537	3,873	+ 336
1880 . .	6,113	4,612	5,033	3,468	— 1,565
1881 . .	5,996	4,724	4,863	3,561	— 1,302
1882 . .	5,962	4,764	4,822	3,574	— 1,248
1883 . .	5,887	4,562	4,804	3,452	— 1,352
1884 . .	5,239	4,218	4,343	3,232	— 1,101
1885 . .	4,930	3,956	4,088	3,088	— 1,000
1886 . .	5,116	4,246	4,234	3,300	— 930
1887 . .	4,943	4,238	4,270	3,319	— 915
1888 . .	5,187	4,298	4,106	3,244	— 862
1889 . .	5,320	4,803	4,114	3,606	— 508
1890 . .	5,452	4,840	4,437	3,753	— 684
1891 . .	»	»	4,921	3,627	— 1,294

Ce tableau appelle quelques brefs commentaires. La différence entre le commerce général et le commerce spécial, égale environ au sixième du mouvement total, représente la part des entrepôts, des admissions temporaires et du transit. Autre observation : les exportations, supérieures aux importations pendant la période de 1860 à 1875, l'emportent constamment, à partir de 1876, ainsi que cela ressort encore du diagramme ci-après. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ?

Protectionnistes et libre-échangistes sont loin de s'entendre sur la question si controversée de la balance du commerce, c'est-à-dire sur le rapport qui doit exister entre exportations et importations. La doctrine protectionniste enseigne que les exportations doivent sinon dépasser les importations, du moins s'en rapprocher le plus possible ;

lorsque les premières sont inférieures aux secondes, les pays importateurs acquittent la différence de plusieurs manières.

Rarement ils se libèrent par des envois d'argent, la pratique étant que les échanges se soldent presque toujours avec du papier. « Lorsque, dans nos échanges de marchandises, la

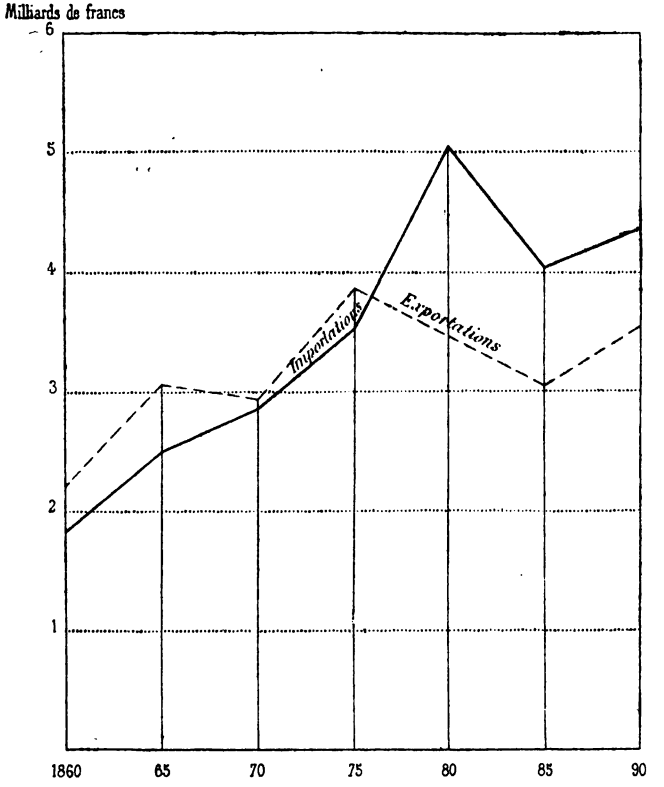

balance est au profit du pays étranger, nous nous acquittons vis-à-vis de lui en prenant à notre charge, pour la somme constituant la différence, les dettes de ce pays vis-à-vis d'un autre. Si ce pays nous a emprunté, c'est-à-dire si nous avons en France des valeurs mobilières émises par lui, et si ces va-

leurs donnent droit à un paiement d'intérêts ou à des remboursements, ce pays qui était notre débiteur, *en tant qu'emprunteur,* et notre créancier, *en tant que marchand,* se paie lui-même en retenant le montant de ce qu'il nous doit : dette et créance sont compensées [1]. »

Aux yeux des libre-échangistes, la différence en faveur des importations n'est pas un mal : « Elle (la doctrine protectionniste) repose, dit M. Leroy-Beaulieu, sur une observation incomplète des faits. L'expérience lui a donné, dans le courant du XIX^e^ siècle, le démenti le plus prolongé. Ainsi l'Angleterre, qui est le pays le plus riche du monde, offre depuis un demi-siècle au moins, de la façon la plus régulière, un très grand excédent des importations sur les exportations. En 1884, par exemple, les importations dans la Grande-Bretagne et l'Irlande montent à 9,745 millions de francs, et les exportations à 5,825 millions seulement, de sorte que l'excédent des importations sur les exportations atteint le chiffre colossal de 3,920 millions de francs en une seule année. En 1885, l'excédent des importations en Angleterre sur les exportations est encore plus considérable et atteint 4,020 millions de francs; en 1886, ce même excédent des importations sur les exportations s'élève à 3,421 millions de francs, de sorte que si la théorie de la balance du commerce était vraie, l'Angleterre aurait, dans ces trois années seulement, perdu 11,400 millions sur son commerce avec l'étranger. Bien plus, comme le même fait, l'excédent des importations sur les exportations se reproduit régulièrement pour la Grande-Bretagne depuis plus de 50 ans, l'Angleterre aurait de ce chef, dans le courant du XIX^e^ siècle, perdu plus de 100 milliards de francs et elle ne devrait plus avoir une pièce d'or à sa disposition. L'expérience, au contraire, prouve que l'Angleterre n'a jamais été plus prospère que dans ces dernières années [2]. »

---

1. Domergue, *la Révolution économique.*
2. Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique.*

Commerce de la France ; importations et exportations. — La douane française classe les marchandises importées ou exportées sous quatre rubriques : objets d'alimentation, matières premières nécessaires à l'industrie, objets fabriqués, autres marchandises. Les valeurs importées et exportées, pour chacune de ces quatre catégories, ont été :

IMPORTATIONS.	1891.	1890.
Objets d'alimentation.	1,592,812,000	1,423,509,000
Matières nécessaires à l'industrie .	2,533,160,000	2,275,117,000
Objets fabriqués.	655,728,000	606,892,000
Autres marchandises	139,659,000	131,390,000
	4,921,359,000	4,436,908,000
EXPORTATIONS.		
Objets d'alimentation.	797,486,000	838,831,000
Matières nécessaires à l'industrie .	779,055,000	799,239,000
Objets fabriqués.	1,816,933,000	1,918,300,000
Autres marchandises.	233,642,000	217,088,000
	3,627,116,000	3,753,458,000

Parmi les objets d'alimentation, les céréales et les vins fournissent le plus fort contingent. Il a été introduit, en 1891, 478,368,000 fr. de céréales (114,736,000 fr. de plus qu'en 1890) et 53,670,000 fr. de farineux (augmentation sur le précédent exercice, 9,337,000 fr.). L'importation des vins s'est élevée à 401,154,000 fr., gagnant 51,308,000 fr. sur celle de 1890. Le sucre (47,110,000 fr.), le café (161,229,000 fr.), les viandes (70,751,000 fr.) sont les autres principaux articles. L'importation des objets d'alimentation prouve que les ressources de notre sol sont inférieures aux besoins de l'alimentation. Une diminution ne se produira sur ce chapitre, que lorsque la production en céréales et en vins deviendra plus abondante. Ce sera un signe de la prospérité de notre agriculture.

A l'exportation, presque tous les articles sont en diminution ; nous citons les principaux :

	1891.	1890.
Fruits de table. . . .	31,362,000	38,344,000
Sucre brut	50,727,000	62,683,000
Sucre raffiné.	49,438,000	30,080,000
Beurre.	100,518,000	109,784,000
Bestiaux	21,281,000	28,052,000
Vins.	248,093,000	227,345,000

L'exportation des matières premières a sensiblement atteint, en 1891, le chiffre de 1890.

Pour les importations, l'augmentation sur l'ensemble s'élève à 258,043,000 fr. Nous donnons ci-dessous les principaux articles importés, en indiquant les excédents sur l'importation de 1890 :

Laines	392,380,000 fr.	+ 36,381,000 fr.
Soies et bourres de soie. .	282,573,000	+ 42,898,000
Coton.	248,659,000	+ 42,117,000
Graines oléagineuses. . .	227,756,000	+ 35,249,000
Bois à construire	142,734,000	+ 53,712,000
Merrains.	67,383,000	+ 12,300,000
Houille crue et carbonisée.	250,756,000	+ 2,980,000
Plumes de parure	30,273,000	+ 4,805,000
Cuivre.	47,819,000	+ 4,942,000

L'importation des matières premières est, en général, un indice de l'activité industrielle ; elle témoigne aussi des souffrances de notre agriculture, lorsque les importations de produits que nous pouvons tirer de notre sol augmentent : tel est le cas ici pour les laines, la soie et la bourre de soie, les graines oléagineuses, etc.

La catégorie des objets fabriqués est, de beaucoup, la plus éprouvée. La diminution pour l'ensemble s'élève à 101,367,000 francs, soit 5 p. 100 de l'exportation totale des objets fabriqués. Presque tous les articles sont en diminution et parmi

ceux-ci les produits de nos principales industries, comme on le voit par le tableau ci-dessous :

	1891.	DIFFÉRENCE sur 1890.
Tissus de soie	251,747,000 fr.	— 22,181,000 fr.
— de laine	349,827,000	— 11,498,000
— de coton	105,036,000	— 5,990,000
Fils de laine	26,704,000	— 7,990,000
Peaux préparées	103,864,000	— 8,382,000
Ouvrages en peaux	139,407,000	— 6,679,000
Machines et mécaniques	45,734,000	— 2,019,000
Outils et ouvrages en métaux	87,146,000	— 1,872,000
Articles de Paris	111,120,000	— 1,354,000
Modes et fleurs artificielles	43,193,000	— 3,836,000
Pièces de lingerie cousues	48,951,000	— 12,052,000
Confections pour femmes	37,272,000	— 11,812,000
Faïences et verreries	47,221,000	— 3,155,000
Papiers, livres, gravures	55,132,000	+ 1,374,000
Produits chimiques	57,883,000	+ 5,242,000
Extraits de teinture	22,369,000	+ 2,342,000

Si l'exportation de nos produits manufacturés diminue, ou du moins reste stationnaire, en comparant les chiffres de l'année 1891 à ceux des années précédentes[1], en revanche, l'importation des objets fabriqués bénéficie d'une augmentation de 48,836,000 fr. Les produits les plus favorisés sont : les fils et tissus de laine, les tissus de soie, les tissus de coton, les machines, meubles et ouvrages en bois. Mais à quoi faut-il attribuer ce recul ou du moins cet arrêt dans la valeur de nos exportations ? A ce fait, que chaque État cherche à se suffire lui-même et repousse, par des tarifs prohibitifs, les objets de fabrication étrangère ; c'est ainsi que les États-Unis,

1. Exportation des produits fabriqués :

1885	1,653,000,000 fr.	1889	2,006,000,000 fr.
1886	1,695,000,000	1890	1,918,300,000
1887	1,800,000,000	1891	1,816,933,000
1888	1,836,000,000		

l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, etc., ont cessé d'être nos clients pour une foule d'articles. On ne se contente pas de proscrire nos articles, on les imite sans scrupule, et on les offre à l'étranger qui se laisse tenter par le bon marché. La masse des consommateurs ne considère que le prix, et sous ce rapport, nous sommes dans des conditions d'infériorité vis-à-vis des Anglais, des Allemands, des Belges et des Suisses, qui payent moins cher la houille, la main-d'œuvre et les transports par chemin de fer. Sans doute, nous devons conserver à nos produits cette supériorité artistique, qui ne nous est guère contestée après les succès obtenus par nos exposants à Philadelphie, Anvers et Paris, mais nous ne devons pas méconnaître non plus la révolution économique qui a complètement modifié, depuis quelques années, les conditions du travail : nous devons nous appliquer à faire bien, vite et à bon marché.

Commerce de la France avec l'étranger. — Les contrées avec lesquelles la France fait le plus d'affaires sont : l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, la Russie, les pays du Levant, les États-Unis, la Plata et l'Algérie.

L'Angleterre tient le premier rang dans nos relations commerciales, à cause de la facilité des communications entre les deux pays. Nous recevons de nos voisins d'outre-Manche de la houille, des métaux, des tissus de coton, de lin, et aussi des laines brutes, du coton en laine, des denrées coloniales, etc., que les entrepôts de Londres, de Liverpool et des autres grands ports reçoivent de toutes les parties du monde. Ces importations varient de 500 à 600 millions. La France exporte dans la Grande-Bretagne des denrées alimentaires, œufs, beurre, grains, vins, eaux-de-vie, des tissus de laine, de soie, des modes, etc., pour une valeur qui oscille entre 900 millions et 1 milliard. Parmi nos marchandises importées, beaucoup ne font que transiter et sont réexportées par nos

voisins. Le marché anglais nous est disputé, pour les vins par l'Espagne, le Portugal et l'Italie; pour les produits manufacturés, par l'Allemagne, la Belgique et la Suisse.

Les importations de la Belgique en France sont inférieures aux exportations de France en Belgique d'une centaine de millions de francs, pendant l'année 1890. La houille et le minerai belge, matières encombrantes, nous arrivent par canaux; nous payons nos achats avec des vins, du bétail, des tissus, des articles de luxe. Nous avons encore, sur ce marché, à redouter la concurrence des produits d'outre-Rhin; par son traité de commerce signé en 1891 pour une durée de 12 ans, la Belgique et l'Allemagne se sont fait des concessions importantes : l'Allemagne a abaissé, en faveur de la Belgique, ses droits sur les marbres, les tissus de laine, les dentelles, etc.

Les relations commerciales entre la France et l'Allemagne tendent à rester stationnaires; elles se chiffrent annuellement par une somme de 800 millions environ; nos ventes sont supérieures à nos achats de quelques millions. Nous exportons en Allemagne des tissus de soie, de laine, des modes, des vins pour une valeur de 342 millions en 1890; nous importons de la houille, des produits fabriqués pour 338 millions de francs en 1891. C'est à l'Italie que l'Allemagne demande de plus en plus les vins, huiles d'olive, fruits, jadis achetés en France, surtout depuis le récent traité de commerce réduisant considérablement les droits qui frappaient ces produits.

Les transactions entre la France et l'Espagne se développent régulièrement depuis une dizaine d'années. Nous tirons de la péninsule, principalement depuis 1880, des vins de coupage qui servent de véhicule aux alcools allemands, du minerai de fer, de plomb, de mercure, des fruits, oranges, citrons, etc., pour une valeur de 300 à 400 millions de francs. L'Espagne nous achète peu, des tissus de laine, de soie, des

modes et confections, des articles de Paris. Le total de ces achats dépasse rarement 150 millions.

L'Italie, avant la dénonciation, en 1887, du traité de commerce conclu avec la France, exportait sur notre marché des produits de son sol, vins, huiles d'olive, minerai, riz, soies brutes, etc., pour une valeur d'environ 300 millions; nous lui vendions, en retour, des tissus, du sucre, des métaux et autres produits manufacturés. L'écart entre les importations italiennes et les exportations françaises était d'environ 120 millions, au profit de nos voisins. Actuellement la situation s'est modifiée à notre avantage : nos ventes à l'Italie ont été, en 1889, de 143 millions de francs et nos achats de 133.

La Suisse, dont les relations avec la France sont très actives, achète relativement beaucoup (230 millions environ), céréales, vins, tissus; elle nous vend des bois, du bétail, des articles d'orfèvrerie. La différence en faveur de la France est d'environ 129 millions.

Notre commerce avec les pays du Levant et les États de la péninsule des Balkans est important. Nous tirons de ces contrées des vins forts en couleur, des raisins secs, des soies grèges, du tabac, des céréales, des fruits, etc. (130 millions), nous leur envoyons, en échange, des tissus, des soieries, des ouvrages en métaux, des machines, du sucre, etc. (50 millions). L'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et la Russie nous disputent ces divers marchés.

D'après les tableaux de la douane française, nos achats en Russie et en Autriche seraient de 160 à 210 millions pour la première et de 100 à 150 millions pour la seconde, tandis que nos ventes seraient à peine de 15 à 22 millions pour chacune. Il faut faire les plus expresses réserves sur ces chiffres, car il est difficile à la douane, à cause des nombreux transbordements, de connaître les lieux véritables de provenance et de destination.

Le chiffre de nos affaires avec les États-Unis tend à diminuer, à cause des progrès de l'industrie américaine, et surtout à cause de la concurrence des produits allemands, de plus en plus demandés par les nombreux émigrants d'outre-Rhin. La valeur des échanges oscille entre 272 et 325 millions pour les marchandises vendues à la France et de 250 à 306 pour celles que nous exportons. Les Américains du Nord nous envoient leurs céréales (blé, maïs), des balles de coton, du pétrole, des viandes salées et conservées, du tabac, etc.; ils reçoivent, malgré le tarif ultra-protecteur qui contrarie notre exportation, des tissus de soie et de laine, des articles de Paris, etc.

La République Argentine échange avec nous des produits dont l'ensemble monte à 390 millions environ. Riche en matières premières, l'Argentine nous expédie pour 218 millions de laines, peaux, bétail, etc.; elle se défend, par des droits protecteurs, contre nos produits manufacturés, dont elle reçoit à peine pour une somme moitié moindre.

Le commerce entre la France, l'Algérie et la Tunisie a augmenté depuis la rupture du traité de commerce avec l'Italie. Ces deux pays remplacent avantageusement à tous égards l'Italie pour les vins, les huiles, les fruits. L'Algérie prend, d'année en année, un rang plus élevé parmi les clients de la France ; il ressort d'un rapport récemment publié, que la France occupe la première place dans les marchés de la Régence pour les farines, les huiles, les vins, produits pour lesquels elle n'occupait autrefois qu'un rang inférieur. Le tableau de la page suivante donne le commerce de la France avec l'étranger par pays de provenance et de destination.

	MARCHANDISES vendues par la France en millions de francs.	MARCHANDISES achetées par la France en millions de francs.	TOTAL.
Angleterre	996,2	537,6	1,533,8
Belgique	570,7	474,9	1,045,6
Allemagne	341,9	338,4	680,3
États-Unis	273,5	306,8	580,3
Espagne	194,5	355,4	549,9
République Argentine	169,7	218,7	388,4
Algérie	178,7	200,6	379,3
Suisse	230,5	101,5	332,0
Italie	143,8	133,6	277,4
Russie	17,9	210,2	228,1
Indes anglaises	14,4	185,9	200,3
Turquie	50,5	130,6	181,1
Autriche	22,6	124,6	147,2
Chine	4,3	134,9	139,2
Brésil	70,1	63,4	133,5
Japon	10,0	68,0	78,2
Uruguay	35,7	40,3	76,0
Venezuela	7,3	21,5	28,8
Chili	15,9	8,2	24,1
Australie	4,4	16,7	21,1
Danemark	13,1	3,6	16,7
Indo-Chine française	12,2	2,3	14,5
Roumanie	10,1	59,5	69,6
Portugal	28,6	37,3	66,3
Suède	9,3	45,5	54,8
Tunisie et Maroc	24,8	27,7	52,5
Pérou	6,9	42,8	49,7
Égypte	18,2	27,1	45,3
Grèce	10,2	30,8	41,0

Comparaison avec l'étranger. — Pour compléter le tableau de notre commerce extérieur, il reste à le comparer avec celui des principaux États de l'Europe et des autres parties du monde ; c'est là le meilleur élément d'appréciation.

L'Angleterre est au premier rang, parmi les puissances du monde entier, pour l'ensemble du commerce extérieur. Les statistiques l'évaluent, pour 1890, à 420,691,897 millions de livres sterling, soit 10,417,300,000 fr. environ pour les importations, et à 315,592,679 livres sterling ou 7,363 millions de francs pour les exportations ; au total, le mouvement des affaires du Royaume-Uni a été, en 1890, importations et exportations réunies, de 748,944,115 livres sterling ou 18,723,602,875 francs. Il était, en 1866, de 13,380 millions de francs, et en 1887, de 17 milliards de francs, se répartissant ainsi qu'il suit :

	1866.	1887.
Importations . . .	7,380,000,000 fr.	10,000,000,000 fr.
Exportations . . .	6,000,000,000	7,000,000,000

Ainsi les importations et les exportations ont considérablement augmenté en Angleterre de 1866 à 1890 : les importations se sont élevées d'un tiers, et les exportations ont augmenté de 1,363 millions. Ces chiffres témoignent de la prospérité continue des manufactures anglaises pendant ces 26 dernières années.

Avant 1870, la France venait au second rang pour la valeur du commerce extérieur ; l'Allemagne lui dispute aujourd'hui cette place. Le commerce allemand a pris un développement considérable depuis cette époque. En 1860, l'Allemagne expédiait pour 1,875 millions de marchandises, pendant que nos exportations s'élevaient à 2,277 millions, c'est-à-dire que le total de nos ventes à l'étranger dépassait celui de l'Allemagne de 402 millions. Depuis cette époque, l'Allemagne a doublé le chiffre de ses exportations qui atteignaient, en 1888, 4,191 millions, tandis que les nôtres n'étaient que de 3,300 millions de francs, et de 3,627 millions en 1891 ; de 1860 à 1891, nos expéditions à l'étranger n'ont augmenté que de 1,350 millions ; de 1860 à 1888, l'Allemagne a plus que doublé ses

exportations, qui ont augmenté pendant cette période de 2,316 millions de francs.

Le commerce a pris aussi en Belgique un merveilleux essor pendant ces 26 dernières années. Les statistiques officielles l'évaluent à 2,131 millions pour 1866 ; il atteint actuellement 3,125 millions de francs, soit une plus-value de 994 millions de francs, dont 524 millions, c'est-à-dire plus de la moitié, pour les exportations.

En 1866, le commerce extérieur des États-Unis dépassait 4 milliards de francs, se partageant à peu près également entre les importations et les exportations. Il s'élève actuellement à 8,744,131,400 fr., dont 4,522,322,900 fr. pour les exportations qui dépassent celles de 1866 de 2,317 millions de francs environ.

Ainsi, pendant que le commerce extérieur a doublé, de 1866 à 1891, dans les principaux États d'Europe et aux États-Unis de l'Amérique du Nord, le nôtre a à peine augmenté d'un tiers pendant la même période.

Voie de terre et voie de mer. — Reste à déterminer les différentes voies que peuvent suivre ces marchandises à l'importation et à l'exportation, celles entre lesquelles elles se partagent. C'est par nos ports que se fait la majeure partie des importations et des exportations. Nos échanges avec l'Angleterre, les États-Unis, l'Algérie, les républiques latines de l'Amérique, les pays du Levant, etc., c'est-à-dire avec les contrées qui se placent au premier rang pour la valeur des produits achetés ou vendus, ne peuvent se faire que par mer.

Nous donnons ci-dessous les valeurs et les poids respectivement importés ou exportés par terre et par mer :

	MILLIONS DE FRANCS.	
	1885.	1889.
Valeurs importées par mer. . . .	3,318	3,778
Valeurs importées par terre . . .	1,612	1,650
TOTAL	4,930	5,428

	MILLIONS DE FRANCS. 1885.	1889.
Valeurs exportées par mer. . . .	2,667	3,138
Valeurs exportées par terre. . . .	1,288	1,557
	3,955	4,695
	MILLIONS DE TONNES. 1885.	1889.
Poids importés par mer	12,0	12,5
Poids importés par terre.	10,3	10.0
	22,3	22,5
Poids exportés par mer	3,7	4,5
Poids exportés par terre.	2,1	3,7
	5,8	8,2

Les produits importés par mer représentent une valeur double de ceux importés par terre, bien que les poids soient, à peu de chose près, les mêmes. Le rapport des valeurs exportées par mer et par terre varie du simple au double, bien que celui des poids soit tout autre. Il faut aussi remarquer dans ce tableau qu'il y a une énorme disproportion, au point de vue des masses à transporter, entre nos importations et nos exportations.

Transit. — Les marchandises étrangères expédiées en transit par la France, en 1889, ont eu un poids total de 4,573,366 quintaux métriques, en augmentation de 793,482 quintaux métriques sur 1888.

La valeur de ces marchandises est estimée à 653 millions dans francs, elles sont en augmentation de 104 millions sur 1888. Au premier rang figurent les tissus de soie et de bourre de soie pour 93 millions, les tissus de coton pour 92 millions, l'orfèvrerie et la bijouterie pour 67 millions, puis viennent l'horlogerie avec 42 millions, les tissus de laine avec 40 millions, les céréales avec 24 millions, le liège ouvré avec 16 millions, les fromages avec 11 millions, le café avec 10 millions, etc.

Les pays de provenance se classent, sous le rapport des valeurs, dans l'ordre suivant : Suisse, Allemagne, Belgique, Italie, Mexique, Angleterre, Espagne.

Comme pays de destination, l'Angleterre, les États-Unis, la Suisse, l'Espagne, la République Argentine, l'Italie, le Brésil, la Belgique et l'Allemagne sont aux premiers rangs.

Entrepôts en 1889. — Il entre annuellement en France pour environ un demi-milliard de francs de marchandises, qui restent en entrepôt dans nos principales places de commerce. Les sorties sont supérieures ou inférieures à l'entrée, selon les besoins du marché.

Les principales marchandises en entrepôt, en 1889, étaient :

	MILLIONS DE FRANCS.
Cacao, café et poivre	260,3
Céréales	110,7
Sucres coloniaux	28,5
Huiles d'olive et de graines	20,1
Houille crue	19,5
Tabacs en feuilles	18,4
Huiles et essences de pétrole	18,0
Fruits de table	19,8
Fonte, fer et acier	3,3
Sucre raffiné	2,7
Sucres étrangers	2,2
Riz	0,2
Graines oléagineuses	0,2
Sel marin, sel gemme	0,2
Bois exotique	0,1
Coton en laine	0,1
Autres marchandises	66,9
TOTAL	569,2

Ce sont nos grands ports de commerce qui servent principalement d'entrepôt à ces divers produits. Nous donnons ci-

dessous les entrées des principaux entrepôts français en 1889 :

	VALEUR en millions.	QUINTAUX métriques.
Le Havre	235,8	5,418,293
Marseille	139,8	5,341,501
Bordeaux	52,7	2,171,667
Paris	24,6	105,076
Nantes	21,3	467,779
Rouen	16,0	926,400
Dunkerque	14,6	898,962
Lyon	7,5	25,541
Saint-Nazaire	6,7	891,037
Cette	3,5	121,828

III. — INSTITUTIONS DE CRÉDIT

Principaux établissements financiers. Les caisses d'épargne. — La France est, après l'Angleterre, le plus grand marché financier du monde. Nous devons cet avantage au nombre et à la solidité de nos banques et à l'abondance des capitaux. A la tête des établissements de crédit, qui se sont surtout multipliés durant le second empire, est la Banque de France, créée en 1803, investie pour l'émission des billets de banque d'un monopole qui a été prorogé jusqu'à la fin de 1897. Elle compte un grand nombre de succursales dans les villes de commerce les plus importantes des départements, et domine, avec la Banque d'Angleterre, le marché des capitaux étrangers. Le mouvement de l'escompte varie de 12 à 15 milliards, dont près des deux tiers pour Paris ; l'encaisse métallique oscille entre 600 millions et 2 milliards, et la circulation des billets entre 2 milliards et 2 milliards et demi de francs.

On compte encore, en France, d'autres établissements financiers, qui rendent au commerce, à l'industrie et à l'agriculture d'importants services, tels sont le Crédit foncier, qui sert également de banquier aux départements, aux communes

et aux gros propriétaires d'immeubles, le Comptoir d'escompte, le Crédit Lyonnais, la Société générale, etc. Malheureusement nous n'avons pas d'établissement financier qui fasse des avances à la petite propriété ; le crédit agricole n'existe pas encore en France.

Le placement des épargnes a été favorisé en France par la loi de 1881 qui a créé, à côté des caisses d'épargne privées, les caisses d'épargne postales. Les sommes dues par l'État aux déposants dépassent 2 milliards. Sans doute, il est bon de provoquer l'épargne dans un pays, mais quand les dépôts se chiffrent, comme en France, par milliards, et que l'État dépense au jour le jour cet argent, il y a, à procéder ainsi, de graves inconvénients ; les capitaux qui vont s'engouffrer dans les coffres de l'État pourraient trouver dans l'industrie ou l'agriculture un emploi plus avantageux ; les pouvoirs publics peuvent facilement se laisser aller à la prodigalité et se préparer de graves embarras en cas de crise.

V. — CONCLUSION

Moyen de lutter contre la concurrence étrangère. — Les industriels français ne savent que trop, à leurs dépens, combien la concurrence est âpre sur tous les marchés du monde, et quelles difficultés ils éprouvent, non seulement à conquérir de nouvelles places, mais à se maintenir dans celles où naguère encore nous étions à peu près les seuls à écouler nos produits. Nous ne vivons plus à l'époque de Colbert, où nous avions peu de concurrents et encore moins de rivaux. Aujourd'hui, si nous voulons réussir à étendre le rayon de nos affaires, nous devons d'abord fabriquer des produits qui soient à la portée des acheteurs, conformes au goût et aux habitudes de chaque pays. La création de *musées commerciaux,* dans les principales villes, a pour objet d'apprendre à nos fabricants les goûts et les besoins des pays étrangers, et quelles condi-

tions de prix et de qualité doivent remplir les marchandises qu'on destine à l'exportation dans telle ou telle contrée. La création de *musées d'échantillons* à l'étranger détruirait certains préjugés à l'égard des produits français, préjugés que nos concurrents ont tout intérêt à accréditer. C'est ainsi que beaucoup de nos articles ne sont pas demandés par le commerce étranger, sur la réputation de cherté excessive qui leur a été faite par des intermédiaires intéressés. Après le remarquable rapport présenté à la chambre de commerce de Paris par son président, M. Cousté, il faut espérer que le projet de création d'un musée commercial à Paris sera bientôt réalisé. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de constater que l'idée de ce musée commercial, née en France, a été d'abord exécutée en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche-Hongrie et aux États-Unis.

Pour les articles de luxe, nous tenons encore, quoi qu'on dise, le premier rang ; mais ces produits ne conviennent qu'à un petit nombre d'acheteurs, aux classes riches ou aisées de tous les pays. Les succès obtenus dans les diverses expositions sont, pour les industriels français, une réclame retentissante, mais qui ne doit pas les empêcher de solliciter, par tous les moyens en leur pouvoir, la clientèle étrangère. Nous sommes moins bien outillés pour la fabrication des produits à bon marché que l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne ; nos fabricants ne mettent pas d'empressement à produire ces articles, dont la vente est généralement peu rémunératrice. C'est là le côté faible de notre industrie.

C'est aussi, avec quelque fondement, qu'on reproche à nos compatriotes de manquer de cette initiative, qui consiste à se déranger soi-même pour tenter une affaire, au lieu de la confier à des intermédiaires. Nous nous plions encore difficilement aux usages commerciaux des pays étrangers. Il n'est pas rare de voir des commerçants français, qui traitent avec l'étranger, exiger le paiement de leurs fournitures sur fac-

ture, ou après des délais de 30 ou 60 jours, pendant que les maisons étrangères délivrent des marchandises contre acceptation de traites à 3, 6, 9 et même 12 mois. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Suisse et la Belgique entretiennent des représentants et des agents commerciaux à l'étranger; nous attendons trop souvent patiemment chez nous que les commandes arrivent.

Le meilleur moyen pour nos négociants et industriels exportateurs de conquérir les marchés étrangers est de se syndiquer pour établir, dans un ou plusieurs centres, une sorte d'entrepôt et de magasin de vente au détail des articles français. Les étrangers seraient ainsi à même de pouvoir juger directement de nos produits, et verraient combien ils diffèrent de ces contrefaçons qu'on achète comme articles français, parce qu'elles portent une étiquette en langue francaise. En dehors de cet avantage très appréciable, le syndicat permettrait de diminuer les frais généraux, toujours considérables, quand on agit isolément.

Chapitre II. — ALGÉRIE ET TUNISIE

I. — GÉNÉRALITÉS

Domaine colonial de la France. Commerce des colonies. — L'empire colonial de la France couvre une superficie de 2,500,000 kilomètres carrés et a une population de 30 millions d'habitants. Les possessions coloniales de la Grande-Bretagne sont seules supérieures, et de beaucoup, en étendue et en population.

Nos colonies n'ont pas toutes la même importance et ne répondent pas aux mêmes besoins. Les unes, situées dans la région tropicale, comme le Congo, la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, la Guyane, sont, à cause de leur climat peu fa-

vorable aux blancs, des colonies de commerce ou d'exploitation : les capitalistes peuvent trouver dans ces contrées un emploi rémunérateur à leur argent, et les industriels, des débouchés pour leurs produits ; les autres, comme l'Algérie, la Tunisie, la Nouvelle-Calédonie, Madagascar (la région des plateaux seulement), sont à la fois des colonies de peuplement et des colonies d'exploitation. Le climat de ces contrées est favorable à l'Européen, qui peut aisément y faire souche ; cependant l'élément indigène est encore assez considérable, et la place qui reste à occuper par la colonisation européenne est assez restreinte. D'ailleurs, à cause du faible accroissement de sa population, la France n'a pas besoin d'un grand nombre de colonies de peuplement.

Nos possessions les plus importantes sont situées en Afrique. Nous sommes maîtres dans l'Afrique septentrionale de l'Algérie et de la Tunisie qui sont, au delà de la Méditerranée, comme le prolongement de la France. Sur la côte occidentale, nous avons le Sénégal, les Rivières du Sud, les Comptoirs de Guinée, le Gabon et le Congo, et près de la côte sud-orientale, la Réunion, Madagascar et les îlots qui en dépendent, et des postes sur le littoral de la mer Rouge. Enfin, la récente convention anglo-française a placé le Sahara et une partie du Soudan central dans la sphère d'influence de la France. En Asie, nous avons conservé les comptoirs de l'Inde ; à la Cochinchine, noyau primitif de nos possessions d'Indo-Chine, nous avons rattaché le Cambodge, l'Annam et le Tonkin. Nous avons en Océanie, la Nouvelle-Calédonie et quelques archipels, peu peuplés, mais précieux, parce qu'ils se trouvent sur les routes que suivent les navires qui vont de l'Australie en Amérique. Nos possessions d'Amérique, Saint-Pierre et Miquelon, la Guadeloupe, la Martinique et dépendances, sont les débris d'un empire colonial plus vaste, perdu par nos fautes au XVIII^e^ siècle. La Guyane est la moins prospère de nos possessions d'outre-mer.

D'après l'enquête coloniale publiée en 1887 [1], le commerce général de nos colonies, en y comprenant l'Algérie et la Tunisie, s'élève à 1 milliard de francs, sur lesquels la part du commerce français est d'environ 540 millions de francs, c'est-à-dire que le rapport du commerce colonial au commerce total de la France (8 milliards et demi) est d'environ 15.8, tandis qu'il varie en Angleterre entre 25 et 26. Cette moyenne serait beaucoup moins élevée encore si, pour le régime douanier, l'Algérie et la Tunisie n'étaient pas assimilées au territoire français. Ce sont nos tarifs de douanes qui sont appliqués à nos possessions de l'Afrique septentrionale. Il ne semble donc pas que nos industriels et nos commerçants tirent grand profit de ces débouchés que nous avons ouverts à leurs produits, au prix de cruels sacrifices d'hommes et d'argent. Sauf dans l'Afrique méditerranéenne, ce sont des maisons étrangères qui accaparent presque tout le commerce, et ce sont des produits fabriqués à l'étranger, cotonnades de Manchester, armes de Birmingham et de Liège, eaux-de-vie de Dantzig, caisses de vins assortis de Hambourg, etc., qui sont vendus aux indigènes.

Aspect général de l'Algérie. Configuration du sol, climat, population. — C'est une nouvelle France qui se forme par delà la Méditerranée, dans cette partie septentrionale de l'Afrique, connue sous le nom général de *Berbérie*. Aucune frontière naturelle ne sépare la *Tunisie* de l'*Algérie;* des deux

1. Commerce de la France avec les colonies (Algérie et Tunisie non comprises) :

	1887.	1889.
Importations de France	170,165,980	73,994,064
Exportations pour France	100,526,591	104,840,281
	270,692,571	178,834,345
Commerce des colonies (Algérie et Tunisie comprises) avec l'étranger :		
Importations	129,598,835	129,603,424
Exportations	105,302,579	91,393,600
	234,891,414	220,997,024

côtés de la ligne conventionnelle qui forme la limite des deux pays, c'est la même configuration du sol, le même climat, la même population.

Prise dans son ensemble, la France africaine est un immense plateau de 500 à 1,000 mètres d'élévation, soutenu par les deux chaînes de l'Atlas, le *Petit* et le *Moyen Atlas,* au nord près de la côte, et le *Grand-Atlas* au sud, près de la frontière du Sahara. Éloignées l'une de l'autre de 150 à 200 kilomètres, près de la frontière du Maroc, les deux chaînes se rapprochent dans la province de Constantine et enserrent en Tunisie l'étroite vallée de la Medjerda. Elles sont coupées de brèches, formées par les cours d'eau, et de défilés, qui établissent des communications faciles entre la zone du littoral, le plateau et la région du Sahara. Un de ces seuils va d'Alger sur les bords du *Chélif,* qui est la route naturelle aboutissant d'un côté à Oran, de l'autre sur les hauts plateaux ; une autre dépression, celle des *Portes de Fer,* a été utilisée pour l'établissement d'une route et d'une voie ferrée reliant Alger à Constantine ; à l'est, le col des *Beni-Aïcha* conduit dans la Grande-Kabylie. C'est ainsi qu'Alger, situé à égale distance des frontières du Maroc et de la Tunisie, et au point où convergent les routes partant de l'est, de l'ouest et du sud, était désigné pour devenir la capitale de nos possessions de l'ancienne Régence.

Dans les premières années de la conquête de l'Algérie, la fièvre a décimé des milliers de soldats et de colons, ce qui a fait dire que les cimetières étaient les seules colonies croissantes de l'Algérie. Aujourd'hui elle a à peu près disparu, grâce aux travaux d'assainissement et à l'extension des cultures. Le climat de nos deux possessions d'Afrique est des plus sains ; les habitants du midi s'y acclimatent sans difficulté. Toute la côte et la région du Tell, soumises à l'influence des vents de la mer, jouissent d'une température à peu près semblable à celle de la Provence, du Bas-Languedoc

et du Roussillon ; quelques-uns des ports du littoral, parmi lesquels est Alger, sont de plus en plus recherchés comme stations hivernales. Sur les plateaux, où ne souffle pas le vent marin, la température est très variable et passe par les extrêmes du chaud et du froid. Il pleut rarement dans la Berbérie ; l'automne et le printemps sont les saisons pluvieuses. Ces pluies sont très inégalement réparties ; elles sont plus abondantes en Tunisie et dans la province de Constantine que dans celle d'Oran. Il ne pleut presque jamais au Sahara.

En dehors de la population européenne, beaucoup plus considérable en Algérie qu'en Tunisie, la population indigène comprend des Arabes et des Berbères. Les Arabes et les Berbères tunisiens se distinguent cependant de leurs frères d'Algérie par leur humeur moins belliqueuse et leurs habitudes plus sédentaires.

II. — ALGÉRIE

L'Algérie, colonie de peuplement. Les Européens et les indigènes. — Nos compatriotes trouveront donc en Algérie un climat à peu près semblable à celui de la France méridionale ; ils peuvent s'y établir et y faire souche ; la population européenne s'accroît par l'excédent régulier des naissances sur les décès. Malheureusement, le nombre des émigrants français qui quittent la métropole pour se fixer en Afrique est encore très faible ; on l'évalue à 4,000, en moyenne, par an. D'après le recensement de 1891, les Français établis en Algérie sont à peine 272,662, les Espagnols, les Italiens sont presque aussi nombreux, 219,920.

La population européenne de notre colonie africaine s'élève donc à 492,582 habitants. On compte encore 47,667 Israélites, 15,698 Marocains, 10,000 à 15,000 Maltais. Ces résultats paraîtront bien minces à côté de ceux obtenus par

les Anglais en Australie, où le nombre des colons, qui était de 400,000 environ en 1850, dépasse actuellement 5 millions[1].

La population indigène augmente aussi d'un recensement à l'autre. Elle était de 2,320,000 en 1851 ; elle atteint 3,267,000 en 1891. Ceux qui avaient un moment caressé l'espoir de voir disparaître un jour les Arabes et les Kabyles doivent renoncer à leur chimère. Les indigènes seront encore, pendant de longs siècles, supérieurs en nombre aux Européens. Il y a dans ce fait une indication de la politique que nous devons suivre à l'égard des vaincus ; nous devons renoncer à ces razzias où l'indigène était spolié sans scrupule, à ces confiscations de territoires qui obligeaient des tribus entières à s'expatrier, à toutes ces mesures injustes et cruelles qui ont entretenu, entre colons et indigènes, cet esprit de haine et de défiance qui pourrait être, à la longue, un danger pour notre domination en Algérie. Le maréchal Bugeaud pensait qu'en nous inspirant des grands principes de justice, qui sont la caractéristique de notre race, nous pourrions rendre notre domination supportable aux Arabes, et que nous finirions à la longue par nous les assimiler, ou du moins par modifier complètement leurs mœurs. A ce programme si élevé de la

1. « J'observe, dit M. Chailley-Bert, que nos colonies sont très pauvres en bons colons, et de cette pauvreté, je crois voir deux causes : la première, c'est qu'à part certains esprits, les Français n'aiment pas à s'expatrier, et que seuls s'y décident les moins heureux d'entre nous et les moins capables de se faire une place dans la métropole ; la seconde est que ceux-là mêmes qui émigrent, la réputation de notre administration coloniale les éloigne de nos colonies. Et cette opinion, les chiffres la confirment. Depuis 3 ou 4 ans, nous voyons chaque année 25,000 ou 30,000 Français quitter leur pays : combien d'entre eux se rendent dans nos colonies? A peine quelques centaines. Le reste s'en va dans l'Amérique espagnole, aux États-Unis, au Canada, etc. Je sais les raisons de fait par lesquelles on tente d'expliquer cette répartition de l'émigration ; elles ne suffisent pas à justifier la modicité du contingent de nos colonies. Il y faut ajouter celle-ci : la crainte de retrouver dans ces colonies le système rigide et gênant de l'administration française et son personnel trop souvent sans souplesse ni bonne volonté. » — (*Revue des Deux-Mondes*, janvier 1892.)

conquête morale du peuple vaincu, on a préféré le système barbare du *refoulement*.

La population totale de l'Algérie est de 4,125,983 habitants, soit 6 habitants par kilomètre carré ; elle était 5 ou 6 fois supérieure à ce chiffre pendant l'occupation romaine. L'Algérie peut encore nourrir une population au moins aussi nombreuse ; la terre n'est donc pas à la veille de manquer aux nouveaux arrivants. Un courant régulier, faible encore, s'est établi depuis quelques années entre la métropole et la colonie. Il serait facile d'accroître ce contingent d'émigrants, si l'administration du gouverneur général faisait connaître, dans des notices simples, pratiques et largement répandues, quels avantages sont offerts aux immigrants, et quel avenir ils peuvent se préparer, s'ils savent apporter dans leur entreprise de l'énergie et de la constance. La création de nombreuses agences d'émigration est nécessaire ; grâce à elles, nos cultivateurs, nos vignerons, disposés à passer la mer, auraient chance de trouver, dès leur arrivée, un emploi de leurs bras. « Allez en Angleterre, dit M. Burdeau dans son rapport sur le budget de l'Algérie pour l'exercice 1891, vous y verrez des bureaux de conseils aux émigrants dans lesquels on ne se borne pas à donner des avis à ceux qui viennent en chercher, mais où l'on publie des brochures, ces *tracts* qui sont répandus dans toutes les campagnes d'Angleterre et qui finissent par rencontrer le paysan disposé à émigrer aux colonies. »

Il faut que le paysan français, lorsqu'il a des raisons qui peuvent le pousser à l'émigration, sache aussi à quelles conditions il acquerra le terrain, où il y en a à vendre, comment on le paye, quelles sont les conditions d'émigration et d'acclimatation, quelles cultures il pourra entreprendre et comment il pourra mettre la terre en valeur. On pourrait ainsi détourner vers l'Algérie une partie des 15,000 à 25,000 émigrants français qui vont chaque année s'établir dans les deux Amériques.

Régime des terres. La colonisation officielle et la colonisation libre. — L'œuvre de la colonisation s'est heurtée en Algérie à une grave difficulté, le régime de la propriété. Les terres du *beylik,* qui appartenaient au bey, sont devenues après la conquête domaine de l'État ; il existe encore les terres *arch* et les terres *melck*. Les terres arch, comprenant la moitié de la surface de l'Algérie, appartiennent aux tribus à titre indivis ; les terres melck sont possédées le plus souvent à l'état indivis par une sorte de *gens* ou famille. On comprend combien ce régime territorial rend l'acquisition de la terre difficile aux colons et sa possession incertaine. Les colons ne pouvant acheter des terres aux indigènes, l'administration la leur donne. Les terres du domaine et celles provenant de confiscations d'une partie ou même de la totalité des biens d'une tribu révoltée furent concédées gratuitement aux colons. Ce système des concessions gratuites, depuis longtemps condamné en Australie, n'a pas produit les résultats qu'on en espérait : la terre passait souvent aux mains de solliciteurs heureux, généralement impropres à la vie rude et laborieuse du colon. La vente des terres aux enchères attire, au contraire, des cultivateurs sérieux, capables de travail, d'efforts soutenus et persévérants. Le système des concessions gratuites et de la colonisation officielle, qui, avec ses faveurs inévitables et les mesures vexatoires auxquelles les colons étaient soumis, a nui à l'Algérie, a été en vigueur jusqu'à ces dernières années. On semble aujourd'hui faire appel aux efforts de la colonisation libre et comprendre que le rôle de l'État, dans un pays neuf comme l'Algérie, est d'allotir les terres, de construire des routes, d'aménager les eaux, de construire les bâtiments nécessaires aux services publics. Les ventes opérées depuis 1885 ont réussi à merveille : la mise à prix des lots de terre a été dépassée et parfois presque doublée.

Enfin, les difficultés provenant de la constitution de la pro-

priété indigène seront en partie attténuées par l'application de l'*Act Torrens,* depuis longtemps en vigueur en Australie. (Voir plus bas Tunisie.)

1. — Agriculture.

Régions naturelles de l'Algérie. Cultures. — L'Algérie se divise naturellement en trois régions: 1° le *Tell,* soumis au régime des pluies d'hiver et de printemps et qui, par ses productions, rappelle les parties les plus fertiles de notre continent; c'est une plantureuse tranche d'Europe plaquée sur le rivage africain, suivant l'expression de l'Anglais Grant Allen. C'est là que s'est principalement porté l'effort de la colonisation européenne; 2° les *steppes,* succession de plateaux dénudés, froids en hiver, brûlants en été, sur lesquels poussent des graminées et des plantes aromatiques, excellente pâture pour les moutons et les chameaux; 3° le *Sahara ou désert,* généralement sec et aride, mais qui se couvre d'une luxuriante végétation dans les oasis, patrie d'élection du palmier-dattier.

Les principales branches de l'industrie agricole sont: la culture des céréales, des légumes et de la vigne dans le Tell, l'exploitation de l'alfa et l'élevage du bétail sur les plateaux, la culture du palmier-dattier dans le Sahara.

On peut évaluer à près de 3 millions d'hectares l'étendue consacrée aux céréales, dont 500,000 aux mains des colons[1]. La production varie de 15 à 20 millions de quintaux métriques, consistant principalement en blé dur, riche en gluten et recherché, pour cette raison, par les fabricants de pâtes alimentaires, en blé tendre, maïs et orge. L'Algérie exporte une

1. Superficie cultivée en céréales:

De 1863 à 1867	2,200,000 hectares.
De 1873 à 1877	2,730,000 —
En 1890	2,800,000 —

partie de sa récolte. Le rendement moyen par hectare est de 8 à 9 hectolitres pour les Européens, de 6 à 7 pour les indigènes. Cette différence provient de l'ignorance des Arabes et des Kabyles, qui égratignent la surface du sol et y jettent la semence, et de l'imperfection de leurs instruments aratoires. Un œil exercé reconnaît bien vite les champs cultivés par les Européens, au soin avec lequel ils sont tenus et aux sillons creusés profondément et tracés droits.

Le tableau ci-dessous donne la production en céréales par période quinquennale en milliers de quintaux métriques :

1863.	20,405	1873.	12,384	1883.	14,678
1864.	14,568	1874.	15,793	1884.	21,008
1865.	8,329	1875.	19,672	1885.	16,607
1866.	6,468	1876.	18,316	1886.	17,164
1867.	3,880	1877.	9,686	1887.	15,030
Moyennes quinquennales.	10,730		15,170		16,893

Il ressort de ce tableau que la production à l'hectare augmente d'une période à l'autre. En 1890, la récolte des céréales a été inférieure à la dernière moyenne quinquennale. Elle a été de 14,170,716 quintaux métriques.

La culture maraîchère a pris aussi, dans le Tell, depuis l'établissement des voies ferrées, une grande importance : l'Algérie fournit de primeurs les marchés des grandes villes ; ce sont surtout les colons qui cultivent des légumes à grand renfort de fumier et d'eau pour l'exportation. Les indigènes produisent surtout des légumes pour leurs propres besoins et pour alimenter le marché des grandes villes.

On a fait en Algérie divers essais de cultures industrielles ; pendant la guerre de Sécession, quelques colons firent des plantations de cotonnier. C'est une culture à peu près abandonnée aujourd'hui. La culture de la ramie n'a pas donné de résultats satisfaisants et on y a à peu près renoncé.

Le lin réussit mieux ; le lin de Riga s'y acclimate bien ;

on cultive aussi le lin d'Italie. C'est une culture rémunératrice ; malgré cela, elle perd du terrain. On n'évalue pas à plus de 3,000 hectares la superficie des terres plantées en lin.

Le tabac est actuellement la culture industrielle la plus prospère. L'étendue des plantations est d'environ 10,000 hectares produisant annuellement 3 à 4 millions de quintaux métriques[1]. C'est une culture rémunératrice : le rendement par hectare est de 1,500 kilogr., que la régie achète à raison de 90, 100 et 150 fr. les 100 kilogr., suivant la qualité ; les frais de culture par hectare s'élèvent de 600 à 800 fr. Un hectare donne donc un revenu net de 1,200 à 1,400 fr. La culture, la vente et la manipulation des tabacs sont libres.

Le climat de l'Algérie convient admirablement à la culture du sorgho à sucre, plante nouvellement introduite dans notre colonie et qui peut devenir le germe d'une industrie susceptible de prendre un grand essor. La culture des plantes oléagineuses, sésame, arachides, etc., dont nous importons annuellement pour plus de 160 millions, mérite d'attirer l'attention des cultivateurs algériens, qui trouveraient facilement en France, et surtout à Marseille, un débouché à leurs produits.

La vigne réussit admirablement dans notre colonie ; les gelées tardives n'y sont pas à redouter, et elle trouve, dans le Tell et sur les coteaux, des terrains qui lui conviennent. Les indigènes ne cultivaient cet arbuste que pour le fruit : le gros raisin sucré de Kabylie est encore un produit fort apprécié comme dessert de table. Les premiers colons qui essayèrent de

1. Culture du tabac en 1889 :

CATÉGORIE de planteurs.	NOMBRE de planteurs.	SUPERFICIE cultivée.	TABACS en feuilles récoltés.
			Quint. métr.
Européens. . . .	882	1,889	1,197,142
Indigènes	7,013	7,952	2,649,615
	7,895	9,841	3,846,757

faire du vin n'obtinrent que de médiocres résultats ; ce sont les vignerons français chassés des départements méditerranéens qui leur ont appris à mieux cultiver leurs vignes, à fabriquer leurs vins, et à varier les cépages suivant l'exposition, l'altitude et la nature des terrains. D'année en année, les surfaces plantées augmentent : en 1883, le vignoble algérien ne comptait que 45,000 hectares, en 1887, 78,687 ; l'accroissement moyen est de 10,000 hectares par an [1]. La production des vins a suivi la même progression [2]. En même temps la qualité des vins s'améliorait. Le rapporteur du concours viticole, ouvert à Paris en 1886, constatait que « dans l'ensemble, les produits de la colonie présentent des qualités de conservation et de finesse bien plus nettes qu'autrefois » et que « l'Algérie progresse fort régulièrement ». Ces vins sont aujourd'hui entrés dans la consommation française ; les expéditions de vins d'Algérie en France augmentent régulièrement [3].

L'Algérie produit des vins pour les coupages et des vins de liqueurs qui pourront rivaliser avec les vins d'Espagne et d'Italie, lorsque les procédés de fabrication seront mieux entendus ; les crus les plus estimés sont produits sur les coteaux de Mascara, Oran, Tlemcen, Médéa, Miliana, Bône, Bougie, Philippeville ; on apprécie surtout les vins de Novi. On distingue les vins de coteau ordinaires et les vins de coteau supérieurs. Les vins de plaine sont plats.

---

1. Superficie du vignoble algérien (1889) :
106,351 hectares dont 100,146 aux Européens et 6,205 aux indigènes.

2. Production des vins en Algérie :

1874 . .	228,999 hectolitres.	1886 . .	1,667,948 hectolitres.
1880 . .	432,579 —	1887 . .	1,903,011 —
1882 . .	681,335 —	1890 . .	2,844,430 —
1885 . .	961,024 —	1891 . .	4,058,412 —

3. Exportation des vins d'Algérie en France :

1889	1,580,735
1890	1,959,056
1891	1,841,307

Si importants que soient les progrès accomplis, l'Algérie peut prétendre à des résultats plus considérables encore, puisqu'elle peut affecter plus de 2 millions d'hectares à la culture de la vigne. Malheureusement le phylloxéra a déjà fait son apparition sur plusieurs points de la province d'Oran et de Constantine, et semble menacer le vignoble, si riche d'avenir, de l'Algérie. En 1890, l'étendue des taches phylloxériques était de 182 hectares environ.

L'olivier est une des cultures qui conviennent le mieux à l'Algérie ; on le trouve dans toute la région du Tell jusqu'à une altitude de 200 à 300 mètres ; quand il est planté dans un terrain favorable, il atteint des proportions énormes.

Il est surtout cultivé dans les provinces de Constantine et d'Alger: sur 4,570,183 oliviers, ces deux provinces en prennent plus de 4,200,000 ; on n'en compte que 219,000 environ dans le département d'Oran. La production de l'huile varie de 300,000 à 400,000 hectolitres par an ; l'année 1885, qui a été exceptionnelle, a donné 1,062,358 hectolitres.

Au nombre des cultures arborescentes de la région du Tell, il faut citer les arbres fruitiers des pays chauds, oranger, mandarinier, grenadier, figuier, etc. Les oranges et mandarines de Blida jouissent d'une réputation européenne [1].

La statistique agricole de 1882, la plus récente que nous possédions pour l'Algérie, évalue à 700 millions la valeur annuelle des produits du sol, savoir :

Céréales	483,000,000	Tabac	7,100,000
Légumes	18,300,000	Vignes	47,300,000
Pommes de terre .	8,500,000	Oliviers	21,500,000
Fourrages	55,900,000	Fruits	45,400,000
Chanvre et lin . .	1,700,000		

1 Production des oranges, citrons et leurs variétés :

1884	4,888,015 kilogr.
1885	3,994,178 —
1886	3,198,892 —

Dans cette statistique ne figurent pas le bétail vendu, les laines et peaux (environ 50 millions), les produits des forêts (6 à 7 millions), l'alfa (12 millions). On peut dès lors, en tenant compte des progrès réalisés, porter à 800 millions environ la valeur des produits que la terre d'Algérie donne à ceux qui la cultivent.

Forêts. — Les documents officiels évaluent l'étendue du sol forestier, en Algérie, à 3 millions d'hectares, sur lesquels 2 millions et demi appartiennent à l'État. Les essences les plus répandues sont le pin d'Alep (859,261 hect.), le chêne vert (764,829), le chêne-liège (436,536), le thuya (150,538), le chêne zéen (51,519), le cèdre (37,992). On a fait dans les terrains fiévreux de nombreuses plantations d'eucalyptus.

Toutes ces essences sont utilisées pour la charpente, l'ébénisterie, la menuiserie, le charronnage. L'écorce de liège est utilisée pour la fabrication des bouchons ; l'Algérie en exporte annuellement 3,000 à 4,000 tonnes, valant environ 4 millions de francs.

Ces forêts sont généralement mal exploitées et ne donnent que de médiocres revenus : les 2 millions et demi d'hectares appartenant à l'État rapportent 500,000 à 600,000 fr. ; en France, un domaine d'un million d'hectares rendrait 30 millions de francs.

Le climat, le régime des eaux, l'avenir de l'agriculture sont liés au maintien, à la reconstitution des forêts algériennes. En les conservant, l'État rendrait à l'Algérie un service essentiel, que seul il peut rendre ; en même temps, il tirerait de cet immense domaine un revenu qui pourrait devenir considérable.

Les forêts d'Algérie sont depuis longtemps menacées de destruction ; elles paraissent avoir été florissantes à l'époque carthaginoise et romaine, et même après l'invasion des Arabes. Ces derniers semblent les avoir sacrifiées à leurs troupeaux ; un explorateur d'avant 1830, le capitaine Pélissier,

constatait « que l'exercice du droit de vaine pâture réduisait la plupart des bois à l'état de broussailles et de taillis ». Les choses n'ont pas notablement changé depuis lors, et le voyageur est trop souvent surpris d'apprendre qu'une région à peine couverte de broussailles, où poussent quelques maigres chênes zéens épars à de grandes distances les uns des autres, constitue une forêt. Il en conclut, et les colons aussi parfois concluent, que ces prétendues forêts devraient être déclassées et livrées au défrichement. On devrait conclure plutôt qu'il faut les reboiser d'abord et les mieux défendre ensuite. A mesure que les forêts dépérissent, par une coïncidence digne de réflexion, les sommets de l'Algérie condensent moins de nuages et le climat devient plus sec. Il résulte d'observations pluviométriques faites à Alger pendant 40 ans, que la quantité de pluie tombée en cette ville va diminuant :

De 1836 à 1848 la moyenne annuelle était de. .	800	millimètres.
De 1849 à 1861 elle tombe à.	770	—
De 1862 à 1872 —	639	—

Nos colons et les indigènes eux-mêmes signalent, sur un grand nombre de points, la disparition ou l'affaiblissement des sources. Une ligue de reboisement s'est formée en Algérie et ne cesse de dénoncer le péril. La population européenne a partout fait des plantations d'arbres, dans les villages, autour des exploitations rurales, dans les fermes ; on a calculé que dans les campagnes le nombre des arbres a quadruplé de 1878 à 1884.

Élevage. — Jusqu'ici, quand on parlait de l'Algérie, il ne s'agissait guère que de cette étroite bande de terre qui s'étend entre l'Atlas et la mer, et qu'on nomme le Tell, l'ancien grenier de Rome. Au delà, c'était le désert, la solitude, la terre désolée et infertile. Heureusement il n'en est rien ; il y a place, et large place, sur les steppes, pour la colonisation, et au Sahara, pour les capitaux qui, dans notre vieille Europe, ne trouvent

plus un emploi suffisamment rémunérateur. L'alfa, qui sert à fabriquer des nattes, des cordages, des tissus, et que les fabricants de papier emploient comme matière première, a été jusqu'à ce jour le seul produit naturel exploité de cette région des hauts plateaux. La superficie des terres en exploitation dépasse 1 million et demi d'hectares ; la quantité d'alfa récolté s'élève à 2,500,000 quintaux métriques, valant 12 millions de francs. On calcule que de 1867 à 1884, les hauts plateaux ont donné 1,620,000 tonnes d'alfa, représentant une valeur de 127 millions de francs.

La plus grande partie de ce produit est exportée en Angleterre pour la fabrication du papier, et en Espagne, pour la sparterie et la fabrication de certaines étoffes. Il serait à souhaiter que nos nationaux se décident à manufacturer cette graminée sur place pour la fabrication des ouvrages de sparterie, des tissus, des cordages et surtout de la pâte à papier.

Les ruines de l'époque romaine attestent que les plateaux ont nourri jadis une nombreuse population, et qu'ils étaient cultivés sur de grandes étendues. De nos jours encore, les indigènes retirent de belles récoltes des rares terrains qu'ils ensemencent, lorsque les pluies sont abondantes. On a calculé que, par des barrages de retenue et quelques travaux hydrauliques pour un meilleur aménagement des eaux, on pourrait, dans la seule province d'Alger, livrer à la culture 500,000 hectares de terre d'une fertilité exceptionnelle.

Pour le moment, les pâturages sont la grande ressource des indigènes des hauts plateaux ; ces steppes de l'extrême sud semblent destinées, grâce aux espaces de parcours sans bornes qui s'ouvrent devant elles, à l'élevage méthodique et en grand du mouton ; elles semblent destinées à devenir, comme l'Australie, comme les pampas argentines, comme le Cap, le grand marché à viande et à laine de la France. C'est depuis des siècles l'unique industrie des tribus nomades ; mais

l'indigène est un mauvais éleveur ; il soigne mal ses bêtes qui sont décimées, faute de pâturages, pendant les années de sécheresse, qui meurent par indigestion, au printemps, quand l'herbe est abondante ; aussi ne produit-il qu'une laine et qu'une viande inférieures. Peu d'entre eux surveillent la reproduction et s'appliquent à améliorer la race par le croisement ou la sélection ; les races indigènes dégénèrent et s'abâtardissent. A quel avenir cependant n'est-elle pas appelée cette industrie de l'élevage, dans cet air sec et pur, aux bords de ces chotts qui paraissent être la terre promise du pré salé, entre les mains d'éleveurs européens connaissant toutes les ressources des croisements et de la sélection scientifique, rompus à toutes les exigences du métier, surveillant la nourriture de leurs bêtes, leur préparant des réserves pour l'été, leur construisant des abris pour la saison d'hiver ! Les hauts plateaux algériens, où l'on pourrait créer une race chevaline hors pair, et nourrir des moutons qui, pour la qualité de la laine, pourraient rivaliser avec les races d'Australie et du Cap, ne tarderaient pas à se placer au premier rang parmi les pays dont l'élevage est la principale ressource. Peu d'Européens sont établis encore dans cette région ; le recensement de 1881 n'en comptait que 5,000, dont 3,580 Français. Cependant les colons qui voudraient s'adonner à l'élevage trouveraient là un terrain et un climat favorables.

Comme les cultures, l'élevage du bétail semble entrer dans la voie du progrès. Le nombre des animaux s'est considérablement développé depuis que les propriétaires ont la ressource de pouvoir l'amener, par des routes, jusqu'au littoral ; on compte actuellement plus de 17 millions de têtes, dont 670,000 aux Européens[1].

1. Animaux domestiques en Algérie en 1891 :

Moutons	10,500,000	Anes	300,000
Chèvres	4,500,000	Chameaux	271,000
Bœufs	1,200,000	Chevaux et mulets.	329,400

On a calculé qu'à surface égale, le nombre de moutons élevés en Algérie représente 4 ou 5 fois moins de têtes qu'on n'en élève dans les plaines de la Crau. La cause qui en limite ainsi le nombre, c'est la sécheresse, c'est l'absence de points d'eau ou r'dirs. MM. Pomel et Pouyanne estiment qu'en créant de vastes abreuvoirs sur les hauts plateaux, on pourrait quintupler le nombre de têtes de moutons. On augmenterait ainsi considérablement la richesse des indigènes ; les colons du Tell trouveraient à leur portée l'engrais qui leur fait trop souvent défaut pour obtenir de leurs terres à blé des récoltes plus abondantes ; les laines, les peaux, les moutons sur pied contribueraient à entretenir, avec les alfas et les autres cultures qui ne manqueraient pas de se développer, un commerce considérable entre les hauts plateaux et le Tell.

Le Sahara. Culture du palmier-dattier. — Il s'en faut que le Sahara soit l'océan de sables, le désert sans eau, la contrée maudite qu'on s'est longtemps représentée. Le Sahara n'est pas voué à une stérilité absolue ; il n'est pas inculte par lui-même ; ce qui en fait un désert, c'est le manque d'eau ; la sécheresse est le grand ennemi qu'il faut combattre ; partout où l'eau apparaît, la terre se couvre d'une vigoureuse végétation ; ces îlots de verdure, qui apparaissent comme des taches sombres dans l'immensité du désert, forment des oasis. Sur ce sol ingrat en apparence, poussent de belles forêts de palmiers abritant, sous leur panache ondoyant, les cultures les plus variées. C'est un arbre précieux pour les habitants du désert ; en dehors du fruit qui forme le fond de la nourriture de ces populations, on tire de son tronc un liquide sucré qui fermente comme le vin et en a la saveur ; on utilise les feuilles pour la fabrication des nattes, et les filaments pour faire des cordages.

La prospérité de ces oasis dépend du régime des eaux. Les eaux viennent-elles à manquer, les puits se comblent-ils comme à Ouargla, les palmiers meurent les uns après les

autres. Si on fait jaillir, au contraire, à la surface les nappes souterraines provenant des infiltrations des neiges des hautes cimes de l'Atlas, on voit naître de nouvelles oasis, ou s'élargir celles qui étaient épuisées. On peut donc créer de nouveaux centres de vie et de production et diminuer l'étendue du désert, en utilisant les ressources aquifères qui circulent à des profondeurs variables. Le palmier-dattier ne peut donner de dattes savoureuses que dans le Sahara, où il trouve une grande humidité et un soleil torride ; il doit, en effet, avoir ses racines dans l'eau et sa tête dans un ciel de feu. La datte sèche ou fraîche est la principale nourriture pour toutes les populations de l'Afrique, depuis la côte jusqu'au Soudan, et depuis Tripoli jusqu'au Maroc. On est donc assuré de trouver, dans cette vaste région, un marché certain pour un fruit qui, à cause de ses qualités nutritives, pourrait aussi trouver place dans l'alimentation des populations de l'Europe.

Le nombre et l'étendue des palmeraies s'est considérablement accru depuis 1856, époque à laquelle le général Desvaux eut l'heureuse idée de faire exécuter, sous la direction de l'ingénieur Jus, des sondages dans l'Oued-Rir avec des instruments autrement puissants que ceux dont se servaient les indigènes. C'est à Tamerna, près de Touggourt, que fut foré le premier puits artésien français ; la sonde fit jaillir, aux acclamations d'une foule débordante de joie et d'enthousiasme, une véritable rivière donnant 4 mètres cubes d'eau à la minute. Depuis, des forages ont été exécutés partout où on a constaté la présence de nappes artésiennes.

Le Sahara n'est donc pas une contrée irrémédiablement infertile ; notre domaine cultivable peut donc s'étendre jusqu'à l'extrême sud de nos possessions, dans ces sables qui semblaient impropres à toute production. C'est ainsi que la vallée de l'Oued-Rir a été complètement transformée depuis 1856, et est devenue le centre d'une production agricole intense. On a appelé cette vallée une petite Égypte avec un Nil

souterrain ; les sources artésiennes sont actuellement au nombre de 506 dont 117 tubes en fer, débitant ensemble 250 mètres cubes d'eau à la minute, le dixième environ du débit de la Seine. Les oasis, qui dépérissaient faute d'eau, sont devenues fertiles, le nombre des palmiers, qui était en 1856 de 360,000, s'élève actuellement à 560,000, répartis entre 43 oasis. A raison de 5 fr., chiffre minimum du rapport d'un palmier, c'est une augmentation d'un million de revenu[1]. On a calculé que le capital représenté par les oasis, les puits, les constructions avait quintuplé depuis l'exécution de ces divers travaux.

Ce sont là des résultats merveilleux, dus en partie à l'initiative privée et à des associations de capitalistes, la *Compagnie de l'Oued-Rir*, fondée en 1878 par MM. Foureau et Fau, et la *Compagnie agricole et industrielle de Batna et du Sud algérien*. C'est en qualité d'ingénieur de cette société, que M. Rolland a travaillé à la création d'oasis artificielles dans l'Oued-Rir : il a foré 10 puits jaillissants, planté 56,000 palmiers et mis en valeur 400 hectares de terre. Ce travail de forage a été entrepris sur un grand nombre de points dans les trois départements : à la fin de 1884, on évaluait le débit des nappes jaillissantes, captées depuis 1856, à 338,832 mètres cubes par jour, soit 113,673,680 mètres cubes par an.

Du temps des Romains, ces maîtres colonisateurs, le Sahara

1. Un hectare complanté de palmiers-dattiers, à raison de 200 palmiers par hectare, peut rapporter 1,000 fr. net des frais d'exploitation, en supposant une irrigation abondante et en admettant une proportion suffisante de dattiers de variété fine dans l'exploitation. Planter un hectare de palmiers, c'est donc créer, au taux de capitalisation de 10 p. 100, une valeur de 10,000 fr. Pour cela, j'évalue à 5,000 fr. le montant des dépenses de premier établissement et d'entretien jusqu'au rapport des plantations, quand on opère sur une large échelle. Planter 50,000 palmiers, comme le fait la Société de Batna et du Sud algérien, c'est créer une valeur de 2 millions et demi de francs. Doubler le nombre des palmiers de l'Oued-Rir, ce serait créer une valeur de 30 millions. Qu'on fasse de même dans les autres régions coloniales du Sahara algérien et tunisien, qu'on utilise mieux les eaux souterraines, car c'est là tout le secret, et il n'est pas impossible qu'on arrive ainsi à augmenter peu à peu de 100 millions la valeur de cette partie du sol national. (G. Rolland, *Rapport sur l'utilisation des eaux du bas Sahara.*)

produisait des grains en abondance ; c'était avec le Tell le grenier de Rome. Pour le métamorphoser et lui rendre son ancienne prospérité, il faut non seulement faire naître à la surface les eaux souterraines, mais encore capter, par des barrages celles qui se perdent inutilement dans les sables ou dans les chotts, et les distribuer méthodiquement, comme cela se pratique en Égypte et dans les huertas espagnoles.

Le *Fayd* est une de ces régions sahariennes destinées à devenir un des grands centres de production de céréales, pouvant rivaliser avec l'Inde anglaise, les États-Unis et la Russie. C'est une vaste plaine qui se déroule du pied de l'Aurès jusqu'à la rive septentrionale du Melrir. De ces montagnes ruissellent d'innombrables cours d'eau, dont la plupart n'ont pas la force d'atteindre le chott. Cette région était jadis riche en eaux courantes qui inondaient les parties basses — El Fayd signifie terrain inondé — et ont déposé une épaisse couche de limon de 8 à 10 mètres. C'était jadis, avec la Sicile, l'Égypte et le Tell, un des greniers de Rome ; le désert a à peu près tout envahi aujourd'hui. Une société, à la tête de laquelle se trouvent MM. Tharel, Fock, Blanc, Rolland, etc., vient de se constituer pour la mise en culture de ces terres noires, plus riches en humus que celles de la Russie.

En résumé, l'Algérie, dont les vins, les huiles et les fruits pénètrent d'une année à l'autre en plus grande quantité en France, en concurrence avec les produits de l'Espagne et de l'Italie, peut remplacer encore la République Argentine, le Cap et l'Australie pour la laine, la Plata pour les peaux, les États-Unis, les Indes et la Russie pour les céréales.

2. — Industrie.

Mines et carrières. Principaux établissements industriels. — Les richesses minérales sont nombreuses, mais encore imparfaitement exploitées, à cause de l'absence de route, de

la cherté de la main-d'œuvre. Le minerai de fer est la richesse métallique la plus abondante : on l'exploite à Aïn-Mokra, près de Bône, autour de Bougie, près de Béni-Saf, dans la province d'Oran et à Camerata. On trouve le plomb argentifère près de la Calle et à Gar-Roubau, le cuivre et le plomb près de Kef-Oum-Toboul (Constantine), à Sakamodi, Guerrouma, le cuivre à Aïn-Barbar. Les hauts plateaux pourront fournir, dans la région des chotts, du salpêtre et du sel en abondance, lorsqu'ils deviendront d'un accès plus facile[1]. L'Algérie est dépourvue de combustibles minéraux.

Les carrières commencent à être exploitées ; l'Algérie possède de beaux marbres, surtout des onyx translucides qui se prêtent au travail artistique, à Aïn-Tekbalet près de Tlemcen, à Filfila, à Bône, à Mers-el-Kébir, à Lalla-Marghnia. La terre à poterie, la pouzzolane, la pierre à chaux, etc., abondent.

Pour tout ce qui concerne l'industrie, l'Algérie est tributaire de la France. Les indigènes tissent des étoffes grossières à leur usage, ils fabriquent des tissus légers (burnous, gandouras), des tapis aux couleurs voyantes, des articles de sellerie, de bijouterie, de broderie ; les Kabyles fabriquent des urnes qui s'exportent à titre de curiosité. Ce sont là des industries locales qui ne donnent pas lieu à un mouvement d'affaires important. Les Européens ont établi, dans les centres de colonisation, des *minoteries*, des *huileries* dans les régions qui avoisinent la Kabylie, des *fabriques de pâtes alimentai-*

1.

	TONNES extraites.	VALEUR du produit brut.
Minerai de fer d'Aïn-Mokra	129,048	1,119,982 fr
— de cuivre et plomb argentifère de Kef-Oum-Toboul	8,701,393	255,031
— de zinc et plomb de Hamman-N'bail .	2,410,780	87,427
— — Sakamodi	8,708,545	843,960
— — Guerrouma . . .	1,332,155	100,882
— de cuivre à Aïn-Barbar	357,230	12,578

Production totale du minerai de fer (1890) : 351,800 tonnes, valant 2,457,190 fr.

res ; les habitants de la côte s'occupent de la préparation des conserves de poisson (sardines, anchois, thon) ; Alger et Boufarik, dans la plaine de la Métidja, ont des *fabriques d'essences* de fleurs ; l'Algérie produit de la fleur d'oranger qui rivalise avec celle de Nice, et des essences de toute espèce, rose, géranium, etc. Avec le développement de la vigne, le nombre des distilleries d'eau-de-vie a augmenté. Le démasclage du chêne-liège et la fabrication des bouchons sont au nombre des principales industries algériennes.

La pêche, très fructueuse sur les côtes algériennes qui sont très poissonneuses, est surtout exercée par des marins italiens, maltais ou espagnols. Il serait à désirer que nos Bretons, qui se plaignent de la rareté du poisson qui abandonne leurs côtes, se décident à exploiter ces richesses sous-marines, dont les pêcheurs étrangers ont été jusqu'à présent à peu près seuls à tirer parti.

Notre colonie africaine manque de houille ; c'est là un obstacle considérable à l'installation de nombreuses et puissantes usines. Aussi les produits naturels sont-ils en partie manufacturés à l'étranger : les peaux, les laines, dans les fabriques françaises ; les olives, dans nos usines provençales ; l'alfa en Espagne, où l'on en fait des nattes, de la sparterie, et en Angleterre, où on le transforme en papier ; les racines de thuya sont travaillées par les ébénistes parisiens, les lièges par nos fabricants de bouchons, et les minerais dans les établissements métallurgiques de la France et de la Grande-Bretagne.

3. — Commerce.

Régime douanier. — Les rapports commerciaux de la France avec l'Algérie sont réglés par les lois du 11 janvier 1851 et du 17 juillet 1867 ; les produits naturels ou fabriqués, originaires de l'Algérie, sont exempts de toute taxe douanière à leur entrée en France ; d'autre part, les marchandises fran-

çaises, importées dans notre colonie, y entrent en franchise, à l'exception des sucres. L'union douanière la plus complète existe donc entre la métropole et sa colonie. Les taxes acquit-

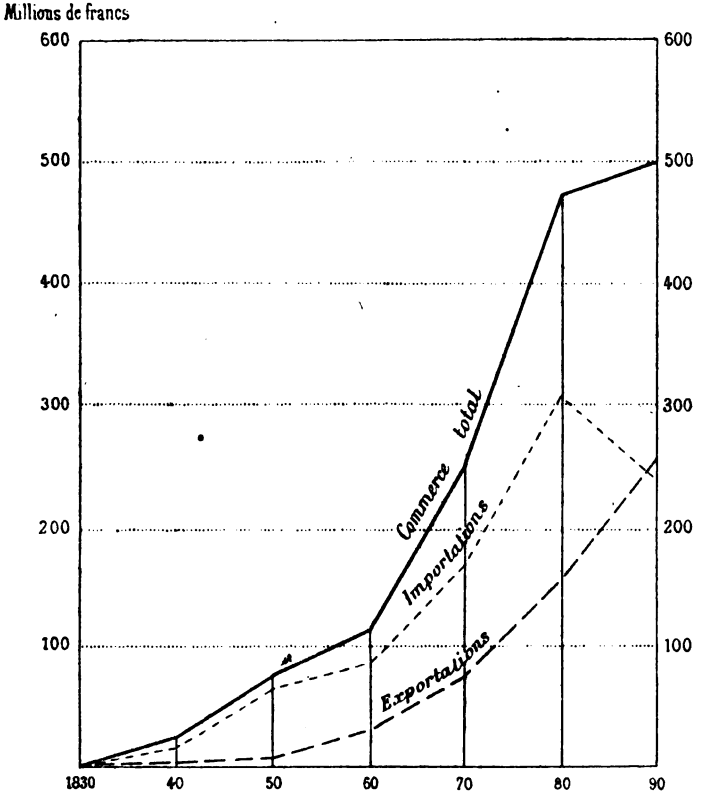

Commerce de l'Algérie depuis 1830.

tées par les produits étrangers ont été modifiées par l'article 10 de la loi du 29 décembre 1884, qui les soumet aux mêmes droits que s'ils étaient importés en France. On a voulu par là donner satisfaction à quelques industriels, principalement aux maîtres de forges et aux fabricants de tissus, qui récla-

maient contre le traitement de faveur assuré, par la loi de 1867, à la concurrence étrangère.

Mouvement commercial. — Grâce à ce régime douanier, le commerce de l'Algérie, qui a augmenté d'une décade à l'autre pendant la conquête (voir le diagramme de la page précédente), a pris un nouvel essor. D'après le tableau ci-dessous[1], il dépasse un demi-milliard, se partageant à peu près également entre l'exportation et l'importation. On remarquera que les importations augmentent régulièrement jusqu'en 1880 ; à partir de cette époque, elles sont dans un état à peu près stationnaire. Ce n'est pas que les besoins de l'Algérie aient diminué, mais elle est en état de satisfaire elle-même à un plus grand nombre d'entre eux. L'exportation, en revanche, s'est accrue d'une façon à peu près constante, pour se rapprocher du chiffre de l'importation, qu'elle a fini par atteindre ; elle le dépassait

1. Commerce extérieur (les chiffres sont en millions de francs) :

	IMPORTATION.	EXPORTATION.	TOTAL.
1830-1840	15	2,1	17,1
1840-1850	71,9	3,7	75,6
1851-1860	80,8	31,1	111,6
1861-1870	172,6	81,6	254,2
1875 (1 unité)	192,3	143,9	336,2
1876	213,5	166,5	380
1877	216,5	133,6	350
1878	236	131,6	367
1879	272,1	151,9	424
1880	303,4	168,8	472,2
Moyenne quinquennale.	280,3	150,4	430,7
1881	342,2	143,5	485,7
1882	411,9	150	556
1883	320,3	144,1	464
1884	289,8	175,8	465,7
1885	237,9	196,4	433,3
Moyenne quinquennale.	320,4	161,4	482,3
1886	222,1	196,4	418,5
1887	220	200,4	420,4
1888	216,1	210,6	426,7
1889	249,2	251,6	500,8
1890	237,0	260,9	497,9
Moyenne quinquennale.	228,8	223,9	453,6

même en 1889. La dénonciation par l'Italie du traité de commerce avec la France n'est pas étrangère à ce résultat; nos négociants ont demandé à l'Algérie les vins, les huiles, les fruits, qu'ils tiraient auparavant de l'Italie. C'est là la meilleure preuve des progrès de l'agriculture algérienne, qui fournit la majeure partie des produits exportés.

Ce mouvement d'échanges s'est toujours fait en majeure partie avec la France ; il tend à se monopoliser, de plus en plus, à notre profit; en 1885, l'étranger y participait pour 24 p. 100; en 1889, sa part se réduit à 19 p. 100. Il n'est pas surprenant dès lors que l'Algérie prenne, parmi les clients de la métropole, un rang de plus en plus élevé; en 1868, elle n'arrivait qu'au douzième rang parmi les consommateurs de produits français; actuellement, elle dispute à la Suisse le cinquième rang. Les importations de la France en Algérie s'élèvent à 190 millions de francs (commerce spécial), c'est-à-dire que notre colonie consomme pour 190 millions de francs de marchandises françaises. La France vend aux Algériens des tissus (26 millions), des vins et eaux-de-vie (9 millions), des ouvrages en peaux (14 millions), des machines et outils (6,5 millions), des vêtements, lingerie, modes (7 millions). Nous tirons de l'Algérie du bétail (73 millions), des grains et farines (36 millions), des vins (43 millions), des laines (5 millions), des peaux brutes (5,5 millions), des minerais, des lièges.

Les rapports commerciaux de la France et de l'Algérie ne peuvent manquer de devenir plus actifs, au fur et à mesure que notre colonie africaine développera ses pâturages et ses cultures, et qu'elle sera en état de nous fournir en vins, viande, fruits, céréales, laines, peaux, etc., tout ce que nous demandons encore à l'Espagne, à l'Italie, au Levant, à l'Amérique, etc. Nos produits manufacturés, grâce au traitement de faveur dont ils jouissent, trouveront dans notre colonie un débouché d'autant plus large, que nos colons s'enrichiront davantage par la vente des produits du sol.

Après la France, ce sont l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie qui font le plus d'affaires avec l'Algérie : l'Angleterre achète des grains (12 millions de francs), de l'alfa (5,500,000 fr.), des minerais de fer et de plomb (5,5 millions) ; elle importe des tissus, de la houille, des machines. Les importations s'élèvent à 12 millions de francs environ et les exportations à plus de 32. Le commerce de l'Espagne avec notre colonie africaine est presque aussi considérable, près de 10 millions à l'importation et plus de 26 à l'exportation. Elle vend surtout des huiles et des vins, et achète des grains et farines, du bétail et des alfas. Viennent ensuite la Belgique (importation 320,348 fr., exportation 1,444,164), la Tunisie (importation 10,395,735 fr., exportation 1,332,484), le Maroc (importation 11,558,938, exportation 223,343), l'Italie (importation 1,076,792, exportation 1,720,755), les États-Unis (importation 1,003,795, exportation 144,164), l'Autriche-Hongrie (importation 2,089,420, exportation 428,169) [1].

---

1. Principales marchandises importées en 1889 :

Denrées alimentaires.	15,409,545 fr.
Sucres	6,937,505
Café	8,438,000
Houille	5,382,899
Tissus	50,073,549
Peaux préparées et ouvrées. . .	19,424,650
Machines et mécaniques	3,856,859
Ouvrages en métaux.	6,908,526
Vins	5,242,136
Spiritueux.	4,626,624
Huiles	4,720,990

Principales marchandises exportées en 1889 :

Bœufs	14,678,760 fr.
Moutons	42,173,292
Laines	19,179,142
Céréales et farines.	40,862,940
Vins	57,598,351
Alfa	6,188,723
Tabac fabriqué	2,092,929
Tabac en feuilles	3,432,932
Peaux brutes	5,606,018

Les ports qui prennent la plus grande part à ce mouvement d'échanges sont ; Oran, Alger, Bône, Bougie, Philippeville, Arzeu et Béni-Saff.

Le mouvement maritime de notre colonie, qui n'était que de 334,369 tonnes en 1840, s'est élevé à 1,534,833 en 1879 ; il dépasse aujourd'hui 4,296,000 tonnes, cabotage non compris. La part de la marine française dans les entrées et sorties a progressé régulièrement : il était de 1,061,000 tonnes en 1868, de 1,275,000 tonnes en 1878 et de 3,813,000 tonnes en 1888. C'est pour le tonnage une proportion de 50 p. 100. Parmi les pavillons étrangers, l'Angleterre vient au premier rang avec 510,000 tonnes, représentant environ les deux tiers des transports effectués par les marines étrangères et le neuvième environ du tonnage total. Viennent ensuite avec des chiffres beaucoup plus faibles l'Espagne, l'Italie, la Norvège, la Belgique et l'Autriche.

La part du cabotage dans le mouvement général de la navigation est de 1,675,805 tonnes.

Marseille, Cette et Port-Vendres, le port de France le plus rapproché de l'Algérie, sont les points d'attache de nombreuses lignes de navigation qui aboutissent aux ports de notre possession africaine.

Voies de communication. — On reconnaît unanimement que le progrès du commerce et de la colonisation est intimement lié au développement des routes et des voies ferrées. Les dépenses consacrées aux travaux publics, dans un pays neuf, sont essentiellement productives, parce qu'elles contribuent à le mettre en valeur et permettent l'exploitation de ses nombreuses ressources.

La longueur des routes nationales était, en 1891, de 2,930 kilomètres, celle des chemins vicinaux de 9,798 kilomètres, ce qui représente un réseau circulatoire de près de 12,000 kilomètres. C'est peu pour un pays beaucoup plus grand que la France. Or, il faudrait à l'Algérie encore 9,200 kilomètres

de routes nationales, et il s'en construit à peine une trentaine de kilomètres par an.

On comptait, en 1891, 3,074 kilomètres de voies ferrées dont la construction a coûté près d'un demi-milliard. Beaucoup de bons esprits pensent qu'avec cette somme employée à donner à l'Algérie un réseau fort incomplet, on aurait pu la doter de plusieurs centaines de kilomètres de plus. Ces voies ferrées sont loin de rendre tous les services qu'en espéraient les indigènes, à cause de l'élévation des tarifs et de l'insuffisance de l'exploitation : on calcule qu'une tonne de marchandise transportée à 1 kilomètre paye, en France, 5 centimes 55 ; en Algérie, la redevance est un peu plus du double, 11 centimes 32. Fréquemment, surtout après la moisson et la vendange, les compagnies algériennes manquent de wagons et de locomotives pour le transport des marchandises.

Les trois chefs-lieux des départements algériens sont aujourd'hui reliés par chemins de fer. Mais les railways les plus importants, au point de vue stratégique et économique, sont ceux qui partent de la côte, s'élèvent sur les plateaux pour atteindre le désert. Un long ruban de fer se développe d'Arzeu à Aïn-Sefra, et doit être prolongé jusqu'à notre poste avancé de Djenian-Bou-Rezg, près de l'oasis marocaine de Figuig ; cette ligne est appelée à devenir l'entrepôt commercial du Sud-Oranais et du Sud-Marocain. La ligne d'Alger à Blida et à Boghar doit être continuée jusqu'à Laghouat. De Philippeville part une voie ferrée qui monte sur les hauts plateaux ; elle passe à Constantine et s'arrête à Batna. Elle doit être prolongée jusqu'à Biskra, à Touggourt qui, à cause de l'abondance de ses récoltes de dattes, a mérité le nom de *Ventre du désert,* et à Ouargla, la porte orientale sur le Sahara, placée au confluent des deux routes de caravanes venant l'une d'In-Salah, l'autre d'Amguid et du pays d'Aïr. C'est à l'une des deux voies transversales qui partent d'Oran et de Philippeville que s'amorcera le futur transsaharien. Il reste

encore à poursuivre du côté de l'ouest les voies ferrées jusqu'à la capitale du Maroc, comme on l'a déjà fait vers l'est jusqu'à Tunis, et à construire la voie longitudinale qui, partant de Gabès, suivra la base des montagnes par les oasis et les vallées du Djeddi.

La construction des chemins de fer est un des meilleurs moyens de favoriser la colonisation ; elle nécessite l'emploi d'un grand nombre d'ouvriers, parmi lesquels plusieurs se fixeront au sol ; des groupes d'habitations, des villages s'établissent le long de la voie ferrée ; les terres fertiles sont mises en culture. Pour se rendre compte du rôle des chemins de fer dans l'œuvre de la colonisation, il suffit de considérer les progrès prodigieux réalisés aux États-Unis. Les Américains sont partis de cette idée bien simple, que le chemin de fer devait précéder la colonisation et non la suivre. Voulaient-ils attirer les émigrants dans des régions incultes, ils établissaient aussitôt une voie ferrée aux moindres frais possibles. En quelques années, les colons arrivaient, des villes se créaient, les terres se défrichaient. Ce programme pourrait être appliqué à l'Algérie.

Institutions de crédit. — Les capitaux font défaut à notre possession africaine ; aussi sont-ils bien rémunérés. Jusqu'en 1881, le taux légal de l'intérêt était fixé à 10 p. 100 ; il est réduit à 6 p. 100 par la loi du 27 août 1881. Ce qui a manqué aux premiers colons, au lendemain de la conquête, c'est un établissement de crédit pour le défrichement des terres, l'achat du matériel agricole, les plantations de vignes et de palmiers. Le *Crédit foncier et agricole* d'Algérie ne date que de 1860. Il prête aux agriculteurs les capitaux dont ils ont besoin au taux de 5 1/2 à 6 1/2, d'après la situation des immeubles offerts en garantie, jusqu'à concurrence de la moitié ou même de 60 p. 100 de la valeur des propriétés. L'Algérie possède encore d'autres sociétés financières, la Banque d'Algérie, la Compagnie algérienne, des succursales du Crédit

lyonnais et des comptoirs d'escompte locaux, qui rendent de réels services aux commerçants et aux industriels. Malheureusement, les indigènes ne peuvent se procurer l'argent dont ils ont besoin aux mêmes conditions que les colons. Les sociétés financières acceptent rarement le papier des Kabyles et des Arabes, dont elles connaissent peu la situation et le crédit ; aussi sont-ils la proie des usuriers juifs qui les ruinent.

4. — Conclusion. Le Transsaharien.

Le passé et l'avenir de l'Algérie. — On serait mal venu de contester les progrès accomplis dans notre colonie africaine ; ils éclatent aux yeux des plus prévenus contre nous : « Quiconque a pu voir, dit le voyageur allemand Gérard Rohlfs, les prodigieux travaux exécutés par les Français en Algérie n'éprouvera qu'un sentiment de pitié pour ceux qui, en présence de toutes ces œuvres admirables, oseraient encore prétendre que les Français ne savent pas coloniser. » Nous avons tracé, dans un pays très accidenté, des routes et des chemins de fer, nous avons construit des barrages-réservoirs, dont quelques-uns sont des œuvres d'art tout à fait grandioses ; des travaux considérables ont été entrepris pour la construction des ponts, des môles, des quais, pour l'éclairage des côtes, pour l'assainissement des parties marécageuses ; nous avons transformé en terres fertiles une partie du Sahara, par le forage des puits artésiens.

Dans son rapport sur le budget de l'Algérie pour l'exercice de 1891, M. Burdeau résume l'œuvre de la France en Algérie ; c'est une conclusion rassurante, qui nous permet, en considérant les progrès accomplis depuis un demi-siècle, de fonder les plus grandes espérances sur notre possession de l'Afrique septentrionale et pour l'avenir de notre race.

« Une colonie d'un demi-million d'âmes installée au milieu d'une race belliqueuse et fanatique, en moins d'années

qu'il n'en n'a fallu au peuple le plus colonisateur du monde pour créer, sur un continent où nul ne lui disputait la terre, un établissement égal en développement ; — dans cette colonie, la primauté numérique, et, plus encore, la supériorité économique et sociale assurées sans conteste à l'élément français, tandis que l'étranger se laisse, sans difficulté grave, acheminer par l'effet de nos lois vers l'assimilation ; — la race vaincue, résignée progressivement à notre domination, et se déshabituant peu à peu des insurrections, en même temps qu'elle s'attache au sol, et fait à notre exemple ses premiers progrès dans l'art agricole ; — la vitalité économique de tout cet établissement, attestée par des progrès dans la production, la circulation, le commerce, la propriété immobilière, qui soutiennent la comparaison avec ceux de notre pays aux époques les plus récentes et les plus prospères : ce sont là des résultats qui, peut-être en comptabilité commerciale, se balancent par un sacrifice de 3 milliards 800 millions, pour adopter le calcul de ceux qui mettent à la charge du compte de l'Algérie jusqu'aux frais de troupes que la France y entretient à meilleur marché que chez elle, et qu'elle en retire au premier indice d'un péril national, ou même au premier besoin. Il se peut, il est même certain que les bénéfices retirés de l'Algérie par nos négociants qui lui vendent 200 millions de marchandises par an, par nos capitalistes qui y trouvent un loyer élevé de leur argent, par nos armateurs qui lui doivent plus de la moitié du fret de leurs navires à vapeur, n'équivalent pas encore aux intérêts et à l'amortissement des sommes que le pays a consacrées et qu'il consacre à sa colonie. Peut-être toutefois en réfléchissant qu'il y a un quart de million de Français qui vivent, qui s'établissent, qui commencent à payer leurs dettes d'établissement, qui se constituent pour eux et leurs fils un vaste et riche domaine, trouverait-on que le bilan même purement commercial de notre entreprise n'est point si défavorable. Mais en tout cas, ceux qui pensent que les affaires

d'un grand pays ne tiennent pas tout entières dans les chiffres d'un budget, tous ceux qui se préoccupent de conserver à notre race, à notre langue, à notre génie national, une place suffisante sur le globe, jugeront que les résultats obtenus en Algérie en valaient la peine... Lorsque Prévost-Paradol, dans des pages qui, sur bien des points, furent prophétiques, se demandait si nous saurions mettre à profit cette chance suprême qui nous était présentée par le destin, de multiplier le nombre des Français et de nous maintenir en nombre respectable sur la terre, cette chance « qui s'appelle d'un nom qui devrait être plus populaire en France, l'Algérie », notre colonie alors ne comptait guère plus de 200,000 Européens, dont 110,000 Français, possédant à eux tous 600,000 à 700,000 hectares; sa production agricole essentielle se chiffrait par 8 à 10 millions de quintaux de céréales et quelque 100,000 hectolitres de vin; son exportation n'atteignait pas 80 millions; elle avait à peu près 400 kilomètres de chemins de fer. Si Prévost-Paradol pouvait aujourd'hui, après 23 ans écoulés, voir l'Algérie telle que l'ont faite les efforts réunis de la métropole et des colons, il y trouverait une population européenne et française plus que doublée et possédant deux fois plus de terres; une récolte presque double en céréales, et une récolte trente fois plus considérable en vins; une exportation presque triplée, tous les signes enfin de vigueur et de rapide croissance auxquels, dans l'histoire, on reconnaît les colonies approchant de l'âge adulte, et déjà presque sûres de leur avenir. Peut-être en face de ces faits, jugerait-il que les années écoulées et l'argent dépensé n'ont pas été perdus, et que le jour n'est plus aussi lointain où l'Agérie pourra *peser dans l'arrangement des affaires humaines,* et contribuer à *maintenir un certain équilibre entre notre puissance et celle des autres grandes nations de la terre.* »

Voies de pénétration vers le sud. Le Transsaharien. — Nos efforts doivent tendre actuellement à avancer graduellement

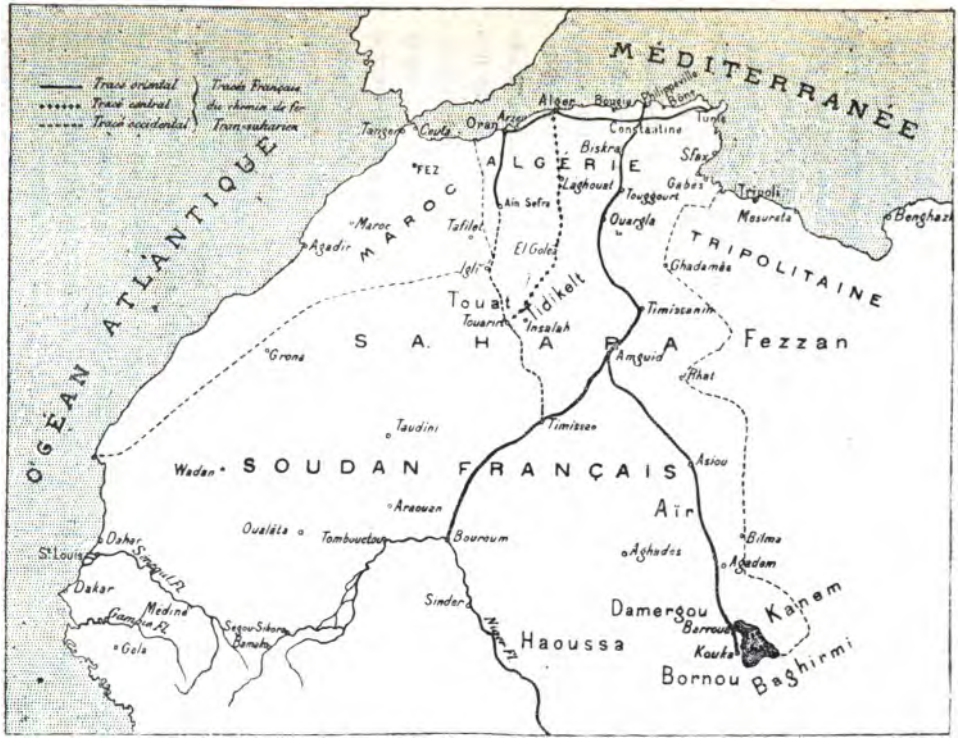

Tracé du chemin de fer transsaharien.

vers le sud, pour ramener en Algérie une partie du trafic du Sahara et des régions du Soudan. Le commerce de ces régions de l'Afrique s'est détourné de l'Algérie et de la Tunisie, pour se diriger vers le Maroc à l'ouest et la Tripolitaine à l'est. Il semble que la construction de voies ferrées de pénétration vers l'intérieur soit le seul moyen efficace pour drainer à notre profit le commerce de ces régions encore peu connues de l'Afrique. Les plus sages voudraient pousser ce chemin de fer jusqu'aux confins du désert, le Touat, Laghouat et Ouargla, à 700 ou 800 kilomètres de la Méditerranée. Quelques hardis ingénieurs et économistes rêvent d'atteindre Tombouctou et le lac Tchad, c'est-à-dire le Soudan, qu'on a surnommé les Indes-Noires. « Ainsi nous arriverons à dominer et à civiliser tout le nord-ouest de ce continent, c'est-à-dire toute la partie qui s'étend de Tripoli à l'Atlantique, de la Méditerranée au nord, à la Gambie au sud, et à l'équateur, en y comprenant tout le cours du Niger et de ses affluents et les contrées qui bordent le lac Tchad. Nous pourrions avoir là, sous notre influence, un territoire presque aussi grand que l'Europe, et dont il est aujourd'hui démontré qu'une très vaste partie est non seulement susceptible de culture, mais déjà presque en plein rapport ; ces derniers mots s'appliquent au Soudan. ».

Il est bien difficile de prédire à l'avance les conséquences d'une telle entreprise. Pour les uns, la France, en gagnant Tombouctou et Kouka, près du lac Tchad, grand centre commercial du Soudan, ouvrirait à son commerce un débouché d'une valeur inouïe. D'autres émettent des doutes sur ces richesses du Soudan, que nous connaissons seulement par les récits des auteurs arabes souvent taxés d'exagération. Dans tous les cas, les produits que les Soudaniens exportent, plumes d'autruches, poudre d'or, cuirs, dents d'ivoire, etc., en échange de nos étoffes, de nos outils, de nos armes, n'assureraient à cette voie ferrée à travers le Sahara qu'un mince trafic.

La question des bénéfices et du trafic pour les partisans du Transsaharien est, en somme, secondaire ; ils voient dans l'établissement de cette voie ferrée l'instrument *sine quâ non* pour réaliser la conquête matérielle et économique du Soudan, et pour assurer, dans l'avenir, l'extension rationnelle et la sécurité de l'Algérie. D'ailleurs ils sont convaincus que le Transsaharien fera un jour ses frais et au delà. « Comment prévoir exactement dans quelles proportions il drainera les échanges avec le Soudan et les développera ? Comment préciser le trafic que fourniront au chemin de fer les pays touareg eux-mêmes ? Tous ces pays sont déserts, incultes, aujourd'hui : pourquoi ? Parce que la sécurité y manque, que les tribus y sont à l'état de lutte perpétuelle, que tout périclite sous la menace incessante du nomade pillard et dévastateur, et que, dans de telles conditions, toute population fixe est destinée à végéter misérablement et à ne jamais récolter le fruit de son travail. C'est ce que nous avons vu partout dans le Sud algérien et tunisien à notre arrivée. Nous avons trouvé l'Oued-Rir et, plus récemment, le Nefzaoua à moitié ruinés, abandonnés sur beaucoup de points, et même les régions les plus riches, comme le Djérid, rançonnées sans cesse par les tribus nomades. Partout la prospérité renaît avec la paix que nous apportons ; notre protection a pour résultat immédiat l'augmentation des cultures et des populations laborieuses attachées à leur sol. Il en sera de même, sans aucun doute possible, dans la région de Timassinin, de même dans celle d'Amguid[1]. »

Il y a trois tracés pour l'établissement du Transsaharien. — Le tracé occidental emprunterait la voie ferrée d'Oran à Aïn-Sefra et se prolongerait par Igli et le Touat jusqu'à Timissao, d'où il atteindrait le Niger à Bouroum.

Le tracé central aurait pour tête de ligne Alger et atteindrait les oasis du Tidikelt par Laghouat et El-Goléa.

---

1. *La France en Afrique et le Transsaharien*, par MM. Philebert et Rolland.

Les étapes du tracé oriental, qui compte des partisans de plus en plus nombreux, sont Philippeville, Constantine, Biskra, où s'arrête actuellement la voie ferrée, puis au delà Touggourt, Ouargla, Timassinin, Amguid; de là une ligne se dirigerait sur le Niger et l'autre sur les bords du lac Tchad.

III. — TUNISIE.

Le protectorat français en Tunisie. — La Tunisie est physiquement le prolongement de l'Algérie vers l'est. On comprend dès lors à quels dangers aurait été exposée notre domination en Algérie, si l'Italie s'était établie à Carthage. Les intérêts français engagés dans la Régence étaient d'ailleurs considérables; sous le règne de Mohammed-el-Sadok, nous avions organisé le service des télégraphes, construit un chemin de fer de la frontière à Tunis, des aqueducs et des routes; une société de Marseille avait acheté une propriété de 120,000 hectares, l'Enfida, située dans la partie la plus fertile de la Régence, enfin nos nationaux avaient souscrit les 3/5 de la dette tunisienne. Nous avions donc à Tunis une situation privilégiée, reconnue d'ailleurs par les puissances européennes lors de la conférence de Berlin. Le traité de Kasr-es-Saïd (12 mai 1881), en plaçant la Tunisie sous notre protectorat, n'a fait que régulariser un état de choses qui existait déjà.

Les bienfaits de notre administration sont déjà manifestes : nous avons trouvé des dettes, le gaspillage, le désordre, la corruption; nous avons établi l'ordre dans les finances et imposé une sage économie; les revenus du pays ont été triplés, les exactions réprimées, ce qui nous a permis d'entreprendre de grands travaux publics et de diminuer les impôts. La Tunisie se suffit avec ses propres ressources et ne nous coûte rien.

La colonisation européenne. L'Act Torrens. — L'élément européen est encore peu considérable dans la Régence : les Italiens — 18,000 environ — sont les plus nombreux ; on compte, d'après le recensement de 1891, environ 10,000 Français, venus de la Métropole, 10,000 Arabes et Israélites algériens et quelques centaines d'Espagnols, de Grecs et d'Allemands. Nous évitons ici les errements qui nous ont été si funestes en Algérie, confiscation de terres, spoliation des tribus, refoulement des indigènes. Nous n'avons pu, par conséquent, faire de concessions gratuites de terres à des gens sans ressources ou à des privilégiés : les 10,000 Français établis en Tunisie sont des colons sérieux, qui ont acheté leurs terres aux indigènes ; mais ce n'est là qu'une minorité en présence des 18,000 à 20,000 Italiens ou Maltais, minorité que le Gouvernement se propose de fortifier, en faisant connaître par une large publicité les avantages qu'offre la Tunisie au point de vue de la colonisation. Le service du contrôle à Tunis, récemment réorganisé, a pour but d'indiquer à nos compatriotes les bonnes entreprises à tenter, les territoires les plus fertiles, les terres propres à la culture, celles qu'il importe de cultiver d'une façon toute spéciale, tous renseignements absolument nécessaires à ceux qui veulent se fixer dans le pays ou qui vont seulement y chercher fortune.

La constitution de la propriété a permis à nos nationaux d'acheter de grandes étendues de territoires ; la propriété collective n'existe pas en Tunisie ; l'indivision n'existe même pas dans les familles de la région du Sahel. Des titres de propriété, souvent inexacts ou incomplets, il est vrai, déterminent la part de chacun.

Pour donner plus de sécurité aux transactions, nous avons appliqué en Tunisie quelques-unes des dispositions de l'*Act Torrens*. (V. second vol. p. 447.) Tout propriétaire d'immeubles peut en réclamer l'immatriculation ; il remet à cet effet au conservateur de la propriété foncière une déclaration, contenant

son état civil et une description de ses biens. Des géomètres officiels procèdent au bornage et dressent le plan de la propriété. A l'expiration de certains délais de publicité, pendant lesquels les droits des tiers peuvent être produits, la demande en immatriculation, c'est-à-dire en inscription sur un registre public, est soumise à un tribunal mixte, qui juge aussi les contestations et les oppositions. Toute propriété enregistrée est placée sous la juridiction des tribunaux français; cette inscription est un titre inattaquable entre les mains de l'acheteur. Toutes conventions se rapportant à l'immeuble immatriculé sont soumises à la publicité. Les privilèges et hypothèques occultes sont supprimés. Le propriétaire d'immeubles immatriculés trouvera facilement le crédit dont il aura besoin, son titre de propriété donnant toujours exactement la situation juridique de l'immeuble et les charges qu'il supporte.

Production du sol. Richesses minérales. Industrie. — Le sol de la Tunisie est d'une grande fertilité. La région aux environs de Tabarka et la Kroumirie sont couvertes de merveilleuses cultures, de pâturages, de forêts de chênes-liège et de chênes verts; toute la côte orientale, depuis le cap Bon jusqu'à Zarzis, est plantée d'oliviers sur une profondeur de plusieurs kilomètres, et parsemée d'îles (Kerkenna, Djerba) qui se couvrent des plus belles moissons. Les plateaux sont favorables à l'élevage du bétail, les oasis du Sud fournissent des dattes excellentes. La domination turque a été pour ce pays un véritable fléau; sous l'administration des beys, les impôts exorbitants et les exactions des agents du pouvoir ont ruiné l'agriculture : la sécheresse a envahi les oasis du Sud et a fait un désert de ce *grenier de Rome;* le caïdat de Béja et la vallée de l'oued Mellègue, jadis prospères et riches, sont aujourd'hui pauvres et dépeuplés. C'est le devoir de la France de réparer toutes ces ruines et de rendre à la Régence sa prospérité d'autrefois, en l'ouvrant à ses colons et à ses capitaux.

Des propriétaires français ont déjà fait l'acquisition de

grandes étendues de terre, 400,000 hectares environ, et les cultivent soit pour leur propre compte, soit pour le compte de grandes compagnies financières. On n'estime pas à moins de 20 millions de francs les capitaux consacrés à l'achat et à la mise en valeur de ces terres ; ces capitaux ont été réunis par de grandes sociétés qui ont acheté plusieurs milliers d'hectares, ou, comme la Société franco-africaine, 120,000 hectares, étendue du domaine de l'Enfida. Ces grandes propriétés, dont une partie est vendue par parcelles à des colons cultivant de leurs mains, n'exigent qu'un personnel français peu nombreux de régisseurs ou de chefs de culture.

Il n'est pas à souhaiter que l'acquisition de vastes domaines par des sociétés financières se généralise ; la colonisation de la Tunisie serait gravement compromise. Le courant d'émigration ne deviendra, en effet, considérable, qu'avec l'établissement de petits colons propriétaires. Nos cultivateurs du Midi trouveraient à acquérir pour 80 à 100 fr. l'hectare de bonnes terres, situées dans les parties les plus fertiles de la Régence. Ces familles françaises, attachées au sol, formeraient un utile contrepoids à l'élément italien et maltais, et propageraient par l'exemple les bonnes méthodes de culture.

C'est surtout à la culture de la vigne que se livrent les Européens et les immigrants venus d'Algérie. La superficie des terrains plantés s'élevait à 250 hectares en 1884, à 2,140 en 1886, à 4,000 en 1889 et à 5,200 en 1890. La production est encore insignifiante [1], la vigne ne produisant guère qu'après la 3e ou la 4e année, suivant les terrains. Si le phylloxera ne détruit pas les espérances des cultivateurs, la Tunisie deviendra avec l'Algérie un des celliers de l'Europe ; car les terres propres à la culture de la vigne, dans les meilleures conditions d'économie, ne manquent pas en Tunisie. « Partout, dit M. Gastine,

1. En 1889. . . . . 32,600 hectolitres.
En 1890. . . . . 70,000 —

chargé d'une mission dans la Régence, la charrue peut être employée, tant pour la préparation des terres, le défonçage, que pour la culture proprement dite. Les terres en coteaux offrent des pentes douces, développées dans de longues vallées larges et ouvertes ; elles équivalent comme facilité de travail aux terres de plaine. C'est donc à bon droit que l'on dit que la Tunisie offrait un milieu presque partout favorable à la création des vignobles. Jusqu'ici la colonisation s'est portée sur les sols défrichés, qui permettaient à moins de frais l'établissement des plantations, mais dans les parties boisées de lentisques ou parsemées de jujubiers sauvages, que de belles positions à prendre au prix d'un surcroît d'efforts ! Or, le défrichement de ces dernières terres est infiniment moins coûteux que celui de bien des coteaux péniblement mis en valeur en Algérie. Le lentisque et même le jujubier sont, d'autre part, des obstacles faibles, si on les compare au palmier nain des terres si fertiles de l'Oranais. » La culture des céréales, blé, orge, avoine, maïs, beaucoup moins rémunératrice, est laissée aux indigènes ; avec des fumures plus abondantes et de meilleurs instruments de labour, les terres emblavées pourraient produire facilement 20 hectolitres à l'hectare. Elles occupaient, en 1890, une superficie de plus d'un million d'hectares, le sixième environ des terres cultivées. La culture maraîchère, à laquelle se livrent principalement les Maltais, près de la côte et des grands centres, est en progrès. D'immenses champs d'oliviers, donnant une huile excellente, s'étendent dans la plaine du Sahel ; avec de meilleurs procédés de fabrication, les huiles de Tunisie pourront rivaliser avec les huiles de Provence et d'Italie. Des capitalistes marseillais ont déjà installé des huileries à Sousse ; d'autres ne manqueront pas de suivre cet exemple. Lorsque la culture des arbres fruitiers sera mieux comprise, la Tunisie exportera des oranges, des citrons, des grenades, des figues, etc.

Les plateaux tunisiens se prêtent admirablement à l'élevage

du mouton en grand[1]; actuellement une société anglaise y exploite l'alfa, sur une étendue de plus d'un millier d'hectares.

Dans les oasis du Sahara, le *Nefzaoua,* le *Djérid* et le *Souf,* l'*Aarad,* on cultive le palmier-dattier; celles du Djérid possèdent les plus belles palmeraies de toute la région; elles n'ont pas moins d'un million de palmiers produisant les dattes les plus exquises et les plus savoureuses. Des sondages opérés dans le Sahara tunisien ont révélé l'existence d'une nappe d'eau souterraine dans le sous-sol; amener à la surface ces eaux, qui se perdent inutilement, c'est augmenter le domaine cultivé des oasis.

Les forêts sont relativement plus nombreuses en Tunisie qu'en Algérie; elles s'étendent surtout entre la Medjerda et la mer, dans les massifs montagneux des Kroumirs et des Mogods. Le chêne-liège est l'arbre le plus communément répandu.

L'industrie de l'élevage est encore dans l'enfance. On ne cherche pas, par un heureux choix dans les animaux reproducteurs, à améliorer les races indigènes qui ont dégénéré. M. de Lesseps a établi dans les oasis du Sud des fermes autruchières sur le modèle des autrucheries du Cap.

Les richesses minérales de la Régence sont encore peu exploitées; des compagnies françaises ont obtenu, en 1884, la concession d'importants gisements de minerai de fer qu'on extrait du pays des Kroumirs. On exploite aussi de beaux marbres jaunes et rouges — c'est le marbre numidique si recherché du temps des Romains — et des marbres d'un beau vert.

L'industrie est encore peu développée et travaille surtout

1. Cheptel de la Tunisie en 1890 :

Chevaux	31,185	Moutons.	761,994
Anes et mulets . . .	79,740	Chèvres.	427,450
Bœufs	156,553	Chameaux.	86,617

à la fabrication des articles pour la consommation locale : Kairouan produit des tapis qui ne le cèdent pas en éclat à ceux de Smyrne ou de Caramanie ; Djerba et Tozeur fabriquent des burnous, des haiks et des gandouras ; Tunis et Kairouan, des tissus de soie, des broderies d'or et d'argent, des bijoux ciselés avec art, de belles armes et des parfums ; Kairouan, des ouvrages de cuir et des objets de sellerie ; dans les îles, des poteries communes.

L'industrie de la pêche procure d'importants revenus ; les côtes de la Régence sont très poissonneuses et fournissent du corail, des éponges, des pourpres. Les îles Kerkenna possèdent de grandes pêcheries de thons et de sardines ; une compagnie marseillaise retire du lac de Bizerte environ 350,000 kilogr. de poisson. Nous devons signaler l'installation récente sur les côtes tunisiennes, principalement à Tabarka, par les soins de la *Société de géographie commerciale de Paris*, de 7 ou 8 familles de pêcheurs bretons.

Les Européens n'ont fondé en Tunisie qu'un petit nombre d'établissements industriels : la Régence est avant tout une colonie agricole ; c'est surtout vers la culture de la vigne que se sont portés les capitaux. Quelques industriels français ont cependant établi des *minoteries* et des *huileries*. Il serait aisé de créer, comme en Algérie, des tanneries, des fabriques de bouchons et de pâtes alimentaires.

En un mot, l'agriculture tient la plus grande place dans la vie économique de la Tunisie. Son sol riche en promesses ne donne encore, il est vrai, que de faibles rendements, mais de tous côtés, surtout dans le Sahel et au Sahara, on explore, on défriche, on plante, et bientôt la Tunisie qui, à superficie égale, a plus de bonnes terres que sa voisine de l'ouest, reverra une partie de sa prospérité d'autrefois. Nous n'y avons pas à lutter, comme en Algérie, au début de la conquête, contre un climat malsain et une race belliqueuse et fanatique, toujours prête à courir aux armes. En Tunisie, nous sommes en pré-

sence d'une population douce et pacifique, se livrant à la culture et à l'élevage du bétail.

Institutions de crédit. — Mais la mise en valeur des richesses du sol et du sous-sol de la Régence dépend, en grande partie, de l'établissement de banques et de sociétés de crédit. Les colons pourront ainsi se procurer l'argent nécessaire à de bonnes conditions. Il n'y a actuellement que trois sociétés de crédit à Tunis : la banque de Tunisie, une succursale de la Compagnie algérienne et le Crédit foncier de Tunisie. Dès leur fondation, le taux de l'argent, que les usuriers indigènes maintenaient à des prix fort élevés, a considérablement baissé ; le taux de l'escompte perçu par la banque de Tunis, qui concentre presque toutes les affaires, est d'environ 7 p. 100, et celui des prêts hypothécaires, de 8 à 9 p. 100. Les effets de commerce étaient escomptés, en 1879, à raison de 12 p. 100, et les usuriers juifs ne consentaient à des avances sur immeubles qu'à raison de 20 à 40 p. 100.

Mouvement commercial. — Avant l'occupation française, le commerce général de la Régence ne dépassait pas 26 millions de francs ; il s'est élevé à 32 millions en 1882, à 46 en 1885, à près de 48 en 1889 et à 59,734,000 fr. en 1890. La France a la plus grande part dans ces échanges qui se font principalement par Marseille ; nous faisons avec la Tunisie pour un peu plus de 37 millions de francs d'affaires, sur lesquels la valeur des produits français vendus est de 21 millions 229,000 fr. La France importe en Tunisie des peaux préparées (1,988,000 fr.), des vêtements (1,503,000 fr.), du sucre (900,000 fr.), des soies (745,000 fr.), des outils et machines (718,000 fr.), des tissus et rubans (700,000 fr.), des vins (400,000 fr.). La Tunisie nous donne en échange des huiles d'olive (1,779,000 fr.), des laines (1,517,000 fr.), des éponges (1,274,000 fr.), des peaux brutes (954,000 fr.), des joncs et roseaux (1,142,000 fr.), des légumes secs (540,000 fr.), des moutons, etc. Au second rang vient l'Italie

qui achète des céréales, des huiles, des peaux de bœuf, des fruits, etc., et qui vend des tissus de coton, des marbres, etc. La valeur de ces échanges, qui était de près de 13 millions et demi de francs avant 1888, a diminué de plus de moitié depuis que les nouveaux tarifs douaniers sont en vigueur; elle n'est plus que de 5,719,800 fr. L'Angleterre (5,389,000 fr.) tire de la Régence de l'alfa et des huiles, et expédie des tissus de laine et du charbon de terre. Le commerce de l'Algérie avec la Tunisie est à peine supérieur à 9 millions de francs; le mouvement d'échanges avec Malte représente une valeur supérieure à 7 millions de francs[1]. L'Autriche-Hongrie fait avec la Tunisie pour environ 900,000 fr. d'affaires (859,140 fr. à l'importation et 37,680 fr. à l'exportation); le commerce avec la Russie est à peine de 234,000 fr., dont 684 fr. à l'exportation.

Tarif douanier. — Les capitaux engagés depuis quelques années dans les exploitations agricoles, les constructions de routes et chemins de fer, l'arrivée de nouveaux colons, tout fait prévoir que le commerce de la Tunisie va suivre une progression continue et qu'il atteindra, avant peu, 100 millions de francs, surtout avec les modifications apportées au régime douanier de la Régence par un décret de juillet 1890, et réclamées depuis cinq ans par nos commerçants. Par des traités signés avant 1881, le bey avait accordé le traitement de la nation la plus favorisée aux provenances de la France, de l'Espagne, de la Belgique, de l'Autriche, de l'Angleterre et de l'Italie. En vertu de ces traités, nos marchandises acquittaient, comme celles des pays ci-dessus, un droit de 8 p. 100 à la valeur. N'est-il pas de toute évidence que la

1. Principaux produits exportés (en milliers de francs) :

Blés	9,400	Tan	1,700
Orges	5,800	Légumes secs. .	1,200
Huile d'olive . .	4,800	Bestiaux	1,100
Alfa	2,000		

France, qui a garanti la dette tunisienne, qui trace des routes, qui creuse des ports, qui défriche et cultive, doit avoir, dans le commerce de la Régence, une situation exceptionnelle et privilégiée ? D'un autre côté, les produits tunisiens étaient soumis dans nos ports au tarif général, ce qui en augmentait considérablement la valeur et en restreignait la vente. Le décret de 1890 admet en franchise, à leur entrée en France, les céréales en grains, les huiles d'olives, le bétail, la volaille d'origine et de provenance tunisiennes. Les vins de la Régence payent, à leur entrée, un droit de 0 fr. 60 c. par hectolitre, quand leur degré alcoolique ne dépasse pas 11°,9 ; ceux dont le titre est supérieur acquittent une taxe supplémentaire de 0 fr. 70 c. par degré.

Mouvement de la navigation. — Le mouvement maritime de la Régence dépasse 1 million et demi de tonnes. La part du pavillon italien était, il y a quelques années, un peu plus élevée que celle du pavillon français. En 1890, il est entré dans les ports tunisiens 1,209 navires français jaugeant 893,891 tonnes. La marine italienne compte 1,612 navires d'une capacité de 592,062 tonnes, et la marine anglaise 153 navires jaugeant 84,178 tonnes. *Gabès, Sousse, Sfax,* la *Goulette, Tunis* et *Bizerte* sont les ports les plus actifs. Des améliorations ont été réalisées dans l'installation et l'outillage de ces ports ; les rades de Sfax, de la Goulette et de Bizerte ont été mieux aménagées ; Tunis pourra recevoir des navires d'un plus fort tonnage, lorsque les travaux en cours d'exécution seront terminés ; des phares ont été établis sur plusieurs points de la côte.

Voies de communication. — Le manque de voies de communication nuit beaucoup au développement du commerce de la Tunisie. Il n'y avait, en janvier 1887, que 221 kilomètres de routes ; 400 kilomètres ont été depuis livrés à la circulation ; le développement total dépasse donc 600 kilomètres. On ne compte que 350 kilomètres de chemin de fer dans la Régence ; la ligne la plus importante est celle qui, remontant

la Medjerda, unit Tunis à Constantine par Soukarras ; un chemin de fer Decauville va de Sousse à Kairouan. Un grand nombre de lignes sont en projet ; une des plus importantes, parmi celles qui contribueront à asseoir définitivement notre domination et qui transformeront l'aspect du pays, reliera Gabès à Soukarras par Tebessa et Gafsa. Tunis est relié à Marseille par les services de la Compagnie transatlantique, qui a établi trois départs par semaine.

Monnaies. Poids et mesures. — Les monnaies suivantes ont cours dans la Régence :

Or.	Boukhemsa	3f,25c
	Bouachera	6 ,50
	Acherin	16 ,25
	Boukhemsim	32 ,50
	Boumiat	65
Argent.	Pièce de 2 piastres	1 ,24
	— de 5 piastres	3 ,10
	— de 10 piastres	6 ,20

Les poids et mesures en usage sont :

Cantaro		50 kilogr.
Rotel.	Pour les viandes et huiles	568 gr.
	Pour les légumes	639
	Pour les métaux	506,88
Meter		24 ou 20 litres.
Dara endazeh		0m,673

Le système français des monnaies, des poids et mesures est actuellement en vigueur en Tunisie.

Chapitre III. — ITALIE

Progrès de l'Italie. — L'Italie, située au centre de la Méditerranée, a fait de grands progrès au point de vue économique, depuis qu'elle a conquis son unité politique. Tout en

développant ses cultures, elle n'a pas négligé les grandes industries modernes ; elle s'est mise plus directement en communication avec la France, l'Autriche et l'Allemagne par les voies ferrées établies à travers les Alpes. Les produits de l'Allemagne occidentale et de l'Angleterre, à destination de l'Orient, empruntent ses grandes lignes internationales pour atteindre les ports italiens. La flotte marchande est presque l'égale de la nôtre pour le tonnage ; de puissantes compagnies de transports transatlantiques rattachent la Péninsule à l'Amérique, vers laquelle se dirigent des flots d'émigrants, et à l'Extrême-Orient. A peine parvenue au rang de grande puissance, l'Italie a voulu se donner la satisfaction d'avoir des colonies ; elle est maîtresse de Massouah, sur la mer Rouge, et aspire à placer sous son protectorat la région de l'Abyssinie.

État de l'agriculture. — C'est beaucoup entreprendre à la fois, et il est à craindre que ces conquêtes en Afrique n'absorbent des capitaux qui trouveraient, en Italie même, un emploi plus fructueux. Malgré sa merveilleuse fertilité, la Péninsule est arriérée au point de vue agricole ; les campagnes, même les plus riches pour les produits du sol, comme la Lombardie, ont un aspect misérable ; des maisons en ruine ou délabrées servent souvent de demeure aux paysans. Cet état de misère augmente encore dans les régions du centre et du sud, où les habitants ne se nourrissent que de maïs en pain ou en bouillie (*polenta*) et de châtaignes. C'est que la population agricole est formée, pour les quatre cinquièmes, de métayers, et que la grande majorité des propriétaires italiens vivent de leurs revenus à la ville, loin de leurs terres ; c'est une des coutumes les plus dangereuses pour l'avenir social de l'Italie. Sans parler de l'exportation de capitaux qui en est la conséquence, ce régime est funeste à la propriété à un double point de vue : le propriétaire qui ne vit pas sur son domaine ne s'y intéresse pas ; il le considère comme un capital dont il doit toucher les intérêts, et ne s'occupe pas de ces mille amé-

liorations qui augmentent insensiblement la valeur du sol. Il est tenu ensuite d'avoir un agent pour veiller à la sauvegarde et à la régularité de ses revenus. Les populations qui vivent et travaillent aux champs, voient dans ces agents d'affaires des exploiteurs, et dans les propriétaires, des jouisseurs qui s'enrichissent de leurs sueurs. Les conséquences de ce régime se font cruellement sentir aujourd'hui ; le paysan italien est réellement misérable.

Le petit propriétaire ne se trouve pas dans une situation meilleure que les ouvriers agricoles ; ceux des régions montagneuses principalement mourraient de faim, s'ils n'avaient recours à l'émigration temporaire dans les plaines, où ils travaillent comme ouvriers nomades, ou dans les villes et à l'étranger, où ils se livent à différents métiers. La misère fournit de nombreuses recrues à l'émigration, qui a pris les proportions d'un véritable exode, depuis quelques années[1] : sur 100 émigrants 64 appartiennent aux populations des campagnes.

Pour arriver à donner à la propriété foncière la situation à laquelle elle peut prétendre, de nombreuses réformes sont à accomplir : introduction des instruments de culture perfectionnés, extension des irrigations, reboisement, augmentation et amélioration du bétail, et surtout adoption d'un système de culture rationnel, c'est-à-dire adapté aux nou-

1. Émigration italienne de 1877 à 1888 :

	ÉMIGRATION			ÉMIGRATION	
	permanente.	périodique ou temporaire.		permanente.	périodique ou temporaire.
1877. . .	21,087	78,126	1884. . .	58,049	88,968
1878. . .	78,535	77,733	1885. . .	77,029	80,164
1879. . .	40,824	79,007	1886. . .	85,355	82,474
1880. . .	37,934	81,967	1887. . .	127,748	87,917
1881. . .	41,607	94,225	1888. . .	195,993	94,743
1882. . .	65,748	98,814	1890. . .	217,244	»
1883. . .	68,416	100,685	1891. . .	294,206	»

velles conditions de l'agriculture européenne par une spécialisation des produits dans les milieux qui leur conviennent, et dans cette voie, les efforts semblent devoir être dirigés vers les cultures arborescentes : vigne, oliviers, orangers, mûriers, etc. Des avances considérables d'argent sont nécessaires pour entreprendre cette rénovation foncière ; on les évalue de 2 à 3 milliards.

Un autre mal dont souffre l'agriculture italienne, c'est le manque de capitaux chez les petits propriétaires ; la plupart empruntent à des taux excessifs, non en vue d'améliorer le sol, mais le plus souvent pour couvrir le déficit d'une mauvaise année, pour acheter les instruments de travail les plus rudimentaires, en un mot, pour sortir d'une situation difficile. Enfin, les impôts qui frappent la propriété rurale sont plus lourds qu'en aucun autre pays du monde ; ils s'élèvent à peu près au tiers du revenu, non compris les charges hypothécaires, c'est-à-dire à trois fois ce qu'ils sont en France.

Principales cultures. — Au premier rang des productions de l'Italie, il faut placer les *céréales*, les *vins* et les *huiles*. Sur une superficie de 23 millions d'hectares, formant le domaine cultivé, la moitié est en terres de labour produisant, année moyenne, 110 à 120 millions d'hectolitres d'une valeur d'un milliard et demi de francs [1]. La récolte du *froment*, qui varie de 40 à 48 millions d'hectolitres, est insuffisante pour les besoins de l'alimentation. On estime surtout les marques de *Naples* et de *Barletta*.

Le *maïs*, cultivé un peu partout, occupe surtout de grandes étendues dans les provinces de *Lombardie* et de *Toscane*, où il est, sous forme de bouillie de farine, le fond même de la

1. Production des céréales en 1890 :

	HECTOLITRES.		HECTOLITRES.
Blé	47,207,000	Avoine	5,698,000
Maïs.	28,148,000	Seigle et orge . . .	4,209,000
Riz	7,920,000		

nourriture des paysans. Avec une production de 28 à 33 millions d'hectolitres, l'Italie se place au second rang en Europe pour cette céréale, après l'Autriche-Hongrie.

Les lagunes de l'embouchure du Pô ont été transformées en rizières; les Italiens excellent, comme les Chinois, à donner à cette plante la quantité d'eau qui lui est nécessaire sans la dépasser. L'Italie est l'État de l'Europe qui produit le plus de riz.

Les autres céréales, seigle, orge, avoine, ne donnent que des rendements médiocres.

De 1870 à 1874, la superficie cultivée en vignes était évaluée à 1,926,832 hectares; elle s'élevait à 3,095,293 hectares, en 1882, et à 3,166,718 hectares, en 1883. Le progrès, comme on le voit, a été considérable; c'est que cette plante trouve, dans la Péninsule, des conditions climatériques qui se rencontrent rarement ailleurs: pas de gelées tardives qui détruisent, en quelques heures, toutes les espérances des vignerons, étés secs, chaleur uniforme et continue. Le gouvernement a d'ailleurs contribué à accélérer les progrès de la viticulture italienne: 5 écoles spéciales ont été fondées dans ce but, et près de 8 millions ont été dépensés pour combattre le phylloxera et les autres maladies de la vigne (oïdium, mildew, peronospora, etc.).

La production des vins a été constamment en progrès, de 1870 à 1880; depuis, elle varie de 20 à 38 millions d'hectolitres, comme le montre le diagramme ci-contre. Si l'on en excepte quelques vins de liqueur, récoltés principalement en Sicile et dans le Napolitain, *Marsala, Syracuse, Moscatel, Zucco, lacryma-Christi,* etc., la plupart des crus de la Péninsule sont de qualité médiocre. Les vins rouges les plus estimés de la Toscane (le chianti), du Piémont (le barolo et le vin d'Asti), de la province de Rome (Genzano) et de la Vénétie (le val Policella), du Napolitain (vins de Capri et de Falerne) ne valent pas nos crus de second et de troisième ordre, et ne

pourront jamais lutter avec nos bourgognes et nos bordeaux. Sauf en Sicile, dans le Piémont, la Toscane et la Vénétie, où les vins sont faits d'après les méthodes françaises, les viticulteurs italiens ne savent pas traiter la vendange ; leurs vins,

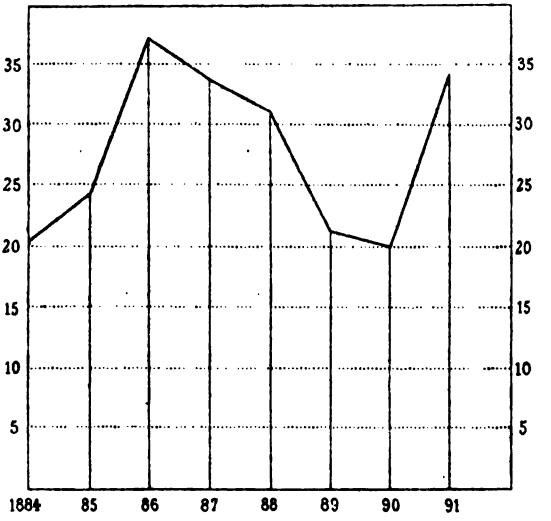

Production des Vins.

épais, colorés, mais riches en alcool, sont d'une conservation difficile et se vendent à bas prix. Ils étaient, avant la dénonciation du traité de 1881, achetés en grande partie par des négociants français, qui les employaient pour les coupages [1].

1. Tableau des exportations des vins d'Italie et des importations :

	IMPORTATION.		EXPORTATION.	
	Hectolitres.	Centaines de bouteilles.	Hectolitres.	Centaines de bouteilles.
	—	—	—	—
1886	253,367	3,312	2,330,969	22,792
1887	132,520	3,593	3,582,104	20,980
1888	37,233	1,782	1,802,020	26,962
1889	14,350	1,394	1,408,977	29,591
1890	14,480	2,285	904,327	31,451

Ils n'acquittaient qu'un droit de 6 fr. à leur entrée en France; aussi les exportations des vins d'Italie chez nous avaient-elles progressé d'une façon considérable : elles se chiffraient par 34,734,000 fr., en 1882; 80,277,000 fr., en 1883; 90,300,000 francs, en 1884 et 80,700,000 fr., en 1886. Depuis qu'ils sont soumis au droit de 18 fr. 75 c., fixé par le tarif général, les vins d'Italie n'entrent qu'en très petite quantité (19,800 hect., en 1890 contre 2,700,000, en 1887).

Ce qui éloigne aussi nos meilleurs vins de la Péninsule, ce sont les droits exagérés dont ils sont frappés par le tarif promulgué en février 1888 : les vins en bouteille supportent une taxe de 200 fr. par 100 bouteilles; les vins en fût, un droit de 90 fr. par hectolitre.

Le climat de l'Italie est également favorable à la culture de l'olivier. Les *olivettes,* ou champs plantés d'oliviers, se sont considérablement développées depuis 20 ans : elles couvrent une superficie de 928,900 hectares ; cependant la production de l'huile a un peu diminué, à cause des ravages de la *mosca olearia ;* aussi l'exportation se trouve-t-elle réduite dans de fortes proportions : de 684,000 quintaux métriques, en 1886, elle tombe à 378,000, en 1890. C'est le Midi, la *Sicile* et le *Napolitain,* qui fournit la plus grande partie des 2 à 3 millions d'hectolitres d'huile auxquels on estime la récolte[1], mais c'est dans le Nord, *Toscane* et *Piémont,* qu'on fabrique la meilleure huile; celle de *Lucques* fait prime sur les marchés d'Europe et du Nouveau-Monde.

Par la variété de son climat, l'Italie est un des États de l'Europe les plus favorisés pour la production des plantes industrielles; mais le faible développement de son industrie est un obstacle à l'extension de ces cultures.

---

1. Production de l'huile d'olive :

De 1879 à 1888.	3,390,000	hectolitres (en moyenne).
1888.	2,989,000	—
1889.	1,540,000	—
1890.	2,647,000	—

La *Sicile,* la *Pouille,* la *Calabre,* la *Sardaigne,* cultivent le cotonnier; les produits qu'ils donnent peuvent rivaliser avec ceux de l'Amérique. Le lin et le chanvre occupent de grandes étendues dans le Nord, *Piémont, Lombardie, Vénétie* (120,000 hectares environ). La production est estimée, en moyenne, à 853,000 quintaux métriques pour le chanvre et à 198,000 quintaux métriques pour le lin. La filasse de lin et de chanvre, recherchée pour sa blancheur et sa finesse, est presque entièrement exportée en France et en Angleterre.

La culture du tabac, limitée par les restrictions du monopole, est insuffisante pour les besoins de la consommation[1]. Celle de la betterave, qui rend jusqu'à 50,000 kilogr. par hectare dans les plaines d'alluvion de la Lombardie, est en progrès. Le mûrier est très répandu dans la vallée du Pô et, en général, dans toute la Péninsule, qui tient le premier rang en Europe et le second dans le monde, après la Chine, pour la production des soies grèges et des cocons[2]. Malgré les maladies des vers à soie, la sériciculture est une des industries agricoles les plus prospères de l'Italie : la Lombardie à elle seule fournit 15 à 16 millions de kilogrammes de cocons, deux fois autant que la France; la production de la Vénétie est presque égale à la nôtre, 8 à 9 millions de kilogrammes. La production totale a été, en 1890, de 40,774,410 kilogr.[3].

Les progrès de l'industrie ont tué ici, comme ailleurs, la culture des plantes tinctoriales, safran et garance. Dans un

1. Tabac. Nombre d'hectares cultivés : 1,621 produisant 1,757,699 kilogr. (*Year Book,* 1892).

2. Production de la soie dans le monde d'après le *London and China Telegraph :*

	MOYENNE. 1882-1889.	1874.		MOYENNE. 1882-1889.	1874.
	Kilogr.	Kilogr.		Kilogr.	Kilogr.
Italie . .	3,167,850	2,860,000	Chine . .	3,420,700	3,680,000
France. .	617,500	731,000	Japon . .	1,640,000	550,000
Levant. .	648,750	940,000	Bengale .	245,000	425,000

3. Production des cocons :

1888	43,899,443 kilogr.
1889	34,332,291 —
1890	40,774,410 —

pays viticole comme l'Italie, le houblon sera toujours une culture secondaire. Il faut mentionner encore parmi les cultures industrielles : les *réglisses* de Calabre et de Sicile, le *sumac* de Sicile, substance employée par les tanneurs et les teinturiers; l'*anis* de la Pouille et des Romagnes, recherché par les distillateurs de France et de Hollande, la *manne,* substance pharmaceutique qu'on retire surtout de la Sicile et de la Calabre, et enfin les *fleurs,* qu'on cultive surtout pour les parfums, dans la province de Gênes.

Arbres fruitiers. Forêts. — L'Italie cultive les fruits des climats frais et tempérés, châtaignier, noyer, pommier, poirier, etc., dans le nord et le centre, et ceux de la zone tropicale, figuier, grenadier, jujubier, limonier, citronnier, etc. ; dans la partie méridionale et surtourt sur le littoral de la Méditerranée. Les orangers, citronniers et leurs variétés forment en *Sicile,* dans le *Napolitain* et en *Sardaigne,* de véritables forêts[1], le dattier donne des fruits en Sicile. Ces cultures arborescentes, que favorisent le sol et le climat enchanteur de l'Italie ont fait, depuis que les voies ferrées permettent d'en exporter facilement les produits, de grands progrès. C'est l'Angleterre et l'Allemagne qui consomment la plus grande partie de cette récolte des fruits, dont l'exportation est estimée annuellement à une cinquantaine de millions de francs.

Les forêts ne représentent, en Italie, que 12 p. 100 de la superficie totale. Elles donnent un revenu annuel de 90 millions de francs environ.

Élevage du bétail et pêche. — Les plus belles prairies naturelles s'étendent dans la vallée du Pô où courent, par un système de canaux savamment combiné, des eaux abondantes et

1. Production des oranges, citrons et leurs variétés :

	CENTAINES DE FRUITS.
1888.	36,503,000
1889.	30,081,000
1890.	28,199,000

fraîches ; les prairies artificielles, consistant principalement en luzernières qui donnent 5 à 6 belles coupes par an, fournissent un appoint considérable pour la nourriture du bétail. L'Italie péninsulaire, avec son climat sec et aride, son sol tourmenté, n'a que peu de pâturages ; les plus estimés sont ceux des Marais Pontins, de la Campagne de Rome et de la Terre de Labour. L'industrie de l'élevage, bien qu'encore arriérée, si on la compare à celle des pays de l'Europe centrale et septentrionale, a fait, depuis 1870, de réels progrès : les races ont été améliorées par l'introduction d'animaux reproducteurs tirés de la Suisse et de l'Angleterre ; le nombre de têtes de bétail a considérablement augmenté.

La distribution géographique du bétail est déterminée par la nature même des pâturages : aux grasses prairies du Nord, le gros bétail, bœuf, cheval, mulet ; dans les pacages de la péninsule, le petit bétail.

Les bœufs et vaches (5 millions) les plus estimés sont nourris dans les herbages du Piémont, de la Lombardie ; dans la Campagne de Rome, on élève des buffles demi-sauvages. Les meilleurs chevaux (700,000) sont ceux de la Calabre, de la Terre de Labour et de la Sardaigne ; ils se distinguent par leur sobriété et leur endurance. Les ânes et les mulets (900,000) sont aussi nombreux dans les provinces montagneuses du centre et du sud. Les moutons (7 millions) qui fournissent la meilleure laine sont élevés dans les plateaux des Abruzzes et en Sicile. Comme tous les pays montagneux, l'Italie possède beaucoup de chèvres (2 millions).

Les côtes d'Italie sont très poissonneuses. Le poisson abonde surtout dans le *mare piccolo* de Tarente ; « on y recueille plus de 150 espèces de crustacés et de mollusques ; langoustes, crabes, écrevisses, moules y foisonnent : ce sont les *frutti di mare*[1] ». Plus de 400 bateaux de pêche vont à la recher-

1. Marcel Dubois, *Géographie économique de l'Europe.*

che du corail et des éponges sur les côtes de Naples, de la Sicile, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Tripolitaine. Grâce à des essais de pisciculture qui ont parfaitement réussi, la lagune de Comachio est un des étangs les plus poissonneux du monde. On évaluait, en 1890, à 19,378 le nombre des bateaux pêcheurs, montés par 57,355 marins. Le produit de la pêche du poisson est estimé à 14 millions de francs, non compris la valeur du thon capturé, qui est de 1,946,000 fr.

Au point de vue agricole, l'Italie est une terre de contrastes : le sol est fécond, mais le paysan y est généralement misérable ; la terre se couvre partout où elle est cultivée de riches moissons ; malheureusement, toutes les parties fertiles du territoire ne sont pas encore cultivées. Il reste encore à conquérir de grandes étendues marécageuses et malsaines, comme les Maremmes, les Marais Pontins, la Campagne de Rome, où de grands travaux d'assainissement, de dessèchement et de mise en valeur ont été entrepris avec succès.

Sans doute, les capitaux font défaut au petit cultivateur ; mais la science agricole lui manque davantage ; les procédés, depuis longtemps appliqués ailleurs avec succès, sont à peine soupçonnés par lui ; de là la grande différence que tout observateur constate entre l'aptitude naturelle du sol et les résultats obtenus[1].

Industrie extractive. — L'Italie manque de combustible minéral ; le charbon, qui est à notre époque de vapeur, de gaz et de machines, l'aliment essentiel de l'industrie moderne, et aussi le nerf de la guerre, lui fait à peu près absolument défaut ; elle extrait de la Vénétie, de la Toscane et des Cala-

1. Valeur de la production agricole :

	MILLIONS DE FRANCS.
Céréales, vins, fruits, plantes industrielles, etc.	3,400
Animaux domestiques, laines, cocons, etc.	1,180
Produit des forêts	90
	4,670

bres, près de 390,000 tonnes de *lignite* et d'*anthracite;* c'est à peine les deux cinquièmes de ce que consomment ses usines.

Malgré l'abondance et la richesse des autres métaux, l'Italie est, pour l'industrie métallurgique, dans un état d'infériorité marquée par rapport à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la France, et même à l'Espagne. C'est à l'étranger qu'elle vend la plus grande partie du minerai qu'elle extrait.

L'île d'Elbe fournit en abondance du *minerai de fer* d'excellente qualité, exploité déjà par les Étrusques et les Phéniciens. De *Calamita,* un des principaux gisements de l'île, on tire la *pierre d'aimant* ou calamite. La Sardaigne possède un riche dépôt de minerai à *Iglésias.* Ces deux centres d'extraction pourraient aisément fournir 3 millions de tonnes de minerai par an. On en tire à peine 300,000 tonnes.

Les mines de *zinc,* exploitées à Auronzo, près de Bellune, donnent annuellement 100,000 tonnes de minerai. La plus grande partie du *plomb argentifère* (41,000 t.) vient de la Sardaigne (Iglésias) et du val d'Aoste. Le *cuivre* (20,000 à 30,000 t.), qu'on extrait de la Toscane (monte Catini), de la Vénétie (Agordo) et de la Lombardie (Secco), est acheté par les maîtres de forges de Swansea (Angleterre). On exploite encore du *mercure,* du *manganèse,* du *nickel,* de l'*étain,* de l'*antimoine,* mais en petite quantité.

Le soufre est une des richesses minérales importantes de la Péninsule ; il est surtout abondant dans la région de l'*Etna,* en Sicile, et près du *Vésuve,* dans le Napolitain. La Sicile en extrait dans les soufrières de Girgenti, de Catane, etc., environ 400,000 tonnes, valant près de 30 millions de francs[1].

L'Italie possède les plus admirables variétés de marbre statuaire. *Massa* et *Carrare,* dans la Toscane, sont les centres de cette exploitation. Carrare est non seulement un centre

1. Production du soufre, en cantars (13 pour une tonne) :

1890.	4,499,479
1891.	3,817,053

d'extraction de marbre, mais surtout un atelier où des marbriers mettent en œuvre les produits des carrières qu'ils transforment en statues, antiques et modernes, en chambranles, panneaux, cheminées de luxe et en autres objets d'art qu'on exporte en Europe et dans le Nouveau-Monde. Près de 20,000 ouvriers sont occupés dans les carrières de marbre ; on évalue à 25 millions de francs environ la valeur du marbre extrait.

Industrie métallurgique. — Jusqu'à ces dernières années, c'est à l'étranger, à la France, à l'Allemagne et à l'Angleterre, que l'Italie achetait la plus grande partie du fer et de l'acier ; mais le Gouvernement a puissamment encouragé l'industrie métallurgique, et de grands établissements, pourvus de toutes les inventions modernes, ont été créés récemment. *Castellamare* a une fabrique de canons Armstrong ; dans les belles usines de *Saint-Pierre-d'Arena,* près de Gênes, on fabrique tout le matériel de chemins de fer, locomotives, rails, etc., et des machines pour l'industrie et pour navires. Les grands chantiers de constructions navales se rattachent à l'industrie métallurgique, depuis que le bois y joue un rôle de plus en plus effacé. A *Sestri,* près de Gênes, à la *Spezzia,* à *Venise,* se trouvent les plus grands chantiers de construction de la marine de guerre. *Milan* et *Brescia,* dans des établissements plus modestes, font de la quincaillerie et de la chaudronnerie.

Le fer, l'acier et le cuivre, qui sont travaillés dans tous ces ateliers, sont fournis par des forges et des fonderies de création récente. *Pouzzoles,* dans le golfe de Baïa, qui réunit plusieurs industries métallurgiques, est un petit Creuzot ; mais *Terni,* dans l'Ombrie, paraît être, pour le moment, l'établissement métallurgique le plus actif de la péninsule ; de belles chutes d'eau font mouvoir un grand nombre de forges et d'ateliers. *Piombino,* dans l'île d'Elbe, fabrique des aciers estimés.

Industries textiles. — L'Italie naît donc à peine à la vie industrielle. Malgré les progrès accomplis aussi depuis quelques années dans la fabrication des tissus, elle sera encore pendant longtemps tributaire de l'étranger; naguère encore c'était la France qui approvisionnait, en partie, le marché italien, mais depuis la dénonciation du traité de 1881 et l'élévation des droits de douane, l'Italie est envahie par les produits allemands et autrichiens, et, malgré l'énergie et la constance qu'elle emploie à son organisation et à son outillage industriels, il lui sera difficile de lutter, sur le terrain économique, avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Les filatures du Nord, *Milan, Gênes, Biella,* filent le coton d'Amérique qui arrive par Gênes. Dans celles du Midi, Toscane et Napolitain, on travaille le coton italien. On compte un peu plus d'un million de broches.

La production de la laine indigène (10 millions de kilogr.) est insuffisante pour les besoins des manufactures. Gênes importe des laines d'Australie et d'Amérique. *Biella,* Gênes et Turin fabriquent les tissus les plus estimés. Rome a de bonnes fabriques de tapis.

L'Italie fabrique peu de tissus de lin et de chanvre. Milan, Gênes, Naples, etc., font des toiles et des cordages.

L'industrie des soieries est une des plus anciennes; très prospère aux XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles, elle occupe encore un grand nombre d'ouvriers. C'est la principale source de fortune pour les industriels du Nord, et la plus importante des industries textiles de la péninsule: l'Italie ne se place cependant qu'au sixième rang, en Europe, pour la production des soieries, après la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse. On y compte un plus grand nombre de broches (2 millions) qu'en France pour la fabrication des fils de soie; il y a bien aussi, d'après les statistiques, plus de 80,000 métiers, mais pour la plupart très primitifs; le nombre des métiers mécaniques est à peine d'un millier.

Les filatures sont surtout nombreuses à *Milan* et dans la Lombardie ; pour la fabrication des tissus, *Milan* est la rivale de Lyon. *Gênes, Turin, Bologne, Brescia, Venise, Naples,* comptent aussi quelques métiers : Gênes et Turin fabriquent de beaux velours, Venise des tapisseries de brocart renommées.

Produits de l'art industriel. — C'est surtout dans les industries de luxe et d'art et dans les industries alimentaires que l'Italie tient une place importante en Europe. Si elle ne compte pas de grands noms dans la peinture et la sculpture, on ne conteste pas cependant l'aptitude naturelle de la race pour les arts. Les ouvriers des industries d'art ont une rare habileté de main et une rapidité très grande de travail ; mais les produits qui sortent de leurs ateliers manquent, en général, de goût et d'élégance ; cette grâce, cette pureté des formes des œuvres industrielles de la Renaissance sont ignorées ou méconnues. Une agitation très sérieuse se manifeste depuis quelques années dans la péninsule pour provoquer une nouvelle renaissance des arts ; nous devons observer attentivement ce mouvement ; il intéresse au plus haut degré notre industrie artistique et notre commerce ; il peut être pour nous une menace de concurrence d'autant plus sérieuse que la main-d'œuvre est bon marché. Non seulement l'État et les provinces, mais encore les municipalités et des groupes d'industriels et de riches amateurs, ont fondé des écoles et des musées : l'enseignement spécial de l'art industriel est donné en Italie par 70 écoles environ, dont les plus importantes sont celles de Naples, de Milan, de Turin, de Venise, de Rome, de Padoue, de Côme, de Catane, etc., qui forment des céramistes, des bronziers, des orfèvres, des dessinateurs. Les produits les plus estimés des industries d'art sont : les *mosaïques* de *Florence, Venise et Rome,* les *terres cuites, majoliques* et *porcelaines* de la *Vénétie,* de la *Toscane* (Faenza) et du *Milanais,* les *vases* aux formes grecques et étrusques fabriqués à *Naples,* les *glaces, verreries* et *conterie* ou *verroterie* de *Venise* et de *Murano,*

et enfin cette *bijouterie des coraux* à laquelle travaillent des milliers d'ouvriers à *Naples*, à *Gênes*, à *Livourne* et à *Torre-del-Greco*, et dont les bracelets et colliers sont exportés jusqu'en Chine, au Japon et en Amérique.

Industries agricoles. — En ce pays agricole, les industries alimentaires sont plus actives que les précédentes. La fabrication des *pâtes* et *vermicelles* occupe des milliers d'ouvriers dans le Napolitain, et compte plus de 100 fabriques, dans la Ligurie (Gênes) et la Sicile. L'Italie travaille non seulement pour sa consommation intérieure, mais aussi pour l'exportation. Dans un pays où l'huile abonde, les *savonneries* sont nombreuses ; les plus actives sont celles de Gênes, de Florence et de Reggio. La Toscane est le principal centre pour la *fabrication des chapeaux* de paille d'Italie, parce qu'elle produit la matière première, la paille d'un blé spécial qu'on cultive dans la vallée de l'Arno. » Quant à la paille de riz, c'est un assemblage de copeaux très fins de saule blanc. On jugera l'activité de cette industrie en pensant que ses produits exportés valent plus de 20 millions par an [1] ».

Situation industrielle. — En résumé, depuis qu'elle a conquis son indépendance, l'Italie poursuit avec autant d'énergie que de constance son organisation industrielle et son émancipation économique. Son industrie nationale a pris, il est vrai, une extension considérable ; mais pour la consommation de la houille, pour la production métallurgique, fer, fonte et acier, qui sont la mesure de la puissance industrielle d'un État, pour le nombre de broches et de métiers mécaniques employés dans les industries textiles, elle tient un des derniers rangs en Europe [2].

1. Marcel Dubois, *Géographie économique de l'Europe*.

2. Production métallurgique :

	TONNES.	VALEUR.
Fer	161,000	39,000,000 fr.
Acier	23,760	
Fonte	12,290	1,220,000

Mais ce qui a nui au développement économique de l'Italie, ce n'est pas seulement comme on se plaît à le répéter, sa pauvreté en houille — l'exemple de la Suisse prouve que ce n'est pas là un obstacle insurmontable, — c'est surtout, d'un côté, ses impôts excessifs, et, de l'autre, la protection que le Gouvernement accorde à certaines industries qui n'ont aucun élément de succès.

Un autre obstacle à la production, c'est l'intérêt élevé des capitaux. « L'État absorbant le capital à mesure qu'il se forme, le loyer de ce qui reste est assez cher. Que l'on remarque seulement l'escompte qui, en Italie, est à 6 p. 100 avec celui de la Banque de France, lequel est à 3 p. 100, et ce simple fait suffira pour rendre compte de bien des difficultés que rencontrent non seulement le développement de l'industrie, mais aussi l'amélioration de l'agriculture et sa transformation par les procédés de la culture intensive. » (*Revue des Deux-Mondes,* 15 octobre 1891.)

Commerce; voies de communication. — La moyenne du commerce extérieur de l'Italie pendant cette dernière décade s'est élevée à 2,500 millions. Il a triplé depuis l'établissement de l'unité politique. La construction des voies ferrées à l'intérieur, le percement des Alpes sur plusieurs points de la frontière, Mont-Cenis, Saint-Gothard, Brenner, Sœmmering, et le développement de la marine marchande ont contribué au progrès des échanges.

Le réseau des chemins de fer est loin d'avoir le développement de celui des États de l'Europe occidentale et centrale ; il était de 11,800 kilomètres en 1888 et ne dépasse guère actuellement 13,000 kilomètres. Les mailles de ce réseau sont assez serrées dans le Piémont, la Lombardie et la Vénétie, c'est-à-dire dans les vallées du Pô et de l'Adige ; dans l'Italie péninsulaire, divisée par l'Apennin et les contreforts qu'il projette, en compartiments distincts, les communications d'une province à l'autre, sur la même mer, ou d'un versant à

ITALIE

Grandes voies internationales.

l'autre, à travers l'Apennin, sont insuffisantes. Ce manque de routes est la cause principale de la misère qui règne dans les campagnes ; les produits du sol, ne pouvant être exportés, sont consommés sur place ou vendus à vil prix, à moins qu'on ne puisse facilement les transporter sur un point de la côte, car la route de mer est encore, pour les provinces maritimes, la plus avantageuse, parce qu'elle est la plus économique.

Depuis que des tunnels ont été percés à travers les Alpes, les ports de l'Italie, sur la Méditerranée et sur la mer Adriatique, sont devenus les entrepôts des produits de l'Europe de l'ouest et du centre, à destination de l'Orient et de l'Extrême-Orient. Les marchandises qui transitaient jadis par la France arrivent aujourd'hui par le Saint-Gothard à Gênes, centre des relations entre Anvers, Brême et Hambourg au nord et Brindisi au sud. Les produits de l'Allemagne centrale et méridionale affluent par le col du Brenner, et ceux de France, par les routes de la Corniche et du Mont-Cenis. L'importance de ces grandes voies internationales a cependant un peu diminué, depuis la jonction des chemins de fer serbes et autrichiens à Salonique et à Constantinople [1].

Les communications par eau, canaux et rivières navigables, ne sont possibles que dans l'Italie septentrionale ; la péninsule, au relief tourmenté sous un climat sec, n'a que des torrents. Le Pô est la principale voie navigable ; la navigation commence à Turin ; sur l'Adige peuvent circuler, sur une longueur de 210 kilomètres à partir de l'embouchure, des bateaux d'un faible tonnage.

Ainsi, au point de vue des transports, l'Italie est très infé-

1. Trafic des voies ferrées en 1890 :

Transport des marchandises . . .	33,983,447 tonnes.
— des voyageurs	49,333,266

rieure aux grandes puissances de l'Europe. Son réseau du nord est assez ramifié, mais celui de la péninsule ne comprend que deux grandes voies qui suivent d'assez près le littoral et trois lignes transversales, de l'une à l'autre mer. Un bon système de voies navigables ne supplée pas à cette insuffisance de communications rapides.

Les importations, qui s'élevaient à 1,500 millions, en 1886 et 1887, sont descendues à 1,316 millions en 1890 ; elles comprennent la *houille* (80 millions), les *denrées coloniales* et le coton brut qu'elle ne produit pas en quantité suffisante, les *céréales* et les *bestiaux* (350 millions), les laines, le sucre, les machines, le fer en barres, des tissus de coton, de laine, de soie, des articles de Paris, etc. A l'exportation (992 millions en 1887, 891 en 1888 et 896 millions en 1890), les produits agricoles viennent au premier rang ; l'Italie exporte surtout des *vins,* du *riz,* des *huiles,* du *bétail,* des *fruits,* du *beurre* de Milan, des *fromages,* pour une valeur de 200 millions environ en 1888[1], puis du minerai de *fer,* du *soufre,* des *marbres,* du *corail,* de la *soie brute,* des *pâtes alimentaires*. Les produits manufacturés ne figurent au tableau des exportations que pour une somme inférieure à 200 millions.

La France était au premier rang parmi les nations qui entretenaient des relations actives avec l'Italie ; en 1887, nous avons importé de la péninsule pour plus de 300 millions de francs de marchandises diverses. Sur ce total, les vins en-

1. Exportation des produits agricoles en 1888 et 1890 comparée à celle de 1887

	1887.	1888.	1890.
Vin	107,463,120	54,060,000	34,364,426
Huile.	80,091,250	62,874,240	45,398,160
Oranges et citrons.	41,324,354	29,687,958	»
Riz.	18,083,240	3,164,550	2,945,550
Amandes	15,020,100	11,627,550	»
Bétail	7,439,040	6,337,500	9,096,940
Œufs	24,221,125	22,611,875	19,870,760

traient pour 89 millions, plus d'un quart, les soies pour 92, les bestiaux pour 21, les huiles d'olive pour 17, etc., c'est-à-dire que la majeure partie des importations d'Italie en France consistait surtout en produits du sol. L'Italie nous achetait surtout des articles manufacturés pour 200 millions de francs. La rupture des conventions commerciales a modifié cet état de choses, au grand profit de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Espagne, d'où nous tirons les huiles, les vins et les fruits que nous fournissait auparavant la péninsule. Les exportations de France en Italie se sont élevées, en 1889, à 143 millions de francs et les importations à 133.

Le meilleur client de l'Italie est la Grande-Bretagne qui lui demande des fruits, du vin, du soufre, du minerai, de la filasse de lin et de chanvre, des soies grèges, pour une valeur de 100 millions, et qui vend, en échange, des produits industriels, tissus, machines, navires, houille, etc., pour plus de 300 millions.

L'Autriche et l'Allemagne vendent aussi beaucoup d'articles manufacturés (84 millions pour l'Autriche et 118 pour l'Allemagne) à leur voisine, mais ne remplaceront pas la France par leurs achats. Les vins d'Italie trouveront difficilement un débouché en Allemagne, où la bière est la boisson nationale, et en Autriche-Hongrie, qui consomme aussi beaucoup de bière, et dont la production en vins suffit aux besoins de l'Empire. La Suisse (218 millions), la Russie (130) et la Belgique (73) sont ensuite les pays qui prennent la plus grande part à ce mouvement d'échanges.

Sur les marchés du Levant, l'Italie cherche aussi à se faire une place, à côté de l'Angleterre, de l'Autriche-Hongrie et de la France. Le commerce avec la Grèce, la Turquie, l'Égypte a doublé depuis une dizaine d'années. Elle a encore considérablement développé son commerce dans le Nouveau-Monde, avec les États-Unis, le Canada, le Brésil

et surtout la Plata, où débarquent chaque mois des milliers d'émigrants[1].

Le commerce intérieur est plus difficile à évaluer ; on peut en avoir une idée en prenant pour base le trafic des chemins de fer.

Si nous considérons l'ensemble du réseau, nous trouvons une diminution assez sensible du produit brut par kilomètre pour ces dernières années, tandis qu'au contraire on constate une augmentation pour l'Angleterre, la France et l'Allemagne.

	REVENU BRUT.			
	Italie.	France.	Angleterre.	Allemagne.
1886 . .	20,283	33,317	53,543	33,720
1887 . .	20,876	»	»	36,020
1888 . .	19,500	34,400	57,427	»

Marine marchande ; ports. — C'est par mer qu'arrive la plus grande partie des marchandises que la péninsule importe, et qu'elle expédie les produits vendus à l'étranger. Aussi la marine marchande italienne est une des plus importantes de l'Europe ; elle vient, pour le nombre des navires et leur tonnage, après celle de l'Allemagne et avant celle de la France. Elle avait limité jusqu'à nos jours son cercle d'action dans la Méditerranée ; elle est entrée, depuis quelques années, en relations avec les pays d'outre-mer. Le Gouvernement, pour encourager ces tentatives, vient d'accorder une prime à la

1. Tableau du commerce extérieur de l'Italie :

	EXPORTATION.	IMPORTATION.
France	160,620,000 fr.	163,806,000 fr.
Royaume-Unis	111,178,000	318,897,000
Autriche-Hongrie	83,947,000	143,914,000
Allemagne	118,572,000	140,294,000
Russie	11,258,000	119,352,000
Suisse	168,514,000	55,039,000
Canada	78,337,000	81,670,000
Péninsule des Balkans	13,829,000	37,240,000
Belgique	32,203,000	33,842,000
Amérique centrale et méridionale	46,064,000	37,234,000

grande navigation sur l'Océan et sur les côtes d'Afrique ; aussi le mouvement de la navigation dans les ports suit, depuis 10 ans, malgré les difficultés économiques que traverse l'Italie, un mouvement ascendant, comme on peut s'en assurer par le tableau ci-dessous[1]. L'augmentation est due au mouvement des vapeurs. Les voiliers, qui atteignaient, en 1890, le nombre de 178,657 avec un tonnage de 7,290,067 tonnes, n'ont débarqué ou embarqué pendant cette dernière année que 4,896,339 tonnes. Les vapeurs ont été portés, pendant cette période de 10 ans, de 50,608 à 63,795 ; les marchandises embarquées ou débarquées, qui représentaient, en 1881, 4,531,037 tonnes, ont atteint, en 1890, 9,810,239 tonnes.

Les matières lourdes et encombrantes ne manquent pas à la marine marchande italienne qui, en dehors du minerai de fer, de plomb, de cuivre, des marbres, du soufre, etc., a encore, comme fret de sortie, les vins, les huiles et le bétail ; aussi l'Italie occupe-t-elle un bon rang pour le mouvement total des ports, à l'entrée et à la sortie ; elle vient au quatrième rang avec 21,500,000 tonnes, le cabotage non compris, après l'Angleterre, la France, l'Allemagne. Les ports qui prennent la plus grande part à cette activité maritime sont : *Gênes*, la rivale de Marseille, qui a vu son tonnage augmenter

---

1. Mouvement de la navigation dans les ports italiens :

	NOMBRE de navires.	TONNAGE.	TONNES de marchandises.
	—	—	—
1881 . .	219,598	32,070,704	9,590,932
1883 . .	221,350	36,833,329	10,629,029
1887 . .	221,518	40,838,605	13,386,155
1888 . .	222,160	40,133,567	13,336,907
1889 . .	232,549	41,670,976	14,536,101
1890 . .	242,452	44,761,177	14,706,573

Effectif de la marine marchande en 1890 :

Voiliers	6,442	navires jaugeant	642,225 tonnes.
Vapeurs	279	—	182,249 —
			844,474 tonnes.

de 50 p. 100 depuis l'ouverture du Saint-Gothard[1]; *Naples*[2], qui exporte surtout les produits de ses fertiles campagnes et

---

1. *Commerce et navigation de Gênes en* 1889 :

Importations . . . . . 385,284,880 fr.
Exportations 68,154,170

Principaux articles importés :

Céréales . . .	66,148,440 fr.	Coton grège. .	77,286,990 fr.
Cafés.	13,574,610	Peaux brutes .	12,363,750
Poissons salés		Houille. . . .	31,210,770
et séchés. .	8,303,280	Fer et acier. .	8,890.290
Sucre.	6,046,380	Tissus	8,256,671

Produits exportés :

Vins	8,022,690	Fromage . . .	1,456,390
Huile d'olive .	11,156,880	Beurre	832,500

Pays de provenance et de destination :

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
Angleterre	77,488,730	7,918,480
Russie	64,871,400	228,270
Amérique { Nord .	47,169,970	4,426,480
Amérique { Sud. .	27,913,060	55,116,590
France.	18,409,430	5,695,490
Allemagne	13,351,070	1,753,580

Navigation, entrées. . .	6,289	navires jaugeant	3,312,366 tonnes.
— sorties . . .	5,887	—	3,135,823 —
			6,447,189 tonnes.
Part de la France. . . .	421	—	377,233 —
Part de l'Angleterre. . .	1,826	—	2,246,334 —

2. *Commerce et navigation de Naples en* 1890 :

Navires à vapeur	2,380	2,197,738 tonnes.
Voiliers	3,301	233,973 —
		2,431,711 tonnes.

Principaux articles d'exportation :

Vins.	5,088,000 fr.	Tartres	2,893,000 fr.
Huile d'olive. .	1,071,000	Peaux brutes. . .	560,000
Chanvre. . . .	4,154,000	Corail	4,860,000

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
1889	121,733,953 fr.	40,466,698 fr.
1890	125,114,603	29,646,111

Les importations de 1890 se répartissent ainsi qu'il suit entre les principaux pays :

Angleterre .	42,947,937 fr.	Russie . . .	6,876,262 fr.
Autriche . .	16,090,931	Turquie . .	6,668,512
France . . .	14,779,640	États-Unis .	6,019,496
Roumanie .	11,719,322	Hollande . .	2,007,325
Allemagne .	9,162,732		

trafique avec les Échelles du Levant; *Livourne,* le troisième port marchand, qui expédie surtout des vins et des fruits; *Messine,* la première place de commerce et la première ville industrielle de la Sicile; *Palerme, Catane, Brindisi, Venise*[1], etc. Le pavillon italien concourt dans ce mouvement pour 14,000,000 de tonnes. Les marchandises entrées ou sorties sous pavillon anglais représentent 4,063,000 tonnes; la France vient ensuite avec 265,147 tonnes.

Institutions de crédit. — La situation financière de l'Italie est loin d'être brillante; l'équilibre, un moment rétabli de 1882 à 1886 entre les recettes et les dépenses, a été rompu par suite des dépenses pour les armements militaires et la mise en état de défense des frontières de terre et de mer. Ces charges pèsent d'un lourd poids sur le pays, qui a déjà une dette de près de 12 milliards, et sont une des causes de la gravité de la crise dans laquelle il se débat. Aussi le crédit de l'État est-il très limité.

Le principal établissement financier de l'Italie est la *Banque nationale,* dont le siège principal est à Rome; elle a fondé des banques annexes à Turin, Milan, Gênes, Florence, Naples, Venise et Palerme, et 64 succursales.

Il existe en Italie d'autres banques d'émission, autorisées par la loi de 1869, et dont le but est de favoriser l'établisse-

1. *Commerce et navigation de Venise en* 1890 :

	IMPORTATIONS en quintaux.	EXPORTATIONS en quintaux.
1889.	11,214,959	7,910,614
1890.	12,470,956	7,982,792

Entrées. { Voiliers. . . . 1,881 / Vapeurs. . . . 1,061 } jaugeant 1 006,065 tonnes.

Commerce des principaux autres ports :

	ENTRÉES.	TONNAGE.	SORTIES.	TONNAGE.
	Navires.		Navires.	
Livourne	4,192	1,416,934	4,063	1,408,125
Messine	4,787	1,681.744	4,773	1,665,304
Palerme.	3,359	1,210,807	3,229	1,187,895

ment du crédit agricole. Mais ces banques ont cherché des bénéfices surtout en dehors de l'agriculture et fait des avances à l'industrie, où elles trouvaient un emploi plus rémunérateur de leur argent. Ces banques d'émission ont leur siège à Mantoue, Bologne, Sienne, Rome et Foggia. Une loi récente (1887) vient de régler à nouveau le fonctionnement des banques de crédit agricole, en faveur desquelles la loi établit un privilège sur les meubles et immeubles ruraux.

Monnaies ; poids et mesures. — Le système métrique a été adopté par l'Italie. La *lira* ou lire italienne égale le franc.

Chapitre IV. — AUTRICHE-HONGRIE

Situation présente. — L'Autriche-Hongrie est un État essentiellement continental ; sauf les provinces de la Galicie et du Tyrol et aussi de la Bohême, qui est cependant étroitement rattachée au Danube par de nombreuses voies ferrées, elle est comprise dans le bassin moyen du Danube, la grande route de l'Orient. Les provinces maritimes d'Istrie et de Dalmatie, sur la mer Adriatique, n'ont qu'un développement de côtes de 750 kilomètres. C'est par là que se fait la plus grande partie de son commerce sur mer. Du côté de la mer Noire et du Levant, le Danube, ouvert à la navigation internationale, est la voie d'issue des produits à destination de ces contrées. Depuis l'achèvement de la voie ferrée Belgrade-Salonique, elle a conquis un nouveau débouché. Malgré tous ces avantages et ceux qu'elle tire de la fertilité naturelle de son sol et des ressources minérales dont elle dispose, l'Autriche-Hongrie n'est pas, au point de vue économique, aussi avancée que l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Cela tient au peu de cohésion entre les diverses régions qui composent la monarchie austro-hongroise, à l'antagonisme et à la diversité des races et aux

lourdes charges léguées par un long passé de guerres malheureuses et de conquêtes.

Agriculture. Production des céréales. Plantes industrielles. — Dans son ensemble, l'Autriche-Hongrie appartient à la région des climats tempérés ; la température présente cependant des différences notables selon les régions : la plaine de Hongrie subit des températures extrêmes : le thermomètre s'élève en été jusqu'à 52° et descend en hiver jusqu'à — 27°. La Galicie a le climat de la Pologne et la Dalmatie et l'Istrie celui de l'Italie. Les productions varient avec les conditions climatériques.

L'agriculture occupe les trois quarts de la population de l'empire ; le sol productif comprend les quatre-vingt-neuf centièmes de la surface totale, c'est-à-dire, 55 millions d'hectares, dont 32 p. 100, environ le tiers, sont occupés par les céréales, 1 p. 100 par la vigne, 26 p. 100 par les pâturages et 31 p. 100 par les forêts.

L'Autriche-Hongrie produit environ 220 millions d'hectolitres de céréales ; elle vient donc au quatrième rang en Europe, après la Russie, la France et l'Allemagne.

Le *blé* trouve des terres de premier choix dans les plaines d'alluvion de la *Hongrie,* dans le banat de *Temesvar,* dans la *Galicie,* la *Moravie* et la *Bohême*. L'étendue des terres emblavées augmente depuis une vingtaine d'années ; elle dépassait, en 1890 4 millions d'hectares donnant environ 11 hectolitres à l'hectare ; la production est supérieure à la consommation ; une partie est exportée. Le *seigle,* dont la culture diminue, n'est ensemencé que dans les régions froides et montagneuses de l'empire. L'*orge* perd aussi du terrain, depuis que la vigne a envahi toute la région hongroise du moyen Danube. Ce sont surtout les provinces du nord, *Bohême, Moravie, Galicie* et aussi la *Hongrie,* qui se livrent à la culture de l'*avoine,* dont la production est la moitié environ de celle de la France. Le *maïs* est cultivé dans la partie méridionale, *Croatie, Sla-*

vonie, Hongrie ; l'Italie seule en Europe peut disputer le premier rang à l'Autriche pour cette culture. Enfin, le *riz* trouve dans les plaines de la *Hongrie* les conditions d'humidité et de chaleur nécessaires [1]. La récolte des grains est assez abondante pour fournir la matière d'une large exportation. La *pomme de terre* est l'objet d'une culture très étendue (1,500,000 hectares) ; on estime la récolte à 125 millions d'hectolitres.

Les cultures industrielles sont loin d'être aussi variées qu'en Italie. Une des plus importantes est celle de la *betterave,* que les agriculteurs des provinces du nord (Bohême, Moravie, Haute et Basse-Autriche) et de la Hongrie savent admirablement cultiver. La Bohême produit le meilleur *houblon :* celui de *Saaz* est le plus estimé. La récolte totale est évaluée à 10,000 tonnes, dont les quatre cinquièmes sont fournis par cette province. La culture du *lin et du chanvre* perd du terrain comme en France, parce que la Russie peut fournir ces fibres textiles à meilleur compte. L'État s'est réservé le monopole de la vente du *tabac ;* la culture de cette plante est forcément limitée ; la Hongrie seule en produit 20 millions de kilogrammes, sur une production totale de 40 à 50. Les graines oléagineuses perdent du terrain au profit d'autres cultures plus rémunératrices. Les plantations de *mûrier* ont été encouragées par le Gouvernement, qui s'efforce de développer l'industrie séricicole. La production des cocons est en progrès dans l'empire. En 1879, la Hongrie n'en produisait que 2,507 kilogr. ; en 1888, la production a atteint 703,488 kilogr. ; en Autriche, elle s'élevait à la même époque à 721,290 kilogr.

Culture de la vigne. Progrès accomplis. — La culture de la vigne a fait des progrès considérables depuis quelques an-

1. Production des céréales (en millions d'hectolitres) :

Blé.	45	Maïs	42
Seigle. . . .	30	Avoine . . .	42
Orge	20	Riz.	—

nées; c'est une des grandes richesses agricoles de l'empire, qui produit annuellement 10 millions d'hectolitres de vin, récolté particulièrement en *Hongrie,* en *Croatie,* en *Slavonie,* en *Istrie,* en *Dalmatie,* dans le Tyrol, en Bohême et en Moravie[1].

La Hongrie consacre environ 400,000 hectares à la vigne et produit, en moyenne, de 4 à 5 millions d'hectolitres. Elle a des crus qui se rapprochent de nos bordeaux; tels sont les vins de *Vilanyi,* dans le comitat de Baranya; d'autres qui ressemblent à nos bourgognes: ce sont les vins récoltés sur les pentes méridionales du *Matra* et sur les collines de *Bude;* le comitat d'*Arad* produit des vins blancs semblables aux vins de la Moselle. Mais le plus connu des vins hongrois est le *Tokay;* c'est le premier vin de liqueur; un proverbe magyar dit qu'il a la couleur et le prix de l'or. On le récolte sur les pentes méridionales de l'Hégyalja, sur les bords de la Tisza et du Bodrog.

L'Istrie et la Dalmatie produisent des vins épais, mais riches en alcool.

La Hongrie fabrique aussi, depuis 1870, des vins mousseux, des champagnes, suivant les procédés usités en France. Cette industrie n'est pas encore très répandue, mais les produits qu'elle livre au commerce, quoique inférieurs aux nôtres, ne sont pas sans qualités.

Nous devons également appeler l'attention de nos viticulteurs et de nos négociants sur les progrès accomplis par les vignerons austro-hongrois dans l'art de fabriquer les vins. Le Gouvernement, de son côté, a puissamment encouragé les propriétaires en quête d'améliorations. Une *cave centrale* fondée à *Buda-Pest* reçoit les vins expédiés par les propriétaires; l'administration de la cave ne les accepte qu'après qu'elle les a reconnus purs de tout mélange. Elle a institué un cours d'en-

1. Production des vins en 1890.

Autriche.	3,623,000 hectolitres.
Hongrie	3,812,000 —

seignement pratique de manipulation des vins; les professeurs qu'elle forme voyagent dans les districts vinicoles du pays, pour faire connaître les procédés de vinification.

Arbres fruitiers. Forêts. — C'est le climat qui règle la répartition des arbres fruitiers: la Bohême et la Galicie cultivent les arbres des pays frais, *pommier, poirier* et *châtaignier;* la Hongrie produit surtout des *prunes,* dont on fait des eaux-de-vie dites *Slibowitz* et *Raki;* dans les provinces méridionales, baignées par l'Adriatique, viennent le *figuier,* l'*amandier,* le *citronnier* et l'*olivier,* qui réussit même dans une partie du Tyrol. La récolte de l'huile est d'environ 14 millions de kilogrammes.

Pour l'étendue des forêts, l'Autriche-Hongrie vient en Europe après la Russie et la Suède-Norvège: elles couvrent, en Autriche, une superficie de 9,777,000 hectares et de 9,168,000 en Hongrie. Elles donnent un revenu annuel de plus de 125 millions de francs, qu'on pourrait facilement doubler, d'après M. Marcel Dubois; c'est une des grandes richesses agricoles de l'empire. La région alpestre, la *Bohême,* la *région des Carpathes,* possèdent les plus belles forêts, plantées de chênes, de hêtres, de sapins, arbres pour la plupart séculaires, dont le tronc s'élève à 100 et 120 pieds.

Élevage; animaux domestiques. — Les prairies et pâturages occupent 26 p. 100 de la superficie de l'empire. On distingue plusieurs zones d'élevage; les pâturages alpestres rappellent ceux de la Suisse; les procédés d'élevage et les races sont les mêmes; c'est la race du Jura ou *race d'abondance* qui domine. Dans les provinces du nord-ouest, Bohême, Moravie, Haute et Basse-Autriche, les éleveurs, à l'imitation de leurs voisins d'Allemagne, apportent, dans le croisement des espèces, cet esprit de méthode et d'observation que les Anglais ont pratiqué les premiers. La *puszta* ou steppe hongroise, privée d'arbres, se couvre au printemps, comme les pampas d'Amérique, d'herbages où paissent d'immenses

troupeaux de chevaux et de moutons que surveillent des pâtres à cheval, les *Czikos*. Les chevaux hongrois sont les plus estimés de l'empire ; c'est une des meilleures races de l'Europe. La concurrence des laines d'Amérique et d'Australie a fait diminuer, en Autriche, comme dans la plupart des contrées de notre continent, les animaux de l'espèce ovine. L'élevage du porc est une source importante de revenus en Transylvanie, en Styrie et, en général, dans les contrées qui ont dans le voisinage des forêts de chênes[1].

Industrie extractive. — Les richesses minérales de l'empire austro-hongrois sont supérieures à celles de l'Allemagne ; cependant l'exploitation en est moins développée ; on y trouve tous les métaux, excepté le platine. Très riche en combustible minéral, l'empire ne produit, malgré les progrès accomplis depuis 10 ans, qu'une partie de la houille nécessaire à son industrie. La production, qui ne dépassait pas 4 millions de tonnes en 1860, s'élevait à 17, en 1884, et atteint aujourd'hui 20 millions (voir diagramme). Ces gisements houillers s'étendent dans toutes les provinces de l'empire, à l'exception de la Bukowine et de Salzbourg ; les plus riches se trouvent en *Bohême*, qui fournissent 10 millions de tonnes de houille excellente (Pilsen, Kladno, Teplitz, etc.). La *Moravie*, la *Basse-Autriche*, la *Styrie* (Cilli) et la *Carinthie* viennent au second rang. La *Hongrie* fournit deux millions de tonnes avec les houillères de *Fünfkirchen* et de *Petroseny*. Les lignites et la tourbe sont surtout exploités en *Bohême*, en *Styrie* et *Carinthie* et en *Hongrie*.

L'extraction du minerai de fer a progressé en même temps que celle de la houille. La *Bohême*, la *Moravie*, la *Styrie*, la *Carinthie* et la *Hongrie* possèdent les mines les plus riches. On tire de la *Styrie* d'excellents minerais carbonatés. Avec une

---

1. Chevaux, ânes et mulets . . 3,500,000
Bœufs. 13,465,000
Moutons. . . . 15,000,000
Porcs 7,000,000
Chèvres. . . . 1,270,000

production qui atteint 1,500,000 tonnes, l'Autriche-Hongrie se place après l'Angleterre, l'Allemagne et la France.

Les mines de plomb de *Bleiberg,* en Carinthie, sont les plus riches de l'Europe ; on exploite encore ce minerai en Bohême et en Hongrie. On extrait du cuivre de Hongrie, de Transylvanie, du Tyrol, de Salzbourg ; du zinc de la Galicie, de la

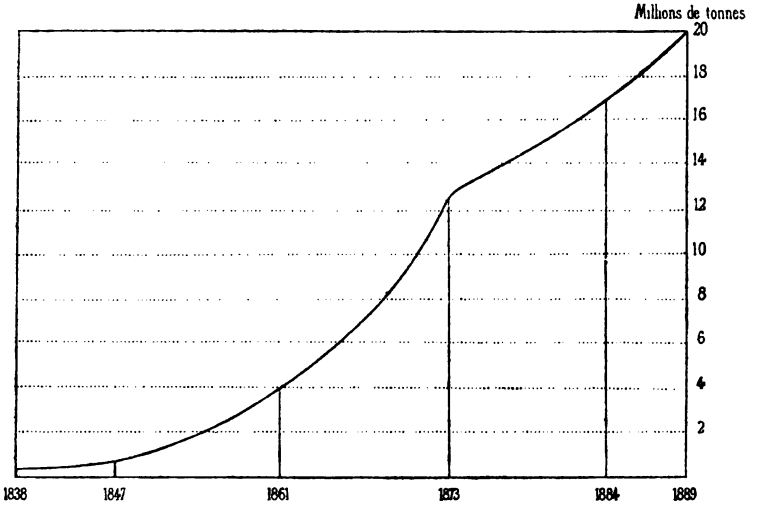

Carinthie, du Tyrol ; de l'étain de Bohême[1]. Les mines de mercure d'*Idria,* en Carniole, sont les plus riches de l'Europe après celles d'Almaden, en Espagne. Elles fournissent annuellement 5,000 tonnes de métal. L'exploitation de l'or (Transylvanie et Hongrie) et de l'argent (Hongrie et Monts Bihar) ne donne que de maigres bénéfices. *Salzbourg* et *Wieliczka* (Galicie) possèdent les mines de sel gemme les plus abon-

1. Plomb . . . . . 14,200 tonnes.
Cuivre . . . . . 1,400 —
Étain . . . . . 36 —

dantes de l'Europe; elles donnent, en moyenne, 300,000 tonnes, 3 fois la production de la France. Pour ce produit, aucune contrée de l'Europe ne peut soutenir la comparaison avec l'Autriche-Hongrie; la zone de sel gemme exploitable comprend la plus grande partie de la région des Carpathes; on a calculé que les mines de *Marmaros* et de *Transylvanie* contiennent 3,300 millions de tonnes de sel; à *Paradj,* dans le comitat de Kis Küküllö, il y a une montagne de sel de 7 kilomètres de circonférence. Depuis 1865 et 1866, on exploite des sources de *pétrole* dans la Galicie[1]; la région des Carpathes est, paraît-il, très riche en huile minérale. Mais l'Autriche-Hongrie ne tirera qu'un médiocre parti de cette ressource, tant que les pétroles, que la Russie exploite dans la région du Caucase, pénétreront dans l'empire à bas prix.

Les *eaux minérales* constituent une richesse naturelle importante; aucun autre État de l'Europe n'en possède une plus grande variété; quelques-unes, *Sedlitz, Püllna,* etc., donnent lieu à un commerce considérable.

Industrie manufacturière. — I. *Hauts fourneaux et forges.* L'industrie n'occupe environ que le quart de la population, 8 à 9 millions d'hommes. Pour l'activité industrielle, l'Autriche-Hongrie vient après l'Angleterre, la France, l'Allemagne et la petite Belgique. Cependant l'abondance du combustible minéral, des mines de fer et de cuivre, les nombreuses chutes d'eau, les avantages d'une situation géographique exceptionnelle et le bas prix des salaires, ne peuvent que contribuer au développement de l'industrie manufacturière, qui n'est encore solidement établie que dans la partie occidentale de l'empire, en *Bohême, Moravie, Silésie, Basse-Autriche, Styrie, Carinthie;* la partie orientale, comprenant la Hongrie, la Bukowine, la Galicie et la Transylvanie, est surtout agricole,

1. Production du pétrole en Galicie en 1889 : 1 million de quintaux métriques environ. (*Bulletin consulaire belge,* 1890.)

tandis que les provinces maritimes du sud-ouest tournent leur activité vers les entreprises commerciales.

Les établissements métallurgiques sont situés, comme partout, à proximité de la matière première ou dans les districts forestiers ; à cet égard, la Styrie, la Carinthie, où l'on traite le minerai au coke et au bois, la Bohême, la Moravie et la Basse-Autriche, qui le traitent par la houille, occupent le premier rang. *Vienne* et *Waidhofen,* dans la Basse-Autriche, *Steyer,* dans la Haute-Autriche, *Grætz* et *Vordernberg,* dans la Styrie, *Horowitz,* dans la Bohême, sont les centres principaux.

L'Autriche-Hongrie vient pour la production de la fonte, du fer et de l'acier, qui sont les métaux industriels par excellence, après l'Angleterre, l'Allemagne, la France et la Belgique, en Europe.

Toutes les industries qui travaillent le fer, la fonte et l'acier, pour en faire des outils, des machines, des ustensiles de toutes sortes, les *industries chimiques,* la *verrerie* et la *céramique,* l'industrie des *produits colorants,* se sont établies près des mines de houille et de fer. Elles sont donc surtout actives dans la Bohême, la Moravie, les deux provinces d'Autriche et dans la région alpestre, Styrie et Carinthie.

Grætz, Vienne, Prague, Brünn, ont d'importants ateliers pour la construction des machines et outils. Le matériel des chemins de fer sort des forges et ateliers de *Wiener-Neustadt,* de *Grætz* et de *Brünn. Trieste* et l'arsenal de *Pola* ont de vastes chantiers pour la construction des navires. *Budweiss* fabrique des poêles et des appareils de chauffage. La Bohême vient au premier rang pour la production des matières colorantes dérivées de la houille.

Les *verreries* de Bohême méritent une place à part : elles existaient déjà au moyen âge ; à cette époque et jusqu'au commencement de ce siècle, les forêts du Bœhmer-Wald et du Riesen fournissaient aux verriers bohémiens le combustible nécessaire. Cette industrie a pris un nouvel essor depuis

l'exploitation des houillères de Bohême : sur 180 fabriques de l'empire, elle en a la moitié environ, situées dans la région montagneuse. Les deux centres les plus considérables sont *Pilsen* et *Eger*. Les verreries de Bohême produisent des vases, des potiches, des *wiederkomm*, vases ornés d'armoiries et de figures historiques, mais elles excellent surtout dans la fabrication du verre irisé. La Bohême possède encore les plus importantes fabriques de porcelaines, à *Prague* et à *Carlsbad*. La manufacture impériale de porcelaines de Vienne, de faïences et de terres cuites des environs, sont justement renommées.

II. *Industries textiles*. — La plus ancienne et la plus importante des industries textiles est celle de la laine, qui employait, en 1885, 650,800 broches et 39,367 métiers ; dans un pays où, comme l'Autriche-Hongrie, la querelle des races persiste, où le développement vraiment industriel et mécanique est de date récente, chaque province tend encore à produire ce qui lui est nécessaire, et la fabrication est répartie sur un grand nombre de petites villes que dominent *Reichenberg* (Bohême), *Bielitz* et *Jægerndorf* (Silésie), *Iglau* et *Brünn* (Moravie), *Vienne* et *Linz*, pour les tissus de fantaisie, les draps fins et les tapis.

L'industrie du lin et du chanvre est aussi ancienne que celle de la laine. C'est la Russie qui fournit la plus grande partie de la matière première, que tissent près d'un demi-million de broches. La Hongrie et la Galicie emploient encore beaucoup de métiers à bras pour le tissage ; les métiers mécaniques sont répandus dans les provinces cisleithanes et principalement en Bohême (Reichenberg), en Moravie et en Silésie.

C'est encore *Reichenberg* qui est la première cité cotonnière de tout l'empire. La filature et le tissage du coton sont en progrès ; on compte 2,350,000 broches — dont 900,000 en Bohême, 700,000 en Basse-Autriche et le reste dans le Tyrol, le Vorarlberg, la Styrie — et 96,000 métiers mécaniques.

Depuis quelques années, l'industrie de la soie, grâce aux encouragements de l'État, s'est considérablement développée. Le Tyrol, la Dalmatie, l'Istrie, se livrent avec succès à l'éducation du ver à soie. *Vienne* et les environs fabriquent des rubans, des velours et des étoffes brochées. La production de l'Autriche-Hongrie est très inférieure à celle de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Pour diverses causes, les industries textiles de la monarchie austro-hongroise ont longtemps végété. Depuis quelques années, de notables progrès ont été accomplis. Elles font déjà, sur les marchés du Levant et en Turquie, une sérieuse concurrence aux produits de l'Europe occidentale. Cette concurrence peut devenir d'autant plus redoutable pour nous, que les fabricants autrichiens sont plus près que les nôtres des pays où se vendent ces marchandises, qu'ils ont le combustible, c'est-à-dire la force motrice à meilleur marché, et la main-d'œuvre à très bas prix.

III. *Industries de luxe et d'art.* — Les industries de luxe et d'art sont en progrès et font à notre industrie artistique une concurrence formidable. Il faut reconnaître aussi que pour les *articles de Vienne,* en concurrence avec l'article de Paris, *maroquinerie*[1], *bronzes, bijouterie, verreries, porcelaines, coffrets, étagères,* etc., le goût de la fabrication viennoise s'est bien développé. Industriels et artistes s'ingénient à trouver des formes nouvelles ; ils cherchent dans les œuvres du passé des motifs de décoration et d'ornement. La création du *Musée oriental de Vienne,* en 1873, a donné un nouvel essor et imprimé une direction nouvelle aux industries de luxe et d'art. Dans un but de propagande artistique, la section artistique ancienne et moderne du musée organise souvent des expositions spéciales, où figurent non seulement les objets emprun-

1. Le Gouvernement a fondé un Institut impérial et royal d'essai pour l'industrie du cuir.

tés aux collections, mais encore toutes les belles pièces des collections privées. Elle a commencé, en 1884, par l'exposition de céramique orientale, où avaient été réunis des spécimens précieux de porcelaines asiatiques. L'industrie de la céramique autrichienne a prouvé combien cette exposition était utile en s'inspirant, dans beaucoup de ses produits, des dessins et des formes exposés. En 1885, c'est à Prague que le musée avait organisé une exposition des œuvres de la verrerie orientale, à l'intention de la grande industrie de la Bohême. Le Musée oriental est devenu un véritable musée ambulant, qui aujourd'hui a de la peine à suffire aux demandes des municipalités. A la bibliothèque qui y est annexée figurent toutes les publications artistiques du monde. Il faut voir, dans cette organisation et dans la création de l'école d'art et d'industrie de Vienne, le secret de la prospérité des industries de luxe et d'art de l'empire. Elle mérite toute notre attention.

IV. *Industries alimentaires. Industries diverses.* — Dans une contrée riche en produits agricoles, les industries alimentaires sont nombreuses et importantes. *Buda-Pest, Vienne* et *Prague,* à proximité des plaines fertiles en céréales, ont des *minoteries* considérables. *Trieste,* comme chez nous, Marseille, prend part à cette industrie. Les *raffineries* se sont établies dans les provinces où l'industrie mécanique est développée, c'est-à-dire en Bohême, en Moravie. *Trieste,* à cause de la facilité qu'elle a d'exporter ses produits sur les marchés du Levant et de l'Afrique septentrionale, possède des raffineries et des sucreries. La *fabrication des alcools* de betterave, de pommes de terre, de maïs, s'exerce surtout dans les campagnes. La *Bohême* et les deux provinces d'*Autriche* ont les *brasseries* les plus importantes; celles de *Pilsen* et de *Vienne* exportent leurs produits dans le monde entier[1].

1. Production de la bière : 293,500,000 gallons.

Parmi les industries dont les produits alimentent le commerce d'exportation, il faut accorder une mention spéciale aux *papeteries* et à l'*industrie des bois*. Les papeteries de l'Autriche-Hongrie travaillent non seulement pour la consommation intérieure, mais surtout pour les pays du Levant, où nos produits étaient jadis à peu près seuls demandés. Les scieries sont nombreuses dans la région alpestre, où l'on utilise les chutes d'eau. Le bois est la matière première dans l'industrie de la *carrosserie* et de l'*ameublement;* Vienne est la rivale de Paris pour la *fabrication des voitures* et des *meubles de luxe*. L'Autriche construit aussi beaucoup de *navires* en bois pour la pêche et surtout pour la navigation fluviale du Danube, dans les chantiers de *Trieste, Pola,* l'arsenal militaire de l'empire, *Zara* et *Vienne*.

Résumé de l'état économique de l'empire. Causes de son infériorité industrielle. — En résumé, l'Autriche-Hongrie est un des pays les mieux dotés de l'Europe ; elle produit en abondance le blé, le vin et le bétail, ces trois éléments de la prospérité agricole ; son sous-sol renferme les richesses les plus variées et les plus abondantes ; si elle a une faible étendue de côtes sur la mer, elle possède, sur l'Adriatique, un admirable port de commerce, Trieste, et la population du littoral fournit ces matelots istriotes et dalmates auxquels nuls autres ne sont supérieurs. Au point de vue du personnel ouvrier, l'Autriche n'est pas moins bien partagée qu'au point de vue des ressources matérielles ; mélange de slave et de latin, de magyar et d'allemand, l'ouvrier autrichien réunit aux qualités solides des races européennes les dons les plus brillants de l'Orient.

Comment, avec de telles ressources, cet empire de 40 millions d'âmes n'occupe-t-il qu'un rang modeste parmi les nations industrielles de l'Europe ? Cet état d'infériorité est dû, en grande partie, aux institutions politiques de l'Autriche-Hongrie, qui a été jusqu'en 1867 gouvernée par un autocrate ;

le gouvernement avait élevé autour de l'empire comme une muraille de Chine, pour le préserver du contact des peuples libres; des droits de douane élevés prohibaient à peu près absolument les marchandises et les idées de l'étranger. L'industrie, née dans ce milieu artificiel, n'a pu acquérir la vitalité et la force d'expansion que donne l'usage de la liberté. Elle est restée d'ailleurs soumise, jusqu'au milieu de ce siècle, au régime corporatif, et gênée dans son action par les règlements minutieux de la bureaucratie la plus formaliste. Ce n'est que depuis 1866, après les guerres d'Italie et de Sadowa et les réformes libérales qui en furent les conséquences, que toutes ces entraves tombèrent, et que l'industrie autrichienne vit s'ouvrir devant elle le marché européen; elle sort donc à peine du système des corporations et de la tutelle administrative pour commencer, sous un régime de liberté relative, une existence nouvelle. Elle n'a donc pu encore s'outiller complètement et s'initier aux conditions et aux nécessités de la concurrence internationale.

Il serait injuste de méconnaître les notables progrès accomplis en peu d'années. Le désir de mieux faire ne s'est pas affaibli : la preuve en est dans les nombreuses créations d'écoles commerciales, professionnelles et techniques, pour former des esprits pratiques et rompus aux affaires, et dans les écoles de dessin et d'art industriel récemment ouvertes, pour fortifier et développer le goût du beau.

Industrie des transports. — Pour la construction des voies ferrées, l'Autriche-Hongrie est en retard sur les États de l'Europe centrale et occidentale ; elle vient, parmi les grandes puissances, après l'Angleterre, l'Allemagne et la France. On ne compte guère plus de 26,734 kilomètres de chemins de fer dans un empire qui est d'un tiers plus vaste que la France ; il est vrai que l'établissement des railways a rencontré, sauf dans la plaine hongroise, des obstacles sérieux : à

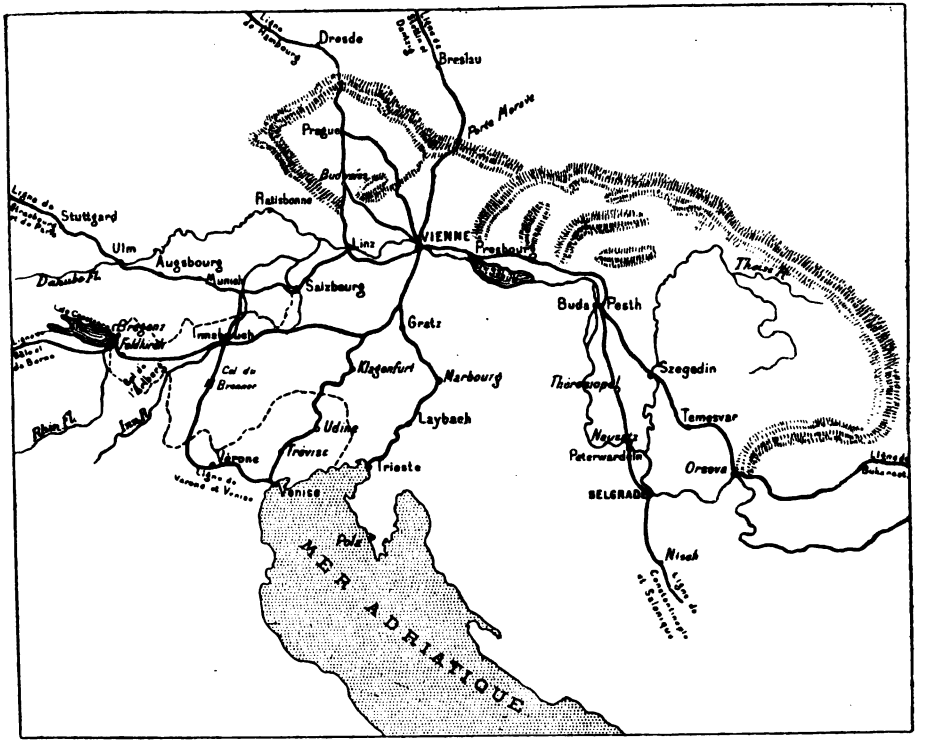

AUTRICHE-HONGRIE.

Principales voies ferrées internationales.

l'ouest, l'épais massif des Alpes ; à l'est et au sud-est, le rempart des Carpathes. Toutes les voies ferrées de l'Autriche-Hongrie convergent vers deux points situés tous les deux sur le Danube, Vienne et Buda-Pest. Vienne est le centre des chemins de fer de la partie cisleithane de l'empire ; à Buda-Pest aboutissent ceux des États de la couronne hongroise. L'antagonisme des races a été plus fort que l'intérêt économique ; ce réseau manque, en général, de cohésion et d'unité. Les provinces d'industrie intense, comme la Bohême et la Moravie, sont les mieux dotées ; la Hongrie et les provinces hongroises sont les moins bien partagées.

C'est à travers l'Autriche-Hongrie que passent les *grandes voies commerciales* qui unissent la mer Baltique et la mer du Nord à la mer Méditerranée, et celles qui vont de l'Europe occidentale dans les pays du Levant. Le chemin de fer du *col du Brenner,* passage très fréquenté même au moyen âge, a une importance de premier ordre. Une autre voie transversale considérable, par laquelle se sont faits de tout temps les échanges entre les peuples du Nord et du Sud, est celle qui, de Trieste ou de Venise, sur l'Adriatique, arrive à Vienne, puis pénètre par la porte morave dans la vallée de l'Oder, et atteint Stettin, ou Danzig sur la Baltique. Les trains de l'*Express-Orient* traversent, *d'ouest en est,* l'empire d'Autriche, par Linz, Vienne, Buda-Pest, Thérésiopel et Belgrade ; la ligne Belgrade-Salonique, par Nisch, n'est qu'un embranchement de la précédente. De Buda-Pesth part la ligne qui par Temesvar et Orsova conduit à Bucharest. Le chemin de fer de Vienne à Innspruck et en Suisse, par le tunnel de l'Arlberg, est la route la plus directe vers la France centrale.

Avec un trafic de 86,990,000 tonnes, l'Autriche-Hongrie se place après le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, et même, proportionnellement au nombre d'habitants, après la Belgique et la Suisse.

Les rivières et canaux ne compensent qu'en partie les désavantages du système des voies ferrées. Elle n'a que 6,500 kilomètres de voies navigables, chiffre bien faible si on le compare à la longueur du réseau fluvial de la Russie (37,406 kil.), de l'Allemagne (27,450 kil.), de la France (13,400 kil.) et aussi, en tenant compte de la superficie, de celui de l'Angleterre (8,000 kil.), de la Belgique (2,000 kil.) et de la Hollande (2,040 kil.). C'est le Danube qui est la grande artère navigable; une flotte de 200 bateaux à vapeur et 765 chalands transporte plus de deux millions et demi de tonnes de marchandises. La Theiss et la Drave viennent ensuite, par ordre d'importance. La navigation sur l'Elbe est aussi très active (40 bateaux à vapeurs et 166 remorqueurs).

Commerce. — Le commerce extérieur de l'empire austro-hongrois dépasse 3 milliards de francs, dont 1,332 millions à l'importation et 1,782 millions à l'exportation[1]. L'Allemagne est au nombre de ses meilleurs clients; les Autrichiens vendent à leurs voisins du Nord beaucoup de céréales, de bétail, du vin, des articles de Vienne, etc., et achètent, en échange, de la houille, des tissus, des filés. L'ensemble de ce trafic atteint près de 1,800 millions. Les rapports commerciaux des deux empires ont plutôt une tendance à diminuer qu'à augmenter: l'Allemagne peut aisément s'approvisionner de céréales et de bétail en Russie ou même en Amérique; de son côté,

1. Principaux articles exportés (en millions de florins) :

Céréales	124,900	Houille	24,800
Bois	58,400	Articles de cuir	22,400
Sucre	50,700	Vin	21,600
Bétail	25,700	Laine	17,000
Lainages	24,900	Verre	15,400

Principaux articles importés (en millions de florins) :

Coton	52,300	Bijouterie	16,500
Laine	37,900	Filés de laine	15,500
Café	32,800	Soie	15,800
Houille	32,700	Peaux	14,500
Tabac	29,100	Machines	14,200

l'Autriche-Hongrie n'aurait qu'à accroître sa production en combustible minéral et à développer ses manufactures, pour cesser d'être pour ces produits tributaire de sa voisine. Cependant les deux empires ont établi entre eux une entente douanière. Sans mettre en péril les intérêts distincts ou contraires de certaines branches de production, ce pacte commercial a pour objet de faire de l'Allemagne et de l'Autriche, à l'égard de l'étranger, un territoire douanier unique.

Le marché italien offrira toujours un débouché plus certain aux marchandises de l'Autriche. L'Italie est dépourvue de houille; quoi qu'elle fasse, la grande industrie moderne s'y implantera difficilement; c'est à l'Autriche, à défaut de la France, qu'elle achètera les produits industriels. L'Autriche-Hongrie prendra, en échange à l'Italie les fruits, les huiles, le riz, que les provinces de l'Adriatique ne produisent qu'en quantité insuffisante, sans compter les marbres, le minerai de fer, le soufre, etc. L'ensemble de ce trafic s'élève à près de 200 millions.

Le chiffre des affaires entre l'Autriche et la Russie dépasse à peine 100 millions de francs. Ce commerce ne paraît guère susceptible d'augmentation, si on considère que ces deux États sont grands producteurs de céréales, riches en bétail et en bois. La Russie est inférieure à sa voisine, au point de vue industriel; elle lui achète des tissus, des machines, des articles de luxe; mais elle lui envoie, en échange, des matières premières, laines, lin, chanvre, etc.

Les rapports commerciaux de l'Autriche avec la Suisse et la France ont une tendance à se développer, depuis l'ouverture de la voie ferrée de l'Arlberg. Le montant des exportations de l'empire en France, consistant en produits agricoles (bois) et surtout industriels (articles de Vienne), dépasse 120 millions de francs; nos importations n'atteignent pas 30 millions.

En Turquie, l'Autriche-Hongrie occupe aujourd'hui une place prépondérante, après l'Angleterre ; en Serbie, ses produits importés figurent pour 63 p. 100 ; elle prend près de la moitié de la valeur des échanges de la Roumanie ; en Bulgarie, elle s'est placée au premier rang ; en Grèce, elle gagne de jour en jour du terrain contre la France et l'Angleterre ; en Égypte, elle vient au quatrième rang, après l'Angleterre, la France et la Russie. Dans les Échelles du Levant, elle dispute le premier rang à l'Angleterre, dépassant la France et l'Italie ; ses importations dans les Indes anglaises, en Chine et au Japon se sont considérablement accrues.

L'Autriche en Orient. — Le commerce de l'Autriche a conquis, en effet, depuis une quinzaine d'années, sur tous les marchés du Levant et de l'Orient, une importance extraordinaire, au grand détriment du commerce français d'exportation. C'est au *Musée oriental* de Vienne, dont nous avons eu à nous occuper à propos des industries d'art, qu'est due cette expansion commerciale de l'Autriche. Une section de ce musée s'occupe spécialement de l'exportation européenne en Orient. Les commerçants et les industriels trouvent réunis, dans des salles particulières, tous les produits qui se fabriquent en Orient, depuis Constantinople jusqu'à Yokohama, et des échantillons des articles importés dans ces pays par les autres nations. Dans une pancarte placée près de chacun de ces objets, on indique le prix, les modes de vente, les procédés de fabrication, d'emballage et le mode de paiement. A côté du musée, a été établie une *agence d'informations commerciales* pour l'Orient ; ces informations lui sont envoyées par les 300 membres correspondants, commerçants, industriels, banquiers qui habitent ces contrées, ou par les vice-consuls, consuls et ambassadeurs, que le gouvernement autrichien met à la disposition de la Société. Enfin, le musée a fondé un journal mensuel, l'*Œsterreichische Monatsschrift für den Orient,* qui, en dehors des informations commerciales, publie un résumé

des rapports des consuls autrichiens en Orient. Le musée commercial de Buda-Pest (exposition permanente de tous les produits industriels hongrois) concentre aussi tous ses efforts vers l'Orient ; il a créé des succursales à Belgrade, Sofia et Serajewo.

Grâce à cette organisation, il s'est créé en Autriche une véritable industrie orientale, qui est une des sources les plus fécondes de la prospérité du commerce de ce pays. Brünn fabrique des draps pour les contrées de l'Orient ; la Bohême, de la verrerie orientale ; Vienne, des cuirs et des cuivres ouvragés ; beaucoup d'articles vendus en Europe comme produits de l'Extrême-Orient (Chine ou Japon) sortent des ateliers viennois, où des artistes imitent habilement les modèles tirés de ces pays, et les transforment avec beaucoup de goût, à l'intention des consommateurs européens.

Marine marchande ; ports. — C'est par terre que s'échangent les quatre cinquièmes des marchandises. La marine marchande de l'empire austro-hongrois est une des dernières de l'Europe, pour le nombre des navires et le tonnage. Le mouvement total des ports, entrées et sorties, est d'environ 16,700,000 tonnes[1].

Les deux seuls ports qui présentent quelque activité sont *Trieste* et *Fiume*. Trieste reçoit annuellement 15,000 à 18,000 navires, jaugeant plus de 2,800,000 tonnes ; il exporte des céréales, des bois, du bétail, de la houille, des sucres, et importe des denrées coloniales, des raisins secs, du coton, des soies grèges, etc. Malgré tous les sacrifices que s'est imposés l'amour-propre national des Hongrois, Fiume ne vient qu'au

---

1. Mouvement de la navigation en 1890 :

Entrées.	68,749 navires jaugeant	8,364,526	tonnes.
Sorties	68,634 —	8,357,598	—
		16,722,124	tonnes.
Part de l'Autriche :			
Entrées		7,383,125	tonnes.
Sorties		7,374,018	—

second rang. C'est cependant un port très animé dont le mouvement dépasse 1,600,000 tonnes[1].

La compagnie maritime du *Lloyd autrichien,* fondée sur le modèle du Lloyd britannique, a son siège à Trieste ; elle ne s'est pas contentée d'établir de nombreuses lignes de paquebots qui relient ce port aux ports italiens, turcs, levantins, espagnols, français, etc. ; elle a établi, sur le Danube, la grande artère fluviale de l'Autriche, une flotte de 200 bateaux à vapeur et de 765 chalands. Elle a su, grâce à la modicité de ses frais de transport et à une facilité merveilleuse à se plier aux habitudes commerciales des contrées qu'elle dessert, se faire une place considérable dans le commerce maritime des pays de l'Orient.

Institutions de crédit. — La Banque nationale d'Autriche, maintenant *Banque austro-hongroise,* est le pivot du crédit et de la circulation monétaire de l'empire. En retour d'avances considérables, l'État, sous la surveillance duquel elle est placée, l'a autorisée à émettre des billets à découvert jusqu'à concurrence de 200 millions de florins. Elle a de nombreuses succursales, dont la plus ancienne est celle de Prague. Vienne est également le siège du *Comptoir d'escompte* et du

---

1. Mouvement de la navigation de Trieste en 1890 :

Entrées.	8,213	navires jaugeant	1,447,940	tonnes.
Sorties	8,192	—	1,441,350	—
	16,405	—	2,889,290	tonnes.
Part de la France.	164	—	166,805	—

Mouvement de la navigation de Fiume en 1890 :

Entrées	5,158	navires jaugeant	814,632	tonnes.
Sorties.	5,145	—	825,948	—
			1,640,580	tonnes.
Part de la France.		—	4,176	—

Commerce de Fiume :

Exportation	130,870,837
Importation	15,025,516
	145,896,343

Crédit mobilier autrichien, qui a des succursales à Prague, à Buda-Pest, à Brünn et à Kronstadt.

Monnaies, poids et mesures. — L'unité monétaire est le *florin,* pièce d'argent de la valeur de 2 fr. 50 c.; il est divisé en 60 *kreutzers*. On frappe des pièces d'argent de 10 kreutzers valant 0 fr. 40 c. La *couronne* (krone), monnaie d'or, vaut 34 fr. 40 c.; la demi-couronne 17 fr. 25 c. L'empire austro-hongrois a mis en circulation des pièces d'or de 10 et de 20 fr., correspondant aux monnaies françaises.

Le système métrique français est adopté depuis 1876. Les anciennes mesures sont encore usitées, savoir : le *klafter* (toise) = 6 pieds; le pied vaut $0^m,31$; le *jock* = 5,752 mètres carrés; le *metzen* = 61 litres; le *centner* = 560 kilogr.

Chapitre V. — PÉNINSULE DES BALKANS

État présent. — La péninsule des Balkans a une superficie à peu près égale à celle de la France; mais la population dépasse à peine 17 millions. La partie septentrionale, qui a la forme d'un quadrilatère, est massive; la partie méridionale, qui commence aux golfes de *Salonique* et d'Avlona, est profondément découpée et présente une multitude d'échancrures, de baies, de havres, de presqu'îles et de promontoires; sur toute la côte orientale, les îles sont si nombreuses que la mer Égée a pris le nom d'Archipel.

Ce qui frappe dans la péninsule des Balkans, comme dans l'Autriche-Hongrie, c'est la diversité des races. Les Turcs sont parvenus à subjuguer un moment toute cette région, mais n'ont pu réussir à absorber les vaincus. L'antagonisme des races et aussi des croyances est l'origine de ce mouvement d'affranchissement qui a présidé à la formation des nouveaux États.

M. Élisée Reclus a fait heureusement ressortir les avan-

tages de la situation de la péninsule des Balkans : « L'Europe et l'Asie s'avancent au-devant l'une de l'autre et ne restent séparées que par le cours d'un fleuve marin réunissant la mer Noire à la mer Égée ou mer Blanche des Turcs. Ainsi, deux axes se croisent en cette région de l'ancien monde, celui des masses continentales et celui des mers intérieures. A la fois isthmes et détroits, le Bosphore et les Dardanelles servent en même temps de chemins aux flottes de commerce et de lieux de passage aux mouvements des peuples de continent à continent[1]. » Grâce à cette heureuse situation, qui a fait de cette partie de notre continent une des étapes de la route du Levant et de l'Extrême-Orient, et par suite aussi de la faiblesse des États issus du démembrement de la Turquie, la péninsule des Balkans est devenue le théâtre de compétitions politiques et commerciales entre les grandes puissances de l'Europe. Elles y cherchent des débouchés pour les produits de leur industrie ; car les États qui s'y sont constitués s'adonnent surtout à l'agriculture ; l'industrie y naît à peine et l'agriculture elle-même est fort arriérée. Avec les voies ferrées, l'état économique de la contrée se modifiera ; les paysans tireront un meilleur parti de la terre, parce qu'ils trouveront à vendre leurs produits au dehors ; les richesses minérales seront à leur tour exploitées, et par contre-coup le commerce prendra un plus grand développement. La Roumanie seule est pourvue d'un système de chemins de fer à peu près suffisant. Constantinople et Salonique ne sont que depuis peu rattachés au réseau européen ; les chemins de fer grecs, par suite de leur isolement, ne sont encore que des voies d'intérêt local. Il est juste de reconnaître cependant que pour la facilité des communications, les progrès sont incontestables : en 1865, il n'y avait dans la péninsule que 66 kilomètres de chemins de fer et 1,540

1. *Nouvelle Géographie universelle.*

dix ans après ; il y en a aujourd'hui plus de 5,154 kilomètres.

I. — BOSNIE ET HERZÉGOVINE

Superficie ; population. État économique. — La Bosnie est, de toutes les provinces de la péninsule balkanique, la plus pittoresque et la plus belle ; c'est un pays de montagnes, de vallées et de forêts ; les plaines n'occupent qu'une faible étendue. Sur une superficie de 5,410,200 hectares, 871,700 sont incultes, 1,811,300 sont des terres labourables et 2,227,200 sont couverts de forêts. Faute de routes d'accès, beaucoup de ces forêts sont absolument vierges. De magnifiques résineux couvrent les montagnes aux environs de Sérajewo ; c'est de là que la République de Venise tirait le bois nécessaire à la construction de ses flottes. Il y a là les éléments d'une richesse énorme, mais pour le moment difficilement réalisable.

L'Herzégovine a un aspect plus désolé. Sur ce sol en grande partie calcaire, les eaux se perdent sous terre ou forment des lacs dans des vallées sans issue. Les pentes des montagnes sont dénudées. Cette contrée présente tous les caractères de la région méditerranéenne : climat sec et chaud, pluies rares. Les produits sont ceux de cette zone : riz, vigne, tabac, maïs. Les fruits abondent. On estime surtout les prunes, dont les habitants exportent de grandes quantités. L'élevage du bétail est une source importante de revenus.

Les richesses minérales ne manquent pas ; on extrait du fer, du cuivre, du manganèse et de l'antimoine.

Sous la domination turque, la misère était grande dans ces provinces ; le pays a beaucoup changé depuis qu'il a été rattaché à l'Autriche. Le sol, mieux cultivé, donne des produits plus abondants. On y compte plus de 450 kilomètres de

chemins de fer. Bientôt Serajewo sera reliée aux chemins de fer autrichiens.

Presque tout le commerce d'importation et d'exportation est entre les mains des juifs, peu nombreux il est vrai (3,420), mais qui ont su se faire une grande place dans le mouvement des affaires. Les *Tsintsares* de Bosnie sont aussi actifs et entreprenants. Ils excellent surtout dans la fabrication d'objets de filigrane et d'orfèvrerie.

II. — SERBIE

Superficie; population. — La Serbie, tributaire de la Porte jusqu'en 1877, est aujourd'hui un royaume indépendant, en vertu du traité de Berlin. C'est un petit État de 48,600 kilomètres carrés de superficie, avec une population de plus de 2 millions d'habitants. La population urbaine ne dépasse pas 200,000 habitants. Belgrade, la ville la plus peuplée, n'a que 54,000 habitants et Nisch 20,000. Les habitants de la campagne forment les neuf dixièmes de la population.

Céréales, plantes industrielles. Arbres fruitiers. — Le sol de la Serbie est un des plus fertiles de l'Europe; malheureusement le paysan serbe, indolent par nature, n'en sait pas tirer parti. Il pratique encore le système de la jachère : les terres se reposent 2 années sur 3; les procédés de culture sont des plus primitifs.

La principale culture est celle des céréales et surtout du *blé*, dans les districts de Kragoujewatz, de Sémendria et de Belgrade. La Serbie en exporte annuellement pour plus de 3 millions de francs. Le paysan se nourrit surtout de *maïs*, qu'il cultive un peu partout. L'*orge* et l'*avoine* ne donnent lieu qu'à une faible exportation.

Les plantes textiles (*lin* et *chanvre*) tiennent une grande place dans la culture; mais la plupart de ces produits sont transformés sur place et servent à la fabrication de ces tissus

solides, qui se transmettent de génération en génération. Le *tabac* donne en Serbie, dans les environs d'Alexinatz, les meilleures feuilles ; la récolte est évaluée à plus d'un million de kilogrammes. La production des *cocons* a diminué depuis les maladies des vers à soie. L'ouverture des nouveaux débouchés permettra de reprendre une industrie qui était si florissante au XVIII^e^ siècle.

Le *prunier* est l'arbre fruitier le plus généralement cultivé ; la production des prunes est en moyenne de 25,000 tonnes, sur lesquelles plus de 16,000 sont exportées. On n'évalue pas à moins de 8 millions et demi de francs la valeur des prunes exportées annuellement vers l'Europe occidentale et en Amérique. Une partie de la récolte est aussi transformée en eau-de-vie.

Bétail. — Par suite de la baisse des céréales, l'élevage du bétail est devenu une des meilleures sources de revenus. Il a d'ailleurs été toujours en faveur en Serbie[1]. Les races de *bœufs* indigènes ont été améliorées par les croisements et se prêtent à un engraissement rapide. Les *moutons* sont nombreux dans toutes les provinces, mais les *porcs*, qu'on élève par troupeaux, à proximité des forêts de chênes, sont une richesse pour le paysan serbe. La race indigène est estimée et recherchée pour la qualité de la viande et pour la facilité de l'élevage. On en exporte annuellement plus de 200,000, représentant une valeur de 7,500,000 fr. environ.

Vignes et forêts. — La *vigne* peut être cultivée partout en Serbie. Elle s'est développée depuis l'établissement des voies ferrées, qui permettent d'exporter facilement les vins. 90,000 hectares lui sont consacrés produisant, année moyenne, 500,000 hectolitres. Ces vins sont généralement mal pré-

1. Animaux domestiques :

Bœufs	741,425
Moutons	3,620,000
Porcs	1,300,000

parés. Les crus les plus connus sont les vins de *Négotin* et de *Passarowitz,* très colorés, riches en alcool, les vins de *Nisch* et de *Krouchevatz; Semendria* produit des vins blancs légèrement sucrés.

Une bonne partie de la récolte est achetée par des négociants français de Cette, de Béziers, de Bordeaux, qui auraient tout avantage à acheter des vignes en Serbie pour y fabriquer eux-mêmes ces vins de coupage, d'après les procédés de vinification adoptés en France.

Les *forêts* sont une des richesses les moins contestées de la Serbie; elles couvrent 1,800,000 hectares. On en tire de beaux *chênes,* fort recherchés pour l'ébénisterie; les frênes, les hêtres, les charmes, les noyers abondent aussi.

Mines. — Les richesses minérales de la Serbie sont à peine entamées. Quelques sociétés indigènes se sont formées pour l'exploitation des mines, mais elles ne disposent pas de capitaux considérables. Des compagnies anglaises plus puissantes exploitent du *plomb argentifère,* près de Belgrade, quelques gisements de *mercure* et des mines de *cuivre,* dans le district de Pojarewatz. La *houille* ne manque pas dans les districts du nord-est, mais elle n'a pas été sérieusement exploitée. Les capitalistes français auraient tort de rester indifférents à l'avenir minier de la Serbie.

Industrie. Opérations industrielles à tenter. — La grande industrie n'existe pas en Serbie : tout manque d'ailleurs pour l'y acclimater : les marchés urbains, les consommateurs et le personnel ouvrier. Actuellement, le seul produit industriel estimé sont les tapis de *Pirot;* ces tapis de basse lisse, sans poils redressés, assez minces, sont semblables des deux côtés, et, ce qui en fait la valeur, inusables. Leurs dessins, où dominent le rouge, le blanc et le bleu, sont d'un goût irréprochable. La fabrication des *tissus* résistants de lin et de chanvre, la *meunerie,* la *poterie* commune, les *briqueteries,* les *distilleries* et les *tanneries* sont les principales industries de la

Serbie. Ce sont encore des industries rudimentaires, qui fabriquent exclusivement pour la consommation indigène, et par des procédés tout à fait primitifs. Tout est à créer ou plutôt à transformer, au point de vue industriel; le sol fournit assez de produits pour donner lieu à des industries agricoles assurées d'un brillant avenir. Nos capitaux trouveraient là un emploi rémunérateur.

Il existe quelques tanneries, dont les plus importantes sont à Belgrade. Avec des capitaux même modestes, on pourrait établir des tanneries pourvues d'un outillage perfectionné, qui livreraient des produits supérieurs à ceux qu'on consomme.

On compte 25 à 30 moulins à vapeur, qui ne produisent que de la farine grossière; une grande minoterie établie à *Nisch,* à proximité des districts fertiles en céréales, avec tous les perfectionnements modernes, serait pour nos compatriotes une excellente affaire; elle serait assurée du monopole de l'exportation des farines, qui est presque nulle actuellement, parce que les meuniers serbes ne peuvent lutter contre les moulins étrangers.

L'attention de nos capitalistes doit être aussi portée sur les avantages qu'ils pourraient retirer de fabriques de *savon ordinaire* et surtout de *savon de toilette,* dont les Serbes font une grande consommation.

Dans un pays où les porcs sont abondants, il serait aisé d'établir des *porcheries,* sur le modèle de celles de Chicago et de Cincinnati aux États-Unis, et des *saladeros,* comme ceux de la Plata.

Des fabriques de *peignes* et de *noir animal,* dirigées avec intelligence, donneraient des bénéfices certains.

Au XVIII[e] siècle, la Serbie fournissait à l'Europe occidentale de grandes quantités de soies grèges. Le développement des relations de l'Europe avec la Chine et le Japon a nui à l'éducation des vers à soie. Avec les nouvelles voies ferrées,

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les sériciculteurs auraient dans l'Occident un marché assuré pour leurs produits.

Voies de communication. — On comptait en Serbie, en 1891, plus de 600 kilomètres de voies ferrées. La principale ligne est celle de Belgrade-Nisch-Vranja. La Serbie manque de bonnes voies de communication pour drainer les produits de l'intérieur. Le développement des fleuves et rivières navigables, Danube, Save et Drin, est d'environ 634 kilomètres.

Commerce. — Le commerce de la Serbie a triplé depuis 1850 ; il dépasse aujourd'hui 84 millions de francs, dont près de 39 à l'importation[1]. Dans ce chiffre, les tissus fabriqués figurent pour 10 millions environ ; pour cet article, les produits des manufactures austro-hongroises, anglaises, suisses et allemandes, inférieurs comme prix et comme qualité aussi, sont préférés aux nôtres ; nos industriels et nos commerçants ne doivent pas perdre de vue qu'aux yeux des Serbes, généralement peu fortunés, le bon marché est la première qualité qu'ils recherchent dans un produit. Avec l'ouverture de la ligne de Salonique, la consommation des produits français ne pourra que se développer. « Seulement, si le commerce français veut profiter de cette route nouvelle, il devra se hâter d'installer à Salonique même des agences centrales chargées de faire connaître nos tissus bon marché, de battre le pays dans tous les sens, et suffisamment outillées pour entretenir des correspondants à Nisch, à Sofia et à Belgrade. C'est la meilleure manière de prendre pied dans le pays et de pré-

1. Commerce extérieur de la Serbie (en millions de francs) :

PAYS DE PROVENANCE.		PAYS DE DESTINATION.	
Autriche	22,8	Autriche	33,4
Grande-Bretagne	4.9	Turquie	3,4
Allemagne	2,8	Bulgarie	0,8
Roumanie	0,9	Allemagne	0,8
Russie	1,1	Bosnie	0,4
Turquie	1,1	Roumanie	0,3
Suisse	0,6	France	0,3
France	0,3	Grande-Bretagne	0,2

venir la concurrence étrangère[1]. » Les meubles en bois et en fer sont fournis par des fabriques de Vienne et de Buda-Pest. Nos fabricants, approvisionnant déjà la place de Salonique, ont actuellement toutes les facilités pour faire pénétrer leurs produits en Serbie, et y faire une concurrence sérieuse à la fabrication allemande et autrichienne. C'est aussi d'Autriche (fabriques de Bohême) et d'Allemagne (fabriques de Saxe et de Sarreguemines) que viennent tous les articles de poterie et de verrerie ; nos faïences et nos porcelaines sont à peu près inconnues ; nous fabriquons cependant des articles bon marché qui nous permettent de lutter contre l'Autriche et l'Allemagne. Nos articles de papeterie étaient à peu près les seuls achetés en Serbie : l'Autriche a presque accaparé ce marché. L'Allemagne vend surtout du papier à cigarette, imitation Job.

Pour l'importation des produits alimentaires, sucres raffinés, huiles, poissons salés, fromage, etc., qui dépasse 2,500,000 fr., nous venons encore après l'Autriche et l'Allemagne. Nos fabricants de conserves de poisson de Nantes et de Concarneau trouveraient pour leurs produits, et surtout pour la vente des sardines, un débouché important.

L'Autriche, l'Allemagne et la Belgique importent des métaux, des machines, des armes, des instruments, pour une valeur de près de 4 millions de francs. Nous ne pouvons pas lutter contre ces États pour les fers bruts et les articles à bas prix ; mais nos machines agricoles peuvent soutenir la concurrence étrangère.

En résumé, sur le marché serbe, l'Autriche-Hongrie, l'Angleterre et l'Allemagne sont prépondérantes ; la part de la France est singulièrement réduite. Cet état de choses peut se modifier sensiblement à notre avantage : la voie ferrée de Salonique à Belgrade favorise notre commerce d'exportation dans le nord de la péninsule des Balkans. Jusqu'ici nos mar-

1. Millet, *La Serbie économique et commerciale.*

chandises à destination de la Serbie étaient obligées d'emprunter le réseau des chemins de fer de l'Europe centrale, et arrivaient, sur les marchés, grevées de frais énormes. Il nous était difficile dans ces conditions de lutter contre des voisins plus favorisés. Aujourd'hui nos marchandises, transportées par mer à Salonique, pénétreront facilement en Serbie, et nous nous trouvons, vis-à-vis de l'Autriche et de l'Allemagne, dans des conditions normales de concurrence. C'est à nos commerçants-exportateurs de tenter la lutte et d'établir, à l'imitation des Hongrois, un *musée d'échantillons* français à Belgrade. Le régime douanier leur laisse le choix, pour les produits qu'ils importent, entre le paiement des droits *ad valorem* et celui des droits spécifiques.

Institutions de crédit. — Les capitaux manquent en Serbie, aussi l'argent est-il bien rémunéré. L'État emprunte au taux de 8 à 9 p. 100 et les particuliers à 12 et 15 p. 100. Le premier établissement de crédit est la Banque nationale qui émet des billets, escompte les effets de commerce, prête sur titres, etc. Elle correspond avec la Banque de Paris et des Pays-Bas. Il faut citer encore la Banque de crédit serbe fondée en 1883, la Société de crédit de Belgrade et un grand nombre d'établissements privés qui, dans les villes principales, se livrent à toutes les opérations des banques.

La Serbie a adopté le système métrique et la monnaie décimale ; le *dinar* représente le franc.

III. — ROUMANIE

Présent et avenir de la Roumanie. — La Roumanie, érigée en royaume indépendant en 1881, est une des contrées les plus fertiles de l'Europe. Avec des proportions doubles, elle offre beaucoup d'analogie avec la Lombardie[1]. Au nord,

1. Cette comparaison est empruntée à M. de Laveleye, *The Balkan Peninsula.*

se dressent les Carpathes, d'où jaillissent un grand nombre de cours d'eau, affluents du Danube, qui tient ici la place du Pô. Les collines, qui se détachent des Carpathes, sont la région préférée de la vigne. Ensuite se développe la riche plaine roumaine, formée en grande partie d'une argile jaunâtre très fertile, et près du fleuve, d'une bande de cette terre noire, qui fait la richesse de la Russie méridionale. La plaine de la Dobroudja rappelle les terres basses de la Vénétie et les lagunes du Pô, moins les admirables rizières qui sont une des richesses de cette contrée.

Il serait facile de faire de la plaine roumaine du Danube un jardin aussi riche que la plaine lombarde. Il faudrait, pour cela, assainir la contrée en desséchant les marais et en endiguant les rivières, capter une partie des eaux superflues et les distribuer dans des canaux d'irrigation ; une grande partie des 2,600,000 hectares de terrains encore improductifs pourraient ainsi être rendus à la culture.

Cultures et élevage. — Les terres labourées ont une superficie de 3,200,000 hectares. La majeure partie est consacrée aux céréales, principalement au *maïs* qui, sous la forme de bouillie (*mamaliga*), constitue la principale nourriture du paysan. Les écarts entre les bonnes et les mauvaises années sont plus considérables qu'ailleurs : la production annuelle du *blé,* dont une partie est exportée, varie de 10 millions d'hectolitres au double ; celle du maïs oscille entre 25 et 40 millions hectolitres. L'*orge* et l'*avoine* ont beaucoup moins d'importance. Dans les bonnes années, la Roumanie peut produire jusqu'à 70 millions d'hectolitres de céréales. Avec l'emploi d'instruments aratoires plus perfectionnés, avec des labours plus profonds et un système plus rationnel d'assolement, qui permettrait de supprimer la jachère, la production des céréales pourrait presque doubler, et la Roumanie deviendrait un des greniers d'abondance de l'Europe.

Les principales cultures industrielles sont celles du *lin* et

du *chanvre,* dont on fabrique des tissus résistants pour l'usage des indigènes, le *colza* et le *tabac* (3 millions de kilogr. environ).

La culture maraîchère et celle des arbres fruitiers sont beaucoup trop négligées. La *prune* abonde; on en fabrique annuellement près de 300,000 hectolitres d'eau-de-vie; on en exporte de grandes quantités.

La viticulture est en progrès. La *vigne,* cultivée surtout sur les pentes des Carpathes qui dominent la plaine du Danube, couvre une superficie de 121,000 hectares, produisant environ 1,850,000 hectolitres de vin. La Roumanie a ses crus de *Kotnar* et d'*Odobeschti,* vins de dessert qui rappellent comme goût ceux de Hongrie. En Valachie, les crus les plus réputés sont ceux de *Diagashami,* vins blancs très légers et très agréables, ceux de *Dealu-Maré,* vins rouges très colorés.

Les Roumains ne tirent encore qu'un faible parti des ressources qu'offrent les *forêts,* qui couvrent près de 17 p. 100 du territoire.

L'élevage du bétail se fait sans soin ni méthode[1]. Il y a peu d'étables; les animaux restent parqués au dehors, exposés souvent à des froids très rigoureux. Les bons pâturages sont en petit nombre, sauf dans les vallées basses. Les animaux domestiques ne paissent guère que des pâturages secs, qui conviennent surtout aux *moutons* à laine fine; aussi en élève-t-on un grand nombre, surtout en Moldavie. La Valachie nourrit beaucoup de *porcs*.

En résumé, les Roumains sont de médiocres agriculteurs; ils se servent encore de la charrue en bois, qui égratigne à peine la surface du sol; ils se contentent de demander à une terre merveilleusement fertile, et qui se prêterait à des cultures variées, ce qui leur est nécessaire pour assurer leur subsistance.

---

1. Animaux domestiques :

Bœufs	3,600,000	Moutons	6,200,000
Chevaux	700,000	Porcs.	2,300,000

Mines. — Les richesses minérales ne manquent pas, mais les Roumains n'ont pas su en tirer un parti avantageux. La *houille,* sans laquelle il n'y a pas de grande industrie, existe dans plusieurs districts ; mais elle n'est presque pas exploitée. On a découvert des sources de *pétrole* dans les Carpathes méridionales ; la concurrence de l'Autriche et surtout de la Russie, riche en huile minérale, en restreint l'exploitation. L'extraction du *sel gemme* a seule quelque importance ; l'État s'attribue le monopole de ce produit ; il en retire de 20,000 à 25,000 tonnes des mines de *Slanik.*

Industrie. — L'industrie ne tient qu'une place secondaire et ne produit guère que des articles ordinaires consommés dans le pays, *tissus de lin et de chanvre* pour l'usage de la famille, *tapis en poil de chèvre, distilleries d'eaux-de-vie, poterie ordinaire, fabrication des poêles en faïence,* de la *bonneterie,* des *articles d'orfévrerie* et de *bijouterie,* surtout à Bucharest. La Roumanie possède cependant quelques établissements montés avec des capitaux étrangers. Des industriels français ont fondé des *sucreries,* et les Allemands des *brasseries,* dans les villes importantes. *Galatz* a de grandes *minoteries* à vapeur ; partout ailleurs les moulins à farine sont des plus primitifs, et pourraient être avantageusement remplacés par des moulins plus perfectionnés. Une autre industrie à créer, ou plutôt à ranimer, est celle de la *sériciculture,* jadis florissante, mais aujourd'hui à peu près ruinée, par suite de la maladie des vers à soie et de la concurrence étrangère (Chine et Japon).

Voies de communication. — Les travaux de viabilité ont été poussés activement. La Roumanie, qui n'avait, il y a quelques années, que de mauvais chemins et en partie seulement reliés entre eux, possède aujourd'hui 9,000 à 10,000 kilomètres de routes nationales et un réseau complet de chemins de fer de plus de 2,500 kilomètres de longueur. C'est par les voies ferrées de la Roumanie que s'opère la jonction entre les lignes ferrées de la Russie et celles de la Turquie.

La Roumanie dispose encore d'une voie navigable admirable, le Danube inférieur, que les navires de commerce de 2,000 à 3,000 tonnes peuvent remonter jusqu'à *Galatz* et *Braïla,* les deux ports les plus animés. Le mouvement de la navigation a été, en 1889, de 30,807 navires jaugeant 8,078,939 tonnes.

Commerce. — Le commerce extérieur n'est qu'un échange de produits agricoles, *blé, maïs, vins, eaux-de-vie, bétail, peaux, prunes,* etc., contre des objets manufacturés et des denrées coloniales ou alimentaires de luxe, *tissus de coton, lainages, soieries, confections, quincaillerie, machines* et *outils,* etc. Il atteint près de 640 millions de francs. Parmi les pays importateurs figurent principalement l'Autriche-Hongrie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Turquie et la Belgique[1]. Les échanges entre la France et la Roumanie diminuent depuis 1883 : les mesures de protection prises par le Gouvernement français pour arrêter l'entrée des céréales étrangères ont atteint les agriculteurs roumains; nos produits manufacturés ont été frappés de taxes plus élevées. Les produits anglais, autrichiens, allemands et belges verront à leur tour se fermer le marché roumain. La Roumanie veut se suffire à elle-même et fabriquer les produits qu'elle achète au dehors, ce qui est parfaitement légitime. L'Autriche, la Belgique, l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont au nombre des meilleurs acheteurs de produits roumains. Elles importent surtout de grandes quantités de céréales et de bétail.

1. Commerce extérieur de la Roumanie en 1890 :

PAYS DE PROVENANCE.		PAYS DE DESTINATION.	
Allemagne	109,252,000 fr.	Autriche	161,386,000 fr.
Angleterre	97,559,000	Belgique	43,451,000
Autriche-Hongrie	52,716,000	Allemagne	12,605,000
France	39,648,000	France	17,196,000
Belgique	18,926,000	Italie	11,610,000
Turquie	13,627,000	Turquie	9,561,000
Russie	8,064,000	Angleterre	8,913,000

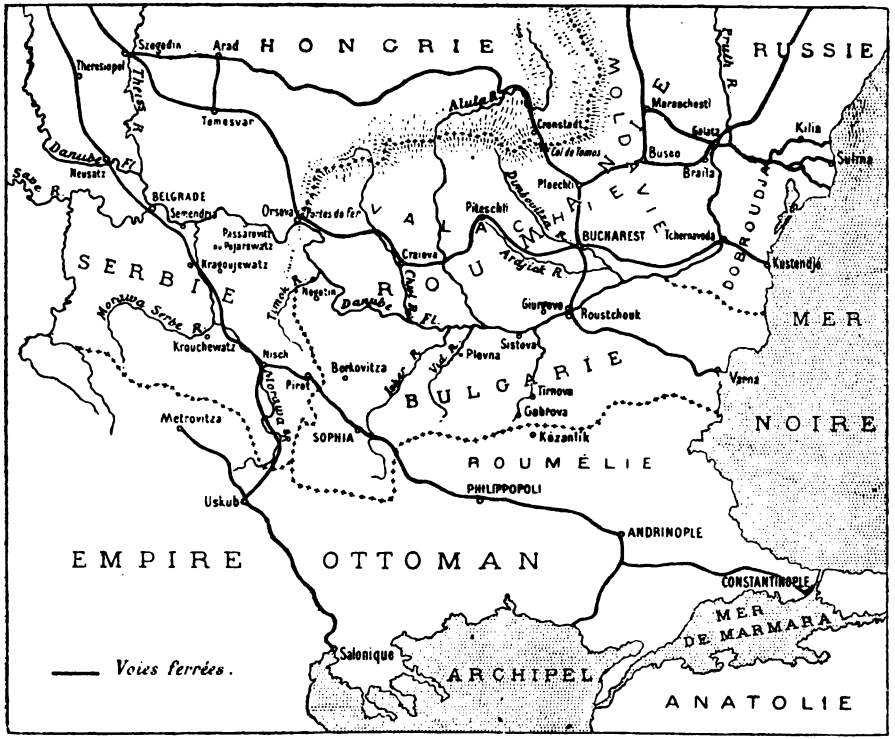

Carte économique de la Serbie, Roumanie et Bulgarie-Roumélie.

La facilité des communications par voies ferrées et par eaux entre l'Autriche et la Roumanie suffirait à expliquer la part prépondérante que s'est faite l'empire austro-hongrois dans le commerce de la Roumanie ; il est juste cependant de reconnaître que le négociant autrichien est le principal facteur de cette primauté commerciale ; par son initiative et son esprit d'entreprise, par les facilités qu'il accorde aux négociants roumains, par le bon marché de ses produits, par son empressement à se conformer aux goûts de ses clients, il a su étendre le cercle de ses affaires.

Institutions de crédit. — L'argent est rare en Roumanie ; comme dans tout l'Orient, les capitalistes ne prêtent pas au-dessous de 10 p. 100. Le plus ancien établissement financier est la *Banque de Roumanie ;* il s'est encore fondé une *Banque nationale de Roumanie*, un *Crédit foncier rural,* un *Crédit foncier urbain* et diverses autres sociétés financières, qui s'occupent de toutes les opérations des banques.

Depuis 1876, le Gouvernement a pris comme base du système monétaire le *leï,* qui vaut 1 fr. Notre système de poids et mesures a été aussi adopté.

IV. — BULGARIE-ROUMÉLIE

Culture et élevage. — Parmi les États qui viennent de se constituer ou de s'agrandir aux dépens de la vieille Turquie, le plus attardé au point de vue de la civilisation, c'est la Bulgarie-Roumélie. Cependant pour le climat, la fertilité du sol, la faune et la flore, elle ne diffère pas essentiellement des autres États danubiens. Mais, faute de bras et de chemins, la culture ne comprend que le quart des terres.

Les plaines produisent en abondance du *froment,* qu'on exporte, et du *maïs* dont se nourrissent les paysans ; le *seigle* n'est cultivé que dans quelques districts montagneux ; l'*orge* et l'*avoine* sont des cultures secondaires.

Une des cultures industrielles les plus importantes est celle des *roses*, pour la fabrication des essences. Parmi les 123 villages de la Thrace qui s'adonnent à cette culture, 42 appartiennent à la vallée de *Kézanlik*, la plus célèbre de la péninsule pour la fabrication des essences. On y fait la moitié des 1,650 kilogr. d'essence que produit l'Orient[1]. Le *tabac* est la plante qui, après la culture des fleurs, donne les meilleurs revenus. Le *coton* réussit dans quelques vallées chaudes et bien abritées de la Roumélie. Le *pavot*, le *sésame*, la *garance*, l'*anis*, n'occupent que de faibles étendues.

La *vigne* est cultivée sur les pentes moyennes des Balkans; elle occupe une superficie de 72,200 hectares environ ; elle donne les vins de *Plewna*, de *Sistova* et de *Tirnova*, généralement mal fabriqués. On cultive encore la vigne pour la préparation des raisins secs, qui s'exportent par grandes quantités en Occident.

Les *arbres fruitiers*, le *mûrier* et l'*olivier* sont les principales cultures arborescentes. Le versant septentrional des Balkans est riche en forêts, qui fournissent le *sumac*, recherché par les teinturiers et les tanneurs.

L'élevage du bétail est très négligé ; il y a peu de bons pâturages et les Bulgares et les Rouméliotes ne connaissent pas les soins à donner aux animaux domestiques. Les *bœufs* et *buffles*, généralement peu nombreux, servent surtout aux transports. Les Orientaux se nourrissent principalement de viande de *mouton* et de *chèvre*[2].

Mines. — Les richesses minérales ne manquent pas au nou-

---

1. Production des roses en Roumélie :
2,207,271 oques (l'oque = 1kg,280) ou 2,825,306kg,88, qui ont donné 188,135 mouscals d'essence (le mouscal = 4gr,70) ou 884kg,234.
(*Bulletin consulaire*, février 1890.)

2. Cheptel de la Bulgarie-Roumélie en 1890 :

Moutons	6,872,000
Chèvres	1,204,000
Porcs	395,000

vel État ; les recherches faites par les ingénieurs constatent qu'il y a d'importants gisements de *fer* et de *houille*. Les montagnes où naît l'Isker renferment beaucoup de fer, supérieur à celui de Suède ; on le traite dans les forges de *Samakovo ;* on l'extrait encore des sables ferrugineux du *Vitosch*. On vient de découvrir, à 28 kilomètres de *Sofia,* un gisement houiller considérable et renfermant du charbon d'excellente qualité. D'autres mines de charbon existent près de *Vidin,* de *Travna,* de *Moshino* et entre *Varna* et *Balchik,* sur la mer Noire. La Bulgarie-Roumélie possède donc la houille et le fer, autrement efficaces pour le développement industriel d'une contrée que les métaux précieux. Pour le moment, faute de routes, ces richesses sont peu exploitées.

Industrie. — L'industrie est encore dans l'enfance. On fabrique surtout, par des procédés primitifs, des articles destinés à la consommation locale, des *toiles,* des *draps grossiers,* des *tapis* à *Berkovitza,* des *armes blanches,* des *bijoux,* des *poteries ;* pour ces trois derniers produits, *Gabrova,* où l'on utilise des chutes d'eau, est un centre important. L'éducation des *vers à soie* est l'industrie importante de la principauté. *Tirnova* est un centre de magnaneries. Les paysans de la Thrace distillent eux-mêmes leur huile de roses dans des appareils très primitifs.

Commerce. — Bien que la statistique n'enregistre que les navires qui entrent ou sortent par les ports du Danube, le commerce extérieur de la Roumélie-Bulgarie a fait de grands progrès depuis 1883. Le commerce de la principauté dépasse 155 millions de francs, dont 84 pour les marchandises importées et 71 pour les produits exportés.

Les principaux articles d'exportation de la principauté sont : les *peaux,* la *laine,* les *céréales,* le *sumac* pour la préparation des peaux de mouton, les *cocons,* etc.

Les grands marchés pour les peaux sont Vratza, Kustendil, Borkowatz et Sofia. « Les peaux de chevreau, dit M. Lanel,

dans un rapport sur la Bulgarie publié dans le *Bulletin consulaire,* sont l'objet d'un certain commerce avec la France. Malheureusement, les négociants français, au lieu de faire leurs commandes directement en Bulgarie, s'adressent le plus souvent à des maisons de Vienne : celles-ci, de leur côté, achètent leurs marchandises aux commerçants du pays qui ont des contrats passés avec les bouchers. De cette façon, le négociant français se trouve être le quatrième acheteur et n'obtient la marchandise qu'à un prix majoré par les intermédiaires. »

Les cocons donnent lieu aussi à un commerce d'exportation considérable ; mais les maisons françaises n'achètent que par l'intermédiaire de celles de Philippopoli, d'Andrinople ou de Constantinople.

Nous venons au premier rang pour l'importation des tissus de soie ; mais pour les tissus de soie mélangée, dont la vente est plus considérable, les fabricants autrichiens, allemands, suisses et italiens, les produisent à meilleur marché. C'est l'Autriche qui est maîtresse du marché pour les tissus de laine ; elle en exporte à elle seule plus que l'Angleterre, la France et l'Allemagne réunies. Pour les tissus imprimés, Rouen trouverait un débouché à ses produits, à la condition de les expédier par eau. Les articles de mode, de parfumerie, les conserves, les vins dit de Bordeaux, de Champagne, sont vendus par l'Autriche sous l'étiquette française. Les cotonnades, les machines et outils, les fers sont fournis par l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et la Belgique.

En somme, l'Autriche a accaparé presque tout le commerce d'importation de la Bulgarie-Roumélie ; sans doute sa situation à proximité de la principauté, les facilités qu'elle a de transporter, par la voie du Danube, les marchandises sur les lieux de consommation, lui assurent un avantage considérable. Mais dans cette conquête commerciale, le négociant autrichien a la meilleure part. Des voyageurs de commerce autri-

chiens parcourent plusieurs fois par an la Bulgarie, sollicitant l'acheteur, accordant au commerçant bulgare des délais de paiement de 4, 6 et 9 mois. Pour assurer ce débouché à leurs produits, 147 commerçants austro-hongrois se sont syndiqués pour créer à Sofia un *dépôt d'échantillons,* qui a fait, de 1888 à 1889, pour 500,000 fr. d'affaires[1].

La plus grande partie des exportations et des importations se fait par les ports du Danube, Roustchouk, Silistrie, Sistova, Nicopoli. Sur la mer Noire, Varna et Bouygos sont les ports les plus importants.

Banques. Monnaies. — Le premier établissement de crédit est la Banque nationale de Bulgarie, qui a fondé des succursales à Philippopoli, Roustchouk et Varna. La Banque ottomane a une succursale à Philippopoli. L'unité de monnaie est le lev, pièce d'argent qui vaut 1 franc.

V. — MONTÉNÉGRO.

Production. — La principauté minuscule du Monténégro (9,475 kil. carrés et 236,000 hab.) n'a qu'une faible importance économique.

Les cultures occupent la plus petite partie du sol; cependant la principauté produit assez de céréales pour nourrir ses habitants. La vigne donne d'excellents raisins sur les coteaux de la vallée de la Tsernitza, dans le district de Podgoritza; mais les vins, mal préparés, se gardent difficilement. De belles

1. Commerce extérieur de la Bulgarie-Roumélie en 1890 :

PAYS DE PROVENANCE.		PAYS DE DESTINATION.	
Autriche	33,005,700 fr.	Turquie	21,928,200 fr.
Angleterre	20,028,400	Angleterre	14,936,800
Turquie	10,393,400	France	19,496,331
France	3,459,600	Italie	1,546,757
Russie	5,201,700	Allemagne	495,700
Allemagne	3,865,400	Belgique	640,300
Roumanie	2,184,300		
Belgique	2,485,300		

forêts couronnent les montagnes, mais, faute de routes d'accès, elles ne sont pas exploitées. L'élevage du bétail est la principale source de revenus des Monténégrins. On évalue à 100,000 environ le nombre de têtes de bétail qui sont chaque année abattues, salées, fumées et exportées dans les ports de la mer Adriatique.

Le commerce extérieur atteint à peine 7 millions de francs, dont près de 4 millions pour les exportations, consistant en produits du sol. C'est à l'Autriche-Hongrie qu'ils demandent les armes, la poudre, les cotonnades et les draps bon marché, l'eau-de-vie, qui sont les principaux articles d'importation.

VI. — GRÈCE.

Le peuple grec. — Parmi les contrées de l'Orient, la Grèce, malgré l'exiguïté de son territoire (65,000 kil. carrés) et sa faible population (2 millions d'hab.), tient une grande place au point de vue économique. Les Grecs ont su tirer d'un sol médiocrement fertile de quoi alimenter un commerce d'exportation qui grandit d'année en année ; ils exploitent activement les richesses du sous-sol et possèdent quelques grands établissements métallurgiques ; ils ont ouvert des routes vers l'intérieur du pays et construit quelques voies ferrées. Mais ce qui les distingue des autres peuples de l'Orient, c'est le génie commercial : comme dans l'antiquité, ils ont fondé, sur toutes les côtes baignées par l'Archipel, en Asie et en Europe, de nombreuses colonies et de grandes maisons de commerce, et leurs navires marchands se montrent dans tous les ports importants de la Méditerranée.

Cultures et élevage. — L'agriculture a fait de grands progrès depuis l'époque de l'émancipation (1830) : l'étendue des terres incultes ou improductives a diminué ; le desséchement du *lac Copaïs,* aux portes d'Athènes, entrepris depuis peu par une compagnie française et avec des capitaux français, a livré

à la culture 25,000 hectares de terre de première qualité ; depuis la création d'un vaste réseau de bonnes routes, on a cultivé des vallées excessivement fertiles, qui manquaient de débouchés pour être mises en valeur.

La production des céréales, qu'on évalue en moyenne à 12 millions d'hectolitres de *blé, seigle, riz, maïs, orge,* ne suffit pas à nourrir la population. Par suite des prescriptions rigoureuses de l'Église orthodoxe, la *culture maraîchère* tient une grande place ; les Grecs consomment beaucoup de *légumes* et de *fruits ;* aussi les jardins, généralement bien cultivés, sont-ils nombreux près des villes et dans les campagnes.

Au nombre des cultures industrielles, il faut citer le *lin* et le *chanvre,* le *tabac,* le *cotonnier* et le *mûrier*. La culture du lin et du chanvre a diminué, par suite de la concurrence des produits russes. Celle du tabac est en progrès ; elle donne 1 million et demi de kilogrammes de feuilles d'excellente qualité. Les plantations de mûriers se sont beaucoup développées, surtout dans le Péloponèse et dans l'île d'Eubée ; le cotonnier, qu'on cultive aussi dans le Péloponèse, trouve un climat et un sol plus propices près du lac Copaïs et dans la Thessalie.

Sous la domination turque, le nombre des *oliviers* diminuait d'année en année ; on arrachait ces arbres pour punir les insurgés. Depuis 1830, les Grecs ont activement travaillé à replanter leurs olivettes ; c'est aujourd'hui une des meilleures sources de revenus pour les paysans grecs. La Grèce possède actuellement plus de 12 millions d'oliviers ; elle n'en comptait que 2 millions au lendemain de l'indépendance.

La culture des *arbres fruitiers* est surtout importante dans les îles Ioniennes et dans l'Archipel ; on en tire surtout les *oranges,* les *citrons,* les *figues* et les *grenades*.

La *vigne* est, sans contredit, la première richesse agricole de la Grèce. Depuis 20 ans, les vignobles n'ont cessé de se développer ; il n'y avait, en 1860, que 50,000 hectares de vignes,

dont 15,000 en ceps de *Corinthe ;* ces chiffres ont à peu près doublé actuellement[1]. La production des vins à suivi la même progression : elle est en moyenne de 1,300,000 hectolitres. La fabrication et, par suite, la qualité de ces vins se sont considérablement améliorées ; naguère encore on les conservait dans des outres ; aujourd'hui la majorité des vignerons grecs possède la vaisselle vinaire indispensable pour la manipulation de la vendange. A cause de leur richesse en alcool et en couleur, ces vins sont recherchés par nos négociants pour les coupages. Parmi les crus les plus estimés, il faut citer les vins des îles Ioniennes (*Sainte-Maure* et *Céphalonie*), les vins de *Kumi* dans l'île d'Eubée, le *santorin* dans l'Archipel, le *phalère,* le *parnès,* qu'on place au nombre des meilleurs crus, et les vins sucrés de *Corinthe.*

Les Grecs produisent encore environ 100 millions de kilogrammes de raisins secs, dits *raisins de Corinthe,* représentant une valeur de 80 millions de francs, et dont on fabrique de mauvais vin en France et en Angleterre[2].

L'élevage du bétail est resté stationnaire, sauf cependant en Thessalie, où existent des troupeaux considérables de moutons[3]. L'*apiculture* a pris, depuis 1860, un développement considérable ; on compte en Grèce environ 3 millions de ruches. Le pays abonde en plantes dont les fleurs parfumées donnent au miel une saveur particulière.

Mines. — La principale exploitation minière consiste dans la fabrication du *plomb* et l'extraction de l'*argent* avec les scories des mines du *Laurium* (Attique). Des capitalistes français ont fondé à *Ergastiria* une des plus grandes fonderies de plomb du monde (115,000 à 120,000 t. par an). Le

---

1. Superficie du vignoble grec en 1890 : 101,500 hectares.
2. Importation de raisins secs de provenance grecque en France :

1886 . . .	42,276,000 kilogr.	1888 . . .	35,133,000 kilogr.
1887 . . .	48,416,000 —	1889 . . .	50,795,000 —

3. Trois millions et demi.

plomb se trouve aussi dans l'île de Milo. On exploite du *zinc* dans l'Attique (*Hymette* et *Laurium*) et dans l'Eubée, du *fer* dans l'Eubée, du *soufre* à *Santorin*, à *Milo* et près du golfe de Salonique, de l'*émeri* à *Naxos* et à *Paros*, du *sel marin* dans les îles Ioniennes, du *marbre* à *Paros* et au *Pentélique*. On a trouvé quelques gisements de *charbon* dans les provinces de Phtiotide, d'Acarnanie et de Béotie. Mais la Grèce peut recevoir à très bon compte la houille d'Angleterre, de Belgique et d'Autriche. Cette pauvreté en combustible minéral sera encore atténuée lorsque la Serbie, la Roumanie et la Bulgarie-Roumélie exploiteront leurs gisements houillers.

Industrie. — L'industrie a pris en Grèce, depuis 1870, un grand essor; sous l'impulsion énergique du Gouvernement et grâce au développement des routes et des chemins de fer, les Grecs sont devenus à leur tour producteurs et exportateurs, de consommateurs qu'ils étaient. C'est ainsi que les cotonnades fabriquées au Pirée et dans les autres centres approvisionnent tout le pays, en concurrence avec les cotonnades anglaises, et s'exportent jusqu'en Turquie.

Larisse, ville de la Thessalie, province nouvellement annexée, est une importante cité manufacturière pour l'industrie du coton et de la soie. *Sparte* et *Athènes* fabriquent des soieries à bon marché. *Le Pirée*, qui n'était en 1869 qu'un misérable port, est devenu une ville industrielle de premier ordre (30,000 hab.), que les Grecs ont baptisé, avec un légitime orgueil, du nom de *Manchester de la Grèce*; on y compte 8 filatures, 4 fabriques de tissus avec teintureries, plusieurs fabriques de lainages, un chantier de constructions navales, 14 minoteries, 6 fabriques de pâtes alimentaires, etc. *Patras* a aussi des filatures de coton et Athènes des fabriques de fez. Il existe à *Syra* une filature de coton et une fabrique de mouchoirs teints et peints (*mendils*), dont les femmes turques et grecques de la classe pauvre se servent pour leur coiffure.

L'industrie métallurgique du fer ne compte que quelques forges et ateliers pour la fabrication des machines à *Syra*.

Les principales industries de la Grèce sont celles qui transforment les produits agricoles : *savonneries de Patras, Corfou* et *Zante,* produisant pour une valeur de 20 millions de francs par an ; *tanneries et mégisseries de Syra, Athènes, Chalcis* et *Corfou ; fabrication de vin de raisins secs à Patras, Athènes, Corfou, Syra ; distilleries d'Athènes, du Pirée, Patras, Corfou, Larisse,* fabriquant par an, en moyenne, 13 millions de litres de liqueur et 35 millions de litres d'alcool ; *raffineries de Patras,* etc. Il faut citer aussi la *préparation des éponges,* concentrée dans les ports de Nauplie, Hydra, Égine, etc. ; près d'un millier de bateaux se livrent à cette pêche dans les mers de l'Archipel et près des côtes de Tunis et de Tripoli. La valeur des éponges livrées au commerce dépasse 3 millions de francs.

Toute l'activité des Grecs se porte, de nos jours comme dans l'antiquité, sur les mers : des chantiers pour la *construction des navires* existent dans tous les ports, mais les plus actifs sont ceux de *Syra,* de la *Spetzia* et de *Galadixi* au nord du golfe de Lépante, d'*Hydra,* du *Pirée* et de *Salamine,* où se trouve l'arsenal de la marine de guerre.

En résumé, les progrès économiques accomplis depuis 20 ans par ce petit peuple sont incontestables ; la France y a largement concouru, en lui avançant des capitaux et en lui envoyant des ingénieurs. C'est la France qui a entrepris la plupart des travaux publics, chemins de fer, canaux, dessèchement des marais, docks (Salamine), aménagement des ports ; c'est la France qui a commencé l'exploitation des richesses minières du pays, au Laurium et dans les Cyclades.

Voies de communication. — Le rivage grec est tellement frangé de baies, de golfes profonds, que la mer est le chemin le plus naturel pour communiquer entre les différentes parties du royaume. La marine marchande de ce petit État est importante : elle compte environ 6,000 navires, pour la plupart à

voiles, jaugeant près de 500,000 tonnes. La modicité des frais de navigation assure pour longtemps aux Grecs le monopole des transports dans l'Archipel et dans les Échelles du Levant. Le mouvement de la navigation, entrées et sorties, est de 13,740 navires, jaugeant 4,730,000 tonnes. Les communications intérieures ont toujours fait beaucoup plus défaut : il y a quelques années, dans les districts montagneux on voyageait à cheval et sous escorte, de peur des brigands. La construction des routes a été poussée activement : plus de 700 kilomètres étaient livrés à la circulation en 1887 et 500 étaient en construction. Il y a actuellement en Grèce plus de 3,000 kilomètres de grandes chaussées. On compte aussi plus de 700 kilomètres de voies ferrées construites pour la plupart par des ingénieurs français. Le gouvernement hellénique se préoccupe de rattacher les lignes de l'Attique à celles de la Thessalie et de souder son réseau aux chemins de fer serbes et autrichiens, en l'embranchant soit sur un point de la ligne de Salonique à Belgrade, soit au chemin de fer qui traverse la Bosnie et la Croatie dans la direction d'Agram. Quand les chemins de fer autrichiens ou serbes seront prolongés jusqu'à Athènes, on a calculé que la distance du Pirée à Port-Saïd sera plus courte que celle de Salonique à Port-Saïd de 200 milles marins, soit 14 heures de navigation de moins. Tout le transit pour le Levant, qui traverse actuellement l'Italie et la partie septentrionale de la péninsule des Balkans, se fera à travers le territoire grec.

Commerce. — La valeur totale des marchandises importées et exportées s'est élevée, en 1889, à 222,781,000 fr., ainsi répartis :

Importation.	130,002,000 fr.
Exportation.	92,779,000

Il a été en outre importé, pour le compte des monopoles de l'État, 1,013,833 fr. (allumettes, pétrole, cartes à jouer, etc.).

C'est l'Angleterre qui est au premier rang pour la valeur des échanges avec 66 millions; elle exporte en Grèce des produits de ses manufactures, *cotonnades, lainages, machines, outils,* pour une somme supérieure à 33 millions, et reçoit des raisins secs, des peaux, des fruits, pour une valeur de 33 millions environ. La France achète à la Grèce des *vins,* de la *soie,* du *tabac* et surtout des *raisins secs* (21,440,000 fr.), et ne vend des produits manufacturés que pour une somme de 10 millions. La Russie vend au contraire beaucoup plus qu'elle n'achète : 21,408,000 fr. contre 917,000 fr. Le commerce de l'Autriche-Hongrie avec la Grèce dépasse 24 millions, sur lesquels les ventes figurent pour 17 ; elle importe en Grèce du *bétail* et des produits manufacturés, *sucres, tissus,* etc. D'après les tableaux de la douane, l'Allemagne n'importerait en Grèce que pour quelques millions de francs de produits (5,651,000 fr.) ; il faut se garder de considérer ce renseignement comme exact ; la plupart des marchandises allemandes figurent à l'importation en Grèce comme d'origine autrichienne.

La Grèce exporte des *raisins secs,* des *vins,* des *fruits,* du *minerai de plomb,* des *éponges,* des *tissus* (fez, fichus, mendils dont les femmes de l'Orient entourent leurs cheveux), etc. [1].

Le Pirée est le port le plus actif de la Grèce et le plus important pour le mouvement des échanges. Le mouvement du port a été, en 1889, de 2,356 navires jaugeant 1,845,175 tonnes. Le pavillon français figure pour 298 navires et 393,640 tonnes. Plus de la moitié du commerce extérieur se fait par le Pirée. Le nombre total des navires, entrées et sorties, des ports de la Grèce a été, en 1891, de 11,429 jaugeant 4,886,900 tonnes.

---

1. Valeur des produits exportés en 1890 :

Raisins secs. . . .	48,193,000 fr.	Huile d'olive . . .	2,299,000 fr.
Métaux.	17,040,000	Fruits	2,248,000
Tabac	3,976,000	Éponges	1,959,000
Vins	3,770,000		

Établissements de crédit. Monnaies, poids et mesures. — Le principal établissement financier du royaume est la *Banque nationale,* qui a le privilège d'émettre des billets; la *Banque d'Épiro-Thessalie* est, parmi les établissements particuliers de crédit, un des plus solides.

La Grèce a adopté le système monétaire français. La *drachme* vaut 1 fr. Pour les monnaies d'or, le *décadrakmon* = 10 fr., l'*écosadrakmon* = 20 fr., le *pentékontadrakmon* = 50 fr. Le gramme est l'unité de poids, et le litre l'unité de capacité. Pour les longueurs, le stade vaut 1 kilomètre.

VII. — TURQUIE D'EUROPE.

État économique. — Les sultans, jadis maîtres de toute la péninsule des Balkans et de la Grèce, ne possèdent plus aujourd'hui en Europe que la Thrace, une partie de la Macédoine et l'Albanie (superficie 166,000 kil. c., population 4,780,000 hab.). La Turquie est, au point de vue de la civilisation, un des États les plus arriérés de l'Europe ; l'agriculture est dans une situation misérable ; l'industrie n'existe pour ainsi dire pas; le commerce, qui pourrait être dix fois plus important sous un autre régime, est presque entièrement entre les mains des Grecs, des Juifs et des Arméniens.

Le sol de la Turquie d'Europe est d'une extrême fertilité, surtout dans les vallées de la *Vardar,* de la *Strouma* et de la *Maritza,* et cependant de vastes étendues sont encore en friche ; c'est que l'agriculteur, livré à la merci des agents du fisc sans scrupule, n'a pas toujours la libre disposition des fruits de son travail ; il plie sous le poids d'impôts de plus en plus écrasants, dont le Trésor ne reçoit que la plus faible partie. Il ne parvient à dérober les fruits de son travail aux collecteurs rapaces de la dîme, qu'en cachant son aisance sous les dehors de la pauvreté. Aussi n'a-t-il pas d'intérêt à améliorer le système de culture, satisfait de produire ce qui est

nécessaire à sa consommation. L'agriculture est restée stationnaire depuis des siècles.

Agriculture. — Le *maïs,* dont on fait la bouillie, principale nourriture du paysan, et le *froment* sont cultivés partout, et fournissent à l'exportation, grâce à la merveilleuse fécondité des terres, qui n'ont pas besoin d'engrais pour se couvrir de riches moissons. Le *seigle* réussit dans les districts montagneux, et le *riz,* dans la partie basse et marécageuse des rivières. L'*orge* et l'*avoine* sont aussi cultivés. On évalue approximativement la récolte des céréales à 25 millions d'hectolitres, dont 8 pour le blé et 3 pour le maïs. Les *légumes* et les *fruits* tiennent, comme dans tous les pays de l'Orient, une grande place dans l'alimentation.

Le *tabac* est la culture industrielle la plus développée ; on calcule qu'il fournit annuellement 15 millions de kilogrammes de feuilles, dont un tiers pour la province de Salonique seulement. Le *coton* réussit dans la chaude et fertile vallée de la Maritza. Salonique et Andrinople ont de grandes plantations de *rosiers,* pour la fabrication des essences, recherchées par les parfumeurs des capitales européennes. Le lin et le chanvre, la garance, le colza, le sésame, le safran, sont peu cultivés. Le climat de la Turquie se prête admirablement à la culture du *mûrier ;* cependant l'industrie séricicole végète. La valeur de la soie brute produite dépassait, en 1889, 1,720,000 fr.

La vigne n'était guère cultivée, il y a quelques années, que pour le fruit ou la préparation des raisins secs[1]. Aujourd'hui, la Thrace, la Macédoine, l'Épire et les îles récoltent des vins dont les plus renommés sont ceux du mont Athos, dans la presqu'île de Chalcidique. La Turquie produit des vins rouge foncé ou gros vins de coupage (14°), semblables aux vins

1. Importation en France de raisins secs de Turquie :

1886 . . .	40,606,000 kilogr.	1888 . . .	41,922,000 kilogr.
1887 . . .	42,776,000 —	1889 . . .	40,105,000 —

Valeur des raisins exportés en 1890 : 33,136,762 fr.

d'Espagne, du Roussillon, de Grèce et de Dalmatie ; ils sont généralement doux, parce que le raisin est cueilli trop mûr. Les vins secondaires, beaucoup moins alcooliques et plus clairs, sont consommés sur place. Les vins blancs de Roumélie sont employés en France pour la fabrication des eaux-de-vie fines et du vermouth. La majeure partie de la récolte est exportée. En 1888, la Turquie a vendu à l'étranger 2,030,800 hectolitres de vin, au prix moyen de 31 fr. l'hectolitre.

On trouve en Turquie, comme dans toute la péninsule, de belles plantations d'oliviers ; mais la fabrication de l'huile laisse beaucoup à désirer.

Le bétail est peu nombreux ; les *bêtes à cornes,* au nombre de 3 millions, servent surtout pour le labourage et le transport, et non pour la chair. Le *mouton* et la *chèvre* sont surtout élevés pour la toison. On évalue la production totale de la laine, en Turquie d'Europe et d'Asie, à 24 millions de kilogrammes. L'industrie locale consomme environ 8 millions de kilogrammes, le reste est exporté en Angleterre, en Allemagne, en France, par Marseille. La Turquie est au premier rang dans le monde pour la production du *mohair* ou poil de chèvre, dont les principaux débouchés sont, depuis quelques années, les centres manufacturiers de l'Amérique. En 1887, la quantité de mohair exportée en Amérique dépassait 2 millions de kilogrammes, valant près de 5 millions de francs.

Industrie. — L'exploitation des mines est à peu près nulle, à cause des restrictions mises par les lois à leur extraction et du manque de bonnes routes. Cependant la Turquie est riche en houille, cuivre, plomb, fer, bitume, soufre. On extrait du sel marin dans le golfe de Salonique.

L'industrie est toute manuelle ; on ne connaît presque pas les machines à vapeur ; il n'y a ni tissage ni filature à la mécanique. Les Turcs fabriquent surtout des produits pour la consommation intérieure : *lainages, tapis, draps ordinaires* (Salonique), *soieries* (Salonique et Janina), *essences* (Andri-

nople), *armes* (Uskub, Prichtina), *joaillerie*, *maroquinerie*, *sellerie*, *teintureries*, etc. (Andrinople, Constantinople). Ils excellent surtout dans la fabrication des *tapis* et des *étoffes de soie brochées*. MM. Darblay et Allatini ont établi à Salonique une grande *minoterie à vapeur* ; le moulin à bras est encore en usage dans les campagnes.

L'industrie de la pêche est importante : les produits de la pêche du Bosphore seuls représentent une valeur supérieure à 462,000 fr. Sur les côtes de la Méditerranée, on pêche d'excellentes éponges.

Voies de communication. — Le manque de voies de communication est un obstacle à l'exploitation des mines et au développement du commerce ; en maint district, la circulation des personnes et des marchandises se fait à dos de mulet et de chameau, à travers des sentiers de chèvre que les pluies et la fonte des neiges rendent souvent impraticables. Le réseau des chemins de fer est à peine ébauché, et cependant le gouvernement turc a commencé à construire la première voie ferrée, il y a environ 25 ans. Constantinople et Salonique sont depuis peu (1888) rattachés aux chemins de fer austro-hongrois ; la longueur du réseau turc, en Europe, dépassait, en 1891, 1,454 kilomètres, y compris les voies ferrées de la Bulgarie-Roumélie.

Commerce. — Le commerce de la Turquie d'Europe est peu brillant, surtout si on tient compte de sa situation exceptionnelle comme lieu de transit des marchandises d'Arabie, de Perse, des Indes, de Chine, à destination de l'Europe, des avantages qu'elle accorde aux étrangers, pour lesquels le Code de commerce français fait loi en matière de contestation, et si on considère qu'elle a devancé les plus hardis économistes contemporains dans l'application des théories économiques ; le tarif des douanes de l'empire n'admet que des droits à la valeur, d'un caractère purement fiscal.

On évalue le commerce de la Turquie d'Europe à près d'un

milliard. Les matières premières et les produits agricoles entrent pour les sept huitièmes dans l'exportation qui comprend : les *soies*, les *cotons*, les *cuirs*, les *céréales*, les *huiles*, les *fruits*, le *tabac*, les *raisins secs* et les *vins*, les *laines*, les *tapis*. Les Occidentaux importent des objets manufacturés, des *tissus de laine* et de *soie*, des *machines*, des *outils*, des *armes*, des *denrées coloniales*, des *sucres*, etc.

Les relations commerciales de l'Europe avec la Turquie ont commencé au XVI^e^ siècle. La France a été longtemps à la tête de ce commerce ; le pavillon français était seul admis à naviguer dans les mers intérieures et les ports de l'empire. Parmi les causes qui ont contribué à diminuer le chiffre d'affaires de la France avec la Turquie, il faut citer au premier rang le manque d'initiative de nos négociants et leur ignorance des usages des pays avec lesquels ils sont en relations d'affaires.

« Il faut absolument que nos négociants se décident à se conformer aux goûts de leurs clients de Turquie. Il faut qu'ils se mettent, pour ainsi dire, à leur portée, en livrant des articles à bon marché que ceux-ci peuvent seuls acheter. Il faut qu'ils consentent à accorder à leurs acheteurs des facilités de paiement souvent très larges, à se plier aux usages du pays pour tout ce qui concerne les conditions de vente et de paiement.

« Il faut qu'ils envoient des voyageurs intelligents et actifs, parlant autant que possible la langue du pays, bien que cette condition ne soit pas indispensable à Constantinople même, où presque tous les commerçants parlent le français. Ces voyageurs devront avoir le pouvoir de traiter par eux-mêmes certaines affaires, de consentir des réductions de prix et au besoin certaines modifications dans la nature et la qualité des marchandises. En dehors de leurs voyageurs de commerce, nos négociants doivent avoir, dans les principales villes de l'Orient, des représentants sérieux, établis depuis longtemps dans le pays, connaissant les usages locaux et la solvabilité des maisons de la place.....

« Beaucoup des plus importantes maisons de commerce de France sont représentées à Constantinople par des Allemands ou des Autrichiens, alors qu'il y a dans la colonie française tant de négociants honorables au courant des affaires ; sur 102 maisons de commerce françaises, 19 seulement sont représentées par des Français. La plupart des maisons de Lyon ont des représentants allemands ou autrichiens. Si ces maisons voient copier leurs produits par des concurrents étrangers, elles ne peuvent accuser que leur propre imprudence. » (*Bulletin consulaire,* mai 1891.)

L'Angleterre a aujourd'hui la plus grande part dans ce trafic. La France vient ensuite, au deuxième rang ; nous expédions des tissus de coton, de soie et de laine, des rubans, de la passementerie, des objets de luxe, des armes, des vins, etc. Depuis l'ouverture de la voie ferrée Belgrade, Salonique et Constantinople, le commerce de l'Autriche-Hongrie dans la péninsule a considérablement progressé, aux dépens de la France et aussi un peu de l'Angleterre. Cependant nos produits sont tout aussi recherchés que par le passé ; nos concurrents ne se déconcertent pas pour si peu : ils vendent sans scrupule, comme marchandises françaises, des articles de fabrication étrangère. La Russie et la Grèce ont aussi une part importante dans les échanges de la Turquie [1].

La majeure partie du commerce de cette contrée est entre

1. Commerce extérieur de la Turquie en 1890 :

PAYS de provenance.	PIASTRES.	PAYS de destination.	PIASTRES.
Angleterre	914,513,900	Angleterre	583,392,000
Autriche	409,144,300	France	426,951,000
France	254,368,600	Autriche	135,432,100
Russie	173,321,800	Italie	68,974,500
Italie	42,438,000	Grèce	53,115,100
Bulgarie	112,419,700	Bulgarie	38,118,900
Perse	53,000,700	Roumanie	24,619,300
Grèce	29,435,300	Hollande	25,030,600
Belgique	41,574,426	Égypte	98,776,800
Roumanie	39,451,000	États-Unis	15,775,800

les mains des Grecs et des Juifs; les Occidentaux ne peuvent se passer de ces courtiers, qui sont devenus les intermédiaires obligés ; les Grecs sont les maîtres sur la place de Constantinople ; c'est à eux qu'il faut s'adresser pour toute affaire importante. Les Juifs, très nombreux à Salonique (70,000 sur 120,000 hab.), se sont organisés en corporations de magasiniers, de chargeurs, de bateliers, et rendent au commerce étranger de réels services, dans des conditions de bon marché qu'on ne trouve pas ailleurs.

Le mouvement des ports, sur la mer Noire et la Méditerranée, est évalué à 30 millions de tonneaux. Le pavillon anglais prédomine [1]. Dans la Turquie d'Europe, Constantinople et Salonique sont les ports les plus actifs. La part de Constantinople, dans le commerce maritime, est de 11 millions de tonneaux, dont près de 7 environ pour le pavillon britannique ; tous les navires qui traversent le Bosphore touchent à Constantinople ; ce port est visité par les paquebots anglais, français, autrichiens, italiens, russes, grecs, partant de Liverpool et de Londres, de Marseille, de Trieste, etc. En d'autres mains que celles des Turcs, il deviendrait bientôt le premier port marchand du globe. Ce havre, pour lequel la nature a presque tout fait elle-même, comprend la Corne-d'Or, magnifique canal naturel, les deux rives du Bosphore, le détroit des Dardanelles et la mer de Marmara. Salonique, outre les avantages naturels de son port, possède une nombreuse population israélite, admirablement douée pour les affaires. Le mouvement du port est à peine d'un million de

1. Part des différents pavillons :

	TONNES.		TONNES.
Pavillon anglais	11,245,800	Pavillon russe	2,002,485
— ottoman	5,444,700	— italien.	1,227,464
— austro-hongrois.	3,539,179	— égyptien. . . .	672,587
— français	2,464,066	— suédois	581,644
— grec	2,462,225	— allemand . . .	398,720

tonneaux. La moyenne des importations françaises dans cette ville, pendant ces 20 dernières années, a été de 9 à 10 millions de francs ; nous venons au troisième rang, après l'Angleterre (12), l'Autriche (11), mais nous sommes suivis de près par l'Allemagne (9).

Institutions de crédit. Monnaies, poids et mesures. — Les finances turques sont dans la plus grande détresse ; l'État trouve difficilement crédit. Les particuliers, à cause de la rareté de l'argent dans les pays de l'Orient, n'empruntent qu'à des taux supérieurs à 10 p. 100. Les établissements de crédit ne sont pas nombreux ; le plus important est la Banque impériale ottomane fondée en 1863, qui vient surtout en aide à l'État. Quelques banques privées ont été fondées par des Grecs.

Le système métrique a été adopté ; cependant les monnaies, poids et mesures indigènes sont encore en usage. La piastre turque, qui vaut 0 fr. 225, est l'unité monétaire ; la livre turque ou medjidié d'or vaut 100 piastres ; le medjidié d'argent vaut 20 piastres.

Les poids et mesures varient selon les localités. Le cantar ou quintal vaut généralement 56 kilogr. et demi, l'oque ou oka $1^{kg},282$.

Chapitre VI. — POSSESSIONS TURQUES D'ASIE

I. — ANATOLIE, SYRIE ET MÉSOPOTAMIE.

Importance commerciale de la Turquie d'Asie. — La Turquie possède en Asie un vaste empire de près de 2 millions de kilomètres carrés, le cinquième de la superficie de l'Europe avec une population de 21,608,000 habitants. Ces possessions comprennent la presqu'île d'Asie-Mineure ou Anatolie, l'Arménie, la Mésopotamie, la Syrie, la Palestine et

la côte occidentale de l'Arabie. Trébizonde, Erzeroum, Mossoul, Bagdad, Smyrne, Beyrouth, Damas, la Mecque sont les villes les plus importantes.

Dans cette partie de l'empire ottoman, toute l'activité agricole, industrielle et commerciale se porte sur les villes du littoral, peuplées surtout de Grecs auxquels on s'accorde à reconnaître une intelligence merveilleuse des affaires. Grâce à eux, les villes maritimes se transforment, des industries européennes s'y établissent, les systèmes de culture de l'Europe occidentale se propagent. L'Asie-Mineure ne peut guère se soustraire à l'action bienfaisante des nations civilisées de l'Europe, à laquelle elle fait face par ses deux versants de l'Archipel et de la mer Noire. Russes et Anglais cherchent à dominer la Mésopotamie, où l'Euphrate, par son coude vers la Méditerranée, dont il n'est séparé que par une distance de 160 kilomètres, est la route la plus directe entre Londres et Bombay, par le port d'Alexandrette, par Alep, Bagdad, Bassora et le golfe Persique. Depuis l'annexion de Kars (1878), les Russes menacent Erzeroum, forteresse qui commande la vallée de l'Euphrate, grande place de commerce où se croisent les routes qui, de la mer Caspienne et de la mer Noire, aboutissent au golfe Persique. Pour surveiller cette voie de l'Euphrate, plus courte de 600 à 700 kilomètres que celle du canal de Suez, les Anglais ont pris possession de Chypre. En attendant l'établissement d'une voie ferrée de la côte de Syrie à Bassora, ils ont établi des fils télégraphiques sur tout ce parcours et un câble sous-marin, du golfe Persique à l'Hindoustan, et même organisé un service de navigation à vapeur sur le fleuve.

Cultures. — La domination turque a été, dans cette partie de l'Asie, aussi célèbre dans l'antiquité pour sa fécondité et le nombre des cités splendides que la vallée du Nil, un véritable fléau. La barbarie a pris possession de ces pays, jadis si fertiles et si peuplés. « Des campagnes, jadis couvertes

d'opulentes cultures, présentent l'aspect de la désolation la plus profonde ; les fleuves et les rivières, en changeant de lit et de direction, ont converti des districts entiers en marécages insalubres et les plus beaux ports ne voient plus de navires [1]. »

La Turquie d'Asie retrouverait cette fertilité qui faisait dans l'antiquité l'admiration d'Hérodote, si on voulait faire le moindre effort. Le climat est celui de la zone méditerranéenne, chaud et sec ; les pluies ne tombent qu'en automne et au printemps. Les productions sont celles de la Turquie d'Europe. Le blé dur, recherché pour la fabrication des pâtes alimentaires, le maïs, le riz et l'orge sont les céréales généralement cultivées.

Les plantes industrielles sont nombreuses. Le *cotonnier* trouverait, en dehors de l'Anatolie, où il est jusqu'à présent exclusivement cultivé, des conditions naturelles de climat et de sol ; mais cette culture exige de longs travaux et de grands capitaux, aussi est-elle nécessairement restreinte ; le cotonnier réussit dans les vallées de l'Hermos, du Caïstre et du Méandre ; il donne de 15,000 à 50,000 balles. La culture des graines oléagineuses et surtout du *sésame* a une grande importance dans les plaines syriennes de Hama, de Homs, dans le Hauran, et sur le littoral de Latakié et de Sidon, d'où il est exporté, en quantités considérables, pour Marseille et Gênes. La Turquie produit un *tabac* particulier qui est assez estimé. Les forêts fournissent les *vallonées,* employées pour la préparation des cuirs. Le commerce européen achète, dans cette partie de l'Orient, de grandes quantités de *réglisses* et de *gommes*. La culture du mûrier est en progrès dans les plaines de l'Anatolie et en Syrie. Le nombre des éducateurs de vers à soie augmente aussi ; le Levant est dans un bon rang pour la production des cocons et des soies grèges ; elle dépasse,

1. Ch. Vogel, *le Monde terrestre.*

dans les bonnes années, 900,000 kilogr., dont 300,000 pour la région du Liban.

La *vigne* est actuellement au nombre des cultures les plus importantes de la Turquie d'Asie ; les vignobles occupent déjà de vastes étendues aux environs de Brousse, de Smyrne, en Syrie et en Palestine ; dans ces deux dernières régions, ce précieux arbuste est surtout cultivé par les établissements religieux et, fait regrettable à constater pour nous, par des colons allemands. L'Asie-Mineure produit environ 12 millions de kilogrammes de raisins, dont un tiers est consommé comme fruit et un tiers transformé en vins généralement mal préparés ; le dernier tiers est vendu comme raisins secs. La Syrie et le Liban donnent déjà 6,000 hectolitres de vin et d'eau-de-vie, exportés surtout en Égypte.

Le Levant produit beaucoup de fruits qui font l'objet d'un commerce important ; les plus estimés sont les *figues* de Smyrne, les *oranges, grenades* et *citrons,* les *dattes* de Mésopotamie, et sur les plateaux, les fruits de l'Europe centrale, et surtout la *pêche*. Les forêts sont riches en bois d'ébénisterie et de construction. Elles couvrent une superficie de 7,282,000 hectares.

Élevage. — Les plateaux sont par excellence la région des pâturages ; il y pousse une herbe courte et savoureuse qui développe les qualités de la laine, et qui convient surtout à l'élevage du *mouton* et de la *chèvre*. La chèvre d'Angora donne une laine fort recherchée (500,000 kilogr.) pour la fabrication des tapis de Cachemire. Le gros bétail est peu nombreux ; on élève surtout des *chameaux* et des *mulets,* précieux pour les transports, le *cheval arabe,* agile et vigoureux, et beaucoup d'*ânes*.

Mines. — Le manque de voies de communication est un obstacle à l'exploitation des mines ; on ne tire que du *cuivre* de Sivas et de Diarbékir ; l'Anatolie fournit de la *houille,* des *pierres précieuses* et du *marbre ;* on exploite à Eski-Chehr, près

de Kutaieh, de beaux gisements d'*écume de mer*. En général, les richesses minérales sont négligées ; le gouvernement turc ne cherche même pas à tirer parti de l'immense réservoir de la mer Morte, si riche en bitume et en sel. Des marins grecs pêchent des *éponges* sur la côte de Syrie.

Industrie. — L'industrie, jadis si active, des *brocarts d'Alep,* des *velours de Bagdad,* des *camelots d'Angora,* des *toiles peintes de Trébizonde,* des *mousselines de Mossoul,* des *armes blanches* à *Damas,* est aujourd'hui presque entièrement tombée, à l'exception de la fabrication des tapis et des soieries. *Smyrne* et *Brousse* jouïssent d'une réputation méritée pour la fabrication des tapis de haute laine, exportés en France, en Angleterre, aux États-Unis et dans tout l'Orient. L'*industrie de la soie* a encore quelque importance à Brousse, qui compte une quarantaine de filatures, dont quelques-unes sont dirigées par des Français, à Biredjik, à Alep et à Beyrouth. Les Turcs d'Asie fabriquent aussi des *tissus de coton,* des *galons,* des *ceintures rayées,* mais, en général, leur industrie textile ne peut lutter contre les produits anglais et allemands, qui inondent leurs bazars.

Parmi les industries diverses, il faut citer les *tanneries,* la *maroquinerie,* la *sellerie* à *Damas,* la fabrication du *savon* à *Jaffa, Jérusalem, Naplouse,* du *verre* à Hébron, de l'huile de sésame à Jaffa, Naplouse, des objets de piété en bois ou en nacre, des filigranes.

Commerce. — Au XVI^e^ siècle, grâce aux Capitulations signées par François I^er^ et Soliman, la France avait le monopole du commerce avec le Levant. En 1789, nous avions encore, à Smyrne, 39 maisons de commerce, et presque tout le commerce extérieur était entre nos mains. Aujourd'hui les quelques maisons qui restent vendent des articles de toute provenance. La situation est la même dans les autres centres commerciaux du Levant, dans les ports de la mer Noire, à Alexandrette, à Beyrouth et à Jaffa. Les causes de cette déca-

dence de notre commerce sont multiples. « Les négociants français du Levant viennent rarement en France faire eux-mêmes leurs achats et leurs ventes ; ils les font par des commissionnaires établis sur nos places et qui, pour leurs peines, font monter de 20 à 25 p. 100 le prix des marchandises. Les Anglais, les Allemands, les Autrichiens et les Grecs font autrement : leurs chefs de maison voyagent eux-mêmes, débattent les prix avec les producteurs européens, et l'on voit des marchands allemands livrer les produits français à meilleur marché que les maisons françaises. Quant aux articles similaires provenant d'Allemagne et vendus comme articles français, le monde en est rempli ; mais les produits allemands sincères sont presque toujours livrés à meilleur compte que les nôtres[1]. » Les progrès de nos concurrents ne sont pas uniquement dus à leur intelligente initiative, mais aussi aux conditions déplorables dans lesquelles se fait notre commerce avec les Échelles du Levant. Tandis que les compagnies de navigation étrangère ont baissé leurs tarifs, les compagnies françaises maintiennent les leurs. Dès lors le trafic passe entre les mains de nos rivaux ; les marchandises étrangères, transportées à moins de frais, sont achetées de préférence aux produits français plus chers. Et tandis que nous hésitons à fonder des comptoirs, nos rivaux, énergiquement soutenus par leurs gouvernements, envoient des voyageurs et des représentants sur toutes les places ; c'est ainsi que le commerce et l'influence politique de l'Allemagne se sont considérablement accrus, que la *Société de géographie commerciale* de Berlin couvre le pays, non seulement de commis-voyageurs pour le placement d'articles de l'industrie allemande, mais aussi de colonies agricoles[2], qui cultivent la vigne d'après les procédés français ; que l'Autriche de son côté, fatalement poussée vers Saloni-

1. Ém. Burnouf, *la France dans le Levant*.

2. On compte, en Syrie, 28 colonies allemandes, dont quelques-unes ont atteint un degré assez élevé de prospérité.

que, s'est fait une place importante dans ces contrées, que l'Italie elle-même a pris, depuis longtemps, pied sur ce marché et que les Anglais inondent les bazars de leurs produits.

C'est surtout par la fondation d'écoles, que s'est fortifiée la domination anglaise dans ces contrées de l'Orient. Des missions anglaises et américaines, largement subventionnées par les sociétés de propagande protestante, ont établi un grand nombre d'écoles en Syrie, en Palestine et en Asie-Mineure, où notre langue et notre influence étaient naguère prépondérantes. Le gouvernement du tzar travaille aussi à multiplier les foyers de propagande de la religion gréco-orthodoxe et de l'influence russe, dont les intérêts sont étroitement unis. Mais les rivaux les plus redoutables pour la France, en Orient, sont les Italiens, qui ont couvert les provinces de l'Asie occidentale d'écoles dites Victor-Emmanuel, pour y répandre leur langue et s'y créer un courant de sympathie dont profitera leur commerce. Le gouvernement italien dépense annuellement, pour subvention à ces écoles d'Orient, 1,500,000 francs ; c'est une somme plus de deux fois supérieure à celle qu'accorde le gouvernement de la République française.

La valeur de nos échanges avec Smyrne, la principale échelle du Levant, qui était de 50 p. 100 il y a environ un siècle, est tombée à 40 millions, sur un total de plus de 250 millions, soit à peine le sixième. L'Angleterre s'est fait, à nos dépens, la part du lion, et depuis quelques années, Autrichiens, Allemands et Italiens travaillent à nous enlever la clientèle qui nous reste. Smyrne exporte du *coton*, des *figues*, des *raisins*, des *laines*, des *peaux*, des *tapis*, etc. Les importations consistent en produits manufacturés de toutes sortes, *soieries*, *draps* de couleur, *sucre raffiné*, articles de l'industrie parisienne, *vins et liqueurs*, *bougies*, *quincaillerie fine*, etc.

Le total des échanges de la Syrie ne paraît pas dépasser 14 millions, dont 5 à l'importation, consistant en *cotonnades* d'Angleterre, *soieries* d'Angleterre et d'Autriche, *draperies* an-

glaises et françaises, *sucres* de Trieste, *articles de Paris, vins, liqueurs* de France et d'Autriche, *articles de papeterie* d'Autriche, etc. « La France figure pour un quart environ dans le chiffre total de ces importations (à Jérusalem et dans les villages environnants), et elle occuperait une place plus marquée, si le prix de certains de nos articles était plus en rapport avec les besoins d'une population nécessiteuse, qui recherche moins la qualité que le bon marché excessif de la marchandise[1]. » Les exportations consistent principalement en *soies grèges, fruits, graines oléagineuses, laines*.

Malgré le recul, passager il faut l'espérer, que subit notre commerce, « la Turquie d'Asie est un des pays où la France est le plus largement et le plus honorablement représentée. Ce sont des Français qui ont fondé une partie des filatures de soie de Brousse et du Liban, à Smyrne, à Beyrouth, et sur toute la côte de Syrie, ce sont des Français qui dirigent plusieurs maisons de commerce les plus anciennes et les plus solides ; les écoles sont françaises, notre langue est largement comprise et parlée, non seulement par la société européenne, mais par beaucoup d'indigènes, et Smyrne, la reine de l'Archipel, est fière de son surnom : le Paris de l'Orient[2]. » Ajoutons que c'est un Français qui a construit, en 1860, la magnifique route de Beyrouth à Damas, que nos ingénieurs ont étudié le tracé de la voie ferrée de 1,500 à 1,600 kilomètres de l'embouchure de l'Oronte à Bassora par Bagdad et qu'ils vont relier Beyrouth à Damas par un chemin de fer. Jusqu'à présent les seules routes de la Turquie d'Asie sont des sentiers à peine indiqués ; elle n'a que des tronçons de voies ferrées (972 kil.). Le gouvernement turc ne sait pas même tirer parti du Tigre et de l'Euphrate, deux magnifiques voies fluviales, qui demanderaient fort peu de frais pour être

1. Ledoulx, *Bulletin consulaire*, 1886.
2. M. Pigeonneau, *les Intérêts commerciaux de la France dans la Turquie d'Asie et en Égypte*.

utilisées. Des bateaux d'un faible tirant d'eau pourraient remonter le Tigre au delà de Mossoul, jusqu'à Diarbékir. Les Anglais ont obtenu la concession d'une ligne de vapeurs de Bagdad à Mescany, à quinze heures d'Alep, d'où en 3 jours on atteint Alexandrette, sur la Méditerranée. Les Allemands, dont l'influence a été prépondérante à Constantinople, ont obtenu des concessions pour la construction des voies ferrées suivantes :

1° De Scutari à Ismid (95 kil.) ;

2° D'Ismid à Angora, avec prolongement sur Bagdad et Bassora ;

3° D'Angora à Erzeroum ;

4° De Gradichka à Durozzo, à travers l'Albanie ;

5° De Gradichka à Bitolia et Serfidjé, à travers l'Épire et la Thessalie turque.

Nous ne parlons pas du chemin de fer de Galata à Péra, qui est devenu une propriété exclusive des Allemands.

II. — ARABIE.

Régions et cultures. — La majeure partie de l'Arabie est indépendante ; cependant l'Yémen et l'Hedjaz relèvent du sultan de Constantinople ; l'iman de Mascate est sous la dépendance de l'Angleterre ; l'intérieur, en grande partie désert, est habité par des tribus nomades ; l'Hadramaout, baigné par l'Océan Indien, est une des régions les plus fertiles et les mieux cultivées.

L'intérieur de l'Arabie, le *Néfoud,* qu'on pourrait comparer à la région des chotts algériens, à cause de l'altitude des plateaux, est par excellence la zone de l'élevage ; on y nourrit les meilleurs chevaux arabes et le chameau, précieux pour la traversée du désert. A l'ombre des palmiers-dattiers, dans les oasis, on cultive les céréales, blé, riz, maïs, les légumes et les fruits, l'acacia à gomme, les plantes tinctoriales,

indigo, garance, etc. Mais la culture la plus importante de l'Arabie est le caféier. Cet arbre trouve, dans les régions situées près de la côte, des conditions de température et d'humidité qui développent tout son arome. L'Arabie vient au dernier rang pour la quantité (400,000 kilogr.), après le Brésil, Java, Ceylan, le Venezuela et les Antilles, mais au premier pour la qualité. On estime surtout le *Moka,* qui a une réputation universelle.

Industrie et commerce. — L'industrie se contente de pourvoir à la consommation locale ; les seuls articles exportés sont des tapis, des articles d'orfèvrerie, des cuirs ouvrés. Les pêcheries de perles du golfe Persique (île de Bahrein) constituent le meilleur revenu de l'iman de Mascate.

L'Arabie manque de routes. Tous les sentiers suivis par les caravanes aboutissent à la *Mecque,* la ville sainte des Musulmans. L'affluence des pèlerins dans la ville de Mahomet donne lieu à un commerce considérable ; il s'y fait pour 150 millions d'affaires ; la France ne figure que pour une faible part dans ce chiffre. C'est à *Djeddah* que sont expédiés les produits de l'Europe, qui de là gagnent la Mecque ; l'Autriche envoie des *sucres* de Trieste et des draps, les Anglais et les Hollandais y vendent des *draps,* de la *quincaillerie,* des *cotonnades* et des *métaux*. La France aurait d'autant plus d'intérêt à avoir un entrepôt à Djeddah ou à la Mecque, que nos produits sont recherchés des Arabes. A défaut d'entrepôt, notre commerce d'exportation pourrait se mettre en relation avec des maisons indigènes sérieuses et connues.

En dehors de la Mecque, les seules villes de commerce importantes sont les ports de mer ; *Hodeida,* dans l'Yémen, fait un grand trafic de café, *Makalla,* sur la côte de l'Hadramaout, est l'entrepôt des produits de l'intérieur (café, baume, encens). Les Anglais sont maîtres, sur la côte sud-ouest, d'*Aden,* qui commande la route commerciale de la mer Rouge, et de l'imanat de *Mascate,* qui les rend maîtres de l'entrée du golfe

Persique. Aden n'est qu'un port de relâche et un dépôt de charbon, mais Mascate est l'entrepôt des marchandises qui s'échangent entre l'Inde, l'Arabie et la Perse, et une grande place de commerce. La valeur des produits importés (cotonnades, sucre, riz, etc.) et des produits exportés (tapis, dattes, café, gommes, perles, etc.) atteint 40 millions de francs. Le tonnage des navires, entrées et sorties, a été, en 1891, de 2,487,300 tonnes.

III. — TRIPOLITAINE.

Aspect de la contrée ; cultures. — La Tripolitaine, que les anciens désignaient sous le nom de *Cyrénaïque,* était une des régions les plus riches et les plus florissantes de l'Afrique. On ne s'en douterait guère aujourd'hui, que les sables du Sahara s'avancent, en quelques points, jusque sur le littoral. Le pays est vaste, 90 millions d'hectares, presque deux fois la superficie de la France, mais fort peu peuplé, 1 million d'habitants environ, Arabes, Berbères, Turcs ; il y a quelques Juifs et des chrétiens, Maltais, Italiens, Grecs.

Le désert a envahi la plus grande partie des terres de cette région, colonisée par les Phéniciens d'abord, les Carthaginois et les Grecs ensuite ; mais la contrée la plus aride et la moins peuplée de la Tripolitaine, c'est le *Fezzan ;* c'est à peine si sa population égale le dixième de celle de la Régence, sur une surface représentant à peu près le tiers. Éloigné de 30 jours de marche de la côte, il pleut rarement dans le Fezzan ; aussi les sources sont peu nombreuses et les oasis clairsemées.

Les productions de la Tripolitaine sont celles de l'Algérie et de la Tunisie ; des céréales, *blé* et *orge,* du tabac, des fruits, dattes, oranges, bananes, etc. ; sur les plateaux, on exploite l'alfa et on élève du bétail.

Commerce. — Le commerce de la Régence varie de 25 à 30 millions de francs ; elle exporte des produits du sol, *alfa, céréales, laines, peaux, fruits,* et importe des produits manufacturés. L'Angleterre a la plus grande part dans ce trafic, qui se fait principalement avec Malte et qui représente une valeur de 12 millions. L'Italie, la France et la Turquie viennent ensuite.

La majeure partie du commerce extérieur se fait par *Tripoli* (450,000 t.) et *Benghazy* (300,000 t.). La partie la plus intéressante et la plus curieuse de la ville de Tripoli est la rue des Bazars. Là se trouvent les magasins de vente en gros pour les laines, cotonnades, soieries, turques ou européennes. Tripoli est encore le grand entrepôt commercial des habitants de Ghadamès, qui sont les correspondants commerciaux des Touareg et possèdent des comptoirs dans le *Haoussa,* tandis qu'ils vont, par le Touat, jusqu'à Tombouctou. Les négociants de Tripoli trafiquent aussi avec le *Bornou* et le *Wadaï.* Ils vont porter dans ce pays les marchandises et les articles turcs fabriqués à Tripoli et ceux qu'ils achètent aux Européens, par l'intermédiaire des Maltais. Ils les échangent contre de la *poudre d'or,* des *plumes d'autruche,* de l'*ivoire* et aussi des *esclaves.*

Chapitre VII. — POSSESSIONS ANGLAISES SUR LA MÉDITERRANÉE

I. — ILES ANGLAISES DE LA MÉDITERRANÉE.

I. Gibraltar. — Par *Gibraltar, Malte, Chypre* et l'occupation de l'*Égypte,* l'Angleterre est réellement maîtresse de la route commerciale maritime qui, par la Méditerranée et le canal de Suez, conduit aux Indes et dans l'Extrême-Orient. On a

déjà fait ressortir l'importance stratégique de chacun de ces postes. Gibraltar et Malte ne sont pas seulement des forteresses hérissées de bastions et armées de puissantes batteries, ce sont encore de vastes entrepôts et des ports de commerce qui, pour l'activité des transactions, sont au même rang que Marseille. Gibraltar est le grand dépôt des marchandises anglaises, principalement des cotonnades, que l'on introduit en fraude en Espagne ou qu'on vend aux peuplades de l'Afrique. Le mouvement annuel du port s'est élevé, en 1890, à 11,512,922 tonneaux, dont près de 9 millions pour le pavillon britannique.

II. **Malte.** — Malte et son groupe, *Comino* et *Gozzo,* ont une superficie de 322 kilomètres carrés et une population de 165,000 habitants, soit près de 470 habitants par kilomètre carré. C'est relativement une des terres les plus peuplées du monde. Bien qu'elles soient fertiles et bien cultivées, les îles de Malte ne peuvent nourrir une population aussi dense ; aussi les Maltais émigrent-ils en grand nombre sur tous les rivages de la Méditerranée ; ils sont nombreux en Algérie et en Tunisie. Les principales productions de ces îles sont : le blé, le coton, les pommes de terre, les fruits (oranges, citrons, figues, etc.) et le miel. La capitale, la *Valette,* est à la fois une forteresse imprenable et un grand port de commerce, qui sert d'entrepôt aux produits manufacturés que les Anglais vendent aux peuples de l'Afrique septentrionale et dans les contrées de l'Orient. Le tonnage d'entrée et de sortie est supérieur à 9 millions, ce qui en fait l'égal de Marseille [1]. La part du pavillon anglais est de 7,581,000 tonnes. En dehors des produits manufacturés d'origine anglaise et destinés à être réexportés, Malte reçoit des grains, des légumes, des vins, du bétail, de la bière, de l'huile, etc. Les importations se sont élevées, en 1890, à 23,679,321 liv. sterl. et les exportations à 22,144,067.

1. Mouvement du port de Malte :

Entrées. . .	5,221 navires	jaugeant	4,591,516 tonnes.
Sorties . . ,	5,009	—	4,587,626 —

III. **Chypre.** — Chypre est la plus grande des îles de la Méditerranée, après la Sardaigne et la Sicile ; elle a une superficie de 9,567 kilomètres carrés et une population de 210,000 habitants. C'est une acquisition précieuse pour l'Angleterre, à cause de sa situation près des côtes d'Anatolie, de Syrie et d'Égypte, et aussi de ses richesses naturelles. Elle était renommée, dans l'antiquité, par la douceur de son climat et par son vin généreux qui, dès qu'on l'a bu, répand par tout le corps une douce chaleur. L'île en exporte annuellement de 55,000 à 60,000 hectolitres de vin ordinaire, mais ces vins ont fermenté dans des jarres goudronnées, parce que les vignerons n'ont pas de futailles; ils sont transportés, faute de routes, à dos de mulet, dans des outres, et le vin conserve toujours ce goût, quels que soient les coupages et les préparations qu'on lui fasse subir[1]. La production du vin de *commanderie* a sensiblement diminué ; elle était de 500,000 à 600,000 litres, pendant les années précédentes ; elle n'est plus que de 230,000 en 1889, on évalue la valeur du vin récolté à 1,500,000 fr. Les cultures du cotonnier, du sésame, du mûrier, pour l'éducation des vers à soie, et des fruits (caroubes, figues, oranges, citrons, etc.) sont les plus importantes après celle de la vigne.

Le commerce général a atteint, en 1891, près de 20 millions de francs, dont 9,200,000 fr. pour les importations, et 10,850,000 fr. pour les exportations, consistant principalement en bétail (mulets à destination de l'Égypte), caroubes, céréales, coton, éponges, sumac, vin, etc. *Larnaca* est le port de commerce le plus actif; le tonnage d'entrée et de sortie a été, en 1889, de 2,156 navires jaugeant 441,172 tonnes. Le mouvement de la navigation pour les autres ports de l'île a été de 3,019 navires d'une capacité de 148,054 tonnes.

La Turquie (2,500,000), l'Angleterre (2,300,000) et l'Autriche (1,000,000) ont la plus grande part dans les importations,

1. De Castillon Saint-Victor, *Bulletin consulaire*, 1888.

consistant en futailles, tissus, verreries, papiers, peaux tannées, etc. Nous venons au premier rang pour les exportations ; nous achetons des *vins,* des *cocons,* des *raisins secs,* des *cotons*..... pour une valeur de 2,300,000 fr.

II. — ÉGYPTE[1].

Description de l'Égypte ; superficie ; population. — L'Égypte est encore telle que la décrivait le célèbre Amrou au khalife Omar, peu après la conquête de ce pays par les Arabes : « O Prince des fidèles, disait Amrou, peins-toi un désert aride et une campagne magnifique, au milieu de deux montagnes dont l'une a la forme d'un monticule de sable et l'autre celle d'un cheval maigre, ou bien du dos d'un chameau. Telle est l'Égypte. Toutes ses productions et toutes ses richesses viennent d'un fleuve béni qui coule ou milieu d'elle. Le moment de la crue et de la diminution de ses eaux est aussi régulier que le cours du soleil et de la lune..... Un peuple, protégé du ciel et qui, semblable à l'abeille, ne paraît destiné qu'à travailler pour les autres, ouvre légèrement les entrailles de la terre et y dépose les semences, dont il attend la prospérité de cet Être suprême qui fait croître et mûrir les moissons. Le germe se développe, la tige s'élève ; son épi se forme par le secours d'une rosée bénigne qui succède aux pluies et qui entretient le suc nourricier dont le sol est abreuvé. A la plus abondante récolte succède tout à coup la stérilité. C'est ainsi que l'Égypte offre successivement, ô Prince des fidèles, l'image d'un désert aride et sablonneux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage couvert d'un limon noir et épais, d'une plaine verte et ondoyante, d'un parterre semé des fleurs les plus variées et d'un vaste champ couvert de moissons jaunissantes. »

La superficie de l'Égypte propre est de 935,000 kilomètres

1. Nous avons placé ici l'Égypte à la suite des possessions anglaises, parce que l'Angleterre, en fait, à l'heure actuelle, y exerce une sorte de protectorat.

carrés, près de 6 fois la superficie de la France ; la partie habitable est à peine de 30,000 kilomètres carrés, c'est à peu près la superficie de la Belgique ; sur cette étroite bande cultivée de la vallée du Nil, vivent 7 millions d'hommes, ce qui donne une population relative de 230 habitants par kilomètre carré, supérieure par conséquent, en densité, à la Belgique, qui est elle-même l'État le plus peuplé de l'Europe.

La population européenne, non compris 100,000 Turcs, atteint près de 90,000 âmes, savoir : 37,000 Grecs, 17,000 Français, 19,000 Italiens, 7,000 Anglais, 8,300 Autrichiens et 1,100 Allemands.

Rien n'a changé dans cette merveilleuse vallée depuis l'époque la plus reculée, ni la terre, ni le ciel, ni le fleuve, ni même les habitants ; on peut affirmer, d'après l'examen des peintures et des sculptures de la vieille Égypte, que le fellah est né vrai aborigène ; sa condition sociale est restée la même depuis des siècles ; de nos jours, comme au temps des Pharaons, il continue à subir la plus dure oppression.

Cultures et élevage. Condition du fellah. — La propriété territoriale a été abolie, en Égypte, 2,000 ans avant l'ère chrétienne ; l'État est encore le seul propriétaire ; le peuple n'est qu'usufruitier. C'est le sultan, comme dans tous les pays musulmans, qui est le propriétaire légal de la terre ; c'est pourquoi le khédive lui paye tribut. Le fellah n'est donc qu'un simple tenancier, que le fisc pressure, et qui vit misérablement sur une terre féconde. Sans doute l'Égypte est fertile, mais elle ne produit de riches moissons que par un labeur opiniâtre. Or, le fellah, fidèle aux anciens usages, égratigne à peine la surface du sol ; il cultive comme aux temps de la vie patriarcale ; sa charrue est encore formée de deux morceaux de bois armés de fer, comme elle devait l'être au temps de Menès et d'Abraham ; il se sert encore pour retourner la terre d'une sorte de bêche, dont on voit le modèle sur les sculptures des temples.

Cependant il apprend très bien et très vite à se servir des instruments perfectionnés qu'on lui met entre les mains. De grands progrès restent à accomplir pour la culture ; des agriculteurs européens, disposant de grands capitaux, sont seuls en état de les réaliser ; ceux qui voudraient fonder une exploitation agricole dans la vallée du Nil ne manqueraient pas d'arriver à la fortune : le pays est riche et la main-d'œuvre bon marché ; pour une ou deux piastres (25 à 50 centimes), le fellah exécute un travail que nos ouvriers agricoles ne feraient pas pour 3 et 4 fr.

Les *céréales*, le *coton*, la *canne à sucre*, sont les trois principaux produits de l'agriculture égyptienne.

Les céréales et les légumes occupent près de la moitié des terres cultivées : 1,250,000 hectares. La récolte des céréales est plus ou moins abondante, selon que les eaux sont plus ou moins élevées ; la production moyenne est d'environ 20 millions d'hectolitres, dont 8 en blé, 6 en maïs, 3 à 4 en orge. Le riz est cultivé dans la région deltaïque. L'Égypte a été de tout temps renommée pour la bonté de ses légumes.

La culture du *coton à longue soie*, introduite par un Français, Jumel, pendant la première moitié de ce siècle, a été encouragée par Méhémet-Ali ; la fermeture des ports de l'Union américaine, en 1858, favorisa le développement des plantations de coton dans la vallée du Nil. Les statistiques officielles estiment la récolte à 135,000,000 de kilogrammes et à près de 400,000 hectares les cultures cotonnières, principalement dans la région du Delta[1].

---

1. Production du coton :

	SUPERFICIE cultivée.	QUANTITÉ récoltée.
	Feddans.	Kantars.
1888	1,021,251	3,025,965
1889	852,829	3,158,000
1890	864,400	4,160,000
1891	851,000	»

Le feddan vaut 47 ares 7, et le Kantar 44kg,5 5.

La *canne à sucre* a pris de tels développements, pendant ces vingt dernières années, qu'elle est destinée à devenir l'une des principales richesses du pays. Il y a 40 ans, elle n'était cultivée que sur une centaine d'hectares environ, aujourd'hui elle l'est sur plus de 30,000, dont plus de la moitié appartient au Daïra ou domaine privé du khédive.

Le *tabac,* dont la production ne dépasse pas 1 million de kilogrammes, le *pavot,* les *rosiers,* pour la fabrication des essences, sont des cultures secondaires.

Le *dattier* donne dans les oasis des fruits savoureux. La *vigne* n'est guère cultivée que pour le fruit.

Il suit de là que la fertile vallée du Nil donne en abondance les produits les plus variés, et cependant la condition du travailleur agricole, du fellah, reste toujours misérable. Il est écrasé d'abord sous le poids des impôts; les taxes foncières sont presque aussi élevées qu'au Japon, où elles atteignent 75 fr. par hectare. Quand par hasard il n'est pas ruiné par le fisc, il est exploité par des usuriers. Le crédit, nécessaire surtout dans les petites exploitations, n'existe pas en Égypte. A-t-il besoin d'argent pour l'achat de semences, d'instruments, ou quand la récolte est mauvaise, pour son entretien et celui de sa famille, il s'adresse à de prétendues banques, établies au Caire et à Alexandrie avec de nombreuses succursales dans tout le pays. Elles lui prêtent en prenant hypothèque sur sa terre. Si, à l'échéance fixée, le fellah ne peut payer, la banque vend son gage. C'est ainsi que des villages entiers ont été ruinés, et que des petits propriétaires insolvables ont été réduits à la condition d'ouvriers agricoles, sur des terres que jadis ils cultivaient en toute propriété.

L'élevage était en honneur, dès la plus haute antiquité. Le *bœuf* rend de précieux services pour le labour; on emploie de préférence le *buffle* dans le Delta. L'*âne* est communément employé pour les transports. Les troupeaux de *moutons* sont nombreux, parce que les indigènes ne se nourrissent guère

que de leur chair. Le poisson abonde dans les lagunes du littoral et dans les branches du Nil. La pêche procure aux riverains d'importants revenus.

Canaux d'arrosage. — L'Égypte est un pays éminemment agricole; mais on ne cultive que la partie de la vallée recouverte par les eaux du Nil, ou celle où il est possible d'amener le bienfaisant limon du fleuve. La question des eaux est d'une importance capitale; les travaux de canalisation et d'irrigation intéressent au plus haut point les Égyptiens, parce que c'est l'avenir même du pays qui est en cause. Les 13,400 kilomètres de canaux qui existent arrosent 3 millions d'hectares. On les divise en *sefi* ou canaux d'été, qui servaient à la navigation avant l'établissement des chemins de fer, et les *nili* ou dérivations du Nil. Deux des plus importants de ces canaux ont été construits par Ismaïl Ier; ce sont : l'Ibraminieh, qui parcourt les plantations sucrières de la Daïra, et l'Ismaïlia, qui relie le Caire au canal de Suez; il est praticable pour les petits bateaux. Parmi les canaux qui arrosent le Delta, il faut citer le Mahmoudieh, qui unit Alexandrie au Caire; il est navigable pour de gros bateaux, pendant toute l'année. Avec un système d'irrigation plus complet et mieux entendu, on pourrait doubler l'étendue des cultures dans la vallée du Nil, et conquérir sur le désert 14 millions d'hectares. La dépense totale s'élèverait à 150 millions de francs. Bien que la situation financière de l'Égypte soit difficile, on ne saurait trop approuver l'exécution de travaux qui augmenteraient considérablement les revenus de l'État.

Industrie. — L'Égypte n'ayant ni houille, ni bois, ni minerai, ne saurait être un pays industriel. Les anciennes industries qui fleurissaient dans l'antique Égypte, poteries, mosaïques, verre colorié, tapisseries, ne sont plus qu'un souvenir; cependant on fabrique, à *Edfou*, des *poteries* estimées et des *gargoulettes* recherchées pour purifier et rafraîchir l'eau. Les Égyptiens fabriquent aussi des *bijoux* qui sont appréciés, et

préparent avec de la peau de chèvre un excellent *maroquin*. Quelques industriels européens ont établi à *Alexandrie*, au *Caire*, à *Gizeh*, des *filatures* de coton, de soie et de laine. Les *briqueteries* sont nombreuses dans un pays qui manque de matériaux de construction. La canne à sucre est manipulée dans une vingtaine d'usines appartenant au khédive, munies de tous les perfectionnements modernes.

Commerce. Canal de Suez. — L'Égypte est une des contrées les plus favorisées du monde au point de vue du commerce international. Par la vallée du Nil s'écoulent vers le Nord les produits du Soudan égyptien et de la région des grands lacs. Au Caire aboutissent toutes les routes de caravanes et les armées de pèlerins de l'Afrique septentrionale se rendant à la Mecque ; cette ville est encore le marché où affluent les produits de l'Asie occidentale. Enfin, depuis le percement de l'isthme de Suez, l'Égypte est le lieu de passage entre l'Europe et l'Extrême-Orient.

Le commerce de transit, dans un pays où s'entre-croisent tant de routes, ne peut manquer d'être considérable (19 milliards et demi en 1889). La plus grande partie des marchandises passe par le *canal de Suez*, l'entreprise la plus grandiose de notre siècle. L'ouverture de cette voie a eu les plus heureuses conséquences pour le développement de la marine et des transactions commerciales entre l'Europe, l'Inde et les contrées du Pacifique. Le canal maritime abrégeant des deux tiers la durée du trajet accompli par le cap de Bonne-Espérance, la mer Méditerranée et la mer Rouge sont redevenues, comme dans l'antiquité et au moyen âge, les routes des marchandises qu'échangent l'Europe et l'Asie. Le trafic par Suez s'est, en peu d'années, considérablement développé, ainsi que le montre le diagramme ci-après : 486 navires jaugeant 436,000 tonnes franchissaient le canal, en 1870 ; il était de 1,494 navires jaugeant 2,940,000 tonnes, en 1875 ; en 1890, le transit par Suez s'élevait à 9,749,000 tonnes pour 3,389 navires.

Le pavillon anglais est au premier rang avec 7,438,682 tonnes. L'Allemagne vient au second rang avec 275 navires et 731,888 tonnes ; nous nous plaçons au troisième rang avec 169 navires et 555,941 tonnes ; nous sommes suivis de près par

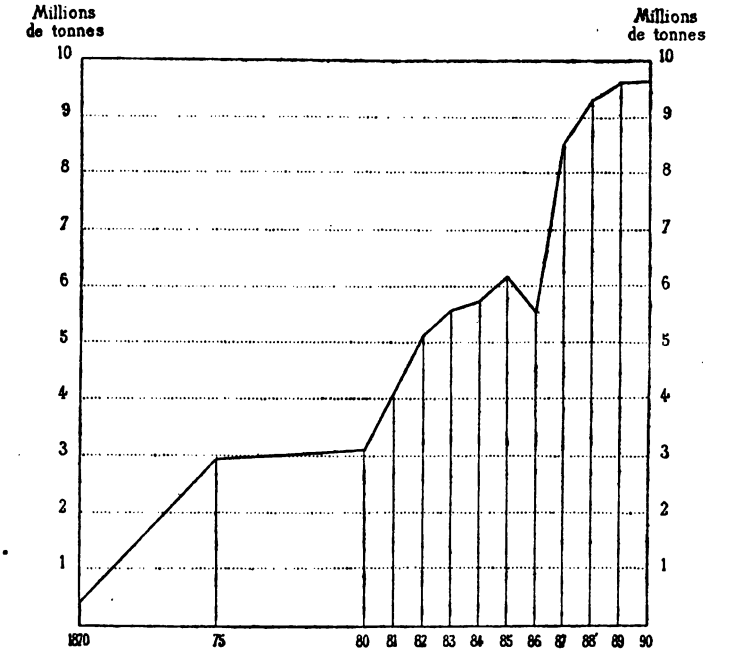

la Hollande (144 navires et 341,828 t.), par l'Italie (87 navires, 217,480 t.) et par l'Autriche (55 navires et 177,941 t.). Au dernier rang sont la Norvège (43 navires et 78,107 t.), l'Espagne (34 navires et 103,111 t.), la Russie (20 navires et 59,613 t.), la Turquie (21 navires et 28,303 t.), et le Japon (4 navires et 6,300 t.).

Le transit et le commerce intérieur sont favorisés par les canaux et voies navigables et par les chemins de fer. Le transport des marchandises par la voie d'eau a perdu de son acti-

vité depuis la construction du réseau ferré. L'Égypte compte actuellement 2,000 kilomètres de chemins de fer exploités par l'État. La ligne la plus fréquentée est celle qui va d'Alexandrie à Suez par le Caire. Une voie ferrée remonte le Nil jusqu'à Assiout.

Exportations et importations. — L'Égypte exporte surtout des produits agricoles. A la sortie figurent le *coton* pour une valeur de 185 millions, les *fruits* et autres denrées alimentaires pour 50 millions, les *céréales* pour 25, les *graines oléagineuses*, les *gommes*, etc. L'Europe lui fournit, en échange, des produits industriels, des *tissus* (65 millions) de *soie*, de *laine*, de *coton*, des *machines, outils, matériel de chemin de fer* (30 millions), du *combustible minéral*, des *vins* et *eaux-de-vie*, du *tabac*, du *bétail*, des *denrées coloniales*, et un grand nombre d'articles qui vont s'entasser dans les bazars. L'ensemble des échanges avec l'Europe s'élève, en 1890, à 506 millions de francs (297,590,000 à l'exportation et 209,304,000 à l'importation [1]).

L'Angleterre prend la plus grande part de ce commerce, environ 306 millions. Elle achète la plus grande partie du coton brut et donne, en échange, des cotonnades, des lainages et d'autres articles manufacturés.

Notre commerce avec l'Égypte a diminué depuis que, par une défaillance inexplicable, nous avons laissé les Anglais s'établir en maîtres dans le pays ; il est tombé de 70 millions à 45 environ. Nous vendons aux Égyptiens des *soieries*, des *draps*, des *vins*, des *liqueurs*, des *articles de Paris*, de la *quincaillerie* ; nous leur demandons du *coton*, des *fruits*, des *graines oléagineuses*, des *gommes*, des *sucres bruts*. L'abandon de

1. Commerce extérieur de l'Égypte (en livres égyptiennes de 25 fr. 92) :

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
1888	7,738,343	10,418,213
1889	7,020,961	11,953,196
1890	8,081,297	11,876,086

l'Égypte à l'influence politique de l'Angleterre n'est pas la seule cause de la diminution de notre ancienne supériorité commerciale. Notre commerce se plaint avec raison de l'insuffisance des transports maritimes. Trois grandes compagnies anglaises desservent Alexandrie et les ports de la Grande-Bretagne, sans compter les paquebots de la ligne hollandaise qui, de Pord-Saïd, font escale à Southampton et à Anvers ; des paquebots italiens et autrichiens desservent journellement Alexandrie par voie de Brindisi. La compagnie française des Messageries maritimes, subventionnée par l'État, n'a qu'un service bimensuel entre Marseille et Alexandrie. Nos adversaires ont pour eux d'importants avantages dans la lutte commerciale qu'ils soutiennent contre nous sur les bords du Nil.

Le commerce de la Turquie avec l'Égypte dépasse celui de la France de quelques unités ; il a été, en 1890, de 50,949,600 francs. La Turquie importe en Égypte du tabac, du bois, du café, des tissus de lin, de soie, du beurre et du fromage, etc., et reçoit, en échange, du sucre, des céréales, des peaux, du riz, des tissus de coton, etc.

Après la France et la Turquie viennent l'Autriche-Hongrie (41 millions), la Russie (34) et l'Italie (28).

L'Égypte entretient encore des relations actives avec les États de l'Afrique septentrionale, centrale et méridionale ; ce commerce se fait par caravanes. Elle reçoit des contrées du Haut-Nil, de l'*ivoire,* des *gommes,* du *café,* des *peaux,* des *plumes d'autruche* et surtout des *esclaves ;* du Soudan, du Maroc et du Fezzan, des *tapis,* des *cuirs maroquinés,* des *tissus légers,* etc. Les caravanes de Syrie, de Mésopotamie, d'Arabie, lui apportent des *soieries,* des *huiles,* du *café,* des *armes,* des *pelleteries*. Elle donne, en retour, des produits de son sol et de son industrie et des objets manufacturés de toute sorte, que l'Europe lui envoie.

Alexandrie, Port-Saïd et *Suez* sont les ports qui prennent la

plus grande part à cette activité commerciale[1]. Le mouvement de la navigation, pour le port d'Alexandrie, entrées et sorties réunies, dépasse 3 millions de tonnes, dont plus de la moitié pour le pavillon anglais. C'est par ce port que se fait la presque totalité des échanges entre l'Europe et l'Égypte. Port-Saïd est surtout un vaste dépôt de charbon ; il reçoit les marchandises d'Anatolie et de Syrie qui arrivent en Égypte par mer. Le tonnage d'entrée et de sortie de Suez est d'environ 1,250,000 tonnes. Le mouvement total de la navigation des ports égyptiens dépasse 6 millions de tonneaux. La part du pavillon anglais est d'environ la moitié.

Monnaies, poids et mesures. — La seule monnaie égyptienne est la *piastre,* qui vaut 0 fr. 259. Le commerce emploie la *piastre courante* (0 fr. 143), la livre égyptienne (25 fr. 92 c.), la *bourse* équivalant à 500 piastres ou 129 fr. 62 c., le *trésor* de la valeur de 100 bourses ou 12,962 fr. La monnaie de cuivre indigène est le *para;* il faut 40 paras pour faire une piastre. « L'Égypte est le rendez-vous des monnaies du monde entier, et les pièces du pays même sont peut-être celles que l'on y rencontre le moins ; thalaris de Marie-Thérèse, colonates espagnoles, piastres mexicaines, roupies indiennes, dollars américains, roubles de Russie, rixdalers de Suède, sequins d'Autriche, thalers, florins zwanziger d'Allemagne, lires italiennes, monnaies d'Angleterre et de France, depuis la livre sterling jusqu'au penny et du napoléon à la pièce de 10 centimes, rien n'y manque. C'est un amalgame

1. Commerce et mouvement du port d'Alexandrie en 1889 :

	NAVIRES		TONNAGE.	
	à vapeur.	à voiles.	Tonnes.	Tonnes.
Entrées	1,094	1,133	1,418,593	131,368
Sorties	1,076	1,140	1,396,692	132,285
TOTAL. . .	2,167	2,273	3,078,938	

Valeur des importations. . . . . 5,853,844 livres égyptiennes.
— des exportations. . . . . 11,767,069 —

dont les sarrafs (changeurs) ne savent que trop profiter, aux dépens des étrangers et de la morale[1]. »

Le *quintal* ou *kantar* vaut 44^{kg},545. Il se subdivise en 100 rottles et en 36 okes.

Outre le kantar commun, le commerce emploie les kantars suivants : de 102 rottles pour le poivre = 45^{kg},437 ; de 108 rottles pour le café = 48^{kg},110 ; de 150 rottles pour les gommes = 66^{kg},716 ; de 300 rottles pour le coton = 133^{kg},637. — La longueur du *pik* ou coudée du Nil est de 0^{m},52 ; du pik du commerce de 0^{m},69 ; du pik des marchands de 0^{m},65. — L'*ardeb* représente une capacité de 183^{l},48 ; l'*ouebeh* de 30^{l},58 ; le *keleh* de 15^{l},25 ; le *roubah* de 7^{l},65 ; le *melwah* 3^{l},83 et le *kadah* 1^{l},91.

Le système métrique des poids et mesures est en usage en Égypte depuis le 1er janvier 1892. L'usage des poids et mesures égyptiens est toléré pendant une période de 5 ans, concurremment avec les poids et mesures métriques. Les mesures égyptiennes de superficie (le feddan et ses sous-divisions et la kassabah) actuellement en usage seront maintenues.

Chapitre VIII. — RÉGION DU HAUT-NIL

I. — SOUDAN ÉGYPTIEN

Importance commerciale. — Le Nil est la voie d'issue principale des produits de la région du Haut-Nil, comprenant le *Soudan égyptien, Nubie, Kordofan, Darfour* et *Sennaar*, et l'*Abyssinie*. L'importance commerciale de la vallée du Nil, où convergent les routes du Soudan oriental, du Congo moyen et de la région des grands lacs, d'où l'on peut atteindre, par

1. Girard, *l'Égypte en* 1882.

des passes faciles à franchir, les rivages africains baignés par l'Océan Indien, n'a pas échappé aux Anglais. Mettre la main sur l'Égypte, ce n'était pas seulement se rendre maître de la clef de la route des Indes, c'était encore tenir, par les deux bouts, cette grande route de terre qui, remontant le cours du Nil, aboutit aux nouvelles acquisitions anglaises sur la côte de l'Océan Indien. La région du Haut-Nil est fermée, depuis 1882, au commerce européen ; les troupes anglaises envoyées dans le Soudan égyptien ont été refoulées, et Gordon a succombé à Khartoum assiégé par les Madhistes. Il n'est pas téméraire d'affirmer que les récentes expéditions de Stanley ont eu pour but de préparer le rétablissement de l'influence britannique dans cette contrée de l'Afrique. La superficie de ces régions du Haut-Nil est évaluée à 1,500,000 kilomètres carrés, et la population à 10,400,000 habitants.

Productions. Commerce. — Le Soudan égyptien n'est pas un pays riche en produits du sol. Les céréales, le *blé* et surtout le *dourah* et le *doukhn,* sont cultivées dans la Nubie, mais pour les besoins de l'alimentation. Les plantes industrielles, *sésame, arachides, tabac* et *coton,* alimentent un certain commerce d'exportation. La principale culture du Kordofan est celle de l'*arbre à gomme.* Le Darfour et le Kordofan sont surtout des pays d'élevage ; les steppes et les pâturages, propres à nourrir de nombreux troupeaux de moutons, s'étendent sur d'immenses étendues ; là paissent presque en liberté des *moutons,* des *chèvres* et des *bœufs à bosse.* Le pays fournit encore de l'*ivoire* et des *plumes d'autruche.*

Les richesses minérales ne manquent pas ; le minerai de *cuivre* abonde partout ; l'*or* existe en Nubie. Le manque de voies de communication s'oppose à l'exploitation de ces mines.

Le commerce du Soudan n'a jamais été considérable. Il s'élevait à peine à une douzaine de millions de francs, à l'époque où ce pays était politiquement rattaché à l'Égypte. Il consistait, à l'exportation, en *gommes, peaux, ivoire, plumes*

d'autruche, esclaves, et à l'importation, en *produits manufacturés* de diverses provenances.

II. — ABYSSINIE

Climat. Productions. — L'Abyssinie (superficie 1,000,000 de kil. c., population 5,658,000 hab.) forme un plateau très élevé, qui domine la vallée supérieure du Nil. A cause de la disposition des terres en terrasses superposées, le pays offre une grande variété de climats ; dans les terres basses, les chaleurs y sont étouffantes. Les Européens ne peuvent espérer s'y établir et y faire souche. Il n'en est pas de même des hauts plateaux, où l'on trouve, suivant les altitudes, la température des régions du midi et du centre de l'Europe. Établis à Massouah, qui est une véritable fournaise, les Italiens cherchent à se rendre maîtres du plateau, et, sinon à s'annexer l'Abyssinie, du moins à soumettre le négus à une sorte de vassalité. Ils s'attaquent à forte partie ; cernés de tous côtés par les Arabes, les Abyssins ont su conserver toujours leur indépendance, leurs lois et leur religion ; ils ne paraissent pas disposés à en faire le sacrifice à l'Italie.

L'Abyssinie offre une grande variété dans les cultures. Les terres basses se parent de la végétation exubérante des tropiques. Il y a là de vastes étendues, propres à la culture du *coton* et de la *canne à sucre*, mais le manque de débouchés restreint forcément ces plantations ; le *caféier* seul, pour le moment, donne des produits abondants et estimés ; il s'en exporte annuellement de grandes quantités en Arabie, où il est vendu sous le nom de moka. On trouve encore, dans cette même région, l'*indigo*, le *tabac*, l'*arbre à savon*, le *cinchona*, dont l'écorce fournit le quinquina, et diverses variétés de palmiers.

Sur les plateaux moyens de 1,500 à 3,000 mètres, dont le climat rappelle celui de l'Espagne et de l'Italie, réussissent les plantes de l'Europe méridionale, *riz, orge, maïs, vigne*, et les

fruits des pays chauds, *oranger, citronnier, grenadier, pêcher,* etc. Enfin les hauts plateaux, où le thermomètre descend parfois au-dessous de zéro, sont couverts de vastes pâturages et sont propres à l'élevage du bétail. Les Abyssins nourrissent peu de bœufs et de chevaux ; les *chèvres* et les *moutons* forment, au contraire, d'immenses troupeaux. Le *chameau* et l'*autruche* ne vivent que dans les terres basses, ainsi que l'éléphant.

Mines. Industrie. — Le sous-sol n'est encore que très imparfaitement exploré ; il ne semble pas cependant que les richesses minérales soient abondantes. On exploite du *fer* d'excellente qualité, dans le Choa et le Tigré, de la *houille,* près de la côte de la mer Rouge, une petite quantité de poudre d'*or* et du *soufre.* On pêche, à Massouah et dans l'archipel de Dahlak, des huîtres perlières et de la nacre, pour une valeur de 600,000 à 800,000 fr.

L'industrie est toute primitive ; les Abyssins fabriquent des tissus de coton, tannent les peaux, forgent des armes et des outils, façonnent des poteries communes, travaillent les métaux précieux pour la bijouterie.

Commerce. — En somme, c'est l'agriculture qui fait toute l'importance économique de l'Abyssinie. Sur une terre fertile et qui offre une grande variété de climats réussissent toutes les cultures. Tant que les moyens de communication feront défaut, les Abyssins ne demanderont à la terre que ce qui leur est nécessaire ; le domaine cultivé s'étendra, au fur et à mesure que des débouchés nouveaux s'ouvriront. Le pays n'a ni routes, ni voies navigables. Tous les transports se font à dos de chameau ou d'homme.

Dans ces conditions, le commerce extérieur est insignifiant ; il est à peine d'une douzaine de millions. Il se fait presque en entier par *Massouah*[1] et *Adulis,* lieu de rendez-vous des cara-

1. Mouvement du port de Massouah en 1889 :

Entrées	2,442 navires jaugeant	215,955 tonnes.
Sorties	2,519	—	219,712	—

vanes qui apportent du *café*, des *peaux*, du *beurre*, des *plumes d'autruche*, de l'*ivoire*, du *tabac*, des *gommes*, de la *poudre d'or*, et qui prennent, en échange, des *cotonnades anglaises*, des *soieries italiennes*, de la *verroterie*, des *armes*, etc. Lorsque les Anglais auront pacifié le Soudan, la plupart de ces produits s'achemineront par la voie du Nil, qui paraît être la plus naturelle, vers Khartoum ou vers Alexandrie. *Massouah* restera le débouché des produits du Tigré. Son importance commerciale ne sera guère supérieure à celle d'Obok et de nos possessions de la baie de *Tadjourah*, *Sagallo*, *Ambado* et *Ambabo*. *Obok* est actuellement un port de relâche et de ravitaillement, précieux pour les navires qui font route vers l'Extrême-Orient, mais il pourrait, dans l'avenir, attirer les produits du Choa, de l'Harrar et du pays des Gallas, qui font un grand commerce de café et d'ivoire.

La seule monnaie qui ait cours dans l'Abyssinie est le thalaris de Marie-Thérèse.

DEUXIÈME PARTIE

EUROPE ORIENTALE ET ASIE OCCIDENTALE

Chapitre Ier. — EMPIRE RUSSE

I. — RUSSIE D'EUROPE

Importance politique et commerciale de la Russie. — Avec les possessions d'Asie, Caucasie, Sibérie et Turkestan, l'empire russe a une superficie de 22,000,000 de kilomètres carrés, plus du double de celle de l'Europe; c'est à peu près le sixième des terres connues. En Europe seulement, la Russie prend plus de la moitié du continent 5,421,000 kilomètres carrés. Elle s'avance comme un coin entre l'Allemagne et l'Autriche; elle partage avec l'Allemagne la prépondérance dans la mer Baltique et domine dans la mer Noire. En Asie, par ses conquêtes du Caucase et de l'Arménie, elle menace les possessions turques de l'Asie-Mineure; elle communique avec la Perse par la mer Caspienne et par la frontière méridionale du Turkestan; elle n'est séparée des possessions anglaises de l'Inde que par l'Afghanistan; par l'Irtych, le lac Baïkal et le fleuve Amour, elle communique facilement avec la Chine, et par ses établissements maritimes sur la côte du Pacifique, avec toutes les contrées de l'Extrême-Orient. La Russie est donc admirablement située pour devenir l'intermédiaire du commerce entre Européens et Asiatiques; c'est à sa foire de Nijni-Novgorod qu'arrivaient les produits de l'Orient; l'ouverture des nouvelles routes maritimes, plus sûres et plus économiques, a diminué l'importance des transactions qui s'y

opéraient, mais la Russie redeviendra le grand entrepôt des marchandises asiatiques, lorsque ses voies ferrées du Turkestan, qui atteignent déjà Samarkande, et de la Sibérie, pénétreront dans l'intérieur de la Chine et seront rattachées, à travers l'Afghanistan, aux chemins de fer de l'Inde.

Climat. Régions naturelles. — La Russie d'Europe fait corps avec l'Asie : des deux côtés de l'Oural, que les Russes ne considèrent pas comme une limite naturelle entre les deux continents, c'est la même composition du sol, les mêmes plaines horizontales et monotones, le même climat, et partant la même flore et la même faune. Le climat de la Russie est, en effet, comme celui de l'Asie septentrionale, extrême en toute saison, très froid en hiver, très chaud en été. Aucune barrière n'arrête les âpres vents polaires qui balayent la plaine russe jusqu'à ses extrémités méridionales ; bien qu'elle touche, au sud, au 45° de latitude, qui est à peu près la latitude de Gênes et de Pau, la température hivernale d'Odessa est la même que celle de Christiania, située à 1,500 kilomètres plus au nord. En revanche, les étés sont très chauds dans la Russie méridionale, soumise à l'action des souffles desséchants du centre de l'Asie ; sur la mer Caspienne, sous la même latitude qu'Avignon, le thermomètre monte, en été, à 40° et au-dessus.

Une par l'aspect de ses vastes plaines et par la composition géologique de son sol, la Russie n'offre pas une grande variété dans les cultures. En dehors des *toundras,* déserts glacés de l'extrémité septentrionale, la plaine russe, qui se déroule avec l'uniformité de la mer, comprend deux zones distinctes superposées l'une à l'autre, et partageant l'empire en deux parties à peu près égales.

La première, la région des forêts, des *polessia,* occupe tout le nord et la plus grande partie du centre, descendant à l'ouest jusqu'à Kiew. Une grande partie de cette région, surtout vers le sud-ouest, est basse et marécageuse (marais du Pinsk).

La seconde zone, plus plate encore que la première, présente tantôt des plaines ondulées comme celles qui bordent les deux rives du Dnieper, tantôt des surfaces planes d'une horizontalité parfaite. Cette région se partage elle-même en trois bandes superposées du sud-ouest au nord-est : la *Terre-Noire* ou *Tchernoziom*, les *steppes fertiles*, les *steppes infertiles*[1].

La Terre-Noire ou Tchernoziom tire son nom d'une couche d'humus noirâtre, d'une épaisseur de plusieurs mètres et provenant de la lente décomposition des herbes de la steppe. Du côté du nord, la limite du Tchernoziom est celle des forêts, c'est-à-dire une ligne passant par *Jitomir, Toula, Kazan* et *Oufa ;* vers le sud, elle s'étend jusqu'à *Kichenev, Catherinoslav, Saratov* et *Orenbourg*. La Terre-Noire se continue, au delà de l'Oural, en Asie, et au delà des Carpathes, en Hongrie, mais elle n'a nulle part la profondeur des couches du Dnieper. Elle couvre en Russie une superficie de cent millions d'hectares, deux fois environ celle de la France. C'est, avec le Far-West des États-Unis, une des régions du monde qui produisent le plus de céréales.

Les steppes fertiles occupent le cours inférieur du Dniester, du Bug, du Dnieper et du Don. Cette région, d'une fertilité remarquable, n'est encore que partiellement conquise par l'agriculture ; les herbes qui la couvrent sur de vastes étendues, la font ressembler à une vaste mer de verdure. Comme les *pampas* de l'Amérique du Sud, auxquelles on l'a justement comparée, c'est par excellence la zone de l'élevage.

La steppe infertile, à jamais impropre à la culture, est formée par la dépression ouralo-caspienne, ancien fond de mer aujourd'hui desséché et couvert de petits lacs salins. Cette région occupe tout le cours inférieur du Volga, depuis Saratov, et se continue en Asie, par des déserts où errent des tribus de Kirghiz.

1. Cette division en toundras, polessia, terre noire, etc., devenue classique, est tirée de l'ouvrage de M. A. Leroy-Beaulieu, *l'Empire des tsars et les Russes*.

Agriculture. Production des céréales. — C'est la culture du sol qui constitue la principale richesse de la Russie, et cependant les terres de culture ne représentent que le cinquième de la surface totale, 116 millions d'hectares environ ; on compte encore, dans l'empire russe, plus de 100 millions d'hectares de terrains improductifs, situés en grande partie dans la région septentrionale, au delà du 65° ; les prairies et pâturages et les steppes fertiles qui nourrissent d'innombrables troupeaux, couvrent près du septième de la surface ; enfin les forêts, qui peuvent être comptées comme une source de richesse, occupent encore près de la moitié de la superficie de l'empire.

La Russie est le plus grand pays producteur de *céréales* de l'Europe ; la vaste région de la Terre-Noire, qui mérite le surnom de *Beauce gigantesque*[1], est le grenier de l'empire. On évalue à près de 100 millions d'hectares l'étendue des terres qui pourraient être annuellement ensemencées. Le tiers, soit 33 millions environ, reste en jachère. Avec des procédés de culture primitifs, la Russie produit plus de 700 millions d'hectolitres de céréales[2].

Le *froment* est récolté dans la Terre-Noire et en Pologne. Sa culture a augmenté et augmente toujours dans la région des steppes, et surtout dans le sud-est. La Russie en produit 100 à 110 millions d'hectolitres en moyenne, et cependant le rendement à l'hectare est à peine de sept hectolitres. Avec un rendement égal à celui de la France, la Russie produirait annuellement au moins 200 millions d'hectolitres de blé ; ce résultat, le paysan russe l'obtiendra, quand il renoncera au système des

---

1. C'est ainsi que la désigne M. A. Leroy-Beaulieu dans l'ouvrage déjà cité.

2. Production des céréales en Russie en 1890 :

Blé	27,245,000 quarters.	Orge. . . .	21,263,000 quarters.
Seigle . . .	87,126,000 —	Avoine. . .	69,916,000 —

Le quarter vaut 2hl,9. (*Year-Book*, 1892.)

jachères et qu'il substituera la charrue en fer à la charrue en bois, qui égratigne à peine le sol. Mais, depuis quelques années, les procédés de culture s'améliorent, comme le prouve l'emploi plus considérable d'instruments et d'appareils de culture plus perfectionnés. Le rendement des champs est devenu plus grand et plus régulier, et la moyenne de la récolte s'est accrue, de 1883 à 1889, de 8 p. 100.

Le *seigle* est cultivé sur de plus vastes étendues que le blé; il résiste mieux d'ailleurs aux intempéries de toutes sortes. La Russie en produit près de 300 millions d'hectolitres. L'*avoine,* dont la production oscille entre 150 et 200 millions d'hectolitres, réussit partout. Il en est de même de l'*orge,* dont on récolte 50 millions d'hectolitres. Le *maïs* est surtout cultivé dans l'extrême sud (Bessarabie).

Commerce des céréales. — La Russie et les États-Unis se disputent le premier rang pour l'exportation des blés. De 1887 à 1889, l'exportation des blés de la Russie a été considérable. Ce pays a même retrouvé, en 1888 et 1889, la suprématie sur le marché anglais, que lui avaient enlevée les États-Unis depuis 1874. Il ne faut pas voir dans la progression de l'exportation du froment russe un fait accidentel ou isolé: l'accroissement graduel du commerce des céréales russes s'accentue depuis près de 25 ans, et ce commerce se développera encore, parce que le prix de revient de l'hectolitre y est moins élevé qu'aux États-Unis; c'est l'Inde, comme on sait, qui produit à plus bas prix; la Russie tient le milieu entre l'Inde et l'Union américaine.

Voici les moyennes, par périodes quinquennales, de l'exportation:

	MILLIONS DE POUDS.		MILLIONS DE POUDS.
1867-1871. . .	149,5	1882-1886. . .	312,3
1872-1876. . .	199,6	1887-1889. . .	347,2
1877-1881. . .	282,6	1889	437,7

Pendant la période quinquennale de 1883 à 1887, l'ensem-

ble des exportations des pays ayant un excédent de céréales s'est élevé à près d'un milliard de pouds. Sur ce chiffre, la

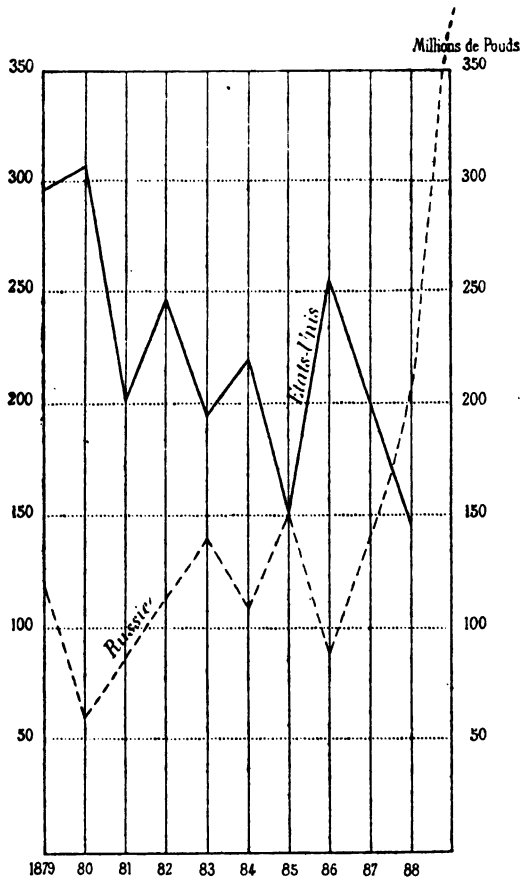

Russie a fourni 35 p. 100, les États-Unis 33 p. 100 et les Indes 7.50 p. 100.

Le diagramme ci-dessus reproduit, sous forme graphique, l'exportation comparée des États-Unis et de la Russie pendant une période de 10 ans. Des variations successives des

deux lignes, il résulte un progrès marqué des exportations russes.

Cultures industrielles. — Aucun pays n'est en état de lutter avec la Russie pour la production *du lin et du chanvre.* Cette production, égale à celle de tous les autres États de l'Europe réunis, s'élève à 240 millions de tonnes, qu'elle exporte pour une grande part en Angleterre, en France et en Allemagne. Les *provinces baltiques,* les gouvernements de *Kostroma* et de *Yaroslav* sont le pays de prédilection de ces deux plantes textiles. La culture de la *betterave,* introduite depuis une quinzaine d'années, a pris un grand développement, surtout dans les gouvernements de *Kharkov* et de *Kiev.* Elle a été, pour ces régions, le point de départ d'une véritable transformation. Le nombre de têtes de bétail, qu'on peut nourrir avec les résidus des distilleries, a considérablement augmenté; le sol a été modifié par des fumures plus abondantes, et les terres emblavées ont donné des produits aussi abondants, bien qu'ayant diminué d'étendue. La terre a acquis une plus-value considérable en quelques années[1].

La Russie se place au troisième rang, en Europe, après l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, pour la production du *tabac;* les 50,000 à 60,000 hectares donnent annuellement près de 100 millions de kilogrammes. Les plantations les plus importantes se trouvent principalement dans la Bessarabie, l'Ukraine, la Tauride.

La *pomme de terre,* qui tient une grande place dans l'alimen-

1. Culture de la betterave à sucre en Russie :

	NOMBRE DE DÉCIATINES cultivées.	
	1889.	1890.
Région du Sud-Ouest. . . .	132,008	251,467
Région du Centre.	77,234	91,081
Royaume de Pologne. . . .	33,468	36,793
	242,710	379,341

1 déciatine = $1^{hect},09$

tation, est aussi cultivée comme plante industrielle : cette culture, dont on estimait la récolte à 63 millions d'hectolitres en 1871, a beaucoup augmenté ; la Russie en produit actuellement 200 millions d'hectolitres.

Le houblon est une culture secondaire.

Culture de la vigne. — La *vigne* est cultivée dans la partie méridionale de la Russie, sur une surface d'environ 150,000 hectares ; la *Bessarabie,* la *Crimée,* le bassin inférieur du *Don, Astrakhan* et le *Caucase* sont les cinq régions vinicoles de l'empire. Depuis quelques années, les Russes ont considérablement accru leur production, qui ne dépasse guère encore 2,400,000 hectolitres, et perfectionné la culture de la vigne et la fabrication du vin.

Ce sont des cépages français et rhénans qui ont été plantés en Bessarabie. Les vins rouges imitent nos bourgognes et nos bordeaux ; les vins blancs ressemblent aux vins du Rhin.

La Crimée, à cause de sa situation plus méridionale, produit les meilleurs vins russes. Les vignerons de cette partie de l'empire soignent mieux la fabrication de leurs vins que ceux des autres régions viticoles. L'empereur Alexandre I^er^ a créé à Magaratch et à Nikita une école de viticulture et d'œnologie, qui rend de précieux services aux agriculteurs. Ces établissements expérimentent les produits des divers cépages indigènes ou importés ; ils répandent les meilleures méthodes de culture de la vigne et s'appliquent à faire connaître la manière de traiter la vendange. D'après M. Molinari, qui a visité, en 1860, les caves de Magareff, propriété de la couronne, les vins de Crimée ne méritent, en aucune façon, le mépris dans lequel on les a pendant longtemps tenus en Russie. « Les vins secs et forts en particulier, dit-il, sont exquis. Nous avons goûté à Magareff des éditions contrefaites de lunel, rivesaltes, de lacryma-christi et de madère, qui ne nous faisaient point regretter les éditions orignales. » Les vins

rouges de Crimée, riches en tanin, sont cependant particulièrement acides.

Les vins du Caucase sont de qualité médiocre, parce que les vignerons ignorent l'art de les fabriquer ; aussi le Gouvernement va-t-il y créer des écoles de vinification. Les vins du Don servent à la fabrication des vins mousseux qui font, auprès de la clientèle bourgeoise, une grande concurrence à nos champagnes. Cette exportation s'est restreinte d'une façon inquiétante ; nos expéditions, par la voie de Riga, ont diminué de près de moitié, de 1883 à 1888. Le tarif douanier de la Russie frappe nos vins mousseux et nos vins ordinaires de droits absolument prohibitifs ; les vins de Champagne paient 5 fr. et les vins non mousseux 1 fr. 60 c. par bouteille ; c'est ainsi que le Gouvernement protège la fabrication des vins mousseux à Moscou, Riga et Saint-Pétersbourg. Les vins en cercle acquittent 14 fr. par poud brut de 16 kilogr.

Animaux domestiques. — La Russie est, après les États-Unis, le pays du monde le plus riche en animaux domestiques. Cette grande richesse en bétail tient, en grande partie, à l'étendue des steppes de la Russie, à l'état nomade de plusieurs millions de ses habitants et à l'état d'infériorité de son économie rurale. Le nombre des chevaux dépasse 20 millions, soit 1 cheval pour 5 habitants ; dans les autres États du continent, la proportion est de 1 sur 10. Aux avantages du nombre, la Russie ajoute encore ceux de la qualité. Les chevaux les plus estimés sont ceux de la Bessarabie, de la Nouvelle-Russie, de la Crimée, de l'Esthonie et du gouvernement d'Arkhangel. Les chevaux cosaques, de taille élevée et de chétive apparence, sont cependant très forts et presque infatigables. Le Gouvernement encourage l'élevage, particulièrement délicat, de la race chevaline par la création de nombreux haras, qui fournissent des étalons soigneusement choisis.

Avec ses 27,500,000 têtes, la Russie est le pays le plus riche de l'Europe en bêtes à cornes. Si la supériorité abso-

lue appartient à la Russie, on doit ajouter qu'elle est considérablement atténuée par l'infériorité des produits ; la Russie a beaucoup à faire pour arriver aux résultats qu'ont atteints la Grande-Bretagne, la France et les États de l'Europe centrale, par une sélection attentive et des croisements heureux. Les régions qui ont le mieux réussi dans l'élevage des races bovines sont : l'*Esthonie* et la *Finlande*, pays de grasses prairies, la *Podolie*, l'*Ukraine* et la *Russie méridionale*. Sur le littoral de la mer Noire, on emploie aussi le buffle comme auxiliaire des bœufs pour le trait. Dans les Iles Britanniques, comme en France et en Allemagne, c'est pour la viande ou le lait qu'on élève les bêtes à cornes ; pour les éleveurs russes, le beurre et le fromage sont choses secondaires, et la qualité de la viande est peu appréciée. Les cuirs et le suif constituent, à leurs yeux, le principal intérêt de cette industrie.

L'espèce ovine est en décroissance, comme dans tous les États de l'Europe ; cependant cette décroissance n'est pas aussi rapide ; on comptait 65 millions de moutons, en 1860 ; on arrive à grand'peine aujourd'hui à 50, produisant annuellement 60 millions de kilogrammes de laine d'une valeur de 200 millions de francs environ. C'est dans la région des steppes et dans l'ouest que se trouvent les plus grands troupeaux de bêtes à laine. Les Kirghizes élèvent une race particulière de moutons à grosse queue de graisse, pesant souvent un quintal métrique.

Les porcs (10,500,000) sont aussi relativement beaucoup plus nombreux que dans les autres États de l'Europe [1].

On élève aussi pour la maroquinerie environ 1,500,000 chèvres.

La pêche et la chasse sont une source de revenus impor-

1. Cheptel de la Russie en 1890 :

Chevaux	20,937,680	Moutons	48,220,115
Bêtes à cornes . .	27,622,660	Porcs	10,742,100

(*Year-Book*, 1892.)

tants. A cause des prescriptions rigoureuses de l'Église orthodoxe, les jours d'abstinence comprennent un tiers de l'année [1]. La consommation du poisson, dans l'empire, est considérable. Les mers qui baignent la Russie, surtout la mer Noire, la mer d'Azof et la Caspienne sont très poissonneuses (esturgeons, sardines, etc.). Les rivières renferment aussi du poisson en abondance. Peu de fleuves sont aussi riches en poissons de toute espèce que le Volga.

La chasse des animaux à fourrures est pleine de profits pour les habitants du Nord. Elle fournit au commerce russe plus de 400,000 pelleteries par an.

Forêts. — La Russie est la contrée la plus boisée de l'Europe [2]; les forêts sont une des grandes richesses de cet État; on comprendra mieux leur importance par ce fait, que la plupart des constructions sont en bois, et qu'elles fournissent aux établissements métallurgiques (surtout dans la région de l'Oural) le combustible nécessaire, sans compter la potasse, la poix et la térébenthine. La difficulté des transports a limité l'exportation des bois et autres produits forestiers. Cependant, depuis quelques années, le déboisement a été poussé avec fureur, surtout dans le voisinage des cours d'eau flottables, et des bois de haute futaie ont été détruits. On a constaté que le domaine forestier a diminué de 23 p. 100 depuis le commencement de ce siècle. Le Gouvernement a pris des

1. Voir Vogel, *le Monde terrestre,* Europe orientale.

2. Richesses forestières de l'Europe :

	SUPERFICIE des forêts en hectares.	PROPORTION P. 100 des forêts à la superficie totale.
Russie d'Europe. . .	200,000,000	37
Suède.	17,569,000	39
Norvège	7,806,000	24
Autriche	9,777,000	32
Hongrie.	9,168,000	29
Allemagne	13,900,000	25
France	9,388,000	17.7

(*Journal officiel,* 6 décembre 1887.)

mesures pour prévenir la destruction des essences propres aux constructions navales, et commence à s'occuper du reboisement de mainte région devenue steppe et stérile.

En résumé, les *céréales,* la *vigne* et les *forêts* sont au nombre des richesses agricoles les plus importantes de la Russie ; à ces produits viennent s'ajouter encore l'*élevage* et quelques *cultures industrielles,* lin et chanvre, tabac et betterave. Dans toutes ces branches de l'industrie agricole, les progrès sont incontestables depuis quelques années ; mais les agriculteurs russes sont loin de tirer d'un sol éminemment fertile tout ce qu'il peut donner. Lorsque les procédés de culture se seront perfectionnés, que la vigne occupera dans le Midi, où elle peut trouver les conditions de climat favorables, toutes les étendues qui lui reviennent et qu'on estime encore à plus de 6 millions d'hectares, que l'élevage s'inspirera des méthodes scientifiques pratiquées dans l'Europe occidentale, que les forêts seront mieux aménagées, la Russie se placera au premier rang parmi les nations les plus riches du monde.

Richesses minérales. — La Russie n'a rien à envier, pour les richesses minérales, à aucun des États de l'Europe ; il lui reste cependant à poursuivre l'exploration de ses ressources enfouies dans le sol et à en tirer un parti plus avantageux, par la construction de voies ferrées qui en faciliteront l'exploitation.

Les gisements houillers, encore imparfaitement reconnus, paraissent aussi étendus que dans les autres parties du continent européen.

Le plus vaste et aussi le plus riche est le bassin du *Donetz,* qui n'est sérieusement exploité que depuis 1870. On en a extrait 3,061,000 tonnes en 1890. On tire encore le charbon de terre de Kielce en Pologne, près des frontières de la Silésie, de Kiev, des environs de Moscou, du Caucase et de l'Oural. La production totale dépasse 6 millions de tonnes, quantité insuffisante pour les besoins de l'industrie, qui de-

mande à l'Angleterre près de 2 millions de tonnes de houille[1]. Pour augmenter la production de la houille, le gouvernement russe a frappé de droits très élevés le charbon de terre importé par la mer Noire, la mer Baltique et la frontière occidentale. Depuis l'application de ces tarifs, les arrivages de houille de l'étranger ont sensiblement diminué[2].

La tourbe est encore plus abondante que la houille. Les gisements les plus importants se trouvent au centre, dans les gouvernements de Tver, d'Orel, de Koursk, de Novgorod. Cette précieuse ressource est jusqu'ici négligée, à cause du voisinage des forêts, qui fournissent aux usines la plus grande partie du combustible.

Les résidus de naphte, qui depuis plusieurs années sont employés comme combustible, sur les vapeurs de la mer Caspienne et du Volga, tendent de plus en plus à remplacer le bois et la houille dans l'industrie. Différentes usines et fabriques de Moscou et des environs emploient ces résidus, dont la substitution au bois et au charbon donne une économie de 35 p. 100, malgré les frais de transport qui se font par eau, de Bakou à Nijni-Novgorod, et de là à Moscou par chemin de fer.

La presqu'île d'Apchéron, sur laquelle se trouve *Bakou* dans la mer Caspienne, est célèbre par sa prodigieuse fécondité en *huile minérale*. Cette exploitation remonte à une époque reculée ; elle avait acquis une telle importance que Bakou

1. Production de la houille en Russie en 1890 :

Bassin du Don	3,061,000	tonnes.
— de Pologne	2,436,000	—
— de Moscou	301,000	—
— de l'Oural	259,000	—
— du Caucase	3,500	—
TOTAL	6,060,500	tonnes.

2. Importation de la houille.

1889	2,042,000	tonnes.
1890	1,714,000	—
1891 (6 premiers mois)	390,000	—

devint l'objet de combats acharnés entre les rois d'Arménie et de Perse, jusqu'au moment où Pierre le Grand s'en empara. La Russie possède encore plusieurs gîtes de pétrole dans les contrées du Caucase et les régions situées au nord et à l'est de la mer Caspienne. Dans le Caucase, le domaine naphtifère est compris entre les deux rivières parallèles du Kour et de l'Alasan ; le pétrole est exploité dans cette région aux environs de *Tiflis*. Près de la côte orientale de la Caspienne, non loin de *Krasnovodsk*, et faisant presque face à Bakou, s'élève l'île de *Tchelikène*, fort riche en dépôts de naphte, dont la majeure partie n'a pas été encore exploitée. La production du pétrole, en Russie, s'élève environ à 1,954 millions de kilogrammes, savoir : Bakou, 1,932 millions de kilogrammes ; région du Caucase, 6,720,000 kilogr. ; Transcaucasie, 15,624 kilogr. Les États-Unis seuls ont eu une production supérieure [1]. Mais il y a lieu de remarquer que toutes les sources de l'Union sont exploitées sur une étendue de 1 million de kilomètres carrés, tandis qu'au Caucase l'industrie pétrolifère ne couvre encore que 2,000 kilomètres carrés, et peut s'étendre, avec un outillage plus perfectionné, sur 500,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire sur une surface presque aussi grande que la France. Des wagons-réservoirs transportent l'huile minérale, à travers la Russie, en Allemagne et en Au-

1. Voici, d'autre part, la quantité de pétrole brut ou raffiné exporté de l'Apchéron, depuis quelques années :

	PÉTROLE brut.	PÉTROLE raffiné.		PÉTROLE brut.	PÉTROLE raffiné.
	Tonnes.	Tonnes.		Tonnes.	Tonnes.
1876. .	650,000	55,000	1888. . .	2,500,000	800,000
1880. .	400,000	150,000	1889. . .	2,780,000	900,000
1883. .	800,000	206,000	1890. . .	3,000,000	1,000,000

Production du pétrole en Russie :

1884. .	24,480,000 hectolitres.	1887. . .	49,860,000 hectolitres.
1885. .	38,852,000 —	1888. . .	69,300,000 —
1886. .	40,930,000 —		

triche-Hongrie. Des bateaux chargés de pétrole pénètrent au cœur de la Russie par le Volga ; d'autres vont le chercher à Poti, sur la mer Noire, pour le transporter dans le bas Danube.

Le *fer* existe en dépôts inépuisables dans la région lacustre du nord-ouest (Finlande), d'où l'on tire de l'excellent fer magnétique, dans les bassins de la Kama et du Don, dans la région de l'Oural et en Pologne. L'extraction du minerai, qui était de 82,753,000 pouds en 1887, s'est élevé à 87,516,000 en 1888.

L'Oural est la région minière par excellence de l'empire. On y exploite de l'*or*[1] (environ 38,000 kilogr., le cinquième de la production totale du globe), de l'argent (10,000 à 15,000 kilogr.), du *fer* dans le gouvernement de Perm, des *pierres précieuses*, du *plomb*, du *platine*, du cobalt, du nickel, etc. Les gisements de platine des monts Ourals sont les seuls du monde entier où ce métal se rencontre en grains. L'exploitation se fait dans le gouvernement de Perm et dans le district de Goroblagodatski. On trouve encore le platine dans le district de Verkhotourski. La production annuelle, pendant ces douze dernières années, a été de 3,194^{kg},48. On exploite du *cuivre* (124,000 t. de minerai), dans l'Oural et le Caucase. Le *zinc* (4,500 t.) est un produit de la Pologne.

On exploite, depuis une dizaine d'années, des mines de mercure dans le gouvernement d'Ekaterinoslav ; d'autres gisements ont été découverts, en 1891, dans la région du Caucase (district de Daghestan). Le gouvernement d'Ekaterinoslav fournit plus de 20,000 pouds ou 320,000 kilogr. environ de mercure pur.

On tire le *sel* des limans de la Bessarabie, des lacs des steppes d'Astrakhan et de la Crimée, des steppes salins situés entre le Volga et le Don, des sources salées de Perm et de

1. 35,000 kilogr. d'or pur en 1889.

Simbirsk et des mines d'Ilezk dans la région de l'Oural. La production saline varie de 600,000 à 700,000 tonnes par an.

Transformation de l'industrie. L'ouvrier russe. — Au siècle dernier et au commencement de celui-ci, ce sont les Occidentaux qui ont créé en Russie la grande industrie avec ses grands ateliers, ses machines perfectionnées, ses moteurs à vapeur, etc. L'industrie textile a été importée à Varsovie par Philippe de Girard, appelé par Alexandre Ier; les fabriques de soieries et d'étoffes, établies à Moscou et dans les grands centres depuis vingt-cinq ans, sont l'œuvre de Lyonnais et d'Alsaciens. Les produits industriels que la Russie ne pouvait fabriquer, et surtout les articles de luxe, étaient demandés à la France ; nos soieries, nos meubles et nos articles de Paris étaient recherchés pour leur élégance et leur goût ; la mode russe s'inspirait presque exclusivement des modèles et des créations de la mode parisienne.

Depuis 1870, notre influence, battue en brèche par l'Allemagne, a considérablement diminué ; les Allemands habitant l'empire se chiffrent par milliers ; leurs agents, leurs courtiers, leurs commis-voyageurs sillonnent le pays à la recherche d'une clientèle qui se laisse souvent gagner par l'appât du bon marché ; c'est ainsi que l'Allemagne a lentement substitué son influence à la nôtre, dans un pays où la langue française a été jusqu'à nos jours la langue officielle de l'aristocratie et de la cour, où les chefs-d'œuvre les plus délicats de notre littérature trouvaient des lecteurs capables de les apprécier, où nos artistes, sculpteurs, architectes, peintres, ornemanistes de grand nom, attirés par les empereurs et la noblesse, ont décoré les palais, les musées et les jardins d'œuvres remarquables en tous genres. Mais cet envahissement de l'Allemagne va se heurter contre une influence plus forte et plus écrasante, le réveil industriel de la Russie ; comme tous les peuples jeunes, le peuple russe veut cesser de payer tribut à ses anciens fournisseurs et n'acheter au dehors que

ce qu'il ne pourra fabriquer lui-même. Les progrès qu'il a accomplis depuis une quinzaine d'années, l'ont mis en situation de lutter avantageusement contre l'étranger, et même de repousser ses produits de consommation générale. Les fabricants russes trouvent, d'abord dans les tarifs douaniers de 1885, qui sont des plus restrictifs à l'égard des produits industriels de l'étranger, une protection suffisante contre la concurrence des pays voisins ; l'organisation sociale des ouvriers, leur caractère et leur tempérament leur créent, en outre, une situation exceptionnellement favorable. Ce sont, en général, des paysans, à qui un mois d'apprentissage suffit pour savoir conduire leur métier. Ils dépensent peu pour leur nourriture, et moins encore pour leur vêtement ; l'intérieur de l'atelier leur sert de logement pour la nuit ; aussi leur salaire est peu élevé ; les plus habiles ne gagnent pas au delà de 1 à 2 roubles par jour. Le chef d'industrie n'a pas à redouter de grève ; la police surveille tous les ateliers, et exile en Sibérie ou emprisonne les ouvriers soupçonnés de tendances socialistes.

Industries textiles. — En 1876, la Russie employait 2 millions de broches, consommant 100 millions de livres anglaises de coton. Actuellement le nombre des broches atteint 5 millions, et la consommation du coton s'élève à 300 millions de livres anglaises. La Russie se place, pour la fabrication du coton, après l'Angleterre, l'Allemagne et la France. Si on considère que la masse des paysans russes est trop pauvre encore pour acheter de ces tissus, et que les marchés de l'Asie centrale et orientale s'ouvriront un jour ou l'autre à ces produits, il est aisé de prévoir à quel avenir est appelée cette industrie. L'industrie cotonnière, groupée autour de *Moscou, Vladimir, Kostroma, Tver, Kalouga,* s'est propagée dans le royaume de Pologne, dans l'Esthonie et à Saint-Pétersbourg.

La fabrication des lainages, la seconde des industries textiles pour l'importance des produits et le nombre des ouvriers

employés, a pour foyers principaux *Moscou,* qui fabrique les draps les plus fins et des étoffes communes exportées dans l'Asie centrale et en Chine, le district manufacturier dont *Lodz* est le centre, la Volhynie, la Livonie, etc. *Jaroslav* fabrique les plus beaux tapis ; *Moscou* a de grandes manufactures de *châles* et de *cachemires*.

Pour les soies grèges et les cocons, les fabricants russes sont encore tributaires des marchés de Lyon et de Londres, ce qui les met dans une situation défavorable vis-à-vis des concurrents étrangers, malgré les droits très élevés de douane qui frappent l'importation des soieries. Mais le Gouvernement encourage activement l'industrie séricicole, qui a pris dans la région du Caucase une grande extension, et lorsque des voies ferrées projetées pénétreront en Chine, les fabricants de soieries pourront se procurer, sur les marchés de l'Orient, la matière première à des conditions avantageuses. Ce sont des Lyonnais qui ont fondé, il y a 20 ou 25 ans, la première manufacture de soieries ; après des débuts modestes, ils sont parvenus à faire fortune et à posséder des établissements qui occupent 1,000 à 2,000 ouvriers. Depuis quelques années, des industriels russes ont monté des fabriques qui font aux premières une rude concurrence, parce que le prix de la main-d'œuvre y est plus réduit, les ouvriers travaillant chez eux, à leurs pièces. Les deux capitales, *Saint-Pétersbourg* et *Moscou,* sont les sièges de cette industrie.

L'industrie linière est très prospère. La Russie a été, au XVIII^e^ siècle et au commencement du XIX^e^, un pays grand producteur de toiles ; mais depuis 1830, elle ne travaillait plus que pour l'approvisionnement de son marché intérieur. Depuis quelques années, les fabricants ont renouvelé leur matériel et produisent aujourd'hui des toiles qui rivalisent avec celles de Belgique et de France. Grâce à l'abondance de la matière première, que la Russie produit en quantité considérable, et aux débouchés que les manufactures russes trouve-

ront en Asie, il est aisé de prévoir l'extension que prendra cette industrie. *Vladimir, Kostroma* et *Jaroslav* sont les principaux centres pour la fabrication des toiles.

L'industrie des étoffes imprimées a pris à *Moscou* un grand développement ; les principales fabriques ont été encore établies par des Alsaciens-Français, leurs produits peuvent lutter avec ceux des premiers fabricants de France, de Mulhouse et d'Angleterre.

Industrie métallurgique. — La Russie n'a pas encore d'établissements métallurgiques comparables à ceux de Birmingham, Sheffield, Essen et du Creusot ; cependant les forges, les hauts fourneaux et les ateliers de construction de machines se sont multipliés. La production de la fonte, du fer et de l'acier est en progrès marqué [1]. Les principales usines sont situées à *Perm*, pour la région de l'Oural, à *Toula*, dans le centre, à *Saint-Pétersbourg*, à *Odessa* ; la Finlande et la Pologne ont quelques établissements importants.

C'est encore l'étranger qui fournit la plupart des machines pour l'industrie, les locomotives pour chemins de fer, les moteurs compliqués ; mais tous ces appareils ne tarderont pas à être fabriqués dans les ateliers de *Saint-Pétersbourg, Moscou, Varsovie, Abo*. Déjà quelques villes du centre, *Moscou, Toula, Nijni-Novgorod* fabriquent les instruments aratoires et les machines agricoles, dont l'usage commence à se généraliser. *Sébastopol, Odessa* et *Nikolaïev* ont de grands chantiers pour la construction des navires. Il y a, à *Toula* et à *Oboukhov*, des fabriques d'armes et des fonderies de canon.

Industries de luxe et d'art. Création d'une industrie nationale d'exportation en Orient. — L'infériorité de la Russie dans les industries de luxe et d'art tient surtout à l'absence

1.

	1837.	1889.
Production de la fonte. . . .	482,000 tonnes.	666,921 tonnes.
— du fer	329,000 —	827,000 —
— de l'acier.	222,000 —	225,000 —

de bons dessinateurs et d'excellents chefs d'ateliers, mais les 13 grandes écoles d'art industriel (école d'art et d'industrie de la Société impériale des arts, école d'art du musée Steeglitz, etc.) ne peuvent manquer de former les uns et les autres. On s'accorde à reconnaître à l'ouvrier russe bien des qualités : une grande habileté de main, un talent incontestable d'adaptation et de copiste, mais l'originalité personnelle et l'esprit d'invention lui font encore défaut. Il se tient cependant au courant de toutes les innovations européennes, de toutes les tentatives de restauration des anciennes productions. La branche la plus florissante de l'art russe est la fabrication de pièces d'*orfèvrerie religieuse* avec émaux byzantins.

L'*ébénisterie* est très prospère. Les Russes luttent avec avantage, même contre les Allemands, pour les produits à bon marché. Il s'est fondé, depuis une dizaine d'années, plusieurs maisons pour la fabrication des meubles de luxe. L'aristocratie et la bourgeoisie financière ont une préférence marquée pour les meubles de style français de l'époque Louis XVI. Les meubles dans le style national russe donnent lieu aussi à un commerce intérieur assez important.

On ne compte, en Russie, qu'une seule fabrique importante de *porcelaines,* c'est la fabrique impériale fondée en 1744, et chargée de fournir les palais et châteaux impériaux. On y fait surtout des copies de pièces anciennes ; elle ne produit pas d'œuvres originales et de grande valeur artistique.

L'industrie du *bronze d'art* est plus prospère. *Moscou* et *Saint-Pétersbourg* comptent un grand nombre de fabriques.

Depuis que le gouvernement russe a élevé, en 1885, ses tarifs de douane, le marché de la Russie ne nous est ouvert que pour les produits de luxe et d'art, qui n'ont de valeur que par le fini du travail et le goût de nos artistes. Pour ces articles, la France peut lutter avantageusement avec l'étranger ; mais nos fabricants ne réussiront qu'en rompant avec leurs habitudes de nonchalance et de routine : ils doivent aller en

Russie et y organiser des entrepôts, des maisons d'exportation et de vente.

Les progrès des Russes en Orient méritent toute notre attention, parce que nous avons, dans ces contrées, des intérêts commerciaux de premier ordre. Or les Russes, maîtres des routes du Caucase, du Turkestan, de la Kachgarie, n'aspirent à rien moins qu'à s'emparer du marché oriental, en créant une industrie nationale d'exportation en Orient. Cette conquête sera facilitée grâce à la ressemblance qui existe entre l'art russe et l'art oriental, ressemblance qui doit amener nécessairement une assimilation complète des goûts, des usages, des coutumes des Moscovites et des Asiatiques. Ce mouvement industriel et commercial des Russes vers l'Asie, combiné avec celui de l'Autriche, nous enlèverait complètement les marchés de l'Orient.

Industries diverses. — Au premier rang des industries diverses est celle des bois ; la Russie possède dans les gouvernements du Nord, riches en forêts, plus de 500 *scieries*, actionnées par la vapeur ou par les chutes d'eau, qui fournissent au commerce des planches, des poutres, des mâts, des parquets, etc. Les fabriques de produits chimiques, gommes, goudron, térébenthine ont pris, dans la même région, un développement considérable.

Les *minoteries* et moulins hydrauliques sont nombreux dans la Terre-Noire et les ports du Sud, par où s'exportent les céréales. *Odessa* possède les mieux outillés. Les *distilleries* de grains se sont établies dans la même région ; c'est une industrie florissante en Russie, où le paysan fait une grande consommation d'alcool[1]. *Riga* et la *Pologne* distillent des grains et des pommes de terre.

La fabrication du *sucre de betterave* est aussi en progrès ;

1. La Russie produit 3,500,000 hectolitres d'alcool, représentant une quantité double au moins d'eau-de-vie.

depuis 1880, la production du sucre a doublé ; la Russie en produit annuellement 572,000 tonnes. On ne compte pas moins de 350 raffineries et fabriques de sucre dans les provinces de *Kiev,* de *Kharkov* et en *Pologne,* dont les produits s'exportent par Odessa. La *Finlande* produit aussi du sucre.

La préparation des *cuirs* est une industrie ancienne, qui a eu de tout temps une réputation méritée. L'odeur particulière, qui distingue ces produits, vient de l'emploi dans le corroyage du bois de santal et d'une huile extraite de l'écorce de bouleau. Les *tanneries* et *mégisseries* de *Kazan, Moscou* et *Saint-Pétersbourg* sont les plus considérables de l'empire. La valeur des produits fabriqués livrés à l'exportation dépasse 15 millions de francs.

La fabrication des *bougies, savon, chandelles,* avec les suifs des moutons élevés dans les steppes des Kirghiz, est une industrie importante à *Odessa* et à *Kharkov.*

Ainsi, depuis une quinzaine d'années, toutes les branches importantes de l'industrie, industries textiles, métallurgiques, agricoles, voire même industries de luxe et d'art, ont pris, grâce à la protection de l'État, un vigoureux essor. Les Russes, après avoir été longtemps tributaires de l'étranger, fabriquent aujourd'hui, sauf pour quelques industries mécaniques, des produits aussi soignés que ceux qu'ils tiraient de l'Europe occidentale.

Moscou est la grande cité manufacturière de l'empire ; cela s'explique par sa situation, qui en a fait un centre de rayonnement de voies ferrées et de routes, et surtout par l'abondance du combustible minéral qu'on exploite dans les environs. De là l'industrie s'est étendue, de proche en proche, dans les autres villes du centre, Tver, Vladimir, Kalouga, Toula, Riazan. Saint-Pétersbourg, à titre de capitale, participe aussi à l'activité industrielle de l'empire. Kiev, Varsovie, Lodz sont les principaux centres manufacturiers de l'ouest. Les grands ports, Odessa, dans le midi, et Riga, dans

le nord, ont attiré, comme chez nous, l'industrie mécanique, et grâce à l'apport des blés des provinces agricoles voisines, la minoterie et la distillerie.

Industrie des transports. — La Russie est baignée, par l'Océan Atlantique et les mers secondaires qu'il forme en Europe, mer Baltique et mer Noire ; mais les passages qui donnent accès dans ces mers appartiennent à d'autres puissances, qui peuvent y enfermer les flottes russes, et ces mers elles-mêmes sont encore en dehors des grands courants commerciaux par lesquels s'opère le trafic international. Elles attireront cependant un jour, lorsque les voies ferrées de la Russie pénétreront dans l'Inde et au cœur de l'empire chinois, une grande partie du trafic de l'Asie orientale et méridionale. Quant à l'Océan Glacial, par lequel la Russie pourrait communiquer librement avec l'Europe, il est bloqué par les neiges pendant dix mois de l'année.

Dans cet État massif et continental, où le développement des côtes est peu considérable relativement à la superficie, les voies de terre, routes, chemins de fer, canaux et voies navigables, joueront le grand rôle dans le système des communications. Sur ces plaines de faible relief se déroulent ces longues routes rattachant étroitement au centre les possessions extérieures de l'empire, qu'aucun obstacle sérieux ne sépare de l'Europe : ni l'Oural, ni même le Caucase, beaucoup plus élevé cependant, mais coupé par de nombreuses brèches, ne sont de véritables barrières.

C'est Moscou qui est le centre du rayonnement des routes. La Russie possède la plus étendue qui existe : c'est la route impériale de Saint-Pétersbourg en Sibérie, de 6,300 kilomètres ; elle passe par Novgorod, Tver, Moscou, Kazan, Perm, Tomsk, et se termine à Irkoutsk ; une autre route importante est celle qui se détache de la précédente à Kazan et conduit à Bokhara et à Kouldja. L'ensemble du réseau routier de la Russie est de près de 120,000 kilomètres. Les transports par

les routes de terre sont surtout actifs quand les froids de l'hiver ont gelé les rivières et les canaux ; alors circulent sur les chaussées voitures et traîneaux.

La Russie a l'avantage de posséder dans ses nombreux cours d'eau un des plus magnifiques systèmes de navigation intérieure, d'un développement de 53,840 kilomètres. Le Volga est la grande artère navigable de l'intérieur ; mais il se jette dans une mer fermée ; trois canaux l'unissent à la Néva et à la Baltique et le font communiquer avec les mers de l'Occident. D'autres canaux relient le Volga à la mer Blanche et à la mer Noire. Le Don, le Dniestr et le Dniepr, qui transportent jusqu'aux ports de la mer Noire les blés, les laines, les suifs du centre de la Russie, ont une navigation active. La navigation sur le Volga, sur les autres fleuves et les lacs s'est considérablement développée ; elle emploie actuellement plus de 1,500 bateaux à vapeur et 54,000 chalands, qui ont transporté, en 1890, près de 10 millions de tonnes de marchandises. La valeur des marchandises transportées est de plus d'un milliard.

A cause même des facilités qu'offrait le système fluvial pour les communications intérieures, le gouvernement s'est longtemps opposé à la construtión de voies ferrées ; jusqu'en 1843, il n'y a eu que la petite ligne de Saint-Pétersbourg à la résidence impériale de Tsarskoé-Sélo. Un peu plus tard, l'empereur fit relier par chemin de fer les deux capitales, Moscou et Saint-Pétersbourg. La guerre de Crimée fut, pour le gouvernement, une révélation ; il comprit de quel puissant secours seraient ces voies rapides, pour la concentration et l'approvisionnement des troupes : aussi a-t-il eu surtout en vue, pour la construction des voies ferrées, qui a été dès lors poussée avec activité, l'utilité stratégique plutôt que l'intérêt particulier de l'industrie et du commerce. La longueur du réseau, pour la Russie et la Finlande, atteint près de 32,200 kilomètres. La circulation des marchandises et des voyageurs

est satisfaisante, si on tient compte de la multiplicité des voies navigables qui font aux voies ferrées une concurrence facile[1].

Les voies ferrées rayonnent de Moscou vers Saint-Pétersbourg, Riga, Varsovie, Barditchev, Odessa, Sébastopol, Vladikaukos, Nijni-Novgorod, etc.

Le réseau russe est soudé vers l'ouest aux grandes lignes de l'Europe centrale. Vers l'est, Tioumen et Orenbourg sont les stations extrêmes ; mais on travaille activement à la première section du transsibérien ; le transcaspien, qui part de la mer Caspienne, a dépassé Samarcande. Mais ces deux lignes n'acquerront une grande importance commerciale que lorsqu'elles pénétreront plus profondément en Asie et qu'elles seront reliées aux voies ferrées de la Russie.

Commerce intérieur ; les foires. — Par suite de l'état encore très incomplet du réseau ferré et de la difficulté que l'hiver apporte aux communications fluviales, le commerce forain, qui est partout en décadence dans l'Europe occidentale, conserve encore une grande activité en Russie. La plus célèbre de ces foires, où les échanges ne se bornent pas aux produits de l'intérieur, mais portent aussi sur toute sorte de marchandises de provenance étrangère, est celle de *Nijni-Novgorod*. On évalue à plus d'un demi-milliard la valeur des produits apportés[2]. *Perm, Poltawa, Kharkov, Kazan* ont aussi des foires très fréquentées. Le commerce français semble se désintéresser des échanges qui s'opèrent dans ces marchés, où figurent les produits des deux mondes. Il ne vend guère que des articles de luxe et n'a jamais cherché des débouchés en Russie pour les produits de consommation courante.

---

1. Transport de voyageurs. 45,005,162
— de marchandises . . . 67,473,000 de tonnes.

2. Foire de Nijni-Novgorod en 1890 :

Marchandises russes apportées à la foire	149,863,000	roubles.
— de provenance européenne	7,578	—
— de provenance asiatique	23,731	—

Commerce extérieur ; tarifs douaniers. — Le commerce extérieur de la Russie est en progrès continu depuis le commencement de ce siècle. Il s'élève environ à 4,500 millions, chiffre qui paraît faible pour un empire si vaste et qui est si richement doté. Depuis l'application des tarifs protecteurs de 1857, 1869 et 1885, les échanges avec l'Europe centrale et occidentale ont une tendance à se restreindre. La Russie possède les éléments de la grande industrie : elle est riche en houille, les métaux communs ne lui manquent pas ; elle produit de grandes quantités de filasse de lin et de chanvre, le cotonnier est cultivé dans le Turkestan, et les vers à soie sont élevés dans le Caucase. Après avoir été jusqu'ici les fournisseurs de matières premières, les Russes veulent travailler eux-mêmes ces matières premières, pour fabriquer les produits que nous leur vendions. Grâce à cette abondante variété de ressources et à leurs 115 millions de consommateurs, ils peuvent pratiquer, sans en souffrir, une politique protectionniste.

La Russie exporte presque exclusivement des produits du sol : des *céréales* pour une valeur de 700 à 800 millions, des *plantes textiles* (lin et chanvre), des *laines brutes* pour 900 millions, du *bois* pour 200 millions, du *pétrole,* du *bétail,* etc. Elle demande à l'Europe et aux contrées de l'Amérique, des *objets manufacturés,* des *matières premières* nécessaires à son industrie (coton, soies grèges, etc.), de la *houille,* des *denrées coloniales,* du *vin,* du *tabac,* etc. De l'Asie et particulièrement de la Chine, elle reçoit du *thé,* des *soies grèges,* des *fourrures*[1].

Les États qui prennent le plus de part à ce trafic sont : la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France, et hors d'Europe, la Chine, la Perse et les États-Unis. L'Angleterre achète

1. Principaux articles d'importation (en millions de roubles) en 1890 :

Thé	18,9	Houille	12,5
Coton	79,8	Soie	8,6
Laine	29,7	Filés de coton	9,0
Machines	21,4	Coton brut	79,8

beaucoup de céréales, du lin et du chanvre ; elle vend de la houille et des produits manufacturés ; ses achats sont supérieurs à ses ventes. Le marché russe se ferme de plus en plus aux articles de l'industrie allemande ; mais les Allemands ne peuvent se passer des céréales de la Russie, ni de ses plantes textiles. Le blé, le bois et les plantes textiles comprennent la majeure partie des importations russes en France ; nos exportations de vins, d'eau-de-vie, de soieries et autres objets manufacturés ont considérablement baissé. Le chiffre de notre commerce avec la Russie varie de 150 à 200 millions de francs[1].

Moyens de développer nos échanges avec la Russie. — « Si nous plaçons en regard le chiffre des exportations et des importations de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France dans le commerce avec la Russie, en 1889, nous arrivons aux résultats suivants (en millions de roubles) :

	IMPORTATION.	EXPORTATION.	DIFFÉRENCE en plus.
Allemagne. . . .	124,482	190,388	65,906
Angleterre. . . .	95,877	257,607	161,730
France	18,420	35,233	16,813

« Ces chiffres évidemment ne sont pas exacts ; ils sont en ce qui concerne la France au-dessous de la réalité ; il est impossible, par suite des transbordements que subissent les marchandises, de déterminer même d'une façon approximative

1. Commerce extérieur par pays de provenance et de destination (en millions de roubles) :

	IMPORTATION.	EXPORTATION.
Grande-Bretagne. . .	95,877	257,607
Allemagne.	124,082	190,388
France	18,420	35,233
Pays-Bas.	4,442	45,645
Autriche-Hongrie. . .	18,389	27,645
Italie	7,414	27,307
Chine	29,060	1,189
États-Unis	53,393	927
Perse.	11,632	10.927

comment elles se répartissent entre les pays de destination et de provenance. D'après les résultats publiés par le ministère du commerce à Paris sur la situation économique de la France, nos exportations en Russie auraient été, en 1888, de 248 millions de francs, et nos importations seulement de 10 millions. Ces chiffres ne sauraient non plus être considérés comme exacts. L'écart entre les uns et les autres est certainement beaucoup moins considérable. Quoi qu'il en soit, la France figure, sur le tableau des importations, à une distance beaucoup trop éloignée de l'Allemagne et de l'Angleterre. Son chiffre d'affaires n'est pas ce qu'il devrait être. On a souvent signalé les causes de la faiblesse de notre commerce d'exportation ; elles sont, en ce qui concerne nos rapports avec la Russie, les mêmes qu'avec les autres États. La principale, c'est la cherté de nos produits comparés avec les produits allemands, par exemple. Nous ne fournissons plus à la Russie que des objets de luxe et des modèles. Et encore les premiers s'adressent à une classe déjà peu nombreuse par elle-même, et qui se restreint de jour en jour, par suite de la diminution des grandes fortunes foncières. C'est une clientèle qui disparaît pour nous, en emportant avec elle le goût des bonnes choses. Les progrès de l'industrie, en démocratisant ici comme ailleurs les besoins et les habitudes, ont créé, il est vrai, une nouvelle classe de consommateurs qui, se contentant de l'apparence, recherchent avant tout le bon marché. C'est pour elle qu'on achète nos modèles, qu'on les reproduit en grande quantité avec des matières fournies par le pays. Mais nos commerçants ne font aucun effort pour conquérir cette nouvelle clientèle ; les uns semblent même ignorer son existence ; ils s'imaginent que ce pays est resté au temps des grands seigneurs et du servage, et que les produits de grande marque seuls y trouvent des acheteurs ; ils se confirment dans cette opinion par ce qu'ils voient de Russes de passage en France. Quant à ceux qui désirent nouer des relations avec la Russie,

ils ne veulent faire aucune concession, aucun sacrifice, pour prendre pied sur un marché déjà acquis à des concurrents étrangers. Ainsi nos produits déjà trop chers, à cause de la main-d'œuvre qui est plus élevée en France qu'en Allemagne et en Russie, grevés en outre de frais de transport et de commission plus considérables, ne trouvent pas de débit sur les marchés russes, malgré leur qualité qui n'est, du reste, pas contestée.

« Une seconde cause du peu de développement de notre commerce d'exportation, que j'ai eu déjà l'occasion de signaler, c'est la faiblesse de notre représentation commerciale, principalement en Russie. Nous ne possédons ici aucune grande maison d'importation et d'exportation ; les représentants français de profession sont très rares ; sur une place aussi grande que celle de Saint-Pétersbourg, on n'en compte que 3 qui soient membres de la bourse. Le commerce est entre les mains de maisons allemandes ou allemandes-russes qui, par goût et par intérêt, poussent les marchandises de leur pays lorsqu'elles sont en concurrence avec les nôtres. Dans ces conditions, il est très difficile à ceux de nos compatriotes qui cherchent actuellement à nouer des relations commerciales en Russie de réussir par ce moyen, à moins qu'il ne s'agisse d'un produit nouveau. Les représentants de tout repos, étant déjà munis de bonnes marques, n'en acceptent pas d'autres ; de son côté, le commerçant russe, très routinier, n'aime pas le changement...

« A mon avis, notre commerce d'exportation ne se relèvera pas tant que nos commerçants ne se syndiqueront pas pour fonder des agences commerciales à l'étranger, après de sérieuses enquêtes faites sur place : des efforts isolés resteront toujours infructueux [1]. »

Marine marchande ; ports. — Les mers qui baignent la Russie, quoique d'un grand avantage pour son commerce, ne sont pas toujours navigables ; c'est par la mer Baltique, en-

1. *Bulletin consulaire*, décembre 1890.

combrée d'écueils et d'îlots et fermée pendant plusieurs mois par les glaces, que s'effectue la grande majorité des opérations maritimes ; *Libau, Riga*[1], *Revel, Saint-Pétersbourg* sont les ports marchands les plus considérables sur cette mer. La mer Blanche et l'Océan Glacial, dont le port principal est *Arkhangel,* ne sont abordables que pendant quelques mois de l'année. Les ports du midi, sur la mer Noire, grands marchés régulateurs et lieux d'embarquement des grains, voient leur importance varier avec les récoltes et les fluctuations du cours des céréales. *Odessa* est le premier port d'exportation du froment et des grains de la Terre-Noire[2], à ce commerce participent

1. *Navigation et commerce du Riga en* 1890 :

2,065 navires. 476,989 (tonnage en last, un last égale 2,000 kilogr.).

Exportation	23,525,617 roubles.
Importation	53,329,479 —

Principaux produits exportés :

Seigle	4,733,001 pouds.	Lin	3,983,667 pouds.
Orge	3,258,408 —	Bois	36,300,000 roubles.
Avoine	4,970,274 —	Chanvre	593,377 pouds.
Froment	2,757,040 —		

2. *Navigation et commerce du port d'Odessa en* 1890 :

Entrées	1,196 navires jaugeant	1,468,152	tonnes.
Sorties	1,185 —	1,481,409	—
		2,949,561	tonnes.

La valeur totale des exportations par le port d'Odessa se chiffre par 379,543,000 fr. en 1890.

Principaux produits exportés :

Blé	971,000,000 kilogr.	Maïs	203,450,000 kilogr.
Seigle	279,600,000 —	Avoine	10,580,000 —
Orge	226,000,000 —		

Principaux produits importés :

Vins en fûts	397,126	kilogr.
— en bouteilles	14,722	—
— mousseux en bouteilles	50,829	—
Thé	13,158,392	—
Fer	7,102,700	—
Oranges et citrons	9,987,600	—
Machines agricoles	1,235,980	—
Outils, locomobiles	2,122,000	—
Acier	986,810	—
Charbon de terre	141,000,000	—

encore *Taganrog, Rostov* et les ports de la Crimée. Le port de *Batoum* trouve dans le pétrole et les bois du Caucase les éléments d'un trafic considérable. Le commerce de la Caspienne est insignifiant.

Le mouvement général de la navigation[1] est de 12 millions et demi de tonnes et de 20,496 navires, entrées et sorties réunies; sur ce nombre, 3,000 environ portent le pavillon russe, et les autres, c'est-à-dire plus des cinq sixièmes, sont étrangers. Le pavillon anglais dans les ports de l'empire arrive à contre-balancer le pavillon russe; puis viennent, par ordre d'importance, les marines allemande, suédoise, norvégienne, grecque, etc. La flotte marchande est le côté faible de la Russie, qui peut cependant, à cause de l'abondance des bois, construire les navires à bon marché, et a beaucoup de matières encombrantes à transporter. Le nombre des navires à voiles et à vapeur (313 jaugeant 180,000 t.) est à peine supérieur à 2,400, avec un tonnage de 545,000 tonnes.

Institutions de crédit. — La situation financière de la Russie est excellente. Le gouvernement trouve à emprunter, sur les marchés de Londres et de Paris, au taux de 4 à 5 p. 100. Les capitaux des pays les plus avancés de l'Europe ne lui manqueront pas, toutes les fois qu'il voudra faire appel au crédit. C'est que la Russie a, comme tous les pays neufs et faiblement peuplés, une immense réserve de terres fertiles et encore inexploitées, parce qu'il y manque les moyens de transport pour en tirer parti. C'est là un capital immobilier de plusieurs milliards, qui, pour le moment reste improductif, mais dont les revenus, dans moins d'un siècle, par l'extension des vois ferrées, des routes et des canaux, s'ajouteront à ceux du domaine aujourd'hui cultivé.

1. Mouvement de la navigation en 1890 :

	NAVIRES.	TONNAGE.
Entrées.	11,046	6,852,270
Sorties.	9,450	5,679,440

Les premiers établissements financiers sont la *Banque de l'Empire* et la *Nouvelle Banque de l'État* créée en 1859. Cette dernière a fondé en province un grand nombre de succursales. Les *banques de crédit ordinaires* et les *banques communales*, dont la plus ancienne, celle de Vologda, date de 1788, se sont aussi multipliées. On a établi encore des *banques villageoises* et des *banques de la noblesse*. Il y avait en 1889, 841 caisses d'épargne dans l'empire.

Monnaies, poids et mesures. — On compte, en Russie, par roubles. Le *rouble* d'argent vaut 100 kopeks ou 4 fr.; le *marc* vaut 25 kopeks ou 1 fr. L'*impérial d'or* vaut 18 roubles.

L'unité de poids est le poud qui vaut $16^{kg},381$.

Pour les liquides, on a le vedro qui représente $12^{l},30$. La *verste* est l'unité de longueur; elle vaut $1^{km},066$; pour les surfaces la *déciatine* = 1 hectare 093.

II. — SIBÉRIE

Dépendances russes en Asie. — La Russie possède en Asie une étendue de territoire presque égale à deux fois celle de l'Europe; la Sibérie à elle seule couvre une superficie de 12,500,000 kilomètres carrés et le Turkestan de 5,100,000 kilomètres carrés. La Transcaucasie a une superficie presque égale à celle de la France. La population totale des possessions asiatiques est de 17,587,059 habitants.

Production agricole. — Pendant longtemps les Russes n'ont apprécié la Sibérie que par ses richesses minérales. Elle renferme cependant des richesses forestières presque égales à celles de la Russie et une zone de terres noires très fertiles en céréales. La bande de tchernoziom cultivable, large de 150 à 400 kilomètres, s'étend du 52° au 55°, et sur quelques points au 58°. Au sud-est, vers les sources de l'Ob et du Yénissei, s'étendent de vastes steppes propres à l'élevage du

bétail. Il y a place, dans ces deux régions, pour de nombreux colons ; les terres qui peuvent être cultivées représentent une superficie de 400 millions d'hectares. Elles peuvent produire en abondance, non seulement les *céréales,* mais aussi les *plantes industrielles* de l'Europe centrale. La forêt peu défrichable, marécageuse, désignée sous le nom de *taïga,* couvre la majeure partie de la région entre le 55° et le cercle polaire ; à mesure qu'on approche du cercle polaire, qui est la limite extrême des cultures, les arbres de belle venue diminuent, et l'œil n'aperçoit, sur de vastes étendues, que des arbustes rabougris et au tronc tordu. C'est dans ces forêts que gîtent les animaux à fourrure, dont le nombre tend à décroître devant la poursuite incessante et l'implacable destruction des chasseurs. On compte près de soixante espèces d'animaux recherchés pour leur peau, loutres, castors, renards de différentes couleurs, depuis le blanc couleur des neiges jusqu'au noir, martres, hermines, etc. Ce commerce des pelleteries figure à l'exportation pour une trentaine de millions de francs.

Mines. — On exploite en Sibérie d'importantes mines d'*or* et d'*argent ;* c'était, avant l'exploitation des gîtes aurifères de la Californie et de l'Australie, la partie du monde qui fournissait la somme la plus grande du précieux métal. On l'extrait surtout dans la région de l'*Altaï,* dans l'*Oural méridional* et la *Transbaïkalie.* La production annuelle est d'environ 30,000 kilogrammes, le cinquième de celle du monde entier, valant plus de 90 millions de francs. Celle de l'argent est insignifiante, 5 millions de francs.

Le versant asiatique de l'Oural est encore plus riche en mines que le versant opposé. En dehors des mines d'or, il renferme encore du *fer,* du *platine,* de la *malachite* et des *pierres précieuses.* « La montagne à laquelle est adossée la ville de Nijni-Tagilsk a cela de remarquable, qu'elle est entièrement composée de fer magnétique... Sa richesse n'est pas moindre de 70 p. 100 ; le fer est d'une qualité excellente et

peut rivaliser avec celui de Danemora, en Suède. Près de là existe une mine de *cuivre* dont le rendement en métal est de 5 p. 100. C'est dans cette dernière mine que se trouvent les célèbres gisements de *malachite,* dont les produits ont été si admirés à nos diverses expositions universelles[1]. » La *houille,* qui est de nos jours l'âme de toutes les grandes industries, ne manque pas à la Sibérie ; on a reconnu qu'il en existe d'importants gisements dans la partie orientale, mais elle n'est encore que faiblement exploitée, 16,200 tonnes en 1890.

Grâce à ces richesses minières, l'industrie métallurgique est active ; *Nijni-Tagilsk, Irbit* et surtout *Iékaterinbourg* traitent la plus grande partie du minerai extrait de l'Oural ; dans la région de l'Altaï, la fonderie d'or d'*Irkoutsk* est une des plus importantes de l'univers. La fabrication des eaux-de-vie de grains et de pommes de terre, la préparation des peaux et des fourrures et la pêche fluviale et maritime sont ensuite les principales industries. On se livre, dans les mers du Kamtchatka et dans les archipels voisins, à la pêche fructueuse des *otaries* ou *loutres de mer,* dont la peau, après diverses manipulations qui ont pour but de faire disparaître les longs poils raides, ne conserve plus qu'un duvet qui constitue la véritable fourrure. Le monopole de la chasse aux otaries a été affermé à une société, l'*Alaska commercial company,* dont le siège est à Londres.

Voies de communication. — La Sibérie manque de bonnes voies de communication. Ses fleuves longs de 3,000 à 4,000 kilomètres, navigables dès leurs sources, formeraient un réseau important pour la navigation, s'ils n'étaient pas pris par les glaces pendant près de 10 mois, et s'ils ne se jetaient pas dans une mer sans débouchés. Malgré cela, on travaille à réunir les cours d'eau sibériens par des canaux. Sous peu, un bateau partant de Nijni-Novgorod gagnera Narym au centre

1. E. Cotteau, *De Paris au Japon à travers la Sibérie.*

de la Sibérie, par le Volga, la Kama, le futur canal, l'Irtych et l'Ob. Un canal met aussi en communication la Ket, affluent de l'Ob avec l'Yénissei. On voudrait rattacher à l'Yénissei le lac Baïkal et les bassins de la Léna et de l'Amour. Ces canaux diminueront le défaut capital des fleuves de la Sibérie, qui est de se jeter dans des régions glacées.

C'est aussi perpendiculairement à la direction des cours d'eau, comme les canaux construits ou en projet, qu'a été établie la fameuse route de la *Caravane,* le *Trakt,* et qu'a été posée une ligne télégraphique, de Perm à la frontière de la Chine.

Depuis quelques années, des études ont été faites pour la pose des premiers rails qui relieront prochainement la Chine à l'Europe, à travers la Sibérie méridionale. Le gouvernement russe a décrété, en 1888, la construction des deux lignes de *Tomsk* à *Krasnoïarsk* et de *Grafskaïa,* sur l'Oussouri, à *Vladivostok.* Ce transsibérien viendrait se souder au tronçon *Iékaterinbourg-Tiumen,* le seul qui existe en Sibérie.

Commerce. — Le commerce de la Sibérie (270 millions de francs), qui a diminué depuis l'ouverture du canal de Suez, se développera avec la construction de ces voies ferrées ; beaucoup de marchandises, qui arrivent en Europe par mer, seront apportées sur nos marchés par chemin de fer ; car le trajet entre l'Extrême-Orient et notre continent s'effectuera alors par terre en beaucoup moins de temps que par mer. Notre continent sera encore plus largement ouvert aux produits de la Chine et du Japon qui font déjà, pour certains articles de luxe, faïences, porcelaines, bronzes, éventails, une concurrence redoutable à notre industrie. C'est la Chine aux portes de l'Europe, qui n'échappera pas plus que l'Amérique et l'Océanie, à l'infiltration de la race jaune, et on sait la concurrence terrible que fait l'ouvrier chinois à l'ouvrier indigène de ces contrées, les misères, les émeutes et les troubles sanglants qu'a provoqués l'émigration chinoise aux États-

Unis et en Australie. La Sibérie retirera de grands avantages de l'établissement de ce chemin de fer transasiatique ; elle y gagnera surtout un contingent plus considérable de colons agricoles, pour la mise en valeur de ses terres fertiles.

C'est la Russie qui a la plus grande part dans le commerce extérieur de la Sibérie ; la valeur des échanges entre les deux pays s'élève à 200 millions de francs, consistant en *métaux précieux, métaux usuels, pelleteries,* exportés de Sibérie en Russie, et en produits manufacturés vendus par les Russes aux Sibériens. Le commerce avec la Chine ne dépasse guère 70 millions de francs ; les importations chinoises comprennent les *thés* et les *soieries,* pour une somme de 60 millions. Les Chinois n'achètent que pour une quinzaine de millions de francs de marchandises russes. Le commerce forain a conservé, comme en Russie, une importance considérable. La foire la plus fréquentée est celle d'Irbit, dans le gouvernement de Perm, où le chiffre des affaires (pelleteries, cotonnades, etc.) dépasse chaque année 200 millions de francs.

En résumé, l'importance de la Sibérie ne doit pas se mesurer à l'étendue des terres cultivées ni à la population, qui dépasse à peine 4 millions d'habitants. Cette contrée, en grande partie inconnue encore au XVIII^e^ siècle, colonisée seulement de nos jours, jouit des bienfaits d'une civilisation avancée. Les voies ferrées en construction vont modifier complètement les conditions économiques de ce pays, où le défaut de routes et de voies de communication faciles est le principal obstacle à l'extension des cultures et à l'exploitation des richesses minérales.

III. — TURKESTAN

Produits du sol ; élevage. — Des déserts de sable couvrent la plus grande partie du Turkestan. Les terres en culture égalent à peine le cinquantième du sol ; mais l'antique pros-

périté dont ce pays a joui pourrait renaître avec un système de canalisation et d'irrigation mieux entendu ; mainte région devenue steppe pourrait se couvrir de riches cultures. Les régions les plus fertiles sont les vallées de l'*Ili,* du *Zerafchan,* du *Sir-Daria* et de l'*Amou-Daria.*

Grâce à son climat chaud, le Turkestan produit les *céréales* du midi de l'Europe, riz et maïs, des *fruits* d'une saveur exquise, pêches, raisins, et le *coton.* On a cherché à obtenir une essence de cotonnier qui ne le cède en rien comme qualité du produit à l'espèce américaine, et on est arrivé à des résultats très satisfaisants.

Les steppes, propres à l'élevage du petit bétail, occupent une surface presque égale à celle de la France. L'industrie pastorale a été, jusqu'à présent, la principale occupation des indigènes. Les statistiques ne donnent pas cependant le chiffre exact des animaux domestiques ; les *moutons* dominent ; on en compte 12 millions ; le nombre de *bêtes à cornes* n'est que d'un million ; celui des *chevaux* s'élève à un million et demi ; il y a 400,000 chameaux.

Richesses minérales. — L'exploitation des richesses minérales n'aura pas de longtemps une grande importance ; on extrait cependant de la houille (environ 3,000 t.) près de *Khodjent* et de *Tachkend ;* on tire du *Badakchan* des pierres précieuses, rubis, turquoises, etc. ; mais la région la plus riche en mines paraît être le *Ferghana,* dont le sous-sol recèle du fer, du plomb argentifère, du cuivre, du soufre, de l'huile minérale et du charbon de terre.

Industrie. — La sériciculture est la première industrie du Turkestan. Les éducations de vers à soie sont nombreuses dans le *Ferghana,* le *Zerafchan,* à *Khodjent* et à *Tachkend.* On évalue la production de la soie à près de 320,000 kilogr., la moitié environ de ce que produit la France. Les soies grèges sont déjà un des principaux articles d'exportation. Une des plus anciennes industries du pays est la fabrication des étof-

fes en poil de chameau ; sous l'impulsion des Russes, il s'est établi de nombreuses filatures et fabriques de soieries et cotonnades. On travaille le cuir et on fabrique des armes dans les villes importantes.

Voies de communication. — Le Turkestan manque de voies de communication ; le Sir-Daria et l'Amou-Daria ne peuvent porter que de petits bateaux, et encore, pendant une partie de l'année. Les seules routes sont des sentiers, à peine praticables par les caravanes de chameaux, et qui aboutissent à Tachkend, Bokhara et Samarcande, les plus grandes places de commerce. De la grande route d'Orenbourg à Kouldja, en Chine, par Orok et Tourgaï, se détache une route de caravanes vers Tachkend et Bokhara. De Bokhara partent deux routes, dont l'une pénètre en Perse par Mervet-Meched, et l'autre dans l'Afghanistan et l'Inde par Balk et Peïchawer. De Samarcande une autre route, suivie dès la plus haute antiquité, gagne la Chine.

A peine établis dans le Turkestan, les Russes travaillaient à construire la voie ferrée qui va aujourd'hui de Krasnovodsk à Samarcande, par Geop-Tepé, Askabad, Merv, Douchak et Bokhara. Les Russes ne s'arrêteront pas là ; le chemin de fer s'avancera, verste par verste, vers l'Afghanistan et le plateau de Pamir, pour se souder, au pied de l'Himalaya, aux lignes anglaises de l'Inde. C'est à Douchak que bifurqueront les voyageurs et les marchandises à destination des Indes. Cette voie ferrée est surtout précieuse au point de vue militaire ; elle rendra aussi de grands services au commerce : elle deviendra le grand collecteur des produits apportés par les caravanes qui sillonnent l'immense étendue de territoire, allant de la Chine au golfe Persique. Mais l'importance commerciale du transcaspien n'atteindra son maximum qu'au jour où il aura été posé jusqu'à Tachkend. D'ores et déjà il canalise les transactions commerciales de la Chine, de l'Afghanistan et de la Perse au profit de la Russie, en opé-

rant le drainage de toutes les caravanes qui traversent ces contrées.

Commerce. — On évalue, d'après des données très approximatives, le commerce du Turkestan à 150 millions de francs, les importations dépassant légèrement les exportations. Les principaux articles exportés sont le *coton,* acheté surtout par les filateurs russes, la *soie filée* et les *déchets de soie,* les *peaux de mouton,* la *laine noire ;* au chapitre des importations figurent les *cotonnades* bon marché, fabriquées d'après des modèles spéciaux à l'usage des Asiatiques, des *ustensiles* en métal, chaudières, seaux, etc., fabriqués à Toula, du *sucre* en pain, des *faïences,* du *thé vert,* apporté par des caravanes de la Perse ou de l'Inde, des *mousselines* de fabrication persane ou indienne, des *tissus de soie* de couleurs voyantes d'origine lyonnaise [1].

IV. — CAUCASIE ET ARMÉNIE RUSSE

Production agricole. — La Caucasie est, au point de vue économique, la partie la plus importante de la Russie extérieure. Elle jouit d'un climat chaud et sec, spécial à la zone méditerranéenne. Elle produit les céréales de l'Europe méridionale, *froment, maïs, riz, orge, avoine,* dont le rendement est évalué à près de 90 millions d'hectolitres. Le *mûrier,* les *arbres fruitiers* de nos climats chauds et la *vigne* y sont cultivés avec succès. La récolte des vins est évaluée à 300,000 hectolitres, représentant une valeur de plus de 4 millions de francs.

---

1. Commerce de Bokhara en 1889 :

PAYS de provenance.	ROUBLES.	PAYS de destination.	ROUBLES.
Russie.	10,600,000	Russie.	12,500,000
Perse	5,475,000	Perse	2,120,000
Afghanistan et Inde.	600,000	Afghanistan et Inde.	420,000

Sur les hauts plateaux d'Arménie, l'*élevage* du bétail est une industrie importante; on compte environ 18 millions d'animaux, gros et petit bétail, savoir : 12 millions de moutons, 4,642,000 bêtes à cornes, 870,000 chevaux.

Mines et industrie. — En dehors des gisements de *naphte* dont nous avons parlé[1], on exploite, près de Koutaïs, des mines de *charbon* et de *manganèse* (76,190 tonnes); près de Tiflis, des mines de *cuivre* (10,000 t.), du *cobalt* et au sud de l'Aras, dans l'Arménie, de vastes gisements de sel gemme.

L'industrie la plus florissante est celle de la sériciculture ; la production des soies grèges atteint près de 100,000 kilogrammes, expédiés en grande partie à Marseille. On fabrique dans le Caucase des tapis estimés.

Voies de communication. — La Caucasie est rattachée à l'empire russe par la route qui de Tiflis aboutit, par le défilé de Darial, à Vladikavkaz ; mais la voie commerciale la plus importante est la voie ferrée établie de Bakou à Batoum. Elle drainera peut-être un jour une grande partie du trafic entre l'Europe et l'Asie, lorsque la Chine et l'Inde seront rattachées à l'Europe par chemin de fer : en attendant, elle sert de lien entre le transcaspien et les lignes ferrées qui aboutissent à Varna et à Constantinople.

Commerce. — La création du port de Batoum, profond et bien abrité, la découverte et l'exploitation des sources de pétrole ont donné un vif essor au commerce, qui a sextuplé de 1879 à 1886 ; il s'élève aujourd'hui à 120 millions de francs. Les exportations comprennent du *pétrole,* du *naphte,* des *peaux de cuirs,* des *soies grèges* et des *cocons,* des *graines,* etc. ; à l'importation figurent des *soieries,* des *cotonnades,* des *lainages,* des *mousselines,* des *conserves alimentaires* et des *articles de coutellerie.* Les deux tiers de ces échanges se font par Batoum, rattaché à Marseille par un service régulier de paquebots. Le pa-

1. Voir Russie, § *Richesses minérales.*

villon français est au premier rang pour les entrées et les sorties. Nous importons surtout des *vins et spiritueux*, des *articles de quincaillerie*, de *mercerie*, de *modes*, des *machines*, etc.

Chapitre II. — ÉTATS DU PLATEAU DE L'IRAN

Importance commerciale du plateau de l'Iran. — Le plateau de l'Iran est, depuis le commencement de ce siècle, le théâtre des conflits des influences russes et britanniques. Dans l'Afghanistan, *Hérat* et *Caboul* sont sur la route que suivent naturellement les caravanes allant des bords de l'Amou-Daria dans l'Inde; elles sont aussi importantes comme positions militaires que comme centres de commerce. *Téhéran*, la capitale de la Perse, est le point de départ de routes de caravanes qui aboutissent à Bagdad, dans la Mésopotamie, et d'une route en grande partie carrossable qui, par *Tabriz*, grand entrepôt de marchandises, conduit à Erzeroum et de là à Trébizonde, dans la Turquie d'Asie, ou à Tiflis dans la Caucasie. Le chemin de fer en projet, d'Alexandrie à Bassora, sera prolongé par les Anglais, par Bouchir et Bender-Abbas, jusqu'à l'Inde. Ainsi les grandes voies commerciales qui uniront un jour l'Inde à l'Europe ne sillonneront pas l'intérieur du plateau, mais l'Iran n'en a pas moins une grande importance économique, parce qu'il commande les deux routes qui, par Peïchawer et Caboul au nord, et le littoral du golfe Persique au sud, seront le prolongement des voies ferrées de l'Europe vers l'Hindoustan. Malgré leur faible population[1], les États du plateau de l'Iran sont des débouchés importants. Ces considé-

1. Population de la Perse . . . . . 9,000,000 d'habitants.
— de l'Afghanistan . . . . . 4,000,000 —
— du Baloutchistan . . . . . 500,000 —

rations suffisent pour faire comprendre la rivalité politique et commerciale de l'Angleterre et de la Russie dans cette partie de l'Asie, où elles luttent pour établir leur influence.

Agriculture. — Le désert, impropre à toute culture, couvre environ le tiers de la superficie ; les terres cultivées sont situées sur le pourtour du plateau, à proximité du bourrelet montagneux qui l'entoure et d'où descendent des cours d'eau qui répandent la fraîcheur et la fécondité. La plus petite partie du sol, le cinquantième environ, est mise en culture ; le plateau de l'Iran présente l'aspect d'une contrée désolée au milieu de laquelle émergent quelques îlots de verdure. Le *riz,* qui forme le fond de l'alimentation, est la céréale qui réussit le mieux ; le *blé* et l'*orge,* à cause de la sécheresse, ne donnent que de maigres récoltes.

Le plateau de l'Iran convient essentiellement à la culture des arbres fruitiers ; ceux des pays tempérés et ceux des pays chauds y réussissent à merveille. Quelques-uns des fruits de nos climats, la pêche particulièrement, trouvent en Perse des conditions naturelles qui développent leur saveur. *Abricotier, prunier, pêcher, grenadier,* viennent admirablement, ainsi que le *citronnier,* l'*oranger* et le *dattier.* La *vigne,* cultivée principalement pour le fruit, depuis l'établissement de la religion musulmane, donne cependant d'excellents vins aux environs de *Chiraz,* d'*Ispahan* et d'*Yezd.* Le *mûrier* couvre de vastes étendues, principalement dans les provinces de la région de la Caspienne. Les *fleurs* et particulièrement les *roses* sont cultivées pour les essences.

Le *tabac* est la plus importante des cultures industrielles ; la Perse exporte annuellement plus de 3 millions de kilogrammes de feuilles très estimées ; le *pavot* fournit l'opium dont une partie est consommée dans le pays même ; le *cotonnier* n'est cultivé que pour les besoins de l'industrie locale. Les plantes tinctoriales, *safran* et *indigo,* et les *gommes,* sont tirées des provinces méridionales.

Les Persans nomades et surtout les Afghans et les Baloutchis s'adonnent à la vie pastorale ; l'élevage, dans ce pays de steppes à prairies, est la principale occupation des habitants. Les Persans et les Afghans élèvent des *chevaux* estimés, des *mulets* pour les transports, des *dromadaires* précieux pour la traversée du désert. Les moutons à laine fine et les chèvres au duvet soyeux sont les animaux domestiques les plus nombreux sur le plateau de l'Iran.

La côte persane de la mer Caspienne possède des pêcheries considérables. La principale est celle du Séfid-Roud (blanche rivière) dans le Ghilan ; elle est affermée à des Russes qui s'y enrichissent en peu d'années. Le meilleur *caviar* provient de ces pêcheries. Le poisson abonde aussi sur les côtes du Mekran dans le Baloutchistan.

Richesses minérales. — Les richesses minérales sont nombreuses, mais paraissent à peine soupçonnées. Les montagnes de l'Indou-Kouch et de l'Elbourz recèlent divers métaux, *argent, cuivre, plomb, fer,* etc. Le manque de voies de communication arrêtera longtemps encore leur exploitation. L'extraction du *pétrole* et du *bitume* pourrait être utilement entreprise par des sociétés actionnées par des capitalistes européens. Le *sel gemme,* qui forme des couches épaisses dans le Baloutchistan et l'Afghanistan, trouverait dans l'Inde, où cette denrée fait à peu près défaut, un débouché assuré.

Industrie. — L'industrie, pour laquelle les Persans ont un goût naturel, inné, n'emploie, comme d'ailleurs dans la plupart des pays de l'Orient, aucun des moyens perfectionnés de la fabrication européenne ; cependant on recherche, pour leur solidité, leur bon teint et leur bon marché, les *châles* et les *draps* en poils de chèvre, les *lainages,* les *tapis* et les *feutres* de *Kerman* et de *Recht*. *Kandahar* et *Caboul* fabriquent aussi des *châles* qui rivalisent avec ceux de Kachemir. Les Persans ont conservé une habileté industrielle incontestable dans la trempe de l'*acier,* dans la fabrication et la ciselure des *armes,*

dans la préparation des *cuirs* et *marocains* d'*Hamadam,* dans le tissage des *soieries,* dans la fabrication des *bijoux* et des *objets céramiques*. L'éducation des vers à soie, dans le Ghilan, principalement dans les environs de Recht, était une source de grands revenus ; mais depuis une quinzaine d'années, la *gatine* a ruiné l'industrie séricicole dans le Ghilan. La Perse ne produit actuellement que 400,000 kilogr. de soies brutes, dont la moitié est exportée en Russie.

La production de la soie, la fabrication de feutres, de draps grossiers et de tapis sont les principales industries de l'Afghanistan.

Voies de communication. — La plus grande partie du commerce des États de l'Iran se fait par terre Les côtes sont généralement inhospitalières et dépourvues de bons ports ; les Persans, même ceux qui sont situés sur le littoral, ont une certaine aversion pour la mer. Les transports maritimes s'effectuent par navires étrangers, anglais et hindous sur l'Océan Indien, russes sur la mer Caspienne[1]. Le commerce par terre, de beaucoup le plus important, se fait par caravanes — les voies ferrées, bien qu'on ait ouvert, en 1888, le premier tronçon du chemin de fer de Téhéran à Recht, étant toujours à l'état de projet — avec le Turkestan, la Caucasie, la Turquie, et par l'Afghanistan, avec l'Inde et la Chine. *Tabris, Téhéran, Ispahan, Chiraz, Yezd, Méched* sont les centres de départ et d'arrivée d'importantes caravanes qui, en dehors des villes persanes qu'elles unissent entre elles, se dirigent sur Tiflis, dans le Caucase, sur Mossoul, Diarbékir, Erzeroum, Trébizonde, dans la Turquie d'Asie, Hérat dans

1. Mouvement de la navigation en 1890 :

	ENTRÉES.		PAVILLON ANGLAIS.	
	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.
Bouchir. . .	270	218,570	141	109,404
Lingué . . .	967	138,265	245	157,050
Bender-Abbas	460	114,396	96	61,187

l'Afghanistan, Bokhara, Samarcande et Khiva dans le Turkestan.

La Perse manque de bonnes routes ; elle n'en compte que deux ou trois, courtes et mal entretenues : la plus longue va de Téhéran sur la côte de la mer Caspienne. Elle n'a aussi qu'un tronçon de chemin de fer sur la ligne de Téhéran à Recht, concédée à une compagnie belge ; les Russes ont obtenu la concession de la ligne qui doit relier Meched au Transcaspien, et les Anglais celle d'une autre ligne qui doit partir d'un point de la côte du golfe Persique pour atteindre Ispahan et Téhéran.

Le manque de débouchés vers la mer Noire est un obstacle sérieux au développement du commerce de la Perse avec l'Europe. Le gouvernement turc a construit une chaussée qui part de Trébizonde, passe par Erzeroum et finit à Bayazid, près de la frontière perse. Le shah, à l'exemple de la Turquie, voulait relier Tauris à la route de Bayazid-Erzeroum-Trébizonde, qu'il aurait prolongée jusqu'à Téhéran ; mais la Russie s'est opposée à la réalisation de ce projet utile pour le commerce de la Perse autant que pour celui de l'Europe en général, et de la France en particulier. Elle a, en outre, établi des droits si élevés sur ses voies ferrées du Caucase (Bakou à Batoum), qu'ils équivalent à une interdiction de transit; elle a ainsi fermé la Perse aux produits étrangers pour l'assurer aux produits russes.

Les routes commerciales de l'Afghanistan sont : celle de Hérat vers la Perse par Méched ; celle de Hérat à Bokhara par Merv ; celle de Kaboul à Bokhara par Karché et Balk ; celle de Jalalabad à la partie orientale du Turkestan par Chitral. L'Afghanistan communique avec l'Inde par des routes qui franchissent les passes de Khaibar, de Gumal et de Bolan.

Le plateau de l'Iran ne possède de cours d'eau navigables qu'aux deux extrémités : à l'ouest, le *Karoun* peut être re-

monté par de petits bateaux jusqu'à *Chuster,* à près de 250 kilomètres de son embouchure; c'est une voie navigable que les Anglais ont utilisée, depuis son ouverture en 1888, pour le transport de leurs produits en Perse; à l'est, la *rivière de Caboul* ouvre encore l'Afghanistan à l'influence anglaise.

Commerce. — La valeur du commerce extérieur dépasse 200 millions de francs (208 millions en 1888, 210 en 1887, 250 en 1886). La part de la France ne dépasse pas 4 à 5 millions; nous vendons surtout aux Persans des *draps* et du *sucre.* Nos draps sont fort appéciés sur la place de Tauris, le principal entrepôt des marchandises d'Europe à destination de la Perse; Marseille exporte annuellement pour plusieurs millions de francs de sucres. La Russie s'efforce, sans succès, de supplanter nos sucres qui sont préférés par les indigènes, parce qu'à prix égal ils sont supérieurs commme qualité. La Russie et l'Angleterre sont au premier rang pour le chiffre du commerce avec la Perse[1]; la Turquie d'Asie et l'Inde viennent ensuite. Il importe aussi de signaler les efforts sérieux que font quelques États de l'Europe occidentale pour ouvrir à leurs produits le marché de la Perse, dont nous nous désintéressons un peu trop. « Des agents anglais et aussi des Allemands et des Belges parcourent actuellement le Khouzistan, en vue de recueillir des indications sur les débouchés que cette région peut offrir à l'industrie européenne et sur les matières premières qu'elle est susceptible de lui procurer. Par contre, le commerce et l'industrie française n'ont jusqu'à présent tenté aucun effort pour la conquête de ces nouveaux marchés. Les peuples orientaux, on le sait, sont très fidèles à leurs habitudes commerciales, et les premiers occupants des

1. Commerce de la Perse avec la Grande-Bretagne :

	1889.	1890.
	Livres sterl.	Livres sterl.
Importation	169,751	104,475
Exportation	309,334	362,669

marchés de Khouzistan monopoliseront pour longtemps peut-être, à leur profit, le négoce de cette région avec l'Europe [1].

Les principaux articles d'exportation sont : les *soies grèges,* le *tabac,* le *coton,* les *fruits,* les *peaux,* les *tapis,* les *tissus,* les *ouvrages en cuir,* les *pierres précieuses,* etc. Les importations consistent en *café, thé* et *porcelaine* de Chine, *fourrures* de Russie, *cotonnades* anglaises de Manchester ou des Indes, *sucre, perles, outils, machines, tissus de soie,* de *laine,* etc. [2]. — Le commerce de l'Afghanistan avec l'Inde, le seul qu'on connaisse, s'élève à une vingtaine de millions, importations et exportations comprises. Le commerce de l'Afghanistan avec les possessions russes d'A sie a été de 3,944,568 roubles, pour les marchandises importées, et de 3,983,270 roubles pour les produits exportés. Les droits exorbitants prélevés par l'émir de Caboul sur les marchandises qui traversent ses États nuisent au commerce de transit entre l'Inde et les contrées situées au nord de l'Oxus.

Le Baloutchistan importe 56,914 roupies de produits des Indes et exporte pour 169,330 roupies.

Institutions de crédit. Monnaies, poids et mesures. — Le crédit n'existe pas à proprement parler. La Perse est un des rares États qui n'ont pas de dette publique et qui ne font pas appel aux capitaux de l'Europe. Il n'y avait, il y a deux ou trois ans à peine, ni Banque d'État, ni banques particulières. Des capitalistes anglais ont été autorisés récemment à fonder à Téhéran une banque quasi-royale avec monopole, au capital de 100 millions de francs. Elle aura le privilège exclusif d'émettre des billets ; elle aura pendant 60 ans le monopole

1. Rapport de M. Piat, vice-consul de France.
2. Importation en 1888 (en livres sterling) :

Cotonnades	504,000	Indigo	35,000
Perles	427,000	Métaux	26,000
Thé	79,000	Café	20,000
Sucre	68,000	Épices	19,000
Lainages	42,000	Tabac	18,000

de l'exploitation dans tout l'empire des mines de fer, de cuivre, de plomb, etc., appartenant à l'État et non encore concédées.

Le système monétaire comprend : le *toman* (or) = 11 fr. 83 c. ; le *demi-toman* = 5 fr. 91 c. ; le *sachib-kéran* (argent) = 2 fr. 06 c., le *panabad* = 1 fr. 03, l'*abassis* = 0 fr. 40 c.

Les poids et mesures sont :

Le nokhoud	=	1^{kr},25
Le meskal	=	5 gr.
Le cir.	=	80
Le tcherck	=	800
Le kharvar.	=	320 kilogr.
L'archine	=	1 mètre.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

INTRODUCTION

NOTIONS SOMMAIRES DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

GRANDES ROUTES CONTINENTALES ET MARITIMES

Pages.

CHAPITRE Ier. — EUROPE PHYSIQUE 1
I. — Europe centrale 3
II. — Europe septentrionale. 7
III. — Europe orientale 8
IV. — Europe occidentale 8
V. — Europe méridionale. 11
VI. — Population et races de l'Europe. 12
VII. — L'Europe au point de vue économique 14

CHAPITRE II. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DES AUTRES PARTIES DU MONDE 17
I. — Asie 17
II. — Afrique 20
III. — Amérique 23
IV. — Océanie 28

CHAPITRE III. — GRANDES ROUTES COMMERCIALES DU MONDE . . 29

CHAPITRE IV. — GRANDES LIGNES DE NAVIGATION 39
I. — Services de paquebots 39
II. — Câbles sous-marins. 50

CONCLUSION 53

PREMIÈRE PARTIE

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE MÉDITERRANÉENNES

Pages

CHAPITRE Ier. — FRANCE 55

I. — Agriculture 55

I. — Généralités 55

II. — Culture des céréales 59

III. — Cultures industrielles 70

IV. — Culture maraîchère 77

V. — Culture de la vigne 79

VI. — Prairies et pâturages. Produits de l'élevage . . 99

1. — Animaux domestiques 101

2. — Pêche maritime. Pisciculture 111

VII. — Bois et forêts 114

II. — Production minérale 118

I. — Combustibles minéraux 118

II. — Minerais métallifères 126

III. — Industrie 132

I. — Industrie métallurgique 132

1. — Production de la fonte, du fer et de l'acier . 132

2. — Autres métaux industriels 137

3. — Industries qui mettent en œuvre les métaux . 139

4. — Industries situées dans les régions houillères. 142

II. — Industries textiles 143

1. — Industrie du coton. Filatures et tissages . . 144

2. — Industrie de la laine 149

3. — Industrie de la soie 155

4. — Industrie du lin et du chanvre 158

5. — Autres industries textiles 161

III. — Industries chimiques 164

IV. — Industries de luxe et d'art 167

V. — Industries alimentaires 168

VI. — Industries diverses 172

VII. — Industrie des transports 173

1. — Transports intérieurs 173

2. — Transports maritimes 181

Pages.

IV. — Commerce 189
I. — Commerce intérieur 189
II. — Commerce extérieur 190
III. — Institutions de crédit 209

V. — Conclusion 210

CHAPITRE II. — ALGÉRIE ET TUNISIE. 212
I. — Généralités 212
II. — Algérie 216
1. — Agriculture 220
2. — Industrie 232
3. — Commerce. 234
4. — Conclusion. Le Transsaharien 242
III. — Tunisie 248

CHAPITRE III. — ITALIE 258

CHAPITRE IV. — AUTRICHE-HONGRIE 283

CHAPITRE V. — PÉNINSULE DES BALKANS 304
I. — Bosnie et Herzégovine 306
II. — Serbie 307
III. — Roumanie. 313
IV. — Bulgarie-Roumélie 319
V. — Monténégro 323
VI. — Grèce 324
VII. — Turquie d'Europe 331

CHAPITRE VI. — POSSESSIONS TURQUES D'ASIE ET D'AFRIQUE. . 338
I. — Anatolie, Syrie et Mésopotamie 338
II. — Arabie 346
III. — Tripolitaine 348

CHAPITRE VII. — POSSESSIONS ANGLAISES SUR LA MÉDITERRANÉE. 349
I. — Iles anglaises de la Méditerranée 349
II. — Égypte 352

CHAPITRE VIII. — RÉGION DU HAUT-NIL 362
I. — Soudan égyptien 362
II. — Abyssinie 364

DEUXIÈME PARTIE

EUROPE ORIENTALE ET ASIE OCCIDENTALE

Pages.

CHAPITRE Ier. — EMPIRE RUSSE 367
I. — Russie d'Europe 367
II. — Sibérie 398
III. — Turkestan 402
IV. — Caucasie et Arménie russe 405

CHAPITRE II. — ÉTATS DU PLATEAU DE L'IRAN 407

TABLE DES MATIÈRES 415

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE DES CARTES

	Pages.
Grandes voies de l'Europe centrale	5
Paris et les grandes voies de la France	9
Cartes pour les tracés des chemins de fer à travers l'Asie centrale et occidentale	36
Tracé du chemin de fer transsaharien	245
Italie. — Grandes voies internationales	275
Autriche-Hongrie. — Principales voies ferrées internationales	297
Carte économique de la Serbie, Roumanie et Bulgarie-Roumélie	318

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — 18, rue des Glacis, NANCY.

Les Chambres de Commerce avant et depuis la loi du 9 avril 1898, par Georges Guillaumot, docteur en droit, auditeur au Conseil d'État. Un volume grand in-8, broché . . . . . 4 fr.

Dictionnaire financier international théorique et pratique. *Guide financier pour tous les pays,* par M. et A. Méliot (Bourses, Banques, Changes, Monnaies, Arbitrages, Sociétés et Compagnies, Législations, Jurisprudences, Règlements, Usages, Taxes, Impôts, Droits, Mines, etc. Termes techniques et d'argot financiers français et étrangers). 1899. Un volume in-8 de 922 pages, élégamment relié en percaline gaufrée. . . . . 15 fr.

Cours de mathématiques appliquées aux opérations financières, par Janson-Durville. Grand in-8 . . . . . 10 fr.

Guide monétaire pour la France et les colonies. Monnaies admises dans la circulation, emploi de ces monnaies, circulation des billets de la Banque de France, par Léon Humbert. Nouvelle édition, mise à jour par Ernest Lava, sous-chef de bureau au ministère des finances. 1901. Volume in-8, broché . . 2 fr.

Les Banques d'émission en Europe. Grande-Bretagne, France, Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, par Octave Noël, professeur à l'École des hautes études commerciales. 1888. Un volume grand in-8, de 694 pages, avec 24 planches de diagrammes, broché . . . . . 18 fr.

La Banque de France. Historique et organisation administrative. (Extrait de l'ouvrage : *Les Banques d'émission en Europe,* par O. Noël.) 1888. Un volume grand in-8, avec 7 planches de diagrammes, broché . . . . . 3 fr. 50 c.

La Hongrie économique, par Guillaume Vautier. 1893. Volume in-8 de 490 pages, avec carte, broché . . . . . 10 fr.

Le Commerce français en Orient : **La Serbie économique et commerciale,** par René Millet, ancien ministre de France en Serbie, avec le concours du Mis de Torcy. 1889. Volume in-8, avec 2 cartes, broché. . . . . 5 fr.

Le Commerce français en Orient : **Smyrne.** Situation commerciale et économique des pays compris dans la circonscription du consulat général de France, par F. Rougon, consul général de France à Smyrne. 1892. Volume in-8 de 714 pages, avec carte en couleurs, broché . . . . . 12 fr.

La Tunisie. 1896. Publication en 4 beaux volumes in-8.

— Première partie : *Histoire et description.* Le sol et le climat. L'Homme. Organisation. 2 volumes avec 40 planches, dont 22 en couleurs, broché. . 10 fr.

— Deuxième partie : *La Tunisie économique.* Agriculture. Industrie. Commerce. Finances. 2 volumes avec 13 planches, dont 3 en couleurs, broché. . 10 fr.

Trente mois au Continent mystérieux. Gabon-Congo et Côte occidentale d'Afrique, par Payeur-Didelot, ancien membre des missions de M. le docteur Jules Crevaux au Grand-Chaco et de M. de Brazza dans l'Ouest africain. 1900. Un volume in-8 de 411 pages, broché sous couverture illustrée . . . . . 5 fr.

Organisation générale des Colonies françaises et des pays de protectorat, par Édouard Petit, sous-chef de bureau à l'Administration centrale des colonies, professeur à l'École coloniale. 1894. 2 volumes grand in-8 d'environ 700 pages chacun. Prix de chaque volume, broché . . . . . 12 fr.
Relié en percaline. . . . . 13 fr. 50 c.

Le Régime du travail et la colonisation libre dans nos colonies et pays de protectorat, par Henry Blondel, sous-chef de bureau au ministère des colonies. 1895. Volume de 180 pages, broché. . . . . 5 fr.
Ce volume fait suite à l'ouvrage de M. Édouard Petit sur l'*Organisation des Colonies.*

Dictionnaire des Communes de la France et de l'Algérie. Suivi d'une liste des communes des colonies et protectorats. 1899. Un volume in-8 de 664 pages, relié en percaline souple gaufrée. . . . . 6 fr.

ARDOUIN-DUMAZET

VOYAGE EN FRANCE

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES, LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS ET LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

26 volumes sont en vente. La collection sera complète en 40 volumes

Chaque volume in-12, d'environ 350 pages, avec cartes, broché . . . 3 fr. 50 c.
Élégamment cartonné en toile souple, tête rouge. . . . . 4 fr.

Le prospectus détaillé (brochure de 16 pages) des volumes parus ou à paraître dans cette collection est envoyé sur demande.

BERGER-
PARIS,

Bibliot

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.

JAN 17 1945

25Jan'49MW

LD 21–100m-12,'43 (8796s)

La Bibl
palement de
de commerc
des grandes
raient se dé
aux jeunes
du soir ou
état de rend
Rédigée
les plus aut
les dévelop
réellement
même temp
désireux de
comme leu
commercial
ainsi la vér

Code anno
glements
tiré des c
et de la C
nistère du
broché.

Code de C
notions d
droit et d
culté de d
1900. Un

Recueil de
parée, à l'
trielles et
droit et à l'École supérieure de commerce de Lyon. 2e édition. 1898. Un volume in-18, relié en percaline gaufrée. . . . . 2 fr.

Les Tribunaux de commerce. Organisation, compétence, procédure, par A. HOUYVET, docteur en droit, ancien agréé près le tribunal de commerce de la Seine, professeur de législation commerciale et industrielle à l'École supérieure de commerce de Paris, avec une préface de M. F. RATAUD, professeur honoraire à la Faculté de droit de Paris. 1894. Un volume in-8, relié en percaline gaufrée. . . . . 4 fr.

YC 05757

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — Rue des Glacis, 18, NANCY.

Bibliothèque d'Enseignement commercial

OUVRAGES PARUS (*Suite*).

Manuel pratique des Opérations commerciales, par A. DANY, directeur de l'École supérieure de commerce [illegible] Havre, ancien chef de comptabilité, ancien professeur à la société [illegible]elle des employés de commerce du Havre. *Nouvelle édition.* 1[illegible] volume in-8, relié en percaline gaufrée . . . . . [illegible] . . . . . **5 fr.**

Manuel de Géographie commer[illegible] DEVILLE, agrégé, professeur au Lycée Michelet. (*Ouvra[illegible]par la Société de géographie commerciale de Paris.*) [illegible]nes in-8 avec cartes et diagrammes, reliés en percal[illegible] . . . . . **10 fr.**

Précis d'Histoire du Comm[illegible], recteur de l'Académie de Poitiers, ancien profe[illegible]es lettres de Lille, à l'École supérieure de comm[illegible]ut industriel du Nord. 1896. 2 volumes in-8, re[illegible] . . . . . **8 fr.**

Principes gén[illegible] LÉAUTEY, professeur de comptabi[illegible]national d'Escompte, et A. GUI[illegible]la Société métallurgique de [illegible]caline gaufrée . **5 fr.**

Les [illegible], droit maritime appliqué, p[illegible]esseurs à l'École supérieure de [illegible]. Un volume in-8, relié en percaline gaufrée . . . . . **4 fr.**

Armements maritimes, cours professé à l'École supérieure de commerce de Marseille, par C. CHAMPENOIS, capitaine au long cours, ancien commandant aux Messageries maritimes. 1895. Deux volumes in-8 avec 140 figures, reliés en percaline gaufrée . . . . . **10 fr.**

Monnaies, poids et mesures des principaux pays du monde. Traité pratique des différents systèmes monétaires et des poids et mesures, accompagné de renseignements sur les changes et les timbres d'effets de commerce, etc., par A. LEJEUNE, directeur de l'École supérieure de commerce de Marseille. 1894. Un volume in-8, relié en percaline gaufrée. . . . . **5 fr.** (*Épuisé.*)

Manuel de préparation aux concours d'entrée des Écoles supérieures de commerce, contenant le développement des programmes officiels des concours d'entrée (arithmétique, algèbre, géométrie, physique, chimie, géographie, histoire, comptabilité). *3e édition. 1899.* Deux volumes in-8, reliés en percaline gaufrée . . . . **10 fr.**

Annuaire de l'Enseignement commercial et industriel. 4e année, 1895 (dernière parue). Un volume in-18, de 760 pages, cart. **3 fr.**

Les frais de port en sus, à raison de 75 centimes pour l'envoi par la poste d'un volume de 4 ou 5 fr.; plusieurs volumes peuvent être réunis dans un colis postal de 3 kilogr. (85 centimes), ou 5 kilogr. (1 fr. 05), ou 10 kilogr. (1 fr. 50).

HF 1025
L4
v.1
118829

BIBLIOTHÈQUE

D'ENSEIGNEMENT

COMMERCIAL